

**ACTIVITÉS AGRICOLES ET TRANSFORMATIONS  
SOCIO-ÉCONOMIQUES DANS UNE RÉGION  
DE L'OUEST DU MOSSI**

**1 - Aspects généraux  
Formes d'organisation du travail**

**2 - Système de production  
et le régime foncier**



OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

MISSION ORSTOM - CACADOUCOU



Jean-Marie KOHLER

ACTIVITES AGRICOLES ET TRANSFORMATIONS SOCIO - ECONOMIQUES  
DANS UNE REGION DE L' OUEST DU MOSSI

O . R . S . T . O . M .

P a r i s

1963

Mémoire de fin de stage pratique  
d' élève chercheur

## A v e r t i s s e m e n t

L'organisation des activités agricoles et les transformations socio-économiques dans l'ouest du Mossi constituent un domaine de recherche vaste et complexe qu'il a paru nécessaire d'aborder en même temps par les voies diverses et complémentaires de l'anthropologie économique et politique, de l'histoire et de la géographie humaine. Mais au terme d'une année d'étude, délai imparti pour la rédaction du mémoire de fin de stage pratique d'élève chercheur de l'ORSTOM, il n'était pas possible de présenter en un texte complet et définitif les conclusions de ces recherches multiples.

Ce mémoire a pour objet une ébauche du cadre général de la société étudiée, ainsi qu'une analyse des principales formes d'organisation du travail et de leur évolution - en relation avec le mouvement global de transformation de cette société. Des fascicules séparés seront ultérieurement consacrés à l'étude du système agraire et du régime foncier; aux interventions de l'administration et des sociétés de développement dans le domaine social et économique; et enfin aux rapports entre le système social (politique, familial et matrimonial) et le système économique traditionnel et actuel.

Le texte rédigé en 1965 a été rapidement revu avant d'être publié en 1968, ce qui a permis d'effectuer quelques corrections.



# Table des Matières

## PREMIERE PARTIE

### ASPECTS GENERAUX - FORMES D'ORGANISATION DU TRAVAIL

1	Introduction	
5	Chapitre Premier	PRESENTATION GENERALE DE LA REGION ET DU VILLAGE DE DAKOLA
5		1 Aspects géographiques
11		2 La population
35	Chapitre II	L'ORGANISATION DU TRAVAIL AGRICOLE
35		1 Définition et composition des exploitations
39		2 Les formes d'organisation du travail communautaire libre
80		3 Le travail agricole salarié
85	Chapitre III	INCIDENCES MAGICO-RELIGIEUSES ET POLITIQUES
85		1 Procédés magiques et production
92		2 Conséquences socio-économiques de l'évolution du système politique
101	Chapitre IV	L'ECONOMIE DU COTON COMME SECTEUR-TEST DES TRANSFORMATIONS SOCIO-ECONOMIQUES
102		1 Survol historique
112		2 Un essai de conversion à l'économie de rapport
119	Conclusion	

## DEUXIEME PARTIE

### LE SYSTEME DE PRODUCTION ET LE REGIME FONCIER

127	Introduction	
133	Chapitre V	HABITAT ET PAYSAGE AGRAIRE
133		1 Le milieu naturel
139		2 L'implantation de l'habitat
148		3 Occupation du sol et répartition des cultures
163	Chapitre VI	LES CONDITIONS DE LA PRODUCTION
163		1 Description technologique
191		2 Calendrier agricole et temps de travaux
197		3 Champs communs et champs individuels

207	Chapitre VII	LE REGIME FONCIER
207		1 Implications religieuses et politiques des relations entre les hommes de la terre
220		2 Les modalités de l'appropriation et de l'usage de la terre
230		3 Analyse de la répartition des terres de Dakola entre les unités sociales et à l'intérieur de ces unités
245	Conclusion	
253	Annexe	
255	Bibliographie	

Liste des illustrations  
de la Première Partie

Planches photographiques

- I Paysage et habitat
- II Demeures de chefs
- III Travaux culturels
- IV Présence des puissances surnaturelles
- V Les autorités politiques

Figures

- Fig. 1 Croquis de situation
  - Fig. 2 Les précipitations à Yako
  - Fig. 3 Les précipitations à Nanoro
  - Fig. 4 Croquis des cantons et des nouveaux cercles dans les limites de l'ancien cercle de Yako
  - Fig. 5 Croquis du cercle de Samba
  - Fig. 6 Croquis des densités de population (cercle de Yako)
  - Fig. 7 Répartition des villages selon le nombre des habitants
  - Fig. 8 Croquis d'habitation
  - Fig. 9 Répartition de 100 hommes selon leur âge et leur état matrimonial
  - Fig. 10 Evolution de la commercialisation du coton par la C.F.D.T.
-

Liste des illustrations  
de la deuxième partie

Planches photographiques

- VI Le milieu naturel
- VII Aménagement des terres
- VIII Entretien et restauration de la fertilité des sols
- IX Nouvelles techniques culturales

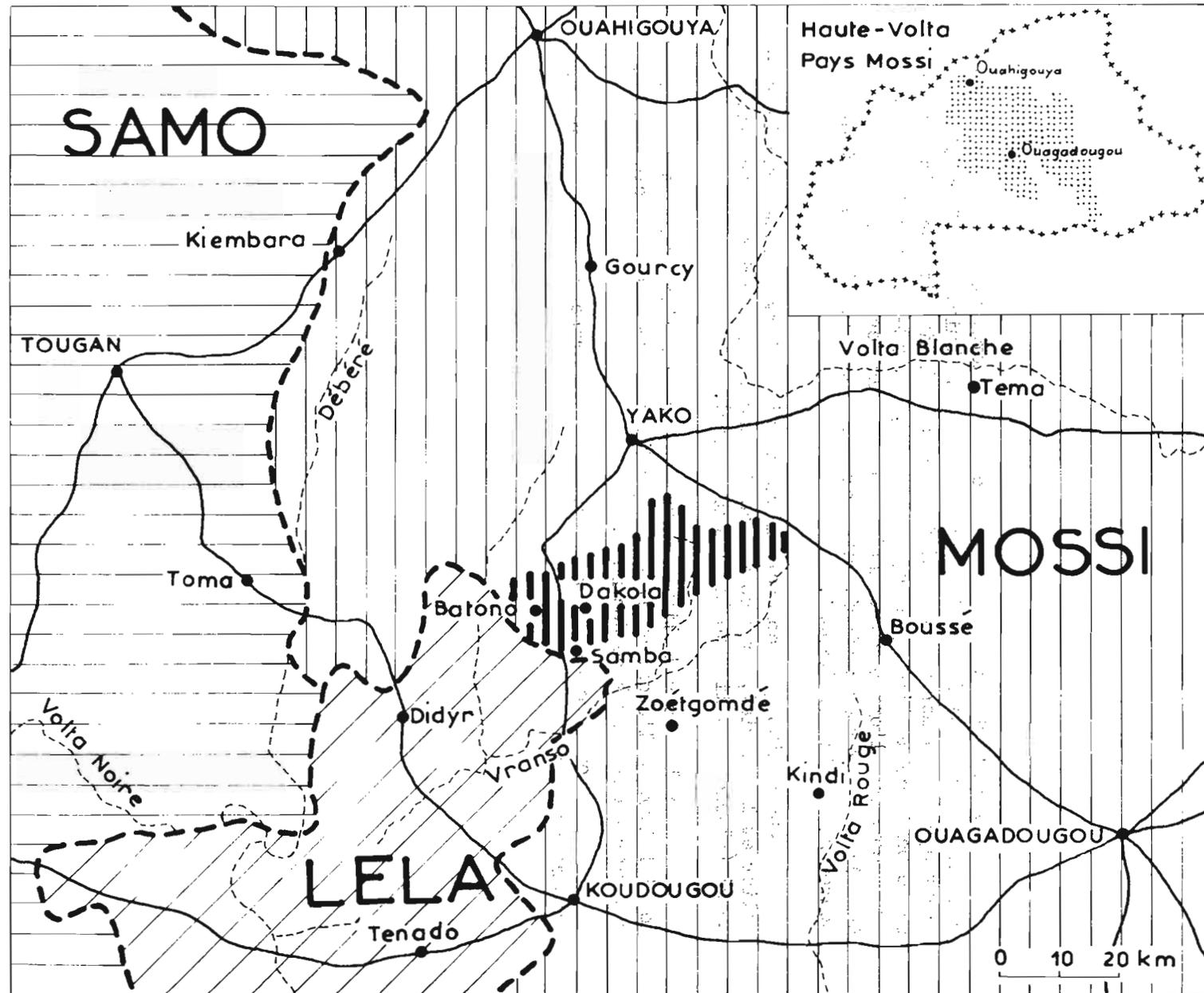
Figures

- Fig.11 Croquis de situation
- Fig.12 Croquis physique de la région de Dakola
- Fig.13 Croquis du milieu naturel du territoire de Dakola
- Fig.14 Quartiers sociologiques de Dakola en 1967
- Fig.15 Ancienneté de l'habitat - Dakola 1967
- Fig.16 Distribution des superficies cultivées selon les principales aires géographiques du territoire de Dakola
- Fig.17 Importance relative des cultures
- Fig.18 Répartition des cultures sur champs permanents de l'aire habitée
- Fig.19 Distribution des cultures selon les types de champs; pourcentages calculés par rapport à l'ensemble des superficies cultivées
- Fig.20 Fumure des différents types de champs
- Fig.21 Outils du cultivateur mossi I
- Fig.22 Outils du cultivateur mossi II
- Fig.23 Calendrier agricole
- Fig.24 Répartition mensuelle du travail agricole
- Fig.25 Champs individuels
- Fig.26 Droits fonciers et types de champs
- Fig.27 Possession et usage de la terre par quartiers

Fig.1

# Croquis de SITUATION DE LA REGION DE DAKOLA

Cantons de Dakola, Batono, Samba



Pour l'orthographe des noms écrits en more, nous nous sommes généralement référé aux indications données par M. Houis, dans "Principes d'orthographe du more", Notes Africaines : Bulletin d'information et de correspondance de l'IFAN, n°86, avril 1960, pp. 52-55. Toutefois, nous avons conservé l'orthographe habituelle dans les cas où elle est passée dans l'usage courant : ainsi, nous écrivons Mossi au lieu de Mosi et Gourounsi au lieu de Gurunsi.

Quand l'usage a consacré l'emploi d'une forme unique pour le singulier et le pluriel, nous nous y conformons : nous écrivons par exemple Mossi (pluriel) au lieu de Moaga (singulier).

Pour les noms de lieux, nous avons retenu l'orthographe de la carte de l'Afrique de l'ouest au 1/200.000, afin de permettre au lecteur de se reporter facilement à ce document.

Les noms propres seront écrits selon l'orthographe en usage dans l'administration.

PREMIERE PARTIE

ASPECTS GENERAUX - FORMES D'ORGANISATION DU TRAVAIL

## I n t r o d u c t i o n

L'étude des phénomènes sociologiques qui caractérisent l'organisation des activités de production fournit un point de vue particulièrement significatif sur une société : elle montre comment les diverses institutions sociales sont agencées en vue d'assurer la survie biologique de cette société, et elle met en lumière les valeurs associées à la production des biens de subsistance. En ce sens, le travail agricole peut être considéré comme un principe d'organisation sociale dans une société qui tire sa nourriture de la terre. Mais ce principe se trouve toujours en concurrence avec d'autres principes d'organisation sociale plus ou moins déterminants selon les différents types de sociétés. Pour définir correctement l'importance réelle des déterminations sociologiques qui ont leur origine dans l'organisation des activités de production, il paraît donc indispensable d'aboutir au préalable à une perception globale et concrète de la vie sociale. Le phénomène du travail rural ne présente pas une objectivité autonome qui pourrait constituer en soi l'objet d'une étude complète dans le seul cadre de ses limites immédiates.

En pays mossi, le travail rural n'est pas un secteur d'activité distinctement séparé des autres manifestations de la vie sociale. Le travail s'inscrit dans l'ensemble d'un contexte social, et il l'exprime par ses relations étroites avec les structures politiques et familiales, par l'influence des représentations collectives, des croyances et des rituels. De multiples significations sont attachées au travail en sus de celles qui sont relatives à sa fonction de production; il est indispensable de préciser toutes ces significations pour définir la réalité concrète du travail. L'étude objective des phénomènes du travail n'a de sens que si elle est rapportée sans cesse à une compréhension critique de l'ensemble des phénomènes sociaux.

Il est vrai que l'extension des cultures commerciales et l'influence profonde du devenir politique entraînent actuellement une évolution de l'organisation et de la nature même des activités de production. Le travail tend à devenir une activité de rapport nettement caractérisée. Dans les cas où cette transformation est accomplie, il est possible d'interpréter adéquatement les phénomènes du travail avec les concepts quantitatifs de la science économique : le calcul des temps de travaux et des prix de revient par exemple, revêt un sens dans la mesure où ce calcul appréhende des éléments déterminants de la réalité. Mais cette forme moderne du travail n'apparaît que rarement de manière nette et spécifique dans le pays mossi; souvent on en devine des ébauches. En fait, des formes de travail diverses (traditionnelles et modernes) se juxtaposent, se compénètrent et quelquefois s'opposent.

C'est pourquoi l'évolution des formes d'organisation du travail révèle les transformations que subit la société globale; elle caractérise un domaine d'activités où la société est mise en question d'une façon fondamentale puisque sa survie dépend des réponses qu'elle apporte aux problèmes posés par les transformations de l'ordre existant. Dans cette perspective, les conflits qui surgissent à propos du travail sont des événements riches en enseignements sur le jeu des forces qui déterminent la dynamique sociale.

En somme, il apparaît nécessaire de situer les activités agricoles et les transformations socio-économiques dans l'univers concret, particulier et total, qui les comprend et les conditionne. Les formes d'organisation du travail et leur évolution ne peuvent être saisies adéquatement qu'en rapport avec l'ensemble des problèmes qui sont posés à la société étudiée, en rapport avec les divers facteurs qui influencent l'évolution de cette société.

Pour une telle étude, nous avons choisi la région de Yako, avec l'intention d'apporter une contribution nouvelle à la connaissance du pays mossi. Il s'agit en effet d'une région mal connue, qui n'avait jamais fait l'objet d'une étude sociologique systématique, et qui cependant présente divers titres d'intérêt. Elle se distingue du royaume de Ouagadougou et du Yatenga par de nombreuses particularités sur le plan politique, social et économique. La région de Yako semble bien représenter la frange ouest de l'empire mossi, en contact avec les Gourounsi; elle présente d'autre part le cas intéressant de la coexistence d'une économie commerciale embryonnaire avec une économie traditionnelle qui reste fortement structurée : importante production de coton dans une ancienne subdivision administrative qui, durant l'époque coloniale, n'avait subi qu'un changement relativement faible dans le domaine économique.

Dans les limites de l'ancien cercle de Yako, notre étude a porté plus particulièrement sur le nouveau cercle de Samba, composé des cantons de Samba, Dakola et Batono. Ce cercle est traversé par la route Yako-Koudougou, mais la plupart des localités sont inaccessibles en voiture durant l'hivernage. Il en est résulté un certain repli des villages sur eux-mêmes, qui a contribué à maintenir plus vivaces qu'ailleurs les traditions ancestrales. Cependant, ce cercle produit et commercialise d'importantes quantités de coton. Enfin, cette région a l'intérêt d'être peuplée par des stocks ethniques ou groupes humains divers qui ont parfois conservé des traditions originales : Mossi nakomse (membres des lignages de chefs) et talse (hommes du commun), Mowamdo, Nyonyose, Ninisi, Sikoaba, Yatse, Gourounsi, Peul et Silmi-mossi.

Le village de Dakola fut choisi comme lieu de l'étude en profondeur pour des raisons à la fois pratiques et théoriques. Dakola est un des rares villages du cercle relié à la route Yako-Koudougou par une piste carrossable en toute saison. Par ailleurs, Dakola est situé à proximité d'une chefferie importante, installée à Bouré, ce qui devait faciliter l'étude des phénomènes politiques et économiques en rapport avec la chefferie, tout en permettant d'éviter les inconvénients qu'aurait nécessairement entraînés la conduite d'une étude dans le village même où se trouve établi un chef puissant et craint. Enfin, Dakola est un village de taille commode pour une enquête de type monographique, et qui semblait reproduire les caractéristiques générales de cette région sous l'angle sociologique et sous l'angle économique.

Une enquête intensive fut commencée à Dakola en mai 1965, et elle a été poursuivie jusqu'à la fin de l'hivernage (octobre). Elle devait nous permettre d'accéder à une compréhension immédiate d'une communauté rurale mossi, et de rassembler toutes les informations qui composent habituellement la documentation d'une monographie de village. Une attention particulière a été portée sur les manifestations de la vie sociale déterminées par les fondements économiques de cette société, et sur les influences exercées sur l'économie par la vie sociale.

Il était nécessaire de mener en même temps une enquête extensive afin de parvenir à une interprétation correcte des observations faites à Dakola. Aussi, le domaine de l'étude fut-il élargi à la dimension du cercle de Samba. Cette extension s'est avérée indispensable en raison de la très grande variété de situations qui existe dans cette région : la puissance de l'emprise exercée par les autorités politiques et les croyances religieuses diffère beaucoup d'un village à un autre, or on sait que cette emprise est souvent déterminante quant aux formes et à la rapidité de l'évolution d'une société; on observe également de sensibles écarts sur le plan technique et économique entre villages proches, où les structures traditionnelles ont connu des sorts différents.

Enfin, certaines observations utiles ne pouvaient être effectuées que dans le cadre étendu de l'ancien cercle de Yako (les nouveaux cercles qui résultent de la division récente de l'ancien cercle ne constituent pas encore réellement des unités propres). De nombreuses transformations socio-économiques qui affectent les villages ne peuvent en effet trouver une explication que si elles sont replacées dans le contexte social et économique d'une grande unité administrative. Il en est ainsi pour les répercussions de la variation des prix de commercialisation de certains produits sur les activités de production. De même, l'impact des sociétés d'intervention pour le développement ne peut être justement apprécié que dans les limites d'une grande région. Et c'est au niveau du cercle qu'il est possible de préciser l'influence réelle des fonctionnaires et des hommes politiques; cette influence paraît considérable en raison des pouvoirs personnels et des moyens financiers qu'elle implique et à cause des nouveaux modèles de comportement qu'elle diffuse.

Ce mémoire constitue un bilan provisoire et partiel de ces enquêtes. Le premier chapitre sera consacré à la présentation générale de la région et du village de Dakola. Dans le second, nous étudierons l'organisation du travail agricole. En troisième lieu, nous essayerons de définir les effets socio-économiques de quelques influences magico-religieuses et politiques. Puis dans un quatrième chapitre, nous étudierons l'économie du coton qui peut être considérée comme un secteur-test des transformations socio-économiques.

## C h a p i t r e   P r e m i e r

### P R E S E N T A T I O N   G E N E R A L E   D E   L A R E G I O N   E T   D U   V I L L A G E   D E   D A K O L A

#### I.   A S P E C T S   G E O G R A P H I Q U E S

##### 1.   C L I M A T

Les conditions climatiques exercent des contraintes rigides sur l'organisation des activités de production de la société mossi. Les travaux agricoles doivent être effectués dans un délai très court déterminé par un régime pluviométrique irrégulier; il en résulte des goulots d'étranglement des activités de production, et celles-ci apparaissent toujours aléatoires quant à leurs résultats.

La région de Yako appartient à la zone de climat nord-soudanien comprise entre 11,5° et 14° de latitude nord. Pendant la saison sèche, qui dure environ du mois d'octobre au mois de mai, l'harmattan et secondairement l'alizé boréal apportent des régions sahariennes un flux d'air chaud durant les journées, rafraîchi au cours des nuits par le rayonnement terrestre. Cette période alterne avec une saison des pluies relativement courte (100 à 120 jours), le maximum pluviométrique étant régulièrement enregistré au mois d'août; la mousson se caractérise par un mouvement de masses d'air humide provenant du sud-ouest.

Dans le cercle de Samba, il n'existe pas de poste pluviométrique, ce qui est d'autant plus regrettable que les formations montagneuses du birrimien déterminent sans doute des microclimats sur lesquels on ne possède aucun renseignement précis. Le poste pluviométrique le plus proche est situé à Nanoro, à 20 km à l'est de Samba et à 7 km de Pilimpikou dans la direction du sud-est. Mais selon certaines informations, Nanoro formerait un micro-climat particulier; et d'ailleurs, ce poste ne fonctionne que depuis 1962. Le poste de Yako, situé au nord-nord-est de Samba, à 35 km environ de cette localité, fournit les indications les plus utiles; il existe pour ce poste une série de chiffres portant sur une longue durée.

Le diagramme construit à partir des moyennes pentadaires des précipitations à Yako de 1944 à 1963 manifeste l'existence d'une courte période de pré-hivernage, d'un maximum très net de pluies en août (252,4 mm en 13,6 jours de pluie), et l'arrêt brusque des précipitations à partir du mois de septembre. Les branches ascendante et descendante du diagramme sont assez régulières : on ne retrouve pas le palier de la petite saison sèche propre aux régions plus méridionales.

La courbe des précipitations à Yako de 1942 à 1964 met en lumière l'irrégularité interannuelle des pluies : les variations de la pluviosité sont très importantes et absolument irrégulières. Tandis qu'en 1950, on enregistrait un maximum de 1037,4 mm de hauteur de pluie, il n'y eut que 585,5 mm de pluie en 1954.

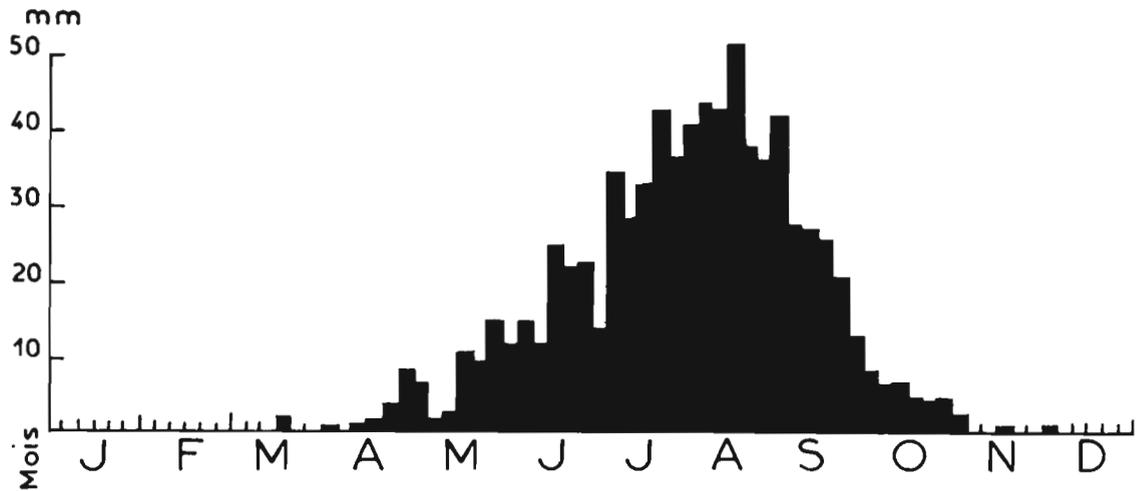
La moyenne des hauteurs annuelles de pluie à Yako pour la période de 1942 à 1964 est de 800,5 mm; la moyenne annuelle des jours de pluie pour la même période est de 54,3. Mais calculées pour les cinq dernières années (1960 à 1964), ces moyennes sont respectivement de 736,2 mm et 53,4 jours pour Yako, tandis qu'elles sont de 763,4 mm et 60,6 jours pour Nanoro. Dans cette localité, l'amplitude de la variation pluvieuse est importante comme à Yako : en 1962, on enregistrait 901,1 mm de hauteur de pluie, et seulement 589,0 mm l'année suivante.

Ces conditions climatiques déterminent pour une large part l'agriculture dans cette région, et leur irrégularité entraîne une précarité quasi permanente de la situation économique. Pendant la saison sèche, les vents chauds et secs issus de l'anticyclone saharien provoquent un dépérissement rapide de la végétation, et toute culture devient impossible hormis le maraîchage dans les rares endroits où l'on dispose de suffisamment d'eau pour arroser. Mais le maraîchage n'est pas une culture traditionnelle, et les tentatives actuelles demeurent timides et localisées autour des centres administratifs. Cet arrêt forcé des activités agricoles a pour conséquence des migrations saisonnières qui se prolongent souvent en migrations de plus longue durée. C'est pendant la saison des pluies que s'effectuent traditionnellement les travaux essentiels devant permettre la survie de la société. Mais la brièveté de cette saison, les variations interannuelles de la pluviosité, et la répartition irrégulière des jours de pluie font peser une lourde hypothèque sur l'agriculture : tantôt les premières précipitations sont si espacées que le cultivateur se voit obligé de recommencer à plusieurs reprises les semailles, tantôt la pluie fait défaut et les mils restent chétifs, tantôt l'excès de pluie tardive empêche la formation et le mûrissement des épis.

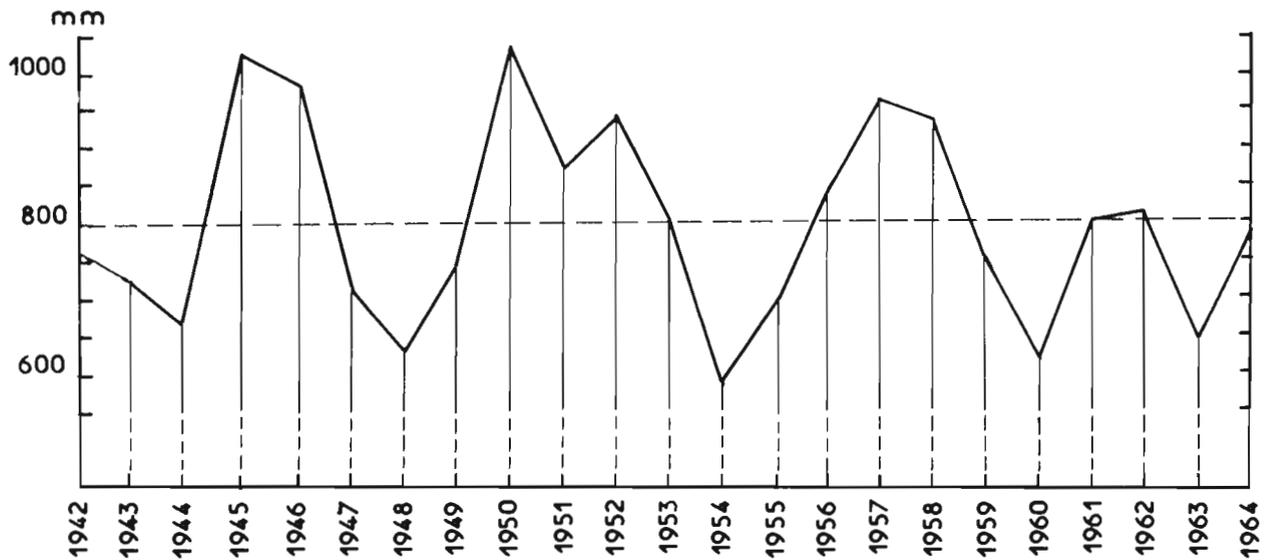
## Fig.2 LES PRECIPITATIONS à YAKO

(d'après les chiffres fournis par le service météorologique de Ouagadougou)

### MOYENNES PENTADAIRES 1944-1963



### IRREGULARITE INTERANNUELLE 1942-1964



Moyenne des hauteurs annuelles de pluie : 800,5 mm

Nombre moyen de journées annuelles de pluie : 54,3 mm



## 2. INDICATIONS GEOLOGIQUES ET VALEUR AGRONOMIQUE DES SOLS (1)

Du point de vue géologique, une vaste partie du cercle de Samba est dominée par des formations du birrimien supérieur. La monotonie de la savane mossi est rompue par une chaîne de collines au relief nettement dessiné, qui culmine à 549 m d'altitude au mont Tang'kyemde (c'est-à-dire "la grande montagne"), à l'est de Pèlla. Ce massif, qui se déploie sur une douzaine de kilomètres du nord au sud et sur une distance approximativement égale d'ouest en est, est constitué par des roches vertes d'origine volcanique souvent associées à des schistes. Les collines qui forment ce massif ont une altitude comprise entre 450 et 550 m, leurs flancs sont ravinés tandis que les sommets sont généralement arrondis; quelques collines seulement sont coiffées de cuirasses sommitales bauxitiques. Par contre, les buttes de piedmont sont, en grand nombre, couvertes de cuirasses tabulaires ferrugineuses. Des dépressions séparent les buttes de piedmont des collines birrimiennes. De petites buttes témoins peuvent exister çà et là en contrebas des buttes de piedmont. Les plaines colluvionnaires commencent à la base des versants des collines birrimiennes et des buttes. Ainsi, une dépression fertile court le long de la chaîne de collines sur une largeur variant de 1 à 2 km, allant de Pilimpikou à Rokounga et se poursuivant vers le nord. Entre les collines, certains villages se sont établis sur des plaines surélevées (par exemple Kona). Les alentours du massif birrimien sont constitués par les roches cristallines granito-gneissiques qui forment la pénéplaine mossi.

Cette région birrimienne est dans l'ensemble plus fertile que la pénéplaine, parce qu'elle comprend de nombreux sols basiques à texture argileuse riches en éléments minéraux et particulièrement en calcium.

Pour le cercle de Samba, on peut distinguer divers sols de valeur agronomique variable. Les sols les plus riches sont ceux de la plaine de Pilimpikou : ce sont des sols bruns, lourds et profonds, qui contiennent de 25 à 30% d'argile, à humus évolué. Des sols de structure plus massive, un peu moins riches en argile et moins humifères, se présentent avec une coloration légèrement rouge. Un grand nombre de champs sont ouverts sur les flancs des collines birrimiennes, dont le sol assez profond et meuble présente une texture argileuse semblable aux sols précités, mais dont la surface est jonchée de nombreux morceaux de roche; ces sols sont fertiles - on en trouve par exemple à Pèlla. Les plaines surélevées présentent un sol de couleur brun clair, moins profond et plus léger que les sols brun sombre, avec présence de sable, de gravillons latéritiques et de débris de roche provenant des buttes de piedmont recouvertes de tables cuirassées; ainsi se présentent les plaines hautes situées autour de Kona, qui sont également réputées assez fertiles. Au nord-ouest du massif birrimien s'étend une autre plaine, où se trouvent les villages de Tindilla, Noussou

---

(1) Pour rassembler les indications géologiques et pédologiques contenues dans ce passage, nous avons utilisé les études suivantes :

- Barlet (P.).- La Haute-Volta (Essai de présentation géographique), dans Etudes Voltaïques, 1962, pp.15-38.
- Daveau (S.) - Lamotte (M.) - Rougerie (G.).- Cuirasses et chaînes birrimiennes en Haute-Volta. Annales de géographie, sept.-oct.1962, n°387, pp.460-482.
- Malcoiffe - Jenny - Gilg.- Rapport de tournée dans la région de Pilimpikou (cercle de Yako), 16-17 juin 1964, 17 p., ms.

Illyalé et Basbédo, dont les sols colluvionnaires argileux et sableux sont en partie tributaires des formations birrinienues et dépendent pour une autre part du socle cristallin granito-gneissique sous-jacent; ces sols sont plus pauvres que les précédents en éléments minéraux. Enfin, on peut encore distinguer les sols ocre jaune de la région de Samba et de Tyè : ces sols sur schistes sont limoneux et présentent une moindre fertilité que les autres sols cités plus haut.

### 3. LE PAYSAGE VÉGÉTAL

Samba se trouve dans la zone de la savane arborée. Mais comme dans la plupart des régions du pays mossi, le paysage végétal du cercle de Samba a été fortement marqué par l'intervention de l'homme. Les quelques bois sacrés qui n'ont pas été détruits par le service de trypanosomiase peuvent donner une vague idée de ce que serait le milieu naturel sans l'action de l'homme.

Le manque de terres de culture dû à la forte densité de la population a entraîné la destruction presque totale des formations naturelles. De l'ancien couvert arboré il ne subsiste que les espèces protégées par les populations, en particulier le karité, le néré, le raisinier, le balanzan, le tamarinier, le baobab, le caillédra, le fromager et le kapokier (1). Ce paysage végétal très humanisé peut être divisé en plusieurs zones plus ou moins concentriques autour des villages :

- les unités résidentielles sont dispersées au milieu des champs permanents, qui portent les arbres des espèces énumérées ci-dessus - le plus fréquemment le balanzan ou le karité.

- Les champs permanents sont généralement entourés d'une ceinture de champs semi-permanents, dits champs de brousse; il convient cependant de distinguer cette zone de la vraie brousse. Sur les champs semi-permanents, on trouve à peu près les mêmes arbres que sur les champs permanents, mais en moindre densité à cause des feux de défrichage; les jujubiers et divers épineux se développent abondamment sur les terres laissées en jachère.

- La brousse s'étend au-delà des champs semi-permanents. Mais quand les villages sont très rapprochés, comme c'est le cas pour Toëssé, Dakola, Bouré et Pèlla par exemple, la brousse est presque inexistante, les différents terroirs étant contigus. La brousse peut se présenter sous forme dégradée, particulièrement dans les endroits où elle est souvent la proie des feux allumés pour la chasse ou pour la création de nouveaux champs, ou bien sous forme de taillis avec diverses variétés d'épineux (surtout des mimosées) et des combrétacées.

Il faut mentionner à part les bas-fonds dont les terres réputées très fertiles sont toujours appropriées et généralement cultivées en permanence. Mais le cercle de Samba est relativement pauvre en bas-fonds.

On doit également citer à part les surfaces stériles, notamment les cuirasses sommitales des collines et des buttes; les étendues de bowal (2) peuvent avoir une

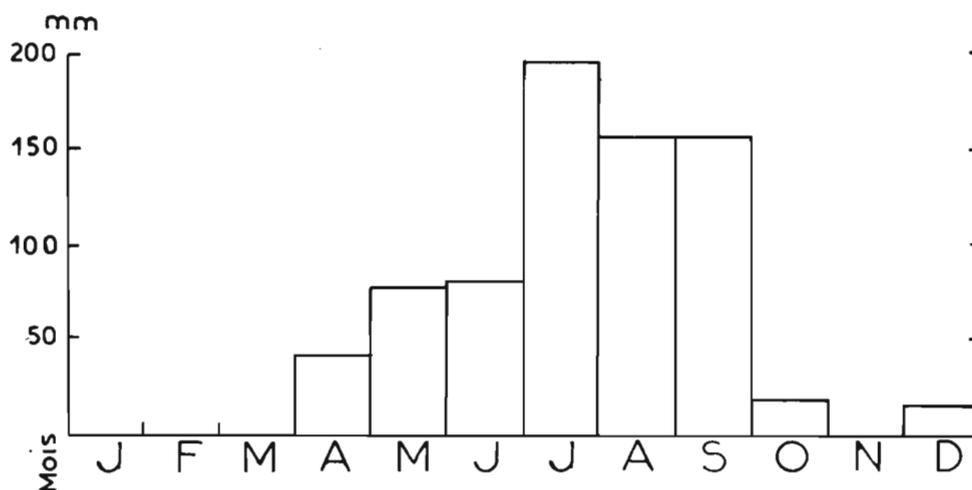
(1) Butyrospermum parkii, Parkia biglobosa, Lannea microcarpia, Faidherbia albida, Tanaris indica, Adansonia digitata, Kaya senegalensis, Ceiba pentadra, Bombax costatum.

(2) Bowal, pl. bowe : terme peul du Fouta-Djallon désignant des étendues cuirassées ferrugineuses ou bauxitiques, stériles.

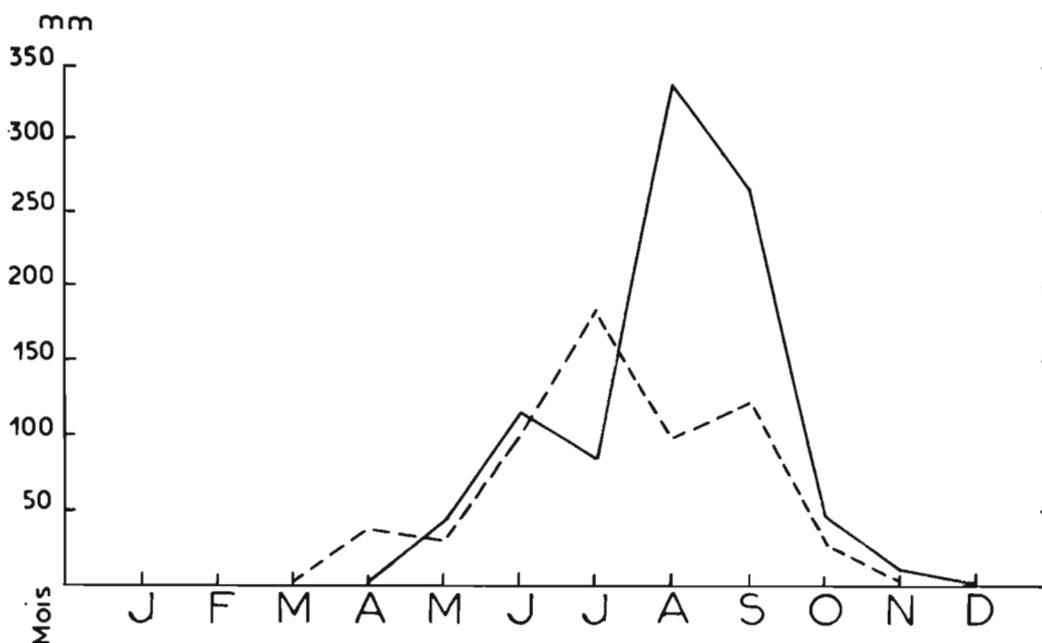
### Fig.3 LES PRÉCIPITATIONS à NANORO

(d'après les chiffres fournis par le service météorologique de Ouagadougou)

#### HAUTEURS MENSUELLES DES PRECIPITATIONS en 1964



#### AMPLITUDE DE VARIATION PLUVIEUSE (1962 et 1963)



—— 1962 : 901,1mm de hauteur de pluie en 65 jours

- - - - 1963 : 589,0mm de hauteur de pluie en 62 jours

assez grande extension et ne portent souvent aucune végétation ou quelques graminées seulement.

## II. LA POPULATION

### 1. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Comme l'autorité coloniale avait choisi de s'appuyer sur les autorités politiques traditionnelles, les découpages administratifs furent généralement opérés compte tenu de l'organisation territoriale ancienne. Ainsi fut créée la subdivision de Yako, composée en majeure partie des cantons "vassaux" du Yakonaaba. Certains remaniements de la structure traditionnelle et l'accroissement du pouvoir du Yakonaaba firent de la nouvelle unité administrative un ensemble assez homogène. Finalement composée de douze cantons (Darigna, La-Titon, La Toden, Yako, Gonponson, Toléha, Douré, Ranessoun, Batono, Dakola, Samba et Kaba), la subdivision de Yako dépendait administrativement du cercle de Koudougou (1).

La subdivision de Yako ne fut érigée en cercle autonome qu'en 1955 (2). Cette mesure a eu des conséquences heureuses en assurant une meilleure gestion administrative de l'ancienne subdivision qui, éloignée de Koudougou, avait souvent été négligée par manque de moyens humains, financiers et matériels.

Les postes administratifs qui furent créés plus tard dans la subdivision de Yako, n'eurent qu'une existence théorique (3), jusqu'au jour où ces postes furent à leur tour érigés en cercles autonomes, en 1964. Quatre nouveaux cercles résultèrent du partage de l'ancien cercle de Yako : un cercle de Yako réduit, les cercles de Bagaré, Arbollé et Samba. Ce dernier cercle comprend les cantons de Batono, Samba et Dakola. Les limites des nouveaux cercles furent établies d'après les limites des cantons qui les composent, d'où résultèrent des formes bizarres parfois opposées

---

(1) Yako n'a été rattaché au cercle de Ouagadougou que durant assez peu de temps - au début de la colonisation.

(2) Arrêté général n°1868 du 14 mai 1955.

(3) Des chefs de poste administratif avaient été nommés, peu de temps avant la création des cercles. Ainsi un chef du poste administratif avait été nommé pour Samba le 10 octobre 1964 (décret n°409/PRES/IS/DI); ce poste fut érigé en cercle le 17 novembre 1964 (décret n°462/PRES/ID/DI).

aux exigences d'une gestion administrative rationnelle : on remarquera sur le croquis ci-après (1) l'enclave du cercle de Yako dans le cercle de Samba, une excroissance du cercle de Samba qui coupe en deux le cercle d'Arbollé en isolant le canton de Kaba; et on notera que durant l'hivernage, le commandant du cercle de Samba doit passer par Yako pour visiter la partie est de son cercle, parce que la piste de Pilin-pikou est impraticable (2). Il est à craindre que ces difformités du nouveau découpage territorial ne constituent à l'avenir un handicap pour la formation d'unités administratives efficaces (perçues par les populations comme actives et utiles). Actuellement, ces nouveaux cercles n'ont qu'une existence assez théorique pour les populations. D'ailleurs, faute de bureaux et de résidence, les commandants de cercle sont restés à Yako jusqu'à ce jour; et les tournées qu'ils effectuent dans leurs cercles respectifs sont rares.

## 2. LES DENSITES ET LA REPARTITION DE LA POPULATION EN VILLAGES ET EN QUARTIERS (3)

Selon une note administrative de 1964 (4), l'ancien cercle de Yako comptait à cette époque une population de 147.125 habitants. La superficie du cercle étant de 3162 km<sup>2</sup> (5), la densité de la population était de 46,5 habitants du km<sup>2</sup>.

- (1) Les limites des cantons et des nouveaux cercles reportées sur les croquis intitulés "Croquis des cantons et des nouveaux cercles (1964) dans les limites de l'ancien cercle de Yako" et "Croquis du cercle de Samba" (voir ci-après), sont des limites approximatives. Nous les avons établies nous-même à partir de documents imprécis et d'informations complémentaires. Il n'existe pas de travail cartographique précis sur ces limites.
- (2) Le choix de Samba comme chef-lieu de cercle est critiquable. Toëssé serait mieux situé, à l'écart des chefs-lieux de canton, et c'est une localité en pleine expansion avec un centre commercial important; Samba aurait été néanmoins choisi pour récompenser d'anciennes fidélités politiques.
- (3) Se reporter ci-après au croquis des densités de population du cercle de Yako (limites antérieures à novembre 1964), et au graphique intitulé : Répartition des villages selon le nombre des habitants (cercle de Samba). Nous avons établi le croquis des densités en utilisant les chiffres fournis par une note administrative de 1964, dont la référence figure ci-dessous, note 4. Pour déterminer les zones de densité, nous avons essayé de tenir compte des aires d'extension des cultures et non pas seulement de l'implantation résidentielle; cette méthode aboutit à une représentation plus exacte de l'occupation réelle de l'espace.
- (4) Note adressée au ministre de l'intérieur et de la sécurité de Haute-Volta, 10.7.1964.
- (5) Rapport économique 1965, Cercle de Yako, ms., Arch. Yako. D'autres rapports administratifs font état de superficies légèrement différentes. D'après nos propres calculs, la superficie du cercle serait un peu moindre que le chiffre indiqué, ce qui augmenterait encore la densité.

Fig.4 CROQUIS DES CANTONS  
 ET DES NOUVEAUX CERCLES (1964)  
 DANS LES LIMITES DE L'ANCIEN CERCLE DE YAKO

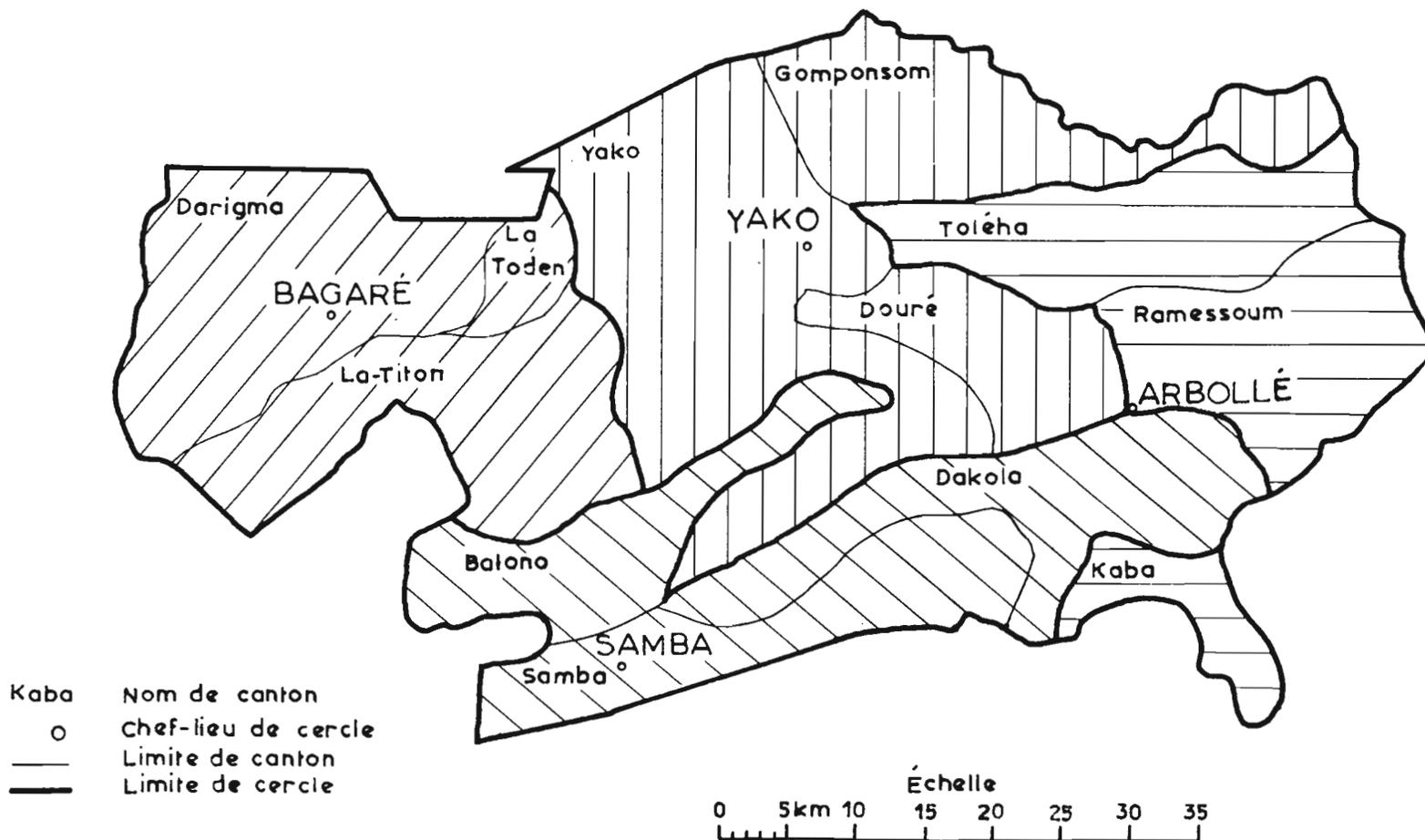
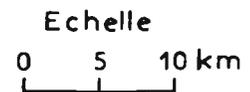
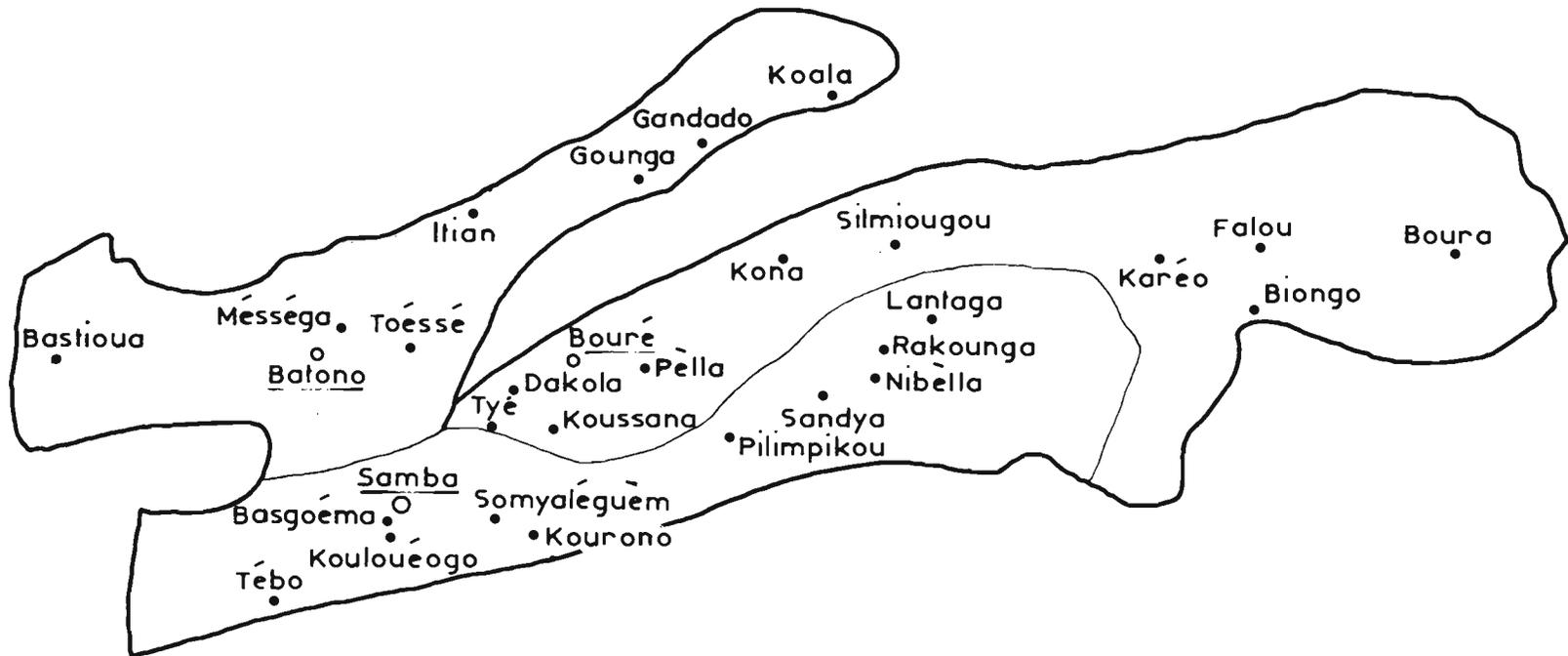


Fig.5

CROQUIS DES CANTONS

DU CERCLE DE SAMBA



- Samba, chef-lieu de cercle
- Batono, chef-lieu de canton
- Bouré, chef-lieu de canton
- Limite de canton

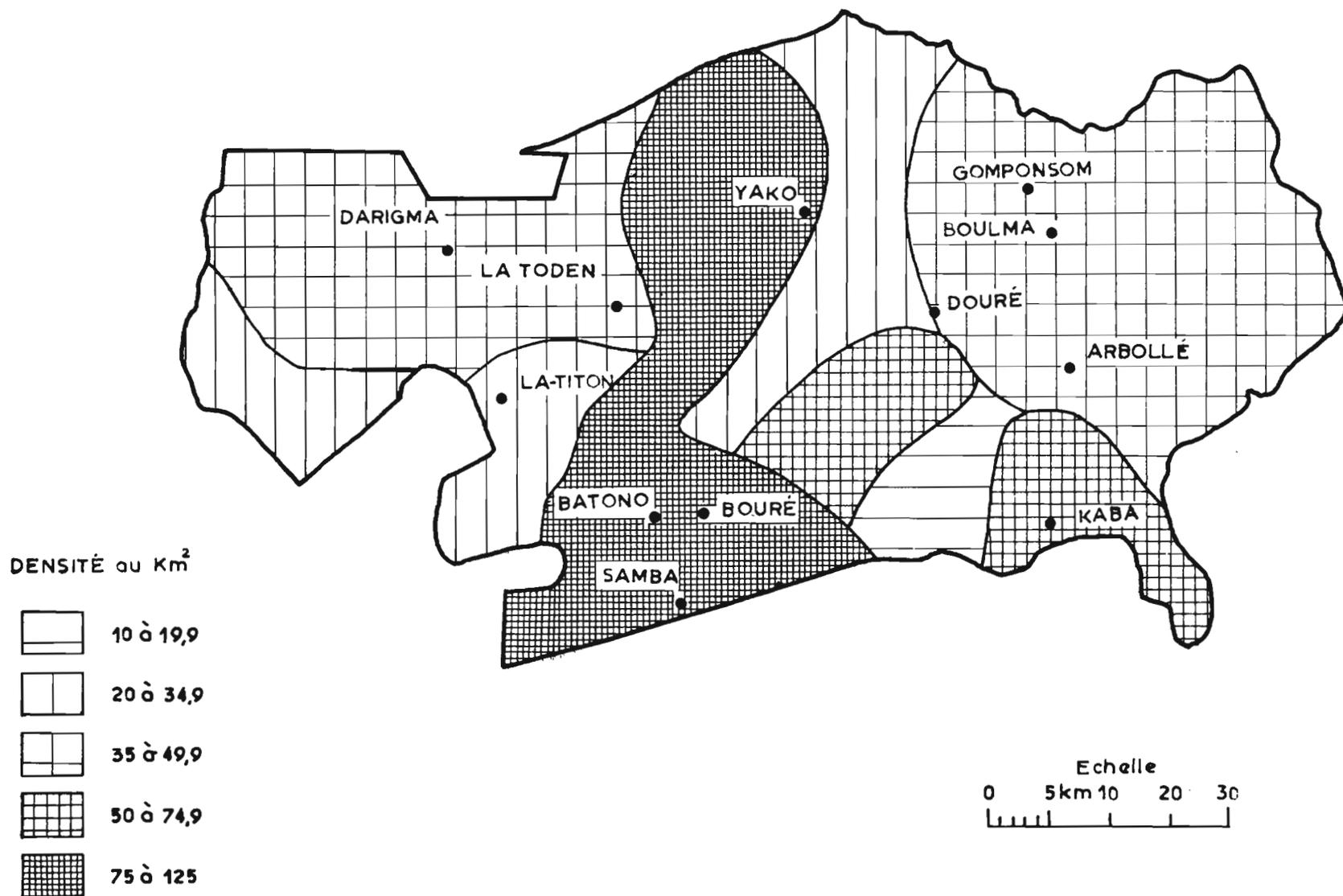
Fig. 6

# CERCLE DE YAKO

(Limites antérieures à novembre 1964)

# CROQUIS

## DES DENSITÉS DE POPULATION





Cette densité est élevée par rapport au reste du pays mossi et par rapport à l'ensemble de la Haute-Volta. En effet, l'enquête démographique de 1960-1961 (1) fournit les indications suivantes : 45,5 habitants au km<sup>2</sup> au Yatenga; 32,3 pour la strate du Mossi central; 34,8 pour l'ensemble du pays mossi, et seulement 16 habitants au km<sup>2</sup> sur tout le territoire de la Haute-Volta.

Il n'existe aucune zone inhabitée dans l'ancien cercle de Yako : la zone de moindre densité compte entre 10 et 19,9 habitants au km<sup>2</sup>, sa superficie est très réduite. Deux zones assez vastes ont une densité de 35 à 49,5. Mais la zone la plus caractéristique est celle qui compte plus de 75 habitants au km<sup>2</sup>: de forme allongée, cette zone comprend les alentours de Yako, puis elle suit le tracé de la route Yako-Koudougou, avant de s'élargir au niveau du cercle de Samba. La densité particulièrement élevée de cette zone peut être partiellement expliquée par l'attraction de la localité de Yako, par la fertilité exceptionnelle des sols qui se rattachent aux formations birriniennes dans le cercle de Samba, et accessoirement par la route qui mène à Koudougou.

D'après la note administrative citée plus haut, le cercle de Samba comptait en 1964, 34.636 habitants, soit 23,5% de la population de l'ancien cercle de Yako. La superficie du cercle de Samba étant approximativement de 750 km<sup>2</sup> (2), la densité de la population était à peu près identique au taux établi pour l'ensemble de l'ancien cercle de Yako. Mais il est remarquable que la majeure partie de la population se concentre dans la partie ouest du cercle.

Ce rapide aperçu sur les densités de peuplement était utile dans la mesure où une forte concentration de population entraîne nécessairement des conséquences dans les divers domaines de l'organisation de la vie matérielle et sociale. Ainsi, le manque de terrains de culture dans les endroits les plus peuplés amplifie probablement les mouvements de migration, favorise le départ des éléments les plus dynamiques et les plus productifs de la société.

Nous ne prendrons en considération que le cas du cercle de Samba pour examiner comment la population est répartie en villages et en quartiers.

Les 34.636 habitants du cercle sont répartis dans 30 villages de taille très inégale. Il n'existe aucun village de moins de 200 habitants, 8 villages comptent une population comprise entre 1200 et 1600 habitants, et 4 villages ont plus de 2000 habitants. Ces 4 villages regroupent 36,5% de la population du cercle; avec 4226 habitants, Pilimpikou est le plus important village du cercle.

Ces villages présentent une étoffe sociologique d'une densité et d'une richesse très variables : tantôt ils ne forment que des agglomérations de hameaux disparates, unités administratives de formation récente, tantôt au contraire, ces villages forment des entités sociologiques organisées et cohérentes, non seulement inscrites dans un même espace aménagé, mais fondées sur des croyances, des rites et des formes de vie

---

(1) La situation démographique en Haute-Volta, Résultats partiels de l'enquête démographique 1960-1961, République de Haute-Volta, Service de statistique, 54 p.

(2) La superficie du cercle de Samba n'est pas connue de façon précise. Le chiffre que nous proposons a été établi à l'aide du croquis des cantons et des nouveaux cercles ..., dont nous avons déjà signalé le caractère approximatif.

communautaire propres à chaque village, et sur une conscience historique d'appartenance à une communauté locale particulière. Tandis que l'unité du village de Nibèlla est essentiellement déterminée par les liens de parenté qui existent entre ses habitants (1), d'autres villages - tels Pèlla ou Tyè - tirent leur cohésion et leur originalité de l'organisation religieuse des groupements de masques (Sikoaba); le village de Samba se regroupe autour du chef de canton, et Somyaléguèn doit son unité à sa composition ethnique (Yarse) et à l'islam. Des villages comme Dakola ou Koussane par contre, ne présentent guère de caractéristiques villageoises spécifiques : ce sont des agglomérations qui ne se définissent que par rapport aux villages des alentours, particulièrement par rapport à Bouré. On note donc une grande variété de situations.

Les villages sont toujours assez étendus, l'habitat étant dispersé au milieu des champs permanents. Il n'existe pas de places communes dans ces villages, aucun équipement collectif pour servir en permanence de centre à la vie du groupement local. Les lieux des rassemblements occasionnels sont les marchés (mais il n'y en a pas dans tous les villages et leur importance est très variable), et les places coutumièrement réservées pour les danses lors des fêtes religieuses. Dans cette région du Mossi, les déterminations politiques ne furent généralement pas assez puissantes pour fonder l'unité et la cohésion des villages.

Les agglomérations ou les villages sont toujours divisés en quartiers, qui sont des ensembles d'importance numérique inégale pouvant comprendre quelques dizaines seulement ou plusieurs centaines d'individus. Quand un quartier atteint un volume jugé excessif, il se subdivise. Il serait intéressant d'étudier l'histoire des quartiers pour essayer de déterminer quel est le volume optimum des quartiers pour chaque stock ethnique ou type de groupement humain, et quels sont - pour des volumes donnés - les facteurs de cohésion et de désintégration à l'oeuvre dans chaque groupe. Mais pour une telle étude, il n'est pas possible d'utiliser les recensements administratifs qui ne reflètent pas exactement la situation des quartiers traditionnels : certains petits quartiers ont été regroupés afin de faciliter le contrôle administratif et la perception des impôts.

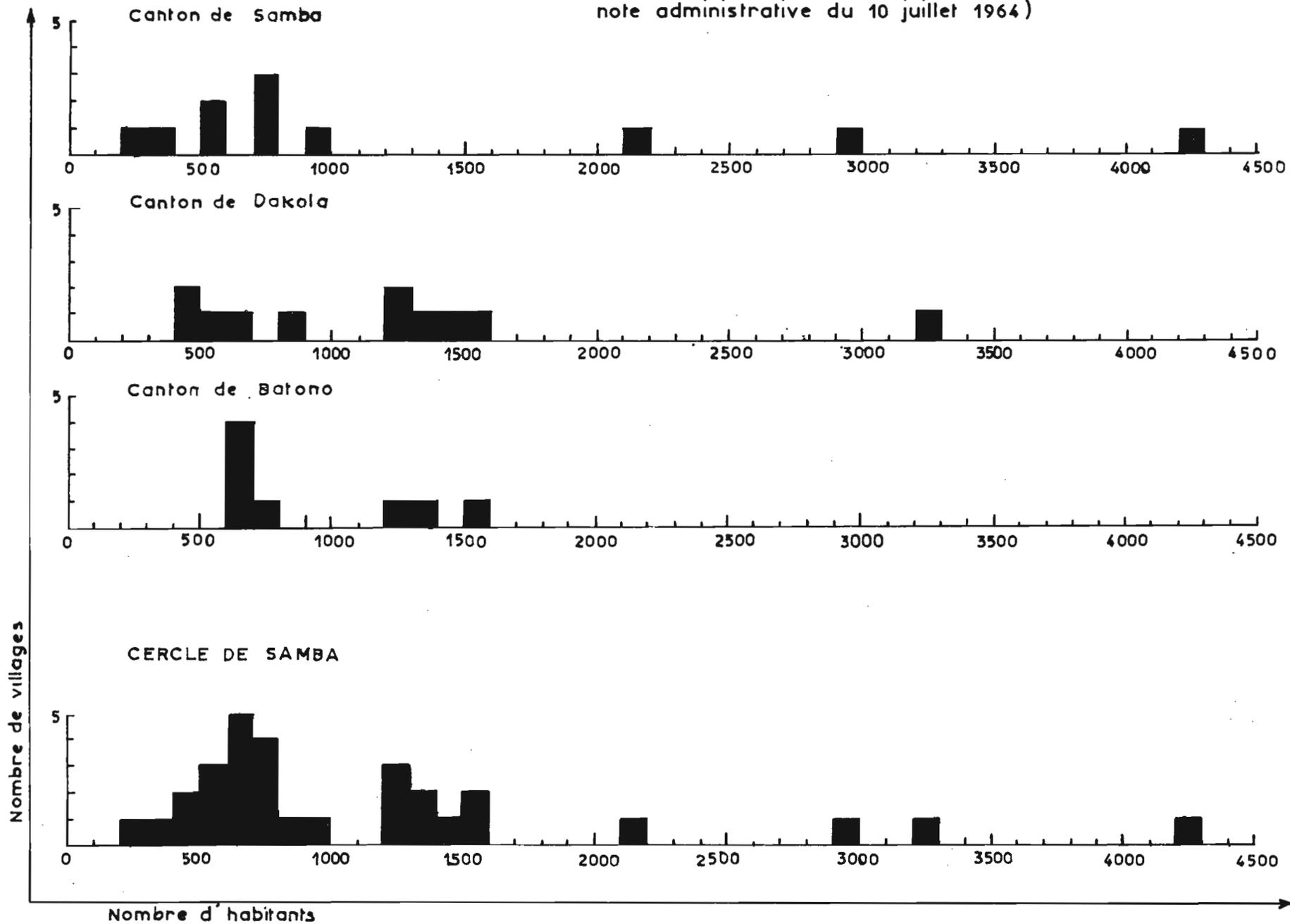
On peut définir les quartiers par deux sortes de critères complémentaires : une détermination spatiale et une apparence lignagère. Le quartier est d'abord une portion de terroir; mais le quartier est aussi essentiellement le regroupement des membres d'un lignage ou d'un segment de lignage - même si des étrangers sont venus demander l'hospitalité au fondateur du quartier ou à ses descendants. Il arrive souvent que les critères précités se trouvent en concurrence. Ainsi de nombreux cultivateurs se réclament membres d'un autre quartier que celui où ils possèdent leurs terres : ayant quitté leur quartier d'origine pour se libérer de l'emprise des aînés ou pour trouver de nouvelles terres de culture, ils continuent néanmoins à accorder une importance primordiale à leur appartenance lignagère telle qu'elle s'inscrivait traditionnellement dans l'espace. Il apparaît donc que les quartiers sont des regroupements caractérisés par des relations sociales intenses et dotés d'un équipement sociologique plus important que celui des villages.

---

(1) Tous les habitants de Nibèlla sont membres de la famille Ouédraogo, descendants de naaba Luisomdé, fils de naaba Tengzondé, fondateur de la dynastie de Samba. A Sandya pareillement, tous les habitants sont membres d'une même famille, parents du chef de Samba.

Fig.7 Repartition des villages selon le nombre des habitants (CERCLE DE SAMBA)

(Chiffres fournis par le cercle de YAKO  
note administrative du 10 juillet 1964)



Population du cercle de Samba : cantons et villages

(chiffres fournis par le cercle de Yako,  
note administrative du 10 juillet 1964)

1.Canton de Samba	Villages	Population	2.Canton de Dakola	Villages	Population
	1 Samba	2 922		1 Bouré	1 434
	2 Pilimpikou	4 226		2 Falou	1 344
	3 Tébo	2 194		3 Biongo	1 258
	4 Sandya	211		4 Pèlla	3 251
	5 Lantaga	530		5 Kona	1 529
	6 Nitèlla	515		6 Tyè	1 250
	7 Koulouéogo	972		7 Boura	801
	8 Somyaléguèm	313		8 Karéo	467
	9 Basgoéma	795		9 Silmiougou	439
	10 Kourono	793		10 Koussana	639
	11 Rakounga	750		11 Dakola	533
	<u>Total</u>	14 221		<u>Total</u>	12 945

3.Canton de Batono

	Villages	Population
	1 Batono	1 353
	2 Bestioua	673
	3 Gandado	619
	4 Gounga	672
	5 Koala	747
	6 Itian	1 211
	7 Toèssé	1 513
	8 Méséga	682
	<u>Total</u>	7 470

1 - Un quartier de Pèlla, entre les collines birrimiennes  
2 et 3 - Habitations à Dakola



1



2



3

### 3. LE PEUPEMENT DE DAKOLA

#### a. Historique

La tradition orale rapporte que la région des cantons de Dakola, Batono et Samba avait été occupée par des Ninisi avant la venue des Mossi (1). A l'arrivée de ceux-ci, les populations autochtones se seraient enfuies vers le nord-ouest; et ne seraient restées sur place que les rares personnes empêchées de se sauver en raison de la vieillesse ou d'une infirmité. Ces Ninisi sont identifiés avec les actuels Samo ou les Foulse; et on rapporte que des Samo de Tougan reviennent chaque année - jusqu'à présent - à Pilimpikou, pour y effectuer des sacrifices sur un autel qu'ils ont conservé en brousse.

Les habitants du quartier Tolo de Samba se disent Ninisi, descendants des premiers habitants du pays; leur ancêtre portait le nom de Tibo : trop âgé pour s'enfuir, celui-ci était resté sur place à l'arrivée de naaba Tengzondé qui fonda la dynastie des Samba. Les Ninisi actuels sont gardiens du plus ancien lieu des sacrifices au tempeelem (terre sacralisée), et la présence de leur doyen de lignage est théoriquement obligatoire lors des sacrifices offerts à la terre par les prêtres de la chefferie (2). De même, les membres de la famille Tiendrébéogo, Ninisi de Batono, rapportent que leur ancêtre - un infirme - était resté caché sous une jarre, tandis que ses parents et voisins s'étaient enfuis à l'arrivée d'une première vague de conquérants précédant naaba Gnignemdo (3). Les Tiendrébéogo ont la garde d'un sanctuaire des ancêtres - kiim-doogo - (4) situé dans le quartier loussiguin, en un endroit consacré à cet usage depuis les temps antérieurs à l'arrivée des Mossi. Par ailleurs, les Ninisi ont laissé en plusieurs localités des traces matérielles de leur ancienne installation : à Batono par exemple, on retrouve plusieurs puits et des vestiges de hauts fourneaux dont l'origine leur est communément attribuée.

Le village de Dakola a été créé par naaba Kobgo fondateur de la dynastie des chefs de canton de Dakola, probablement au cours de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (5). Selon la tradition rapportée par le chef de canton de Dakola et par son entourage, naaba Kobgo aurait été un frère cadet de naaba Oubri, il aurait quitté Ouagadougou à la suite d'une querelle avec son frère aîné pour l'accession au pouvoir, emmenant avec lui sa famille et une suite importante; mais cette tradition n'a peut-être pas

- (1) Les Ninisi doivent être distingués des Nyonyose dont l'arrivée dans maints villages de cette région a été postérieure à la venue des Mossi d'origine nakomse ou d'autres groupes (forgerons par exemple).
- (2) Les prêtres chargés d'effectuer les sacrifices pour le compte de la chefferie sont des descendants des prêtres de la suite de naaba Tengzonde.
- (3) Il n'a pas été possible d'identifier ces premiers conquérants, qui avaient précédé de peu seulement l'arrivée de naaba Gnignemdo, fondateur de la dynastie de Batono.
- (4) Kiim-doogo : sanctuaire des ancêtres. Doogo : case. Kiima, pl. kiimse : désigne à la fois les mânes des ancêtres et l'autel sur lequel sont effectués les sacrifices à ces mânes.
- (5) La liste des chefs de canton de Dakola, de naaba Kobgo à naaba Ligidi actuellement régnant, comprend 19 noms, mais elle est vraisemblablement incomplète.

une valeur historique absolue, elle sert à prouver l'ancienneté de la chefferie de Dakola et à rattacher la création de ce commandement régional au souvenir d'un Mogo-naaba prestigieux (1). A Nyou, entre Ouagadougou et Yako, naaba Kobgo se rendit chez naaba Kanga qui commandait cette région : celui-ci lui conseilla de se rendre à Boura, où habitaient des Ninisi, pour y installer un commandement. A l'approche de naaba Kobgo, les Ninisi de la région de Boura auraient pris la fuite. Naaba Kobgo installa comme chef à Boura un de ses parents, membre de sa suite, et poursuivit sa route vers Falou, où il installa son premier fils avant de continuer sur Biongo. Dans cette localité, il nomma chef un membre de sa suite et laissa son second fils comme chef d'un quartier. Puis à Karéo, il laissa encore un de ses fils comme chef. Ensuite il passa par Silmiougou pour se rendre à Pèlla, Bouré et Dakola où il fit une halte avant de poursuivre sa progression dans la direction du pays Gourounsi. Il y fit construire des cases pour lui-même et pour ceux qui l'accompagnaient. Le Peul qui avait la garde de ses troupeaux installa le parc à boeufs à Tyè. Après de nouvelles campagnes guerrières en pays Gourounsi, naaba Kobgo revint à Dakola et il y mourut. Son successeur alla s'installer à Bouré, et depuis lors tous les chefs de canton de Dakola résident à Bouré.

Les tambourinaires de la suite de naaba Kobgo s'étaient installés non loin de ce dernier à Dakola, créant ainsi le quartier Loungo (2). C'est le plus ancien des quatre quartiers actuels de la localité.

Le quartier Widi fut créé après la mort de naaba Kobgo, par son fils naaba Findé. Celui-ci avait été le successeur présumé de son père comme chef de Dakola; mais à la suite d'une faute grave (3), il avait été chassé du pays et son frère cadet avait pris sa place sous le nom de naaba Nyanga. Ce fut seulement après la mort de son père, que naaba Findé revint et obtint de naaba Nyanga la permission de s'installer à Dakola. Le quartier Widi est donc habité par des nakomse déchus descendants de naaba Findé (4); c'est à leur doyen de lignage que revient traditionnellement la fonction de tenga-soba, "maître de la terre", et c'est également lui qui commande la cavalerie de Dakola (5).

Le quartier Segden fut créé sous le règne de naaba Vousem, 10<sup>e</sup> successeur de naaba Kobgo, par des nakomse venus des cantons de Samba et de Yako (6).

- 
- (1) On retrouve la même tradition à propos de naaba Tengzoné de Samba, qui était un frère de naaba Kobgo.
  - (2) Loungo, vient de lunga : celui qui frappe le tam-tam allongé.
  - (3) Rapports sexuels avec une femme de la famille.
  - (4) Une partie des descendants de naaba Findé s'installèrent à Koussana.
  - (5) Widi de widi, pluriel de wefo : cheval.
  - (6) Segden, de sema : être exigü; pour désigner les petites paillottes provisoires construites par les étrangers aussitôt après leur arrivée à Dakola

Le quartier Zemkom (1) est habité par des nabisi (2). Ce quartier a été créé peu après Segden par un fils de naaba Zoulima, contrarié parce qu'il fut écarté de la chefferie à la mort de son père (naaba Zoulima était le père de naaba Vousem). Il s'était installé à Dakola avec sa famille pour sauvegarder son indépendance, et ses descendants n'ont jamais accepté l'installation dans leur quartier de quelqu'un qui ne fut pas des leurs; d'après les dires des habitants des autres quartiers, ces nabisi auraient commis de nombreuses exactions jusqu'à une époque récente. Le quartier des nabisi, d'abord situé à proximité de Loungo, ensuite près du cours d'eau qui coule au sud, s'est déplacé à son endroit actuel en 1953, parce qu'une suite de malheurs s'était abattue sur les habitants (nombreux décès).

Le village de Dakola compte à l'heure actuelle quatre quartiers d'importance sensiblement égale et un groupe peul plus réduit; la population totale est de 567 habitants, répartis dans 58 unités résidentielles.

Quartiers	Nombre d'habitants présents	Nombre d'unités résidentielles
Widi	146	15
Loungo	134	12
Segden	134	13
Zemkom	123	14
Groupement peul	<u>30</u>	<u>4</u>
Totaux	567	58

b. L'habitat et la répartition des habitants

La famille mossi est de type patriarcal, et son habitat est patrilocal. Le patrilignage (3), composé par tous les descendants en ligne patrilinéaire d'un même ancêtre, peut correspondre à l'unité d'un quartier (4), ou bien il peut regrouper les habitants de plusieurs quartiers d'un même village ou de villages différents (5).

- (1) Zemkom, de koom, inf. de kyé : se placer dans une situation stable, et de zema : être assez pour, convenir; Zemkom signifie : cet endroit convient pour qu'on s'y installe définitivement.
- (2) Nabisi, pluriel de nabiga : enfant de chef.
- (3) Le patrilignage est désigné par le terme budu; mais ce terme a un sens assez vague et désigne aussi d'autres regroupements de parenté à des niveaux différents.
- (4) Le patrilignage des tambourinaires du Dakola-naaba, dont le patronyme est Zongo, forme le quartier Loungo de Dakola.
- (5) Les membres du patrilignage du chef de canton de Dakola habitent divers quartiers qui leur sont réservés dans plusieurs villages du canton et même hors du canton.

Les quartiers sont formés par des unités résidentielles, appelées zagse (1), dispersées au milieu des champs permanents. La zaka, improprement désignée en français par le terme concession, se présente comme un ensemble de cases rondes reliées par des murs courbes qui forment une enceinte percée d'une entrée unique; à l'intérieur de l'enceinte, d'autres cases peuvent être disposées çà et là, avec des courtes toujours séparées par des murs. Devant l'entrée de la concession, on trouve généralement un hangar recouvert de tiges de mil ou de paille tressée : c'est le lieu des palabres; les greniers à mil en paille sont groupés non loin de là. Les greniers en terre qui contiennent le mil battu se trouvent toujours dans la cour de l'habitation, ainsi que les meules dans la plupart des cas (2).

La concession était traditionnellement habitée par un segment plus ou moins étendu d'un même patrilignage : les plus grandes unités d'habitation réunissaient autrefois les descendants directs et les descendants des frères cadets d'un même aïeul vivant. Mais ces grandes unités ont éclaté depuis assez longtemps, semble-t-il. Et la tendance actuelle, particulièrement puissante à Dakola, porte les concessions à se diviser en unités séparées de plus en plus réduites.

1 - Volume des unités résidentielles, par quartiers.

Les unités résidentielles ont sensiblement la même importance dans les divers quartiers mossi, mais elles sont plus réduites chez les Peuls. Pour l'ensemble du village de Dakola, on compte 9,7 habitants par concession. Plus de la moitié des unités résidentielles de Dakola comptent moins de 10 habitants, et un peu plus d'un tiers des unités rassemblent de 10 à 14 habitants.

Quartiers	Nombre moyen d'habitants par concession	Nombre d'habitants dans la concession la plus grande	Nombre d'habitants dans la concession la plus petite
Widi	9,7	22	5
Loungo	11,1	18	6
Segden	10,3	18	5
Zenkom	8,7	15	3
Groupement peul	7,5	10	6
Ensemble Dakola	9,7	22	3

(1) Zagse, sing. zaka.

(2) Un socle rond et massif en terre porte un nombre de meules à peu près équivalent au nombre de femmes adultes habitant la concession : ces meules servent à préparer la farine de mil ou de maïs, et à triturer les amandes de karité.

Répartition des unités résidentielles  
selon le nombre des habitants par unité

Nombre de personnes constituant la concession	Nombre de concessions	
	absolu	%
moins de 5	1	1,7
5 à 9	30	51,8
10 à 14	20	34,5
15 à 19	6	10,3
20 à 24	<u>1</u>	<u>1,7</u>
Totaux	58	100,0

2 - Nombre de ménages par unité résidentielle et volume des ménages

Nombre de ménages dans l'unité résidentielle	1	2	3	4	Totaux
Nombre d'unités résidentielles	32	19	5	2	58
Nombre correspondant de ménages	32	38	15	8	93
Population totale	260	213	61	33	567
Nombre moyen de personnes par ménage	8,1	5,6	4,0	4,1	6,1

Plus de la moitié des unités résidentielles ne sont composées que d'un ménage, avec une population représentant environ 46% de la population totale. Un tiers environ des concessions comprend 2 ménages, et représente 35,5% de la population. 2 concessions seulement regroupent 4 ménages - ce qui constitue le maximum à Dakola. La taille moyenne des ménages varie du simple au double : les ménages les plus importants forment des unités d'habitation indépendantes, et les ménages les plus réduits se trouvent dans la catégorie des concessions groupant 3 ou 4 ménages : cette répartition montre que la force numérique des ménages constitue l'une des conditions requises pour la création d'unités résidentielles autonomes, les petits ménages restant de préférence groupés. La taille moyenne des ménages est de 6 personnes pour l'ensemble de Dakola.

3 - Exemples

Pour illustrer l'exposé sur l'habitat et la répartition des habitants, on trouvera ci-après deux croquis d'unités résidentielles. La concession de Zongo Kagnondo forme l'ensemble résidentiel matériellement le plus important de Dakola, tandis que

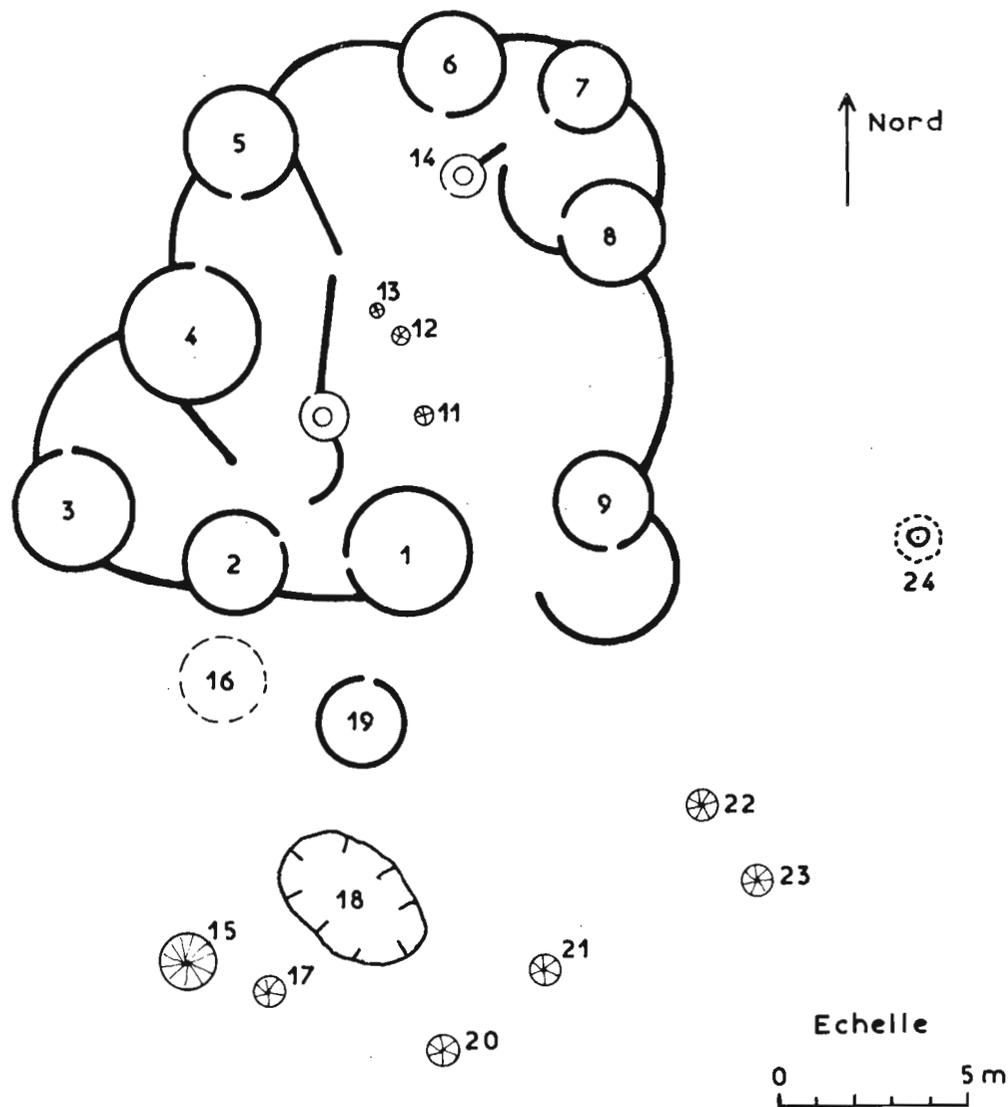
la concession de Ouédraogo Norègna est l'habitation la plus réduite.

a. Répartition des constructions dans l'unité résidentielle de Zongo Kagnondo

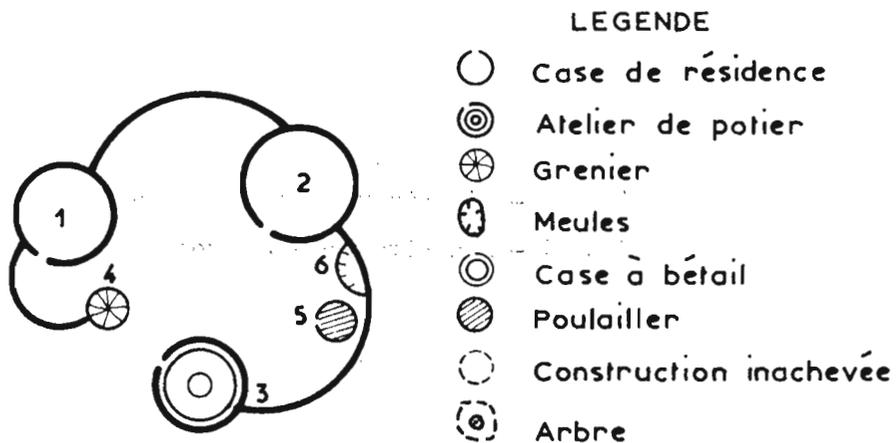
	Case n°
Case du chef de concession .....	
Case de son épouse .....	3
Case pour un fils du chef de concession .....	
Case de l'épouse héritée du chef de concession .....	
Case pour deux filles du frère aîné de l'épouse héritée ..	4
Case pour le 1er frère cadet du chef de concession .....	9
Case de l'épouse du 1er frère cadet .....	
Case pour une fille du 1er frère cadet .....	6
Case pour trois fils du 1er frère cadet .....	
Case du 2ème frère cadet du chef de concession .....	
Case de son épouse .....	8
Case pour un fils du 2ème frère cadet .....	
Case inachevée, pour le 2ème frère cadet .....	16
Case du 3ème frère cadet du chef de concession .....	
Case de son épouse .....	1
Case pour une fille du 3è frère cadet .....	
Case du 4ème frère cadet du chef de concession .....	19 (1)
Case réservée aux étrangers .....	2 (2)
Case à ustensiles, sous le contrôle de l'épouse héritée du chef de concession .....	5 (2)
Case à ustensiles, à la disposition de toutes les femmes de la concession .....	7 (2)
Grenier commun, en paille .....	15
Grenier commun, en terre .....	12
Grenier en paille pour le chef de concession .....	21
Grenier en terre pour le chef de concession .....	11
Grenier en paille pour l'épouse héritée du chef de concession .....	23
Grenier en paille pour le 1er frère cadet .....	17
Grenier en paille pour le 2ème frère cadet .....	20
Grenier en paille pour le 3ème frère cadet .....	22
Grenier en paille pour l'épouse du 3ème frère cadet .....	13

- (1) La case n°19 est située à l'extérieur de l'enceinte de la concession : c'est une case de célibataire. Son occupant habituel est actuellement en Côte d'Ivoire, et la case est utilisée pour l'entrepôt d'ustensiles.
- (2) Cases libérées par le décès d'un membre adulte de la concession.

Fig. 8 - CROQUIS DE L'HABITATION DE ZONGO KAGNONDO



CROQUIS DE L'HABITATION  
DE OUEDRAOGO NOREGMA



1 et 2 - L'habitation du Samba naaba  
3 et 4 - L'habitation du Dakola naaba



1



2



3



4

b. Répartition des constructions dans l'unité résidentielle de  
 Ouédraogo Norègma

	Case n°
Case du chef de concession .....	2
Case de son épouse .....	
Case de l'épouse héritée du chef de concession .....	1

c. A p e r ç u d é m o g r a p h i q u e

Nous n'estimons pas que la population de Dakola soit, du point de vue démographique, particulièrement représentative de l'ensemble de la population du cercle de Samba; nous n'avons aucun terme de comparaison pour émettre un avis autorisé sur ce point. Toutefois, il nous semble utile de fournir ici quelques informations démographiques concernant ce village où fut effectuée l'enquête en profondeur. L'échantillon étudié étant très réduit, il ne sera pas possible de tirer de notre enquête une quelconque conclusion concernant le mouvement naturel de la population (natalité, mortalité, accroissement); nous nous contenterons de quelques renseignements grossiers d'ordre structurel, sans qu'il soit toujours possible de les expliquer.

Le tableau ci-après donne la répartition de la population par sexe et par tranches quinquennales d'âges.

La répartition de la population par tranches quinquennales d'âges fait apparaître des irrégularités qui peuvent être partiellement expliquées par des erreurs commises dans l'estimation de l'âge des personnes et par des omissions survenues lors du recensement. Le nombre des femmes âgées de 20 à 25 ans a probablement été surestimé, tandis que la tranche d'âges inférieure a été sous-estimée; cette erreur peut s'expliquer par la tendance à vieillir les jeunes femmes mariées (1). Il arrive aussi que des jeunes filles fiancées, habitant encore avec leurs parents, ne soient pas déclarées par ceux-ci pour échapper ainsi à l'impôt - ces parents considèrent en effet que l'impôt devrait être payé par le fiancé. Pour expliquer le nombre réduit des hommes dans les tranches d'âges de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans, on peut penser que certains émigrés n'ont pas été comptés lors du recensement. On remarque également une répartition surprenante des hommes et des femmes âgées de 55 à 64 ans : cela est sans doute dû au fait que plusieurs personnes appartenant à la tranche d'âges de 55 à 59 ans ont fourni des renseignements faux lors de l'enquête, de façon à se placer dans la catégorie des vieillards exemptés de l'impôt. Enfin, il semble que les hommes au-dessus de 60 ans ont été systématiquement vieillissés.

La répartition par sexe révèle un déséquilibre notable : on compte 307 hommes pour 260 femmes résidant à Dakola (2), soit environ 54% d'hommes et 46% de femmes. Ce surnombre du sexe masculin - aussi bien pour les premiers âges que pour l'âge adulte - est anormal. Le déséquilibre semble avoir été provoqué par un concours de circonstances diverses : un nombre de naissances masculines supérieur à celui des naissances

(1) Cette tendance a déjà été notée dans "La situation démographique en Haute-Volta", op.cit., p.29.

(2) Ce déséquilibre est encore nettement plus accusé si on tient compte des émigrés.

A g e	Sexe masculin		Sexe féminin		Sous-Totaux		Totaux
	vivant à Dakola	émigrés	vivant à Dakola	émigrés	vivant à Dakola	émigrés	
moins de 4 ans	64	3	45	0	109	3	112
5 - 9	52	0	40	1	92	1	93
10 - 14	26	1	29	0	55	1	56
15 - 19	29	2	19	0	48	2	50
20 - 24	16	6	28	2	44	8	52
25 - 29	16	6	16	0	32	6	38
30 - 34	24	6	16	1	40	7	47
35 - 39	20	5	14	0	34	5	39
40 - 44	13	2	9	0	22	2	24
45 - 49	6	1	5	0	11	1	12
50 - 54	6	1	6	0	12	1	13
55 - 59	2	1	5	0	7	1	8
60 - 64	12	1	17	0	29	1	30
65 - 69	0	0	8	0	8	0	8
70 - 74	9	0	2	0	11	0	11
75 ans et plus	12	0	1	0	13	0	13
Sous-totaux	307	35	260	4	567	39	
Totaux	342		264		606		606

féminines, des taux de mortalité à peu près équivalents pour les hommes et les femmes (1), des fuites de jeunes filles avec leurs amants (2), le fait que des petites filles nées à Dakola et résidant avec leurs grand-mères hors du village ont sans doute été oubliées lors du recensement, enfin on doit noter que des femmes âgées devenues veuves ont quitté Dakola pour retourner dans leurs villages d'origine (cette forme d'émigration n'a été que partiellement compensée par le retour à Dakola de veuves âgées - en particulier pour la tranche d'âges de 60 à 64 ans).

Les grands groupes d'âges  
(Population résidant à Dakola et émigrés)

Groupe d'âges	Nombre de personnes	
	absolu	%
moins de 14 ans	261	43,1
15 à 59 ans	283	46,7
60 ans et plus	62	10,2
Totaux	606	100,0

Ce tableau met en évidence le volume important du groupe des enfants de moins de 14 ans. Le pourcentage des personnes âgées de 60 ans et plus, est également très élevé (3). La population active représente moins de la moitié de la population totale : chaque adulte a donc théoriquement à sa charge plus d'une personne, enfant ou vieillard (1,14; 323 personnes à charges, 283 adultes). Il se pourrait qu'une émigration non recensée de personnes adultes ait faussé (par excès) le taux des personnes à charge. Mais si on exclut tous les émigrés de ce calcul, on obtient un taux très élevé : 1,26 (soit 317 à charge, 250 adultes). Ce calcul ne rend toutefois pas exactement compte de la réalité, car de nombreuses personnes âgées de plus de 60 ans continuent à travailler : notamment plusieurs femmes âgées assurent seules leur subsistance; et certaines personnes adultes considérées comme actives, ne travaillent pas en réalité parce qu'elles sont infirmes.

Pour l'ensemble de la Haute-Volta, chaque adulte avait en moyenne 0,9 personne à charge en 1960-1961, d'après l'enquête démographique citée.

#### d. S t r u c t u r e   m a t r i m o n i a l e

On ne trouve à Dakola aucun homme marié âgé de moins de 20 ans. La population

- 
- (1) Généralement, le taux de mortalité des hommes est supérieur à celui des femmes.
  - (2) Le chef de canton de Dakola ne permet pas que ses sujets prennent comme épouse des filles enlevées contre la volonté des parents ou à leur insu. Mais les chefs des cantons voisins sont plus libéraux dans ce domaine. Il pourrait en résulter un déficit en femmes pour le canton de Dakola.
  - (3) S'il est vrai que le nombre des personnes âgées de 60 ans et plus a été surestimé au détriment de la tranche d'âges inférieure, le pourcentage du groupe d'âges de 60 ans et plus doit être considéré comme excessif.

mâle comprend en tout 136 individus de plus de 20 ans. 4 femmes mariées ont moins de 20 ans, mais la population féminine âgée de plus de 20 ans compte 127 personnes qui sont toutes mariées - hormis 7 veuves non remariées en raison de leur grand âge; il y a donc en tout 124 femmes mariées à Dakola.

Répartition des hommes selon l'âge et le nombre des épouses

Age des hommes	Nombre d'épouses				Total des hommes	Nombre correspondant d'épouses
	0	1	2	3		
20 - 29	24	8	0	0	32	8
30 - 39	14	24	5	1	44	37
40 - 49	3	11	4	1	19	22
50 - 59	0	3	3	2	8	15
60 - 69	0	7	4	1	12	18
70 ans et plus	2	14	5	0	21	24
Totaux des hommes	43	67	21	5	136	
Nombre correspondant d'épouses	0	67	42	15		124

Ce tableau met en évidence que les 3/4 des hommes de 20 à 29 ans sont célibataires, que ce pourcentage tombe à 1/3 environ pour la tranche d'âges suivante, et que les célibataires représentent à peu près 30% de l'ensemble des hommes - soit une proportion importante.

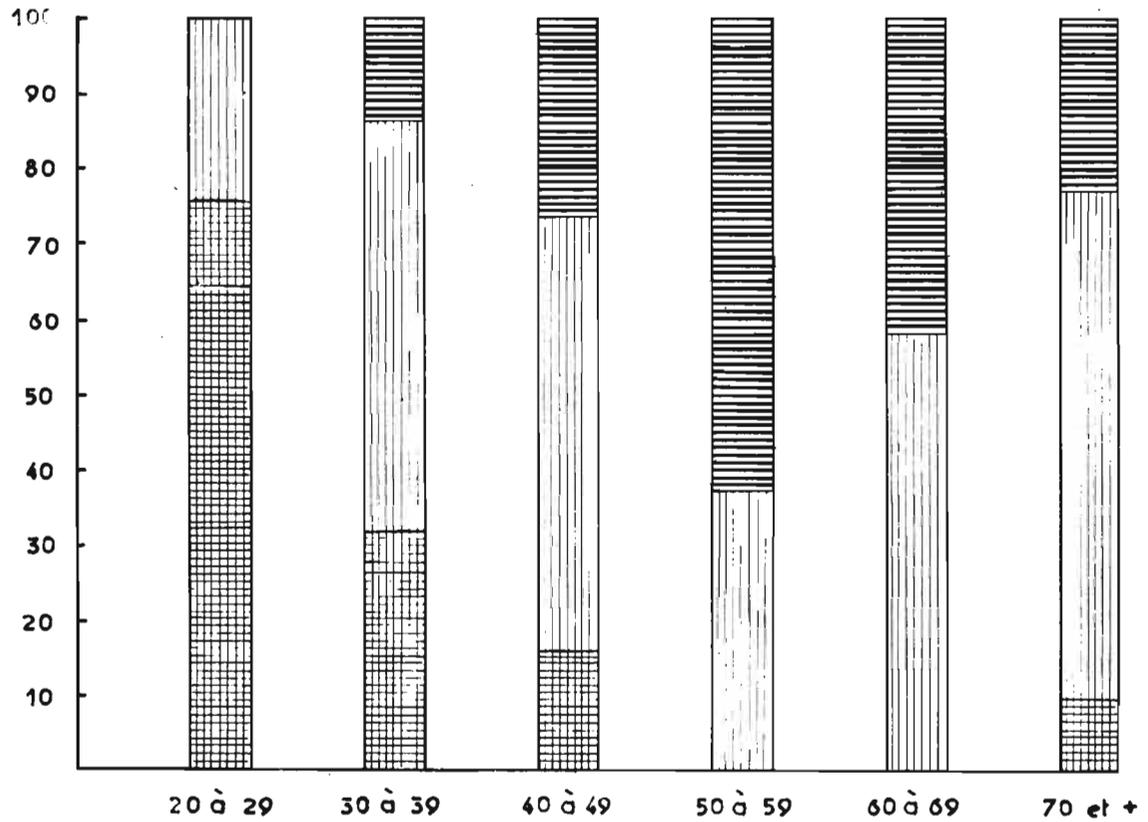
Les monogames représentent environ 50% de la population mâle; dans toutes les tranches d'âges ils sont plus de la moitié des hommes -sauf dans la tranche de 20 à 29 ans où les célibataires prédominent, et dans la tranche de 50 à 59 ans où prédominent les polygames.

Un peu moins de 20% de l'ensemble des hommes sont polygames et accaparent environ 45% des femmes : 15,4% des hommes ont 2 femmes; 3,6% ont 3 femmes: aucun homme n'a plus de 3 épouses. La proportion des polygames est la plus importante pour la tranche d'âges de 50 à 59 ans, ce qui peut être expliqué par deux sortes de raisons : à cet âge beaucoup d'hommes ont acquis une importance sociale et une relative aisance économique leur permettant d'obtenir et de garder une seconde épouse, par ailleurs cette tranche d'âges correspond au moment où les hommes héritent souvent les épouses de leur père décédé. Il faut donc remarquer que parmi les épouses des polygames on compte un certain nombre de femmes héritées déjà âgées. Notons enfin qu'il n'existe aucun polygame dans la tranche d'âges de 20 à 29 ans. Si les polygames étaient tous monogames, l'excédent de femmes ainsi obtenu serait insuffisant pour donner une femme à chaque célibataire : il manquerait encore 12 femmes - on retrouve le déficit en femmes constaté précédemment.

Cette structure matrimoniale a des incidences importantes sur l'organisation des activités agricoles. Les chefs d'exploitation sont toujours très satisfaits de contrôler le travail d'un ou de plusieurs fils célibataires, et ils ont tendance à maintenir ces jeunes en tutelle, car ils craignent qu'après mariage et procréation leurs fils ne se séparent d'eux et ne les privent de ce fait d'une force de travail appréciable. Le célibat ainsi prolongé favorise le développement de l'individualisme en créant chez le célibataire un sentiment de frustration qui entraîne par la suite une recherche intempestive de compensation. D'autre part, le taux élevé de célibataires favorise les migrations : ne voulant pas demeurer dépendants de leurs aînés et se trouvant dans l'impossibilité de fonder des exploitations autonomes, un grand nombre de célibataires quittent le village pour une durée plus ou moins longue. Enfin, les célibataires ont une influence économique notable par les productions obtenues sur leurs champs personnels, d'autant plus qu'il s'agit souvent de coton destiné à la commercialisation; et disposant généralement de ressources monétaires plus élevées que les hommes mariés, les célibataires contribuent à propager des besoins nouveaux en introduisant des biens de consommation importés. A propos des polygames, il suffit de remarquer que la force de travail qu'ils contrôlent augmente avec le nombre de leurs femmes et conséquemment avec le nombre de leurs enfants.

Fig.9 Répartition de 100 hommes  
selon leur âge et leur état matrimonial

(Dakola 1965)



-  mariés polygames
-  mariés monogames
-  célibataires

## C h a p i t r e    I I

### L' O R G A N I S A T I O N   D U   T R A V A I L   A G R I C O L E

#### I.   D E F I N I T I O N   E T   C O M P O S I T I O N   D E S   E X P L O I T A T I O N S

D'une manière générale, nous entendons par unité de production (ou exploitation) un groupe de personnes qui travaillent habituellement ensemble en vue de se nourrir ensemble du fruit de leur travail commun : les critères retenus pour cette définition concernent donc à la fois les modes de production et de consommation (1). L'appropriation des terres ne constitue pas un critère permettant d'aboutir à une définition satisfaisante de l'exploitation, car il peut arriver qu'une unité de production ne possède aucun terrain de culture, ne travaillant que sur des terres empruntées. Les divers membres d'une exploitation peuvent cultiver des champs personnels en dehors des heures de travail obligatoire sur les champs communs, ils peuvent conserver les récoltes de ces champs personnels dans des greniers particuliers, et ils en usent à leur gré sans même en informer le chef de l'exploitation; nous traiterons ces activités personnelles en même temps que les activités communes des exploitations, car nous ne considérons pas que la culture de champs personnels fonde l'existence d'exploitations indépendantes.

Une unité d'habitation peut être constituée par une seule exploitation ou en comprendre plusieurs. 3/4 des exploitations environ forment des concessions indépendantes, 7 concessions sont formées de 2 exploitations, 1 concession seulement comprend 3 exploitations, et aucune n'en comprend davantage.

---

(1) Pour désigner le groupement que nous appelons une exploitation, les Mossi de Dakola n'ont pas de terme propre; ils emploient des périphrases : "Celui qui cultive à part" pour désigner un chef d'exploitation, ou bien "Il y a deux marmites dans tel zaka" pour exprimer que la concession comprend deux groupes de consommation correspondant à des exploitations séparées.

Répartition des exploitations par unités résidentielles

Nombre d'exploitations par concession	Nombre de concessions	Nombre correspondant d'exploitations
1	50	50
2	7	14
3	1	3
Totaux	58	67

La structure des exploitations

Nombre de travailleurs (15 à 59 ans) constituant l'exploitation	Nombre d'exploitations		Nombre correspondant de travailleurs	
	absolu	%	absolu	%
1	7	10,4	7	3,0
2	18	26,8	36	15,6
3	14	20,9	42	18,2
4	14	20,9	56	24,2
5	5	7,5	25	10,8
6	4	6,0	24	10,4
7	2	3,0	14	6,1
8	1	1,5	8	3,5
9	1	1,5	9	3,9
10	1	1,5	10	4,3
Totaux	67	100,0	231	100,0

- (1) D'après notre recensement, il y a 250 personnes âgées de 15 à 59 ans à Dakola. Mais 19 personnes doivent être exclues du compte des travailleurs dans les exploitations agricoles : 3 femmes qui ne s'occupent que de tâches domestiques, ayant la charge de nombreux enfants; 10 épouses de Peul, qui ne travaillent pas sur les champs; 3 aveugles; 1 paralytique et 2 folles.

Ce tableau montre que plus du tiers des exploitations comptent moins de 3 travailleurs, et plus de 3/4 des exploitations comptent moins de 5 travailleurs et regroupent plus de 60% de l'ensemble des travailleurs; 3 exploitations seulement disposent de plus de 7 travailleurs. Il apparaît donc que les exploitations n'ont en moyenne qu'une faible importance numérique : 3,4 travailleurs par exploitation, en comptant hommes et femmes actifs de 15 à 59 ans. Un nombre si réduit de travailleurs impose une organisation rigoureuse des activités de production, particulièrement au moment des grands travaux; et l'absence accidentelle d'un seul travailleur affecte gravement les possibilités de production de l'exploitation. Cette précarité est psychologiquement ressentie par maints cultivateurs qui estiment qu'une petite exploitation est condamnée à végéter.

La formation d'une nouvelle exploitation s'opère généralement par scission d'une exploitation ancienne au sein de laquelle un individu (ayant des dépendants) veut son autonomie économique par rapport aux aînés qui contrôlent sa force de travail (et celle des personnes qui dépendent de lui). Etant donné les progrès de l'individualisme, ces scissions interviennent de plus en plus fréquemment, dès qu'un groupe dépendant estime qu'il a atteint la capacité de produire seul les biens nécessaires à sa subsistance. Au minimum, il suffit qu'un homme soit marié, mais le plus souvent la scission n'a lieu qu'après la naissance d'un ou de plusieurs enfants. Autrefois, un homme ne pouvait pas créer une exploitation autonome avant d'avoir des enfants en âge de travailler. Les cultivateurs ont conscience du fait que l'éclatement des exploitations réduit leurs capacités de production et aggrave la précarité de leur situation économique. Les raisons de l'éclatement des exploitations sont d'ordre sociologique et économique mais dans un grand nombre de cas ces raisons se réduisent en fin de compte à un vif désir d'indépendance. La plupart des hommes mariés veulent accéder au statut de chef d'exploitation : "Puisque je travaille, pourquoi ne puis-je pas moi-même distribuer le mil? Ma femme doit attendre notre nourriture de la main de mon père (ou de mon frère)... Mais "le repos sur la natte d'autrui ne vaut pas mieux que le repos à même le sol ; il est assurément préférable que chacun soit maître chez lui". Le gain d'argent est aussi une cause fréquente d'éclatement des exploitations. Celui qui ne veut pas partager son avoir selon les exigences communautaires, ou l'investir au bénéfice de l'exploitation commune (en organisant une séance de culture par exemple), se sépare et crée une exploitation nouvelle. Cela arrive souvent lorsque des hommes mariés reviennent de la Côte d'Ivoire avec des épargnes, ou quand des cultivateurs pratiquent le commerce des noix de kola, du tabac indigène, des bandes de coton ou bien la boucherie. Le prétexte de la séparation est d'habitude fourni par une querelle entre les femmes : celles-ci se plaignent que la nourriture n'est pas équitablement distribuée et que leurs enfants dépérissent, celles-là reprochent aux premières leurs récriminations jugées injustifiées.

Le tableau ci-après rend compte de la structure des exploitations sous l'angle des liens de parenté unissant entre elles, au sein d'une même exploitation, des personnes qui remplissent chacune les conditions habituellement requises pour gérer des exploitations autonomes (fils ou frères cadets mariés du chef d'exploitation) (1).

---

(1) Les exploitations des Peul, au nombre de 4, ne sont pas comptées.

Nombre d'exploitations comprenant  
des frères cadets mariés et des fils (ou petits-fils) mariés  
sous la dépendance du chef d'exploitation

Cadets Fils	0	1	2	3	Totaux
0	43 exploit.	10	0	1	54
1	6	0	0	0	6
2	2	0	0	0	2
3	1	0	0	0	1
Totaux	52	10	0	1	63

Dans 9 exploitations sur un total de 63, un ou plusieurs fils ou petits-fils mariés du chef d'exploitation sont restés dans l'exploitation de leur père ou de leur grand-père. Dans 11 exploitations, un ou plusieurs frères cadets mariés du chef d'exploitation sont restés dans l'exploitation de leur frère aîné. Sur 18 hommes mariés vivant à Dakola et ayant un père vivant dans la même localité, 13 sont restés dans l'exploitation de leur père et 5 ont fondé des exploitations séparées; sur 37 frères mariés n'ayant plus de père vivant à Dakola, 24 (1) sont regroupés dans des exploitations communes (formées par 2 frères au moins avec leurs familles) et 13 ont créé des exploitations indépendantes.

---

(1) 10 exploitations regroupent en tout 10 frères cadets et leurs aînés chefs des exploitations, soit 20 personnes; et 1 exploitation groupe 3 frères cadets autour d'un aîné, soit 4 personnes

## II. LES FORMES D'ORGANISATION DU TRAVAIL COMMUNAUTAIRE LIBRE

"Les petites fourmis disent que mille d'entre  
elles peuvent transporter un éléphant" (1)

En étudiant l'organisation du travail dans les exploitations, on remarque que le problème de la subsistance s'inscrit traditionnellement dans le cadre de la vie communautaire. Cela est également vrai au niveau des communautés plus larges telles que les lignages, les groupes alliés par des échanges matrimoniaux, les voisins de quartier, et même parfois les villages.

Une des fonctions premières de la coopération pour les tâches agricoles consiste à organiser l'aide collective apportée à ceux qui, par manque de main-d'oeuvre, se trouvent dans l'impossibilité de résoudre seuls le problème de leur subsistance. Mais à cette fonction matérielle initiale s'ajoutent un grand nombre de fonctions sociales. L'entraide affirme et renforce l'unité et la cohésion des groupes. Elle contribue à assurer l'intégration des étrangers qui ont demandé l'hospitalité d'une communauté. Les motifs de la coopération sont autant sociaux que techniques.

Le travail en commun est préféré au travail individuel, son rendement est réputé supérieur. La réunion d'un grand nombre de travailleurs donne habituellement lieu à une véritable fête. Le travail collectif ne se réduit pas à l'addition du travail des individus; il est une activité originale, qualitativement différente du travail individuel.

A ces occasions, l'aspect pénible du travail s'estompe et peut même totalement disparaître. Les séances de culture sont souvent des fêtes bruyantes et joyeuses, où fusent les plaisanteries, et où l'émulation réciproque des travailleurs crée un climat de fraternelle compétition. Chacun, surtout parmi les jeunes, désire avancer plus vite que son voisin; et quand l'un d'entre eux - appliquant trcp d'énergie au travail - casse le manche de sa houe, tous l'acclament et lui présentent des voeux de prospérité. Lorsque, dans la hâte de cultiver, deux travailleurs entrechoquent leurs houes, chacun s'empresse de réclamer le don d'une femme plus vite et plus fort que son partenaire, ce qui provoque l'hilarité de tous. Au moment où la saison agricole impose à tous les

(1) Proverbe mossi usité pour encourager l'entraide. D'autres proverbes expriment la même idée, par exemple celui-ci : "Une seule main ne peut pas ramasser la farine".

cultivateurs un labeur quotidien harassant, au moment de soudure où la pitance est maigre malgré le travail prolongé du matin au soir, ces cultivateurs - qui n'ont guère l'habitude d'un travail pénible et assidu - sont généralement satisfaits de pouvoir se rendre à une séance de culture pour rompre la monotonie de leur existence. Les séances de culture sont des occasions d'échanges sociaux intenses, particulièrement au cours de cette saison où les marchés sont moins fréquentés.

Les formes d'organisation du travail communautaire libre qui sont les plus importantes par leurs incidences sur les activités agricoles et par leurs répercussions sociales, sont les rabense, les sosose, et les cultures de naam.

- 1 - Entraide rabense pour le sarclage du mil
- 2 - Le retour des champs
- 3- Invitation de culture sosoga pour le sarclage du mil



1



2



3

## 1. L'AIDE RECIPROQUE - RABENSE

### a. D é f i n i t i o n

Les rabense (1) sont des séances de culture groupant sur un même champ des personnes d'exploitations différentes, qui ont décidé de s'accorder une aide réciproque, limitée dans le temps. Cette forme traditionnelle de coopération peut être organisée entre deux ou plusieurs exploitations : chacune reçoit à tour de rôle l'aide des membres actifs des exploitations associées. Il existe une forme particulière de rabense, les dakoap' rabense (2), qui unissent pour l'entraide un nombre variable de célibataires. Les rabense sont toujours consacrés à la culture des champs communs de l'exploitation bénéficiaire, même lorsqu'ils sont organisés par des célibataires. Hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles participent ensemble à ces séances de culture. Mais seuls les jeunes gens peuvent prendre l'initiative d'organiser des rabense de célibataires.

Les hommes âgés rapportent que les rabense étaient autrefois très fréquents, pratiqués par la plupart des exploitations, notamment entre parents. Les raisons de cette coopération étaient à la fois sociales et techniques : les liens qui unissaient les membres de groupes lignagers et des communautés locales étaient renforcés par cet échange de services, la prééminence des valeurs communautaires était réaffirmée, et en même temps le travail en commun permettait d'élargir le goulot d'étranglement des travaux agricoles (particulièrement au moment des sarclages). De cette façon, l'hivernage était aussi un moment important de la vie sociale : les relations étaient mises à l'épreuve de l'effort concret. Cette restauration annuelle des rapports sociaux s'effectuait à un niveau fondamental de la réalité : dans le domaine des activités destinées à assurer la subsistance. La coopération agricole, dont les rabense étaient la forme la plus habituelle, paraissait être une exigence première de la survie biologique et sociale des communautés. En face de cette exigence, les prérogatives individuelles étaient secondaires, et il ne pouvait exister de petites unités économiques préoccupées seulement de leur propre subsistance. Dans ce contexte, le travail n'était pas comptabilisé, il n'était pas marchandé parce que la survie communautaire ne pouvait en aucune façon résulter d'un marchandage entre individus ou petites unités sociales. L'exigence de réciprocité était certes inhérente à cette forme de coopération, mais la réciprocité n'était pas comptabilisée en journée de travail, elle s'actualisait dans les divers domaines de la vie économique et sociale. Pour organiser des rabense, il n'était pas nécessaire autrefois que deux familles disposent exactement du même nombre de travailleurs; c'est leur volonté de se fournir une aide mutuelle en vue de renforcer leurs liens sociaux qui était primordiale.

L'évolution générale de la société a entraîné assez récemment une forte diminution de la fréquence des rabense, et une progressive transformation de cette sorte

(1) Le terme rabense n'existe en langue more que sous la forme du pluriel. Par souci de commodité nous employons en français le singulier - un rabense - pour désigner une séance de culture de type rabense. L'usage du mot sans complément de nom désigne les rabense organisés entre exploitations; quand il s'agit de rabense de célibataires, cela est précisé.

(2) Dakoapa pl. de dakore : célibataire, veuf.

de coopération. Depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, les formes de la solidarité traditionnelle se sont lentement dégradées, notamment à cause de l'affaiblissement des principes d'autorité qui assuraient la cohésion de cette société (1). Les grandes unités sociales ont éclaté. Chaque unité restreinte s'est repliée sur elle-même, faisant l'inventaire de ses propres moyens pour tenter de les exploiter au mieux de façon autonome.

D'autre part, le recours à l'entraide traditionnelle pour la culture des produits commerciaux posera à brève échéance des problèmes nouveaux, particulièrement graves. Les cultivateurs n'ont qu'une conscience vague et confuse des implications de la situation actuelle; mais déjà ils réagissent souvent par la réserve et le repli. Les rabense étaient des formes d'entraide caractérisées par les conditions générales d'une économie de subsistance (priorité des relations interpersonnelles, absence de concurrence économique, régulation de la compétition politique, aspects communautaires du problème de la survie). Mais l'économie de marché introduite par la production du coton ouvre théoriquement la possibilité de l'enrichissement individuel des cultivateurs, indépendamment de la communauté; et l'idée de la convertibilité de la puissance économique en puissance politique commence à se répandre, en particulier chez les jeunes cultivateurs qui ont travaillé en Basse-Côte. C'est certainement l'une des raisons par lesquelles on peut expliquer qu'un climat de suspicion s'est substitué au climat de coopération : chaque unité surveille l'unité voisine pour veiller à ce qu'elle ne développe pas à son détriment une puissance économique excessive qui pourrait se transformer en puissance politique (2).

A l'heure actuelle, de nombreuses exploitations n'organisent plus de rabense. Et dans les exploitations qui ont conservé l'habitude de pratiquer cette forme d'entraide, le nombre annuel de ces séances de culture a beaucoup diminué. Les journées de travail sont désormais comptabilisées : une exploitation n'accepte de faire des rabense qu'avec une exploitation disposant d'un volume de main d'oeuvre à peu près identique au sien, ou bien elle n'engage pour les rabense qu'une partie de la main-d'oeuvre dont elle dispose. En même temps le coût des rabense a augmenté parce que dans la plupart des cas, l'exploitation bénéficiaire doit fournir des produits de consommation qui ne sont pas d'un usage quotidien (poisson et parfois bière de mil).

#### b. A n a l y s e

L'étude des rabense tels qu'ils sont pratiqués à Dakola illustre assez bien, semble-t-il, les conditions générales qui s'imposent actuellement à l'organisation de cette sorte d'entraide dans toute la région. On ne doit cependant pas en conclure qu'il est possible d'extrapoler les conclusions chiffrées de l'enquête quantitative effectuée dans ce village, car l'échantillon est trop réduit et trop étroitement localisé. Les conclusions d'ordre qualitatif ont été vérifiées par des enquêtes rapides dans d'autres

---

(1) Ce phénomène sociologique est analysé dans le troisième chapitre de ce mémoire.

(2) Dans le cadre de l'organisation politique traditionnelle, la puissance économique ne pouvait pas être convertie en puissance politique - sauf éventuellement par l'intermédiaire de la chefferie qui assurait une fonction de régulation.

villages du cercle de Samba, mais les résultats quantitatifs ne sont à prendre en considération qu'à titre d'exemples. Notre enquête a porté sur les rabense de l'hivernage 1964.

### Fréquence des rabense

Près de la moitié des exploitants n'ont pas organisé de rabense en 1964. Mais les chefs de ces exploitations prétendent regretter de s'être trouvés dans la nécessité de cultiver leurs champs sans pouvoir recourir à cette forme de coopération, et ils évoquent avec nostalgie ce qu'ils ont appris de l'entraide des temps passés (1). Pour expliquer la situation actuelle, ils incriminent les ambitions individuelles de certains, ils font allusion à une mésentente générale, et souvent ils constatent qu'ils n'entretiennent pas de relations d'amitié avec des cultivateurs gérant des exploitations d'importance comparable à la leur :

"Maintenant chacun travaille pour soi, pour faire son propre chemin...  
C'est pourquoi tous sont opposés, et les disputes sont fréquentes.  
J'ai peu d'amis. Ceux que je connais sont trop forts pour moi, ou bien je suis trop fort pour eux ..." (2)

La référence aux rapports de force à propos de l'entraide communautaire nous paraît très révélatrice à la fois du climat social général et de la dénaturation des structures coopératives traditionnelles.

35 chefs d'exploitation ont organisé un total de 149 séances de rabense et 4 célibataires ont fait 25 séances de culture àakoap'rabense; soit 174 rabense en tout.

Nombre de <u>rabense</u> par exploitation	Nombre d'exploitations	
	absolu	%
0	32	47,8
1 à 5	26	38,8
plus de 5	9	13,4
Totaux	67	100,0

39% des unités de production ont organisé de 1 à 5 rabense. 13% ont organisé plus de 5 rabense. Le nombre maximum de rabense organisés par un même exploitant et mobilisant tous les travailleurs actifs de l'exploitation est de 12; ainsi 4 unités de production ont organisé chacune 12 séances de culture avec des parents. A ce sujet,

- (1) Les valeurs communautaires demeurent très vivantes dans les esprits, même si dans la réalité elles sont de moins en moins appliquées.
- (2) Par "force", il faut entendre la capacité de production et la puissance économique et sociale qui en résulte.

on doit remarquer qu'un nombre aussi élevé de rabense par exploitation (en comparaison avec la moyenne) ne peut avoir lieu - de l'avis commun - hors du cadre de la parenté qui sert de structure de soutien à l'entraide. Les 4 cas de 12 rabense se répartissent ainsi : dans 3 cas l'accord d'entraide fut conclu entre des cousins parallèles agnatiques, et dans 1 cas ce fut entre cousins croisés utérins. Quant aux rabense de célibataires, qui ne concernent qu'un petit nombre de travailleurs, ils peuvent comporter un nombre plus grand de séances de culture. Ainsi un habitant de Dakola, célibataire, a organisé une série de 16 séances d'entraide avec deux habitants de Tyé et un habitant de Toèssé pareillement célibataires (1).

#### Structure de la main-d'oeuvre et propension au recours à l'entraide

L'étude de la structure des exploitations dont les membres ont organisé des rabense montre seulement qu'il n'est pas possible d'établir une relation significative entre les ressources en main-d'oeuvre de ces exploitations et leur propension à recourir à l'entraide de type rabense. Les pourcentages des rabense effectués dans le cadre des exploitations réparties selon le nombre de leurs travailleurs, correspondent à peu près aux pourcentages de ces exploitations réparties de la même façon. On note une proportion un peu plus élevée de rabense pour la catégorie des exploitations de 4 travailleurs, ce qui s'explique par le fait que cette catégorie comprend plusieurs exploitants ayant organisé 12 séances d'entraide - soit un nombre de rabense nettement supérieur à la moyenne.

Nombre de travailleurs de 15 à 59 ans constituant l'exploitation	Nombre d'exploitations %	Nombre de <u>rabense</u> %
1	10,4	11,4
2	26,8	24,8
3	20,8	19,4
4	20,8	26,8
5	7,4	10,6
6	5,9	6,7
Totaux	100,0	100,0

(1) Ces quatre hommes s'étaient liés d'amitié au cours des années précédentes en voyageant ensemble pour faire le commerce du sel et des noix de kola. Au cours de l'hivernage 1964, ils ont organisé les rabense dont il est question, pour se libérer le plus rapidement possible de leurs obligations de culture au bénéfice de leurs parents, puis ils sont partis ensemble en Côte d'Ivoire.

Il semble donc que l'organisation de rabense ne résulte pas directement d'une nécessité technique relative à la main-d'oeuvre. Les rabense ne sont pas pratiqués plus souvent par les cultivateurs des petites exploitations pourtant condamnés à fournir du travail individuel jugé moins rentable (parce que ressenti comme psychologiquement plus pénible). Le désir d'un emploi optimum des capacités de production de la main-d'oeuvre ou le manque de main-d'oeuvre peuvent être des motifs réels poussant à l'organisation de rabense; ces motifs ne sont toutefois pas déterminants. Ce sont les conditions psychologiques et sociologiques des relations sociales qui déterminent le plus directement les possibilités d'organiser des séances d'entraide pour les cultures.

#### Volume de la main-d'oeuvre mobilisée par les rabense

Les rabense n'ont mobilisé que des groupes réduits de travailleurs. 80% des rabense ont concerné moins de 5 travailleurs étrangers aux exploitations bénéficiaires, 17% des rabense ont groupé 5 à 9 travailleurs, et 3% seulement ont groupé plus de 10 travailleurs. Ces chiffres s'expliquent par la structure des exploitations : environ 80% des exploitations comptent moins de 5 travailleurs - ce qui correspond au pourcentage des rabense de 5 travailleurs.

6 rabense de 12 travailleurs étrangers à l'exploitation furent organisés par Guiguemdé Ouango de Dakola avec une exploitation de Tyè; leurs champs sont voisins. Ce furent les séances d'entraide les plus importantes par le nombre des travailleurs concernés.

Nombre de travailleurs participant aux rabense (1)	Nombre de <u>rabense</u>	Nombre d'exploitations bénéficiaires
Moins de 5.	114	24
de 5 à 9	29	9
10 et plus	6	1
Totaux	149	34

Aucun des 25 dakoap'rabense n'a rassemblé plus de 5 travailleurs.

#### Rapports sociaux entre les partenaires de rabense

Il peut paraître intéressant d'étudier quels types de liens unissent les cultivateurs qui pratiquent des rabense. Ces rapports sociaux peuvent être classés dans quatre catégories : liens de parenté agnatique, liens de parenté utérine, voisinage de résidence, voisinage des champs.

(1) Main-d'oeuvre étrangère à l'exploitation bénéficiaire

Afin de parvenir à une idée plus exacte de l'importance réelle des rapports sociaux qui conditionnent l'organisation des rabense, il convient de prendre en considération le nombre de journées de travail fournies lors de ces séances d'entraide par la main-d'oeuvre étrangère aux exploitations bénéficiaires; ce mode d'estimation rend mieux compte de la réalité que la seule étude du nombre de séances de rabense.

Les 149 rabense qui eurent lieu à Dakola en 1964 représentent un total de 669 journées de travail fournies par la main-d'oeuvre étrangère aux exploitations bénéficiaires, et les 25 dakoap'rabense totalisent 94 journées de travail (main-d'oeuvre étrangère aux exploitations bénéficiaires).

Type de rapports sociaux entre partenaires de <u>rabense</u>	Nombre de journées de travail fournies pour les <u>rabense</u>	Nombre de journées de travail fournies pour les <u>dakoap'rabense</u>
Parenté agnatique	242	2
Parenté utérine	87	32
Voisinage de résidence	149	2
Voisinage de champs	191	58
Totaux	669	94

36% des journées de travail effectuées à l'occasion des rabense, soit le pourcentage le plus élevé, ont été fournies par des parents agnatiques (1). Cela démontre que l'entraide à l'intérieur des patrilignages demeure une coutume assez vivante. L'accord de rabense est conclu le plus souvent entre cousins parallèles. Il n'y a eu aucun cas de rabense entre oncle et neveu, ni entre frères; mais on a relevé un cas de rabense entre père et fils (2).

28,5% des journées de travail de rabense ont été fournies dans le cadre du voisinage des champs par des cultivateurs qui ne sont pas voisins de quartier. Cela suggère tout simplement que les cultivateurs mossi ne supportent pas allègrement de travailler seuls sur des champs voisins : l'idée de joindre leurs efforts s'impose à eux avec force quand elle naît de la situation concrète et pénible de deux travailleurs occupés isolément sur des champs voisins.

- 
- (1) Quand des cultivateurs sont en même temps voisins et parents, c'est le lien de parenté seulement qui a été pris en considération, le voisinage étant déterminé par la parenté dans la majorité des cas.
  - (2) Un homme qui a quitté l'exploitation de son père ou de son frère aîné pour fonder une exploitation personnelle ne conclue généralement pas de rabense avec l'exploitant qu'il a quitté : à cause des raisons qui ont motivé leur séparation.

22% des journées de travail de rabense ont été effectuées par des cultivateurs dont l'habitat est voisin (1).

13% des journées de travail de rabense ont été fournies dans le cadre de la parenté utérine entre cousins croisés.

En ce qui concerne les rabense entre célibataires, plus de la moitié des journées de travail ont été fournies dans le cadre du simple voisinage de champs. Un tiers des journées de travail a été effectué dans le cadre de la parenté utérine entre cousins croisés : ce pourcentage élevé indique l'importance des liens qui unissent un jeune homme à son oncle maternel. Un seul cas d'entraide eut lieu entre célibataires de même famille agnatique (entre cousins parallèles), et un seul cas de rabense de célibataires (2 journées) entre individus habitant des concessions voisines.

Cultures et façons culturales effectuées lors des rabense

Façons culturales	Cultures		Nombre de rabense
	Mils	coton	
Sarclage	89	17	106
Binage	63	5	68
Totaux	152	22	174

Sur 174 rabense, 152 ont été consacrés à la culture des sorghos et du mil et 22 seulement à la culture du coton : c'est-à-dire que 87% environ de ces séances traditionnelles d'entraide ont été organisées pour la culture du principal produit de subsistance, et 13% seulement ont été effectuées sur les champs destinés à fournir un revenu monétaire. Cette proportion s'explique par le simple fait que la culture des mils est prioritaire par rapport à celle du coton : les champs de sorgho et de mil sont les plus vastes, ceux qui exigent le plus de travail, et qui sont toujours cultivés en premier lieu parce qu'ils doivent fournir la nourriture quotidienne. D'ailleurs, rappelons que la culture du coton n'est pas absolument générale : à cause du manque de terres ou de main-d'oeuvre, certains cultivateurs ne peuvent pas produire de coton, mais tous cultivent des mils. Actuellement, les cultivateurs de Dakola ne font généralement pas encore de nette distinction entre les rabense consacrés aux mils et ceux consacrés au coton : quand la culture des mils est en bonne voie, c'est la culture du coton qui commence. D'ailleurs cette dernière culture demeure assez bien intégrée dans le cadre de l'économie de subsistance : dans la plupart des cas, il ne s'agit pas vraiment d'une culture de rapport qui introduirait dans l'économie monétaire, mais d'un secteur marginal de l'économie de subsistance destiné à assurer le paiement de l'impôt (perçu comme une exigence étrangère, extérieure à la situation économique traditionnelle).

(1) Une partie de ces journées de travail ont été fournies sur des champs voisins attenants aux concessions.

Le sarclage et le binage furent les seules façons culturales effectuées lors des rabense : environ 60% de sarclages et 40% de binages. Cette entraide intervient donc au moment où les activités agricoles présentent un goulot d'étranglement : c'est de l'emploi du temps de ces quelques semaines que dépend la survie biologique. C'est donc un moment où l'entraide est particulièrement utile d'un point de vue matériel et où elle prend en même temps la plus haute signification sociale.

#### Organisation de la consommation lors des rabense

Il y a peu d'années, les cultivateurs qui participaient à des rabense recevaient leur nourriture de leur propre exploitation. Ou bien ils mangeaient avant leur départ aux champs, où ils se restauraient à leur retour, ou encore les femmes leur apportaient la nourriture au lieu de travail, à la mi-journée. Dans le troisième cas, la nourriture était mise en commun, et les restes étaient ensuite partagés entre les travailleurs proportionnellement au nombre de personnes à leur charge. Actuellement, on observe que dans la plupart des cas, les cultivateurs qui participent à des séances d'entraide prennent ensemble deux repas au lieu de travail, chacun apportant une part de nourriture tandis que l'exploitation bénéficiaire fournit un appréciable supplément. La nourriture présentée par cette exploitation doit être supérieure en qualité à la nourriture quotidienne : elle doit comporter une sauce au poisson sec ou même de la viande; la bière de mil n'est servie que rarement (dans 14 cas sur 174).

Quelle que soit la formule retenue pour l'approvisionnement, les hommes et les femmes qui travaillent ensemble forment toujours deux groupes de consommation séparés - comme d'habitude.

#### Coût des rabense

Il est sans doute vain de tenter d'apprécier avec précision le coût des rabense, parce que la quasi totalité des biens mis en consommation ne transitent pas par le circuit monétaire, et la valeur qui leur est subjectivement attribuée ne correspond pas nécessairement à leur valeur marchande. Ainsi la quantité de mil consommée sous forme de gâteau ou de bière est appréciée par rapport aux disponibilités de l'exploitation plutôt que par rapport au prix pratiqué sur le marché. Le cultivateur accepte volontiers de sacrifier une part de ses réserves de mil pour l'organisation de séances d'entraide, mais généralement il n'envisage pas la possibilité de vendre une égale quantité de mil pour se procurer de l'argent à distribuer en salaires, même si le travail salarié lui paraît plus avantageux du point de vue de la production (dans un cas d'urgence, par exemple). La dépense consentie pour les rabense n'est pas rapportée d'une manière précise à la quantité de travail fournie : le travail n'a pas de valeur marchande à proprement parler, et ceux qui ne travaillent pas mangent en même temps que les travailleurs. Néanmoins, à cause de l'évolution récente des formes de l'entraide, il semble intéressant de calculer le prix de revient de la journée de rabense : ce prix peut avoir une valeur indicative dans la mesure où le coût des rabense varie de village à village et tend à s'élever, et dans la mesure où une comptabilité de plus en plus stricte des journées de travail se substitue à la forme traditionnelle de l'entraide. On ne devra toutefois accorder au résultat de ce calcul qu'une valeur relative.

Pour calculer approximativement le prix de revient de la journée de rabense, les marchandises fournies directement par les exploitations sont évaluées au prix du marché, et la valeur obtenue est ajoutée aux dépenses monétaires; puis la somme totale est divisée par le nombre de journées de travail fournies à l'occasion des rabense,

par la main-d'oeuvre des exploitations bénéficiaires et par la main-d'oeuvre étrangère ajoutée - le prix de la nourriture des personnes à charge est compris dans le prix de revient de la journée de rabense (environ un tiers de la valeur).

Type de <u>rabense</u>	Nombre total de journées de travail (1)	Coût total (1)	Prix de la journée de <u>rabense</u>
Entre exploitations	1150	33000	env. 29 F CFA
Entre célibataires	200	4400	env. 22 F CFA
Ensemble des <u>rabense</u>	1350	37400	env. 28 F CFA

### c. E x e m p l e s

Pour concrétiser l'analyse qui précède, nous présentons ci-dessous deux exemples de rabense qui ont eu lieu à Dakola en 1964.

#### 1 - Rabense entre Guiguemdé Tiliguéda et Guiguemdé Yemdaogo

Guiguemdé Tiliguéda, âgé de 70 ans, dirige une exploitation qui comprend 5 personnes actives : son épouse, son second fils, les 2 épouses de celui-ci, et une fille du chef de l'exploitation.

Guiguemdé Tiliguéda a conclu l'accord de rabense avec le fils de son frère cadet décédé, Guiguemdé Yemdaogo, qui est chef d'une exploitation comprenant 2 personnes actives (lui-même et son épouse).

Guiguemdé Tiliguéda n'organisa qu'une séance de culture, consacrée au binage d'un champ de bas-fonds cultivé en sorgho blanc. Les 5 travailleurs de la 1ère exploitation et les 2 travailleurs de la 2ème exploitation participèrent à cette séance de culture, en présence de Guiguemdé Tiliguéda. La première exploitation fournit donc 5 journées de travail et la seconde 2 journées, soit en tout 7 journées de travail au bénéfice de Guiguemdé Tiliguéda.

Guiguemdé Tiliguéda dépensa à cette occasion :

1 canari de bière de mil .....	100 F CFA
Poisson sec, pour la sauce .....	125 F CFA
Noix de kola .....	75 F CFA
Tabac à chiquer .....	75 F CFA
Cigarettes .....	25 F CFA

(1) Chiffres arrondis

Le sorgho blanc qui servit à préparer du gâteau, environ 2/3 de tine (1), fut prélevé dans le grenier de l'exploitation. Les autres produits furent achetés au marché - soit une dépense monétaire de 400 F CFA.

Au titre de la réciprocité, Guiguemdé Yemdaogo organisa à son tour une séance de culture pour le binage d'un champ de sorgho blanc pareillement situé dans le bas-fonds. Toutes les personnes qui avaient participé à la séance précédente vinrent encore à celle-ci. Guiguemdé Yemdaogo obtint par conséquent 5 journées de travail de main-d'oeuvre étrangère à son exploitation en retour des 2 journées que son exploitation avait fournies à Guiguemdé Tiliguéda.

Guiguemdé Yemdaogo fit les dépenses suivantes lors de sa séance de culture :

1 canari de bière de mil .....	100 F CFA
Poisson sec, pour la sauce .....	50 F CFA

La bière et le poisson furent achetés au marché - soit une dépense monétaire de 150 F CFA. Un panier de sorgho blanc fut prélevé dans le grenier pour la préparation de gâteau.

Cet exemple de rabense nous paraît intéressant à un double titre : à cause de la disparité des quantités de travail échangées et de l'importance des dépenses effectuées. Les journées de travail ne sont pas comptabilisées et ne donnent pas lieu à un marché, la volonté d'entraide et la réaffirmation des valeurs qu'elle implique priment les considérations relatives aux quantités objectives de travail échangées. En cela, cette forme de coopération reproduit le modèle traditionnel des rabense. Cette hypothèse n'est pas contredite par le fait que ces rabense occasionnèrent de fortes dépenses monétaires : celles-ci représentent simplement une forme nouvelle de la traditionnelle habitude d'échanger des dons entre parents pour renforcer les liens sociaux. Ces rabense ne comptèrent pas plus de 2 séances de culture, cela étant suffisant pour assurer la fonction sociale qui leur était assignée.

## 2 - Rabense de Guiguemdé Nouaga avec Guiguemdé Wibila, Guiguemdé Yabri, Zongo Sokwendé et Zongo Rasabléga

Guiguemdé Nouaga dirige une exploitation composée de 4 travailleurs : lui-même, son épouse, son frère puîné et l'épouse de celui-ci.

Guiguemdé Wibila est le frère aîné de Guiguemdé Nouaga; ils habitent une même concession héritée de leur père, mais leurs exploitations sont distinctes. Guiguemdé Wibila est seul pour travailler : l'unique femme qui lui reste est la mère de Guiguemdé Nouaga, qu'il a héritée au décès de son père, mais elle est trop âgée pour travailler; ses enfants l'ont quitté.

Guiguemdé Yabri est chef d'une exploitation qui ne comporte que 2 membres actifs : lui et sa femme.

Zongo Sokwendé dirige une exploitation qui comprend 2 personnes actives : lui-même et son épouse.

---

(1) Tine : unité de mesure traditionnelle, d'usage courant; 1 tine de mil = entre 15 et 17 kgs de céréales.

L'exploitation de Zongo Rasabléga compte deux travailleurs : lui et son épouse.

Tous ces cultivateurs sont voisins de quartier.

Guiguemdé Nouaga a organisé 3 séances de culture pour le sarclage d'un champ de petit mil :

lors de la première séance de culture, les 4 cultivateurs - Guiguemdé Wibila, Guiguemdé Yabri, Zongo Sokwendé et Zongo Rasabléga - ont été présents pour travailler.

Lors de la deuxième séance de culture, Guiguemdé Wibila fut absent, mais les 3 autres cultivateurs travaillèrent.

A la troisième séance de culture, Zongo Sokwendé seul fut présent.

En somme, Guiguemdé Nouaga a bénéficié de 8 journées de travail (main-d'oeuvre étrangère à son exploitation).

Pour chaque rabense, il a effectué les dépenses suivantes :

Poisson sec pour la sauce .....	50 F CFA
Noix de kola .....	75 F CFA

Pour les 3 séances de culture, les dépenses en numéraires s'élevèrent à 375 F CFA; l'exploitation a fourni le sorgho blanc du gâteau.

Au titre de la réciprocité, Guiguemdé Nouaga devait 1 journée de travail à Guiguemdé Wibila; il envoya son frère puîné travailler 1 journée (sarclage d'un champ de sorgho blanc).

Guiguemdé Wibila dépensa pour cette séance de culture :

Sorgho blanc, pour la préparation de bouillie .....	75 F CFA
Poisson sec, pour la sauce .....	50 F CFA
Noix de kola .....	10 F CFA

Tous ces produits furent achetés au marché pour la somme de 135 F CFA.

A Guiguemdé Yabri, Guiguemdé Nouaga devait 2 journées de travail. Il les rendit en allant avec son frère puîné à une séance de culture organisée par Guiguemdé Yabri (sarclage d'un champ de sorgho blanc et de petit mil).

Les dépenses effectuées pour cette séance de culture furent les suivantes :

Poisson sec, pour la sauce .....	50 F CFA
Noix de kola .....	25 F CFA

Le poisson sec et les noix de kola furent achetés au marché. Du sorgho fut prélevé dans le grenier de l'exploitation pour la préparation de gâteau.

Guiguemdé Nouaga avait reçu de Zongo Sokwendé 3 journées de travail. Il lui rendit 2 jours à l'occasion d'une première séance de culture, en allant travailler avec son frère puîné chez Zongo Sokwendé (sarclage d'un champ de sorgho blanc); et il rendit la 3ème journée en fournissant lui-même une journée de travail à l'occasion d'une seconde séance de culture (sarclage d'un champ de petit mil).

Dépenses effectuées par Zongo Sokwendé pour les 2 séances de culture :

1 canari de bière de mil .....	50 F CFA
Poisson sec, pour la sauce .....	50 F CFA
Noix de kola .....	50 F CFA

Ces produits furent achetés au marché - soit une dépense monétaire de 150 F CFA. Du gâteau fut préparé avec du sorgho prélevé dans le grenier de l'exploitation.

Enfin, Guiguemdé Nouaga devait 2 journées de travail à Zongo Rasabléga. Il les lui rendit en travaillant durant une journée, avec son frère puîné, sur un champ de petit mil de Zongo Rasabléga (sarclage).

Zongo Rasabléga dépensa à cette occasion :

1 canari de bière de mil .....	100 F CFA
Poisson sec, pour la sauce .....	50 F CFA
Noix de kola .....	20 F CFA

La dépense monétaire fut de 170 F CFA; l'exploitation a fourni le sorgho pour la préparation du gâteau.

Dans le cadre de l'entraide réalisée entre ces 5 cultivateurs, il y eut échange de 8 journées de travail, ce qui représente en tout 16 journées de main-d'oeuvre étrangère aux 5 exploitations bénéficiaires. Ces 16 journées furent fournies à l'occasion de 8 séances de culture. Les dépenses en numéraires effectuées lors de ces séances de culture s'élevèrent à 905 F CFA; le prix du mil fourni par les exploitations pour la préparation de gâteau doit être compté en plus. Si on fait la somme des journées de travail fournies lors des 8 séances de culture par les membres actifs des exploitations bénéficiaires et par la main-d'oeuvre étrangère aux exploitations, on obtient un total de 37.

L'exemple de rabense que nous venons de décrire illustre bien la pratique actuellement courante : les journées de travail sont comptabilisées avec précision et échangées unité pour unité. Les journées de travail d'homme ne peuvent pas être rendues par des journées de travail de femmes. Ces rabense coûtent relativement cher : la nourriture quotidienne est améliorée par le poisson sec, on achète tabac et noix de kola, et parfois on consomme de la bière de mil.

## 2. LES INVITATIONS DE CULTURE - SOSOSE

### a. Définition

Le sosoaga (1) est une forme traditionnelle de coopération pour les travaux agricoles, qui groupe un nombre variable de travailleurs volontaires pour une séance de culture d'une demi-journée ou d'un jour entier, sur le champ du cultivateur qui a

(1) Sosoaga, pl. sosose.

pris l'initiative du sosoaga. Les travailleurs qui se rendent à cette sorte d'invitation de culture ne sont jamais rémunérés, mais le bénéficiaire du sosoaga doit leur fournir nourriture et boisson; et jadis, il s'engageait moralement et de façon tacite à se rendre aux sosose organisés par ceux qui étaient venus travailler sur son champ.

Tandis que les rabense s'effectuent selon un principe de réciprocité stricte, les sosose constituent un mode d'entraide plus souple, qui se fonde sur des échanges plus variés. Cette forme de coopération présente des aspects sociologiques originaux par rapport aux rabense : certains sosose constituent les plus importants rassemblements de population durant l'hivernage (les marchés sont peu animés, les fêtes de la chefferie et les fêtes religieuses n'ont lieu que durant la saison sèche); et ils fournissent à des cultivateurs individuels la possibilité de mesurer et de manifester leur influence sociale et leur puissance économique. Les rabense ne concernent que de petites communautés désireuses de se lier entre elles ou de profiter de leurs capacités de travail conjuguées. Mais les sosose s'adressent à des communautés plus vastes - quartiers, par exemple - et ils impliquent par conséquent une plus grande richesse de relations sociales.

Parce que le sosoaga est un mode de coopération moins rigide que les rabense, plus sensible à une grande variété de relations interpersonnelles et moins déterminé par le facteur travail, le sosoaga traditionnel a subi des transformations importantes sous l'influence de l'évolution politique et économique.

Autrefois, le sosoaga était essentiellement une forme de l'entraide pour les travaux; y participaient les cultivateurs parents, voisins, amis ou dépendants du soso'soba (1), qui désiraient ou devaient fournir une aide. Cependant, l'invitation de culture était aussi une des multiples façons d'actualiser et de renforcer les liens interpersonnels qui fondaient et maintenaient la solidarité de la communauté et l'ordre social. Le cultivateur se rendait au sosoaga de son voisin en emmenant les membres actifs de son exploitation, avec l'espoir que ce service lui serait tôt ou tard rendu, de la même manière ou d'une autre; mais il se rendait pareillement aux sosose des personnes avec qui il entretenait des relations fréquentes d'ordre lignager ou matrimonial, d'ordre politique, d'ordre religieux et rituel, ou plus simplement des relations d'amitié. A l'heure actuelle, les sosose se caractérisent encore partiellement par les aspects qui viennent d'être évoqués; mais ils sont souvent surdéterminés par des facteurs politiques et économiques modernes. Dans certains cas, les invitations de culture peuvent se trouver profondément dénaturées par ces facteurs modernes, par exemple quand ils sont utilisés pour promouvoir la prééminence d'un individu au détriment de la solidarité et de l'ordre social établi.

#### 1 - Eviction des femmes

Traditionnellement, une invitation de culture pouvait rassembler séparément des hommes ou des femmes. Les sosose d'hommes étaient consacrés aux travaux de débroussaillage, de défrichage, de sarclage, de binage, et de récolte des épis, tandis que les

---

(1) Soso'soba : maître du sosoaga, désigne le cultivateur qui a pris l'initiative du sosoaga. Nous l'appellerons aussi bénéficiaire du sosoaga, pour le distinguer de l'organisateur du sosoaga (soso'pusa) qui fait les invitations de travail (puse : saluer, inviter) et sert d'intermédiaire entre le soso'soba et les travailleurs..

sosose de femmes s'appliquaient de préférence au binage et au transport des récoltes. Mais depuis quelques années, les sosose de femmes sont de moins en moins fréquents. La collaboration des femmes se poursuit quelquefois pour le transport des récoltes, mais dans la plupart des cas ce travail est maintenant effectué par des hommes utilisant des bicyclettes. Quant aux sosose de femmes consacrés au binage, il n'est plus possible d'en organiser parce que chaque chef d'exploitation maintient sur ses propres champs la main-d'oeuvre féminine qu'il contrôle. Cela s'explique par la dégradation des valeurs communautaires : les sosose de femmes ont disparu parce qu'ils n'ont jamais eu la même importance que les sosose d'hommes en tant que facteurs de solidarité sociale, l'exigence de production économique de chaque exploitation tend à se singulariser.

## 2 - Recherche de prestige

L'invitation de culture tend surtout à changer de nature du fait qu'elle est de plus en plus souvent dominée par des phénomènes de consommation liés à la recherche de prestige social.

Les invitations de culture traditionnelles présentaient deux variantes : le soso'pelga et le raam'sosoaga. Au soso'pelga, les cultivateurs invités recevaient de la nourriture et généralement une boisson appelée zom-koom (1), dont la couleur a donné son nom à cette sorte de sosoaga (pelga : blanc). Pour la culture de leurs champs personnels, les femmes organisaient de préférence des soso'pelga moins onéreux que les raam-sosose. Cette deuxième sorte de sosoaga, comme son nom l'indique (raam : bière de mil), était caractérisée par le fait qu'on y servait de la bière de mil, mais pas de nourriture. Les cultivateurs qui se rendaient à une telle invitation de culture se restauraient chez eux avant leur départ, ou bien leur femme leur apportait de la nourriture sur le lieu de travail. Maintenant, chaque soso'soba doit nécessairement offrir à ses invités nourriture et bière de mil à la fois. Et il n'est pas exceptionnel que des travailleurs quittent le champ du sosoaga avant la fin des travaux, s'ils estiment que la nourriture et la boisson ne sont pas assez abondantes. Il arrive aussi que certains travailleurs ne se rendent à l'invitation de culture qu'à la mi-journée, avec l'intention de pouvoir aussitôt profiter de la nourriture et de la boisson offertes aux travailleurs. L'habitude de servir ensemble nourriture et bière de mil à l'occasion des sosose est assez récente. A Rokounga par exemple, les gens se souviennent du premier sosoaga qui inaugura cette coutume, de façon accidentelle : parce que la bière était insuffisante, Guiguemdé Zoyandé a fait préparer du gâteau de mil et de la viande de chèvre à l'occasion d'un sosoaga, il y a une dizaine d'années seulement.

En même temps que se répandit l'habitude de servir nourriture et bière de mil à chaque sosoaga, même pour les invitations de culture les moins importantes, on en vint à distribuer des cadeaux. Le cultivateur pauvre offre à ses invités des noix de kola et du tabac indigène. Mais les cultivateurs riches, les anciens militaires, les commerçants, les chefs, les fonctionnaires et les hommes politiques doivent offrir aux travailleurs des produits plus valorisés : par exemple des cigarettes et des boissons alcoolisées d'importation, et même de l'argent. Ainsi, l'invitation de culture devient une opération de prestige. Dans ces conditions le sosoaga perd progressivement ses fonctions originelles, essentiellement relatives à l'entraide pour la production des biens de subsistance. L'importance du facteur travail s'estompe, ainsi que l'enjeu de solidarité. La "capacité" politique et économique de lancer une invitation de culture et le profit personnel que chacun espère en tirer priment les considérations

(1) Zom-koom : boisson composée de farine de mil délayée dans de l'eau, contenant du beurre de karité, du piment et parfois du tamarin et du miel.

relatives à l'entraide. Il en résulte que les paysans pauvres, et à plus forte raison les femmes, n'ont plus la possibilité d'organiser des sosose pour la culture de leurs champs, car le coût de ces réunions est de plus en plus élevé. En considérant que les séances de sosoaga sont souvent supprimées ou interrompues par le mauvais temps, et que la qualité du travail laisse parfois à désirer, de nombreux cultivateurs estiment que le coût des sosose est presque aussi élevé - sinon plus - que le coût de la main-d'oeuvre salariée (1).

### 3 - Les sosose des fonctionnaires et des hommes politiques

Les invitations de culture organisées par les fonctionnaires et les hommes politiques méritent un supplément d'attention. Très souvent, cette sorte de sosose présente un double aspect : exploitation des formes traditionnelles d'entraide pour des cultures de rapport et recherche de prestige. Quand la recherche de prestige est seule prise en considération, le travail fourni à l'occasion du sosoaga est d'un coût plus élevé que le travail salarié; c'est généralement le cas quand il s'agit d'une séance de culture sur champ de mil. Certains fonctionnaires et les hommes politiques se trouvent dans l'obligation morale d'organiser dans leur village au moins un sosoaga somptueux, sous peine d'être accusés de cupidité par leurs parents et leurs voisins : un tel sosoaga est avant tout une fête où se trouve consommée une partie apparemment importante des biens de l'individu considéré trop riche. De cette façon, le fonctionnaire ou l'homme politique qui vit habituellement loin de son village maintient les liens qui l'attachent à sa communauté d'origine; et tout en rehaussant son prestige, il justifie sa réussite. Par la médiation de cette fête, la réussite dangereuse de l'individu est consacrée et assumée sur le plan social. A l'occasion de tels sosose, il n'est pas rare que soit tué un boeuf; les cultivateurs fument des cigarettes et boivent de la bière de fabrication industrielle et du vin. Pour accroître l'éclat de la fête, les promoteurs de ces sosose peuvent inviter leurs amis fonctionnaires ou politiciens; dans ce cas, c'est le whisky qui doit être servi au vu et au su de tous les assistants (2). Les griots sont très actifs pour louer la générosité de l'homme qui finance cette fête; et dans toute la région, la rumeur rapporte la liste des biens qui ont été consommés. La popularité que les politiciens retirent de ces fêtes est immédiatement convertible en puissance politique.

Les individus qui ont une position sociale prééminente recherchent d'abord le prestige en organisant des invitations de culture. Certains sacrifient à cette recherche toute autre considération. D'autres par contre, tentent d'y trouver en même temps des avantages économiques. Comme les cultures de subsistance ne sont pas en mesure de rentabiliser économiquement les dépenses effectuées à l'occasion de ces sosose, un nombre croissant de fonctionnaires et d'hommes politiques lancent leurs invitations pour des cultures de rapport : création de vergers ou de rizières, riziculture ou travaux sur champs de coton.

---

(1) Il faut toutefois noter que les dépenses monétaires effectuées à l'occasion des sosose restent faibles. Les produits consommés sont en majeure partie des biens de subsistance prélevés dans le grenier ou dans le troupeau du cultivateur qui lance l'invitation de culture.

(2) Le whisky joue actuellement un rôle considérable dans les relations sociales au niveau de ce qu'on appelle communément les élites. Cet alcool est le symbole de la réussite économique et politique.

#### 4 - Aperçu historique

Les sosose de consommation ostentatoire organisés par les chefs, les fonctionnaires et les hommes politiques constituent un phénomène récent, dont le développement est particulièrement net depuis l'Indépendance. Avant la colonisation, les champs des chefs étaient cultivés par les serviteurs et les captifs. Pendant l'époque coloniale, la main-d'oeuvre forcée suffisait toujours pour mener à bien les cultures des chefs. Mais par suite de la rapide dégradation des rapports de force existant entre les chefs et la population, au moment de la loi-cadre et plus tard, l'exercice de la seule coercition ne pouvait plus assurer la culture des champs appartenant aux chefs. De nombreux chefs ne ont alors organisé des sosose, en accentuant légèrement l'importance de la consommation. Toutefois, ils ne sont pas allés très loin dans cette voie, parce que les habitudes du travail prestataire n'avaient pas entièrement disparu. Les chefs organisaient des sosose pour les villages de leur commandement, et aucun cultivateur n'osait se dispenser sans raison grave de se rendre à ces invitations de culture.

Les fonctionnaires et les hommes politiques ne pouvaient pas compter sur des habitudes de travail collectif obligatoire à leur bénéfice. Ceux-ci n'avaient pas de grands champs à l'époque coloniale, et ceux-là sont nés à la vie politique avec l'accession du pays à l'Indépendance. Ce sont eux qui ont le plus contribué à dénaturer le sosoaga primitif : l'organisation d'une fête de consommation leur fournissait le moyen d'affirmer leur volonté d'intégration sociale malgré l'extériorité que leur conférait une position économique et politique privilégiée.

En réalité, les chefs n'ont fait que suivre l'exemple des fonctionnaires et des hommes politiques, quand ils ont perçu la nécessité d'affirmer eux aussi leur volonté d'intégration sociale au moment où la propagande gouvernementale contre la chefferie risquait de creuser le fossé qui les séparait des populations. Il faut d'ailleurs noter que les chefs ne consentent pas à faire de fortes dépenses pour leurs invitations de culture quand ils conservent une position traditionnelle forte.

#### b. A n a l y s e

La définition du sosoaga a exigé un développement diachronique : c'était l'unique manière de rendre compte d'une façon satisfaisante des multiples implications qui déterminent les sosose tels qu'ils sont pratiqués actuellement. Pour étudier l'organisation et le déroulement des sosose du point de vue social technique et économique, nous allons maintenant analyser ce que furent les invitations de culture à Dakola durant l'hivernage 1964.

Une remarque préliminaire s'impose : les sosose organisés à Dakola ont conservé un aspect plus traditionnel que dans les villages davantage touchés par les échanges monétaires et par la présence plus nombreuse de catégories sociales privilégiées (cultivateurs enrichis, anciens militaires pensionnés, commerçants, fonctionnaires). C'est pourquoi nous ferons parfois allusion, au fil de l'exposé, à des situations différentes existant dans d'autres villages. De même que pour les rabenise, il ne sera pas possible d'extrapoler les conclusions chiffrées de notre enquête.

Avant de passer à l'analyse proprement dite, nous donnons une description rapide du déroulement des sosose.

## 1 - Préparation et déroulement d'un sosoaga

Le cultivateur désireux de lancer une invitation de culture doit se poser deux sortes de questions. A-t-il une importance sociale suffisante pour pouvoir espérer que de nombreux cultivateurs répondront à son appel? Dispose-t-il des biens nécessaires pour être en mesure d'organiser une fête de consommation digne de son importance sociale? S'il ne peut pas donner une réponse affirmative à chacune de ces questions, il doit s'abstenir d'organiser un sosoaga, car il risquerait de se trouver seul sur son champ et d'attirer la risée de la collectivité qui lui reprocherait d'avoir surestimé son importance sociale ou ses possibilités matérielles. Mais quand il s'agit du sosoaga d'une personne prééminente, les cultivateurs se sentent obligés de se rendre à la séance de culture parce qu'ils craignent que leur abstention n'entraîne de fâcheuses conséquences pour eux et leur famille.

Lorsque la décision de lancer une invitation de culture est arrêtée, le soso'-soba recherche d'abord un organisateur (1) qui sera chargé de faire les invitations et de diriger la séance de culture : il ne convient pas - selon la tradition - que ces fonctions soient assumées par le bénéficiaire du sosoaga lui-même. Ceux qui veulent rendre service en allant à une invitation ne doivent pas, en effet, négocier ce service avec celui qui doit en bénéficier; mais ils peuvent discuter des conditions concrètes du service avec l'envoyé du bénéficiaire - notamment pour établir une date. Depuis que l'aspect service tend à disparaître, le rôle de l'organisateur se transforme : le soso'pusa devient un animateur de fête. Cet organisateur peut être un parent, mais il est généralement un voisin ou un ami. Il ne retire aucun bénéfice tangible du sosoaga qu'il organise, mais il renforce les liens qui l'unissent au bénéficiaire de la séance de culture, et son nom est associé à celui du bénéficiaire dans les louanges proférées à l'occasion d'un sosoaga réussi.

Une dizaine de jours avant la date prévue pour l'invitation de culture, l'organisateur visite les concessions du quartier qui sera invité, et il se rend aux réunions publiques (aux marchés par exemple et à des séances de culture) pour annoncer le sosoaga et inviter les cultivateurs à s'y rendre. Il précise le nom du bénéficiaire du sosoaga, la situation du champ où doit avoir lieu le rendez-vous de travail, et la date prévue. Si d'autres séances de cultures sont déjà annoncées pour cette date, le sosoaga peut être retardé. L'organisateur ne fait jamais allusion aux biens qui seront consommés lors du sosoaga.

Le jour du sosoaga, les cultivateurs vont d'abord sur leurs champs personnels, selon leur habitude. Puis vers neuf heures, au lieu d'aller travailler sur les champs communs de leur exploitation, ils se rendent à l'invitation de culture, appelés par un tam-tam. Nous avons déjà noté qu'il arrive de plus en plus souvent que des cultivateurs ne se rendent au sosoaga qu'à la mi-journée, peu avant l'heure du repas, après avoir travaillé tout le matin sur leurs propres champs.

Quand le sosoaga dure la journée entière, l'organisateur fait arrêter le travail au début de l'après-midi : une pose d'une demi-heure à une heure est consacrée au repas et au repos. Le travail de l'après-midi dure d'habitude jusqu'à dix-sept heures environ. Lorsqu'il s'agit d'un sosoaga d'une demi-journée, le travail commence vers sept heures et se termine peu après midi par la consommation d'un repas ou de bière de mil (nourriture et boisson ne sont pas nécessairement associées lors des sosose qui ne durent que la moitié d'un jour). L'emploi du temps est différent quand il

---

(1) Soso'pusa

s'agit d'un sosoaga de prestige : la part du travail est beaucoup plus réduite, le repas se prolonge par des conversations animées, et l'ambiance est égayée par les chants et les danses des femmes au rythme des tam-tams.

Lorsqu'une pluie forte et persistante empêche la réalisation d'un sosoaga au jour prévu, la séance de culture est quelquefois reportée au lendemain ou à plus tard. Dans ce cas, la nourriture et la boisson préparées peuvent être gardées pour ceux qui viennent le lendemain, ou bien elles sont distribuées. Si la pluie ne survient qu'après le début du travail, la nourriture et la boisson sont aussitôt consommées par les cultivateurs présents; le travail est repris si la pluie cesse, sinon les travailleurs proposent parfois au soso'soba - par l'intermédiaire du soso'pusa - de lui fournir plus tard une aide pour le dédommager de ses frais. Comme il pleut à peu près une journée sur deux en moyenne au mois d'août (pluies intermittentes), il y a toujours grand risque de voir les sosose supprimés ou interrompus, c'est-à-dire pas de travail ou peu de travail pour une dépense identique.

Sur le plan technique, le sosoaga n'apporte aucune innovation ; le travail est effectué avec les instruments habituels, les travailleurs sont répartis par groupes d'âges et avancent en ligne en divers endroits du champ. Il n'y a pas de distribution explicite du travail, pas de commandement; les habitudes de culture règlent l'improvisation. Il peut paraître étonnant que l'organisation du travail ne soit pas plus rigide pour des séances de culture qui rassemblent quelquefois jusqu'à 50 travailleurs. Si l'organisateur du sosoaga n'a pas à proprement parler une tâche de commandement, il doit être néanmoins un meneur qui entraîne les autres travailleurs par l'exemple et la voix. Le bénéficiaire de la séance de culture suit généralement les travailleurs pour parfaire le travail que la hâte rend quelquefois médiocre. Pour éviter d'imposer aux travailleurs jeunes et vieux un rythme identique de travail, on ne frappe habituellement pas le tam-tam qui, de l'avis commun, porte à accélérer le travail au détriment de sa qualité. Si le tam-tam est parfois utilisé pour les binages, il ne l'est presque jamais pour les sarclages par crainte de voir les travailleurs entraînés par le rythme confondre les jeunes plants de nil avec les mauvaises herbes. Par contre, sans cesse on entend les sifflets louer l'ardeur de tel ou tel travailleur, ou encore la générosité du maître du champ.

## 2 - Fréquence des sosose

En 1964 à Dakola, 30 unités de production organisèrent 45 sosose (40 sosose d'un jour et 5 sosose d'une demi-journée). C'est-à-dire que plus de la moitié des exploitants n'eurent pas les moyens sociaux ou matériels de lancer une invitation de culture.

19 exploitations organisèrent un seul sosoaga, 7 exploitants en organisèrent 2, et 4 seulement en organisèrent 3, aucun exploitant n'a dépassé ce nombre.

Nombre de <u>sosose</u> par exploitation	Nombre d'exploitations	
	absolu	%
0	37	55,2
1	19	28,4
2	7	10,4
3	4	6,0
Totaux	67	100,0

Il nous paraît intéressant de donner quelques renseignements sur les 4 unités de production qui ont organisé chacune 3 sosose. La première exploitation est dirigée par Guiguemdé Panebsanda, qui est Widi-naaba et chef de village nommé par l'administration; elle comprend 9 membres actifs. Le chef de la deuxième exploitation est Ouédraogo Bénebnoguenda, doyen de lignage des nabisi, chef du quartier Zemkon; il contrôle 5 travailleurs. La troisième exploitation est dirigée par Ouédraogo Péguedin, ancien sous-officier dans l'armée française, pensionné, membre du comité local de l'U.D.V. - R.D.A. (1), assesseur au tribunal de 1er degré; elle ne compte que 3 membres actifs. La quatrième exploitation est celle de Guiguemdé Tiliguéda, qui comprend 5 travailleurs; Guiguemdé Tiliguéda a un fils boucher et un autre fils commerçant de noix de kola. En somme, il s'agit dans les 4 cas d'unités de production jouissant d'une position politique ou économique au-dessus de la moyenne.

L'étude de la structure des exploitations qui ont organisé des sosose ne fournit aucune conclusion pertinente au sujet de la propension des exploitations à organiser des sosose.

Remarquons enfin qu'il est probable que le pourcentage des exploitations qui n'ont pas les moyens d'organiser des sosose est plus élevé dans les villages où l'aspect somptuaire des sosose est plus accentué du fait d'un niveau de vie plus élevé. Cela semble être le cas à Toèssé.

### 3. Volume de la main-d'oeuvre mobilisée par les sosose

Le nombre des participants aux sosose varie avec l'importance sociale de celui qui invite. Le plus petit sosoaga a rassemblé seulement 4 personnes étrangères à l'exploitation bénéficiaire; le sosoaga le plus important en a rassemblé 35. Les sosose qui rassemblent entre 15 et 19 invités représentent plus du tiers des sosose, tandis que les sosose qui comptent entre 10 et 14 invités représentent un peu moins du quart des sosose ainsi que ceux rassemblant de 20 à 24 invités.

Des sondages effectués à Toèssé indiquent que les invitations de culture rassemblent dans cette localité un volume de main-d'oeuvre en moyenne plus élevé

(1) U.D.V. - R.D.A. : Union Démocratique Voltaïque, section nationale du Rassemblement Démocratique Africain.

qu'à Dakola. Il semble que les sosose de Dakola soient parmi les moins importants de la région au point de vue du nombre des participants. Cela peut s'expliquer par deux sortes de raisons. Demeuré plus proche du modèle traditionnel, le sosaga de Dakola n'est pas excessivement hypothéqué par les nécessités d'une consommation ostentatoire, c'est pourquoi un nombre relativement important de cultivateurs ont encore les possibilités d'y recourir en organisant des sosose modestes. D'autre part, la méfiance et les jalousies qui dominent le climat psychologique de Dakola empêchent quiconque de réunir un grand nombre de personnes pour une séance d'entraide.

Nombre de participants aux <u>sosose</u>	Nombre de <u>sosose</u>	
	absolu	%
moins de 5	1	2,2
5 - 9	2	4,4
10 - 14	11	24,5
15 - 19	17	37,8
20 - 24	10	22,3
25 - 29	2	4,4
30 et plus	2	4,4
Totaux	45	100,0

#### 4 - Cultures et façons culturales effectuées lors des sosose

35 sosose sur 45 ont été consacrés à des façons culturales sur champs de mil. Cela n'est pas surprenant puisque la culture du mil est de toutes les cultures de loin la plus importante. Cependant 10 sosose ont été organisés pour la culture du coton. Ce nombre paraît relativement élevé, rapporté aux faibles étendues consacrées à cette culture; mais le sarclage et les binages du coton exigent une main-d'oeuvre nombreuse, à un moment où les travaux urgents sur champs de mil sont à peu près achevés. La culture du coton à l'occasion des sosose semble être un phénomène récent. Nous avons déjà suggéré que l'utilisation des formes d'entraide traditionnelles pour les cultures de rapport allait nécessairement entraîner une transformation profonde de ces forces d'entraide, et poser à la société des problèmes nouveaux d'ordre sociologique et économique.

Façons culturales	Cultures		Nombre de <u>sosose</u>
	mils	coton	
Défrichage	1		1
Fumaison	1		1
Semences	1		1
Sarclage	8	4	12
Binage	22	6	28
Récolte des épis	1		1
Transport des récoltes	1		1
Totaux	35	10	45

Les types de travaux effectués lors des invitations de culture sont divers : tous les travaux culturaux exigeant une main-d'oeuvre abondante; mais ce sont les sarclages et les binages qui fournissent les occasions de sosose les plus fréquentes. Les binages sont plus nombreux que les sarclages parce qu'ils sont effectués à une époque où les cultivateurs sont moins occupés sur leurs propres champs, plus enclins à se rendre à des séances de culture pour se délasser après les pénibles semaines de sarclage. Il est exceptionnel que soit organisé un sosoaga pour l'enfouissement de fumier ou pour les semences, parce que ces opérations sont généralement effectuées à un moment du calendrier agricole où le temps ne manque pas. Ouédraogo Raga a organisé un sosoaga pour fumer un de ses champs parce qu'il n'avait décidé de mettre ce champ en culture qu'après les premières pluies. Et Ouédraogo Norègma a organisé un sosoaga pour semer son mil parce qu'il est aveugle ainsi que sa femme (la femme qu'il a héritée de son père est trop âgée pour travailler, et il n'a pas d'enfant).

#### 5 - Coût des sosose

Nous avons déjà noté à propos des rabense quelles sont les difficultés d'un calcul du coût du travail fourni à l'occasion des séances de culture traditionnelles. Le travail effectué lors des sosose n'est pas apprécié en valeur monétaire; et l'évaluation du coût en termes monétaires semble inadéquate parce qu'elle ne rend pas compte de la réalité : la majeure partie des biens consommés sont prélevés dans la sphère de l'économie de subsistance, leur valeur concrète ne coïncide pas avec les prix du marché. Néanmoins, le calcul du coût de la journée de travail peut donner des indications sur les transformations récentes de la nature économique des sosose. Ainsi que pour les rabense, des sondages permettent de deviner des variations importantes de ce coût de village à village, et l'existence de relations stables entre le coût des sosose, leur fréquence et le volume de la main-d'oeuvre mobilisée.

Si l'on évalue au prix du marché la valeur des marchandises consommées à l'occasion des 45 sosose étudiés, on obtient la somme de 43 800 F CFA (1). Les dépenses monétaires engagées à l'occasion de ces mêmes invitations de culture n'étaient que 7 400 F CFA (1). Les frais d'ensemble s'élevaient donc à 51 200 F CFA, les marchandises fournies par les exploitations représentant environ 85% des dépenses totales, et les dépenses monétaires le reste. Sachant qu'à l'occasion des 45 sosose, 730 journées de travail (1) ont été fournies par la main-d'oeuvre étrangère aux exploitations bénéficiaires, et 70 journées (1) par la main-d'oeuvre des exploitations bénéficiaires, soit un total de 800 journées de travail, on obtient comme prix de la journée de travail la somme de 60 F CFA environ (après déduction du prix de la nourriture consommée le jour du sosoaga par les femmes, les enfants et les vieillards des exploitations bénéficiaires).

### c. Exemples

On trouvera ci-dessous le relevé des dépenses en marchandises et en argent effectuées pour 4 sosose qui ont eu lieu à Dakola durant l'hivernage 1964, et deux exemples originaux de sosose recueillis à Kourono et à Méséga durant l'hivernage (2).

#### 1 - Sosoaga de Guiguemé Gomego

(12 personnes invitées présentes; sarclage d'un champ de petit mil).

2 tines de sorgho rouge, pour la préparation de bière .....	600 F CFA
Sorgho blanc, pour la préparation de gâteau .....	200 F CFA
Poisson sec, pour la sauce .....	65 F CFA
Noix de kola .....	150 F CFA
Total	1 015 F CFA

Le sorgho employé pour la préparation de la bière a été acheté au marché, de même que le poisson et les noix de kola - soit une dépense monétaire de 815 F CFA.

#### 2 - Sosoaga de Guiguemé Panebsamda (3)

(27 personnes invitées présentes; binage d'un champ de sorgho blanc).

(1) Chiffre arrondi.

(2) Il a été souvent difficile d'évaluer les quantités de céréales transformées en gâteau et en bière; les chiffres proposés n'ont qu'une valeur relative. Quelques corrections ont pu être apportées au texte initial à la suite d'une enquête sur l'alimentation par l'étalonnage des instruments de mesure traditionnels.

(3) Voir ci-devant les titres et fonctions de Guiguemé Panebsamda

Sorgho rouge, pour la préparation de 14 canaris de bière ....	900 F CFA
1 tine de sorgho blanc, pour la préparation de gâteau .....	300 F CFA
2 chevreaux .....	600 F CFA
1 poulet .....	75 F CFA
Noix de kola .....	<u>190 F CFA</u>
Total	2 065 F CFA

Les chevreaux, le poulet et les noix de kola ont été achetés au marché - soit une dépense monétaire de 865 F CFA.

### 3 - Sosoaga de Ouédraogo Péguédin (1)

(22 personnes invitées présentes; binage d'un champ de coton).

4,5 tines de sorgho rouge, pour la préparation de bière forte ..	1 350 F CFA
Sorgho blanc, pour la préparation de gâteau .....	300 F CFA
1 chien .....	450 F CFA
Noix de kola .....	275 F CFA
4 paquets de cigarettes .....	<u>160 F CFA</u>
Total	2 535 F CFA

Le sorgho utilisé pour la préparation de la bière, le chien, le noix de kola et les cigarettes ont été achetés au marché - soit une dépense monétaire de 2 235 F CFA. Cette somme représente la plus forte dépense monétaire effectuée en 1964 à Dikela, pour l'organisation d'un sosoaga.

### 4 - Sosoaga de Ouédraogo Palodminga

(22 personnes invitées présentes; binage d'un champ de sorgho blanc).

3 tines de sorgho rouge; pour la préparation de 12 canaris de bière .....	900 F CFA
1 chèvre .....	450 F CFA
Noix de kola .....	<u>250 F CFA</u>
Total	1 600 F CFA

Ouédraogo Palodminga a acheté le sorgho, la chèvre et les noix de kola avec de l'argent rapporté de Côte d'Ivoire, où il avait effectué un séjour de 17 mois.

Ses invités, qui avaient espéré que Ouédraogo Palodminga offrirait des nourritures et des boissons plus abondantes en raison de sa richesse présumée (acquise en Côte d'Ivoire), ont été déçus. Depuis lors, quand une invitation de culture déçoit par manque de biens de consommation, les cultivateurs disent :

(1) Les titres et fonctions de Ouédraogo Péguédin ont été cités plus haut.

"Ya wa Minga sosoaga!", c'est-à-dire "C'est comme le sosoaga de Minga" (1); et la honte s'attache au nom de celui qui a fait ce sosoaga.

5 - Samd'tengre-sosoaga (2) de Mané Nouaga, de Kourono

Des habitants du quartier Silzougou du village de Pilimpikou et des habitants du village de Kourono gardent le souvenir d'un ancêtre commun nommé Wéga. Pour cette raison, les deux communautés entretiennent des relations sociales périodiquement confirmées par des échanges de service. En 1960, les cultivateurs de Pilimpikou étaient venus à Kourono pour une séance de culture. Mané Nouaga, parent par sa mère des descendants de Wéga, s'était joint aux travailleurs de Pilimpikou et leur avait offert une chèvre. Pour remercier Mané Nouaga de ce cadeau, les cultivateurs de Pilimpikou lui avaient proposé de revenir à Kourono pour effectuer une séance de culture à son profit. Au cours des années suivantes, ils lui rappelèrent leur proposition, mais Mané Nouaga n'avait pas assez de mil et il manquait d'argent pour organiser une séance de culture digne de lui. Ce ne fut que durant l'hivernage 1965, que Mané Nouaga put enfin convier les cultivateurs de Pilimpikou à un samd'tengre-sosoaga (ainsi qualifié à cause du souvenir de la "dette" - le don de la chèvre). Il en avertit Sawadogo Yendaogo de Pilimpikou, qui accepta d'être soso'pusa.

31 travailleurs originaires de Pilimpikou se sont rendus à cette séance de culture; ils ont travaillé toute la journée pour achever le sarclage d'un champ de petit mil.

Mané Nouaga fit ce jour-là les dépenses suivantes :

5 tines de sorgho rouge, pour la préparation de bière .....	1 500 F CFA
2 tines de sorgho blanc, pour la préparation de gâteau .....	600 F CFA
Pois de terre .....	200 F CFA
Condiments pour la sauce .....	150 F CFA
Noix de kola .....	350 F CFA
Tabac à chiquer .....	100 F CFA
3 chèvres .....	<u>3 000 F CFA</u>
Total	5 900 F CFA

Les chèvres furent prises dans le troupeau familial. Les autres produits furent achetés au marché - soit une dépense monétaire de 2 900 F CFA. À cette somme il faut ajouter des cadeaux en numéraires: 200 F CFA donnés par le bénéficiaire, 100 F CFA donnés par son frère cadet et 300 F CFA donnés par un cousin du bénéficiaire, soit une somme de 600 F CFA. Si on calcule le coût total de cette séance de culture, en comptant la valeur marchande de la chèvre qui fut donnée en 1960, on obtient une somme de 7 200 F CFA.

(1) Minga est une abréviation de Palodminga

(2) Samd', pour samde : dette; tengre : infinitif de tenge : se rappeler quelque chose. Le samd'tengre-sosoaga est donc un sosoaga rassemblant des cultivateurs qui travaillent au profit d'une personne envers qui ils se rappellent avoir une dette.

Ce sosoaga met en lumière à quel point les considérations d'ordre sociologique peuvent être primordiales par rapport aux éléments économiques. Mané Nouaga n'a pas invité les cultivateurs parce que son unité de production manquait de main-d'oeuvre, et il n'a pas dépensé son argent pour payer le travail fourni; mais il s'est préparé durant plusieurs années à organiser une fête somptueuse pour renforcer les liens l'unissant à sa parenté et pour rehausser son prestige personnel. Le sarclage de son champ n'était en somme qu'une heureuse circonstance de la fête; ce travail n'était qu'une phase d'un échange de cadeaux et ne constituait pas réellement un service rémunéré.

L'argent épargné n'est pas investi dans le domaine économique et les surplus de production ne sont pas convertis en moyens de production supplémentaires, cet argent et ces surplus sont le plus souvent investis dans la sphère sociologique. Les biens matériels ne sont pas manipulés en fonction de leur valeur objective et en vue du profit économique maximum qu'il est possible d'en retirer, mais ils sont estimés précieux dans la mesure où ils peuvent servir à rénover ou à créer des rapports interpersonnels. En règle générale, un cultivateur ne peut pas asseoir sa puissance sur l'ordre économique en tant que tel (facteurs de production); sa richesse objective contribue plutôt à le placer en situation dangereuse. Le prestige et la sécurité ne sont donnés à l'individu que dans l'ordre des relations interpersonnelles, et il n'y accède que par la redistribution et la consommation communautaire de la richesse objective. Mais cette règle traditionnelle n'est plus respectée par tout le monde.

#### 6 - Sosoaga de Sankara Ouirago, de Toèssé

Sankara Ouirago est commerçant, il possède de grands champs mais manque de temps pour les cultiver lui-même. Pour lui rendre service, son gendre invita ses parents et amis du quartier Yikende de Toèssé à se rendre sur le champ de Sankara Ouirago à l'occasion d'un sosoaga.

Ce sosoaga devait être consacré au binage d'un champ de sorgho blanc d'une superficie de 4,5 ha. Une première séance de culture eut lieu avec 50 travailleurs, mais elle fut interrompue par la pluie aux environs de midi; n'ayant même pas fourni quatre heures de travail, les invités ont consommé tout ce qui avait été préparé pour eux, puis ils sont partis après avoir décidé de revenir 4 jours plus tard. Lors de la seconde séance de culture, le travail fut achevé par 60 personnes.

Sankara Ouirago, réputé riche, s'était vu moralement contraint de fournir pour les deux séances de culture de la nourriture et de la boisson en abondance.

Pour la première séance de culture, il dépensa :

6 tines de sorgho rouge, pour la préparation de bière .....	1 800 F CFA
3 tines de sorgho blanc, pour la préparation de gâteau .....	600 F CFA
Riz .....	250 F CFA
1 bouc castré .....	1 850 F CFA
4 pintades .....	400 F CFA
Condiments pour la sauce .....	225 F CFA
Noix de kola .....	900 F CFA
2 paquets de sucre .....	180 F CFA
Total	6 205 F CFA

Tous les produits ont été achetés ou pris dans la boutique, hormis le sorgho produit par l'exploitation.

Pour la seconde séance de culture, Sankara Ouirago dépensa 5 000 F CFA. Le binage de son champ a donc été l'occasion d'une dépense totale de 11 205 F CFA.

Ce sosoaga illustre comment la plupart des commerçants de Toèssé utilisent les formes traditionnelles de coopération pour assurer à la fois la production de leur nourriture et leur condition sociale dans la sphère de l'économie de subsistance où ils tiennent à se réserver une place de refuge. En même temps, cet exemple montre de quel prix élevé les commerçants doivent payer la place qu'ils veulent conserver dans l'ordre traditionnel. Enfin, on peut deviner comment de tels sosose finissent nécessairement par transformer en profondeur les habitudes d'entraide : les travailleurs deviennent plus difficiles à contenter, chaque soso'soba doit donner le maximum selon sa condition, les vertus propres de l'entraide sont progressivement moins déterminantes.

### 3. LES SOCIÉTÉS DE NAAM

#### a. D é f i n i t i o n

Le naam (1) désigne une société de jeunes gens (âgés de 20 à 35 ans) ou de jeunes filles (âgées de 15 à 20 ans) organisée selon le modèle de la chefferie, ou plus récemment de l'administration, qui offre ses services - contre rémunération en nature - à des cultivateurs qui en font la demande pour les travaux agricoles. Traditionnellement le naam était organisé chaque année par les jeunes gens et les jeunes filles séparément, dans le cadre des quartiers ou des villages, et donnait lieu à des fêtes au terme de la saison agricole. Les membres d'un tel groupement sont appelés nananse (2), et c'est par l'expression naam-koobo (3) que sont désignées les séances de culture de cette société.

Tous les membres d'un naam portent un titre de dignité ou un nom de fonction emprunté à la chefferie ou à l'administration; souvent ces deux modèles se complètent dans le cadre d'une même société. L'utilisation de ces noms donne lieu à un jeu social qui se prolonge au-delà de la durée de l'association : il peut arriver que des hommes adultes ou même des vieilles femmes continuent à être appelés par leur nom de naam.

Les sociétés de naam présentent des aspects particuliers selon les villages ou selon la personnalité des fondateurs. Dans certains villages, les noms de dignité traditionnels sont préférés aux titres modernes, ailleurs c'est l'inverse; et dans

---

(1) Le sens premier du terme naam est : "Pouvoir, puissance de chef, autorité, règne" (cf. ALEXANDRE (Père G.), Dictionnaire more-français, Coll. Mémoires de l'IFAN, n°34, 1953, p.265); ce mot n'existe que sous la forme du singulier. C'est avec un sens particulier que ce terme est employé pour désigner l'institution des jeunes.

(2) Nanambga, pl. nananse : chef, pour désigner les chefs authentiques et les membres d'un naam de jeunes.

(3) Naam-koobo désigne une culture effectuée au profit de la chefferie

les villages où les anciens combattants sont nombreux et puissants, on trouve parfois une coloration militaire.

### 1 - La fondation du naam

L'initiative de créer un naam dans un quartier ou dans un village appartient aux jeunes les plus entreprenants du lieu. Ils se regroupent entre parents, voisins et amis au début de l'hivernage, décident la fondation de leur société, répartissent charges et honneurs, et conviennent d'un règlement intérieur toujours semblable. Généralement, les titres de dignité et les noms de fonction sont distribués par les fondateurs du naam; mais en cas de contestation, ces noms peuvent être attribués par des vieux du village dont il n'est pas possible de mettre en cause l'autorité (1).

Ensuite, les plus hauts dignitaires du naam se rendent chez les doyens de lignage du lieu, et en particulier chez les chefs de quartier, pour leur faire part de la création de leur société, solliciter leur assentiment et leur demander un kombi-naaba (2), "chef des enfants" qui doit les patronner et les aider. Souvent les nanamse proposent au doyen de lignage de désigner un kombi-naaba avec qui ils ont passé un accord préalable, car il est très important pour eux d'avoir un protecteur puissant et dévoué. C'est après l'accord des doyens de lignage et la désignation (ou bien actuellement le choix) du kombi-naaba que le naam peut publier dans le village et sur les marchés proches son désir d'être reconnu comme tel et engagé pour des séances de culture.

### 2 - Le rôle du kombi-naaba

Le kombi-naaba est l'intermédiaire habituel entre les nanamse et les cultivateurs qui désirent recourir au naam. D'autre part, c'est le kombi-naaba qui conserve chez lui, en attendant la fête du naam, le mil reçu par les nanamse comme rétribution de leur travail. Le numéraire, provenant des amendes infligées aux nanamse absents lors des séances de culture, est également conservé par le kombi-naaba - le trésorier étant seulement chargé de collecter l'argent et de tenir une comptabilité. C'est encore le kombi-naaba qui aide les nanamse à organiser leur fête, et généralement il fournit une contribution personnelle en mil ou en bétail - pour cette raison, le kombi-naaba doit être un cultivateur aisé. Enfin, le kombi-naaba arbitre les conflits qui peuvent surgir dans le naam ou à son sujet. Dans les associations de jeunes filles, le kombi-naaba doit accompagner les nanamse à chacune des cultures qu'elles effectuent; mais pour le décharger des travaux sur ses propres champs, les nanamse débutent souvent les séances de culture sur les champs de leur kombi-naaba. En somme, c'est à la fois un honneur d'être kombi-naaba et une charge que de nombreux cultivateurs refusent d'assumer (3).

### 3 - Les relations sociales au sein du naam

Chaque naam réalise une micro-société complète et équilibrée, à l'image de la société réelle : cette association se conforme aux modèles de la société politique et de la société familiale. A tout moment, les nanamse s'appellent entre eux par leurs

(1) Ce fut le cas à Koulouéogo en 1964.

(2) Kombi-naaba : du rad. kon : fils, enfants, et de : naaba, chef.

(3) En 1964 à Rakounga, quatre personnes sollicitées pour être kombi-naaba d'un naam de jeunes filles ont refusé.

nons de dignité ou de fonction, et chacun se conduit envers ses supérieurs hiérarchiques et envers ses subordonnés selon les exigences traditionnelles résultant des statuts sociaux fictifs du naam. Les sociétés de naam sont distinctes pour les jeunes gens et les jeunes filles, mais chaque société s'adjoint des représentants du sexe opposé. Les jeunes hommes choisissent des jeunes filles qu'ils appellent leurs épouses; celles-ci apportent de la nourriture à leurs maris à l'occasion des séances de culture, et elles paradedent à leurs côtés le jour de la fête. Chaque jeune fille qui participe à un naam choisit une mère et des enfants, garçons et fillettes désignés par l'expression naam-kamba (1). Elle se comporte envers sa mère et ses naam-kamba comme il convient de se conduire envers sa propre mère et ses propres enfants. Les nanamse filles font des cadeaux à leurs mères de naam, et celles-ci rendent des cadeaux à leurs filles lors de la fête. A l'occasion des séances de culture, les naam-kamba garçons accompagnent les nanamse filles et travaillent avec elles, les naam-kamba fillettes suivent également mais ne travaillent pas. A la fête finale, il y a échange de cadeaux entre les naam-kamba et leurs mères. En somme, le naam est un jeu social régi par les normes de la vie quotidienne, il introduit ainsi les jeunes dans la vie sociale réelle.

Le jeu social du naam n'est donc pas un jeu gratuit. Cependant, on observe toujours une part d'improvisation, prévue selon des normes institutionnelles. Le jour de la première séance de culture, les nanamse désignent un ponsem (2), un enfant qui doit être choyé par ses compagnons ou compagnes, qui ne travaille pas mais peut se permettre toutes les fantaisies à l'égard de ses camarades. Le ponsem doit susciter la gaîté, et l'entretenir par des plaisanteries; il reçoit des cadeaux. Cette distinction est souvent fuie par les jeunes filles, parce qu'elles croient dangereux de se distinguer par la beauté et d'attirer des cadeaux en trop grand nombre. Aussi est-il parfois nécessaire que la jeune fille ponsem soit attrapée de force pour être désignée d'autorité. Le jour des cultures, elle est assise sur une peau de mouton à l'ombre d'un arbre, près du champ où travaillent ses compagnes, elle est parée de vêtements d'apparat et de bijoux, un naam-biga (3) chasse avec un éventail les mouches qui l'importunent.

#### 4 - Les cultures de naam

Tout cultivateur peut demander à un naam de son village ou d'un village voisin de venir cultiver son champ : pour cette démarche, il s'adresse au kombi-naaba. Les naam-koobo les plus fréquents sont des binages. Les naam ne pratiquent pas les opérations de débroussaillage, de nettoyage et préparation des champs, ni les semailles, car ils ne sont habituellement fondés qu'après les premières pluies. Il est assez rare que les naam organisent des séances de sarclage, parce que cette façon culturale doit être effectuée à un moment où le calendrier agricole est très chargé et où les jeunes ne sont pas libres de quitter les champs de l'exploitation de leurs parents.

Lorsque les nanamse travaillent pour le compte d'un cultivateur qui les a appelés, celui-ci peut les nourrir et leur donner de la bière de mil pour les stimuler

---

(1) Kamba, pluriel de biga : enfant, fils ou fille.

(2) Ponsem : personne choyée.

(3) Naam-biga : singulier de naam-kamba

au travail : c'est une pratique de plus en plus courante, mais nullement obligatoire. Ce ne sera en effet qu'au moment de la récolte qu'il leur fournira leur rémunération en nature : un ou plusieurs paniers de mil, selon accord préalable établi en fonction de l'importance du service rendu.

Les séances de culture de naam sont toujours très joyeuses, surtout quand il y a nourriture et bière de mil. D'incessantes plaisanteries apportent de la gaieté, tandis que les sifflets encouragent les travailleurs et que le tam-tam leur impose un rythme de travail rapide. Les garçons se montrent particulièrement acharnés au travail quand ils reçoivent la visite des jeunes filles.

#### 5 - La fête du naam

Après les récoltes, chaque naam célèbre avec éclat une fête où sont consommés les produits reçus pour les travaux cultureux effectués par l'association. Cette fête est l'aboutissement et en quelque sorte l'accomplissement de la société. L'annonce en est faite longtemps à l'avance sur tous les marchés proches afin que l'affluence soit nombreuse le jour de la fête.

Les responsabilités du naam, en accord avec le kombi-naaba, font préparer de la bière et du gâteau avec les sorghos et le mil gagnés lors des séances de culture, et éventuellement ils utilisent l'argent reçu ou épargné pour acheter du riz, de la volaille ou du petit bétail afin d'améliorer le repas. Le kombi-naaba se fait une obligation d'honneur d'apporter sa contribution personnelle au festin.

A l'endroit où doit se tenir la fête, les nanamse préparent les modestes décors des fêtes traditionnelles ou administratives : des chaises longues et des peaux disposées à l'emplacement où prendront place les autorités traditionnelles du naam, tandis que des chaises et une table sont préparées pour les autorités administratives. Dans la mesure du possible, des cahiers ou des revues, des verres et des bouteilles (mêmes vides) garniront cette table; et on aura parfois fabriqué un téléphone rudimentaire avec des boîtes d'allumettes et de la ficelle (1).

Le jour de la fête, chaque membre du naam se revêt des habits et des insignes de sa dignité ou de sa fonction et se comporte selon son modèle (2). Le naaba, revêtu d'un grand boubou et coiffé d'un bonnet de chef, est allongé sur une chaise longue, ayant à ses pieds des sogne accroupis (3). Pour s'adresser à lui, il faut faire les salutations coutumières et passer par les dignitaires de sa cour; on lui apporte des cadeaux pour présenter des requêtes. Le commandant de cercle porte cravate, veste et lunettes; il est entouré de gendarmes et parle avec autorité, seuls les fonctionnaires le côtoient sans crainte. Le docteur est couvert d'une blouse blanche et manipule des

- 
- (1) On peut quelquefois assister pendant les fêtes de naam à de longues conversations téléphoniques avec des interlocuteurs imaginaires de haut rang social : un nanamga rehausse son prestige en s'adressant à haute voix, par téléphone, au Président de la République de Haute-Volta ou même au Général de Gaulle!
  - (2) Ces habits, sont, pour une part, prêtés par des fonctionnaires en poste aux environs. Les anciens militaires prêtent des uniformes. Certaines tenues pittoresques proviennent de la friperie vendue au marché (jaquettes d'huissier, pantalons de cérémonie, melons, etc).
  - (3) Soigne : page

comprimés. Les gendarmes, chargés de l'ordre public, sont toujours menaçants. Et les griots sont présents pour louer les mérites des nanamse.

Une fête de naam est toujours une occasion d'échanges de cadeaux : entre les nanamse et leurs homonymes de la société réelle, entre les nanamse et toutes les personnes qui ont participé au naam d'une manière ou d'une autre (kombi-naaba, mères ou épouses de naam, naam-kamba).

#### 6 - Remarques économiques et sociologiques sur le naam

Du point de vue économique, le naam est une formule originale d'entraide qui mérite l'attention. D'abord, parce que c'est une formule peu onéreuse pour le cultivateur bénéficiaire; mais surtout parce que la rétribution est normalement différée au moment de la récolte. Il en résulte que des cultivateurs pauvres, n'assurant que difficilement la soudure, peuvent avoir recours au naam sans inconvénient majeur pour leur subsistance. Le naam fournit la main-d'oeuvre la moins coûteuse et celle qui implique le moins d'obligations sociales. Le cultivateur qui, par manque de moyens matériels ou de relations sociales, ne peut pas organiser de rabense ou de sosose, peut par contre réaliser un naam-koobo.

Sur l'angle sociologique, le naam présente de multiples aspects significatifs. Il assure la cohésion et la discipline de la jeunesse d'un quartier ou d'un village, en regroupant les jeunes dans une organisation stricte, hiérarchisée et réglementée, fondée à la fois sur le consentement mutuel et sur un principe d'autorité. Chacun est libre de rentrer dans une telle association; mais après son entrée, il doit - sous peine de sanction - se comporter selon les lois de l'association. D'autre part, le naam assure l'intégration de la jeunesse dans la vie du groupement local par une double voie : par la nécessité d'obtenir l'assentiment des doyens de lignage pour la fondation de l'association et par le contrôle qu'exerce le kombi-naaba, mais surtout par ce fait que les nanamse fournissent du travail dans le cadre de la production villageoise, selon les nécessités de l'entraide.

Il nous paraît important de caractériser le type de société reproduit par le naam : il s'agit essentiellement de la société politique. Le caractère du naam permet de deviner que les aspects les plus valorisés de la vie sociale sont d'ordre politique. Le motif profond qui pousse les jeunes à constituer de telles associations semble être le désir de jouer la vie politique, la fête étant la suprême manifestation de ce jeu. Les séances de culture du naam ne constituent que le fondement économique de l'association, un fondement accidentel mais nécessaire.

Enfin, il faut noter que la fondation de sociétés de naam ne se produit plus aussi fréquemment qu'autrefois. Deux raisons principales peuvent expliquer l'abandon progressif de cette tradition. En premier lieu, il est dû au manque de jeunes dans les villages : de nombreux jeunes gens, souvent les plus dynamiques, se trouvent en Côte d'Ivoire. La seconde raison semble être un individualisme croissant des jeunes qui ont pratiqué les migrations de travail. Ils préfèrent se donner une importance sociale de leur propre chef, en s'appuyant sur leurs ressources personnelles; plutôt que de rechercher un prestige illusoire dans un jeu social, ils veulent transformer leurs épargnes en prestige réel par l'acquisition d'objets valorisés tels que des vêtements en tergal, des bicyclettes, des postes à transistors. Les jeunes qui ont voyagé n'acceptent plus de travailler sans rémunération correspondante à leurs efforts. Les sociétés de naam de jeunes filles qui n'ont jamais eu une structure aussi forte et originale que celles des garçons, disparaissent à la suite de celle-ci.

b. Analyse de deux  
exemples de naam

Il n'y a pas eu de naam de jeunes gens à Dakola depuis une dizaine d'années, et un seul naam de jeunes filles entre 1960 et 1965. Il n'a donc pas été possible d'effectuer une étude systématique de cette institution dans cette localité.

Pour concrétiser le naam, nous analyserons deux exemples qui présentent des aspects assez différents mais également significatifs quant à l'évolution actuelle : un naam des jeunes filles de Dakola et un naam dominé par les anciens militaires de Toëssé.

1 - Le naam de Dakola

Cette association a été fondée au début de l'hivernage 1964, et la fête a eu lieu à la mi-mai de l'année suivante. Les jeunes filles étant peu nombreuses à Dakola, elles ne furent que 12 à se regrouper; mais 3 d'entre elles durent rejoindre leurs maris (réels) avant la fête. La fondatrice prit le nom de tan-soba (1), et les autres jeunes filles se virent attribuer les noms des différents chefs de canton des environs. Guiguemé Nobila, boucher, a été choisi comme kombi-naaba en raison de sa richesse; et en fait, il a beaucoup contribué à la bonne marche du naam.

Voici quelles furent les activités de cette société :

Nombre de <u>naam-koobo</u> par exploitation	Nombre d'exploitations ayant organisé des <u>naam-koobo</u>	Nombre total de <u>naam-koobo</u>
1	8	8
2	3	6
3	1	3
Totaux	12	17

(1) Tan-soba : "maître de la guerre", chef des expéditions militaires. Dans cette région, c'est le tan-soba qui nomme les chefs.

Façons culturales	Cultures		Nombre de journées de travail fournies par les <u>nanamse</u>
	Mil	Coton	
Sarclage	1		12
Binage	7	9	168
Totaux	8	9	180

12 unités de production sur 67 ont eu recours au naam des jeunes filles pour organiser 17 séances de culture. Aux 180 journées de travail fournies par les nanamse, on doit ajouter les journées de travail fournies par les naam-kamba garçons (1). Une seule séance de culture fut consacrée au sarclage, car les jeunes filles ne peuvent pas se libérer facilement à l'époque des sarclages (2); mais 16 séances de culture furent consacrées au binage, dont plus de la moitié sur champs de coton. Cette proportion élevée s'explique par le fait que les binages des champs de coton sont habituellement effectués après les binages des champs de mil, c'est-à-dire à un moment où les jeunes filles peuvent quitter sans inconvénient les champs de l'exploitation de leurs parents.

Pour leurs travaux, les nanamse ont reçu à la récolte une quinzaine de paniers de sorgho qui servirent à préparer de la bière pour la fête du naam.

La fête débuta dans la cour du kombi-naaba par l'absorption de bière contenant une poudre noire destinée à protéger les nanamse contre les sorciers. Puis les nanamse se rendirent chez Guiguendé Songa, "maître de la terre" et chef traditionnel de la localité, pour danser; ensuite la fête s'est prolongée de nouveau chez le kombi-naaba, avant de se terminer chez le tan-soba vers la fin de la nuit. Le lendemain, les filles nanamse se sont rendues à Bouré pour saluer le chef de canton.

Ce qui paraît le plus original et le plus intéressant au sujet de ce naam, c'est l'importance des échanges de cadeaux qui ont eu lieu à l'occasion de la fête. Les nanamse furent libres de faire les cadeaux de leur choix à leurs naam-kamba. Presque toutes ont offert aux naam-kamba garçons une chemise et une paire de sandales en matière plastique ou des savates; celles qui en ont eu les moyens, ont ajouté une paire de lunettes solaires. Aux naam-kamba filles, les nanamse ont donné des

- 
- (1) Le nombre de ces journées de travail ne nous est pas connu. C'est pourquoi il ne sera pas possible de calculer le prix de revient de la journée de naam-koobo.
  - (2) Ce sarclage a été effectué pour le compte de Ouédraogo Bénebnoguenda, doyen du quartier des nabisi, grand-père de la fille nanambga qui porte le titre de Dakola naaba (c'est-à-dire le titre le plus prestigieux)

boucles d'oreille et un ou deux billets de 100 F CFA. Les cadeaux des nanamse aux naam-kanba pouvaient donc atteindre, voire dépasser, la somme de 750 F CFA par naam-biga. En retour, les naam-kanba ont fait différents cadeaux aux nanamse, selon leurs possibilités : qui un panier de coton, qui un panier d'arachides, et la somme invariable de 250 F CFA. Les mères de naam devaient prêter à leurs filles nanamse des habits et des bijoux pour se parer le jour de la fête, et en plus elles étaient tenues à leur faire des cadeaux. Afin d'éviter que naissent des jalousies à propos de ces cadeaux, les mères de naam avaient tenu un conseil pour décider ensemble de ce qu'il convenait de donner; l'accord s'était fait sur un pagne d'une valeur de 500 à 600 F CFA, et une somme de 300 F CFA. Pourtant, presque toutes les mères de naam ont donné 500 F CFA à leurs filles en plus du pagne. En retour, les nanamse devaient offrir à leurs mères de naam un pagne d'une valeur de 700 F CFA, un petit pagne d'une valeur de 300 F CFA, du sel ou des noix de kola - soit des cadeaux dont la valeur dépassait 1 000 F CFA. De plus, de nombreux cadeaux en argent étaient offerts au moment de la danse : quand une fille nanambga danse bien, sa mère de naam ou toute autre personne peut la faire remarquer en lui donnant un billet de 100 F CFA; la fille continue alors à danser en tenant ce billet entre ses dents, puis elle le souffle vers les griots à la fin de la danse à moins qu'elle ne l'empoche elle-même. Au cours de cette fête, les griots ont gagné 3 580 F CFA et près de 700 noix de kola.

Enfin, chaque nanambga devait faire un cadeau en numéraire au chef de canton : avant de remettre l'argent au chef, chacune a dansé en public en exhibant le ou les billets de banque. La plupart des nanamse ont remis 100 F CFA au chef, qui a fait un cadeau de 1 000 F CFA à son homonyme et 1 000 F CFA à l'ensemble des autres nanamse.

Il apparaît donc que cette fête de naam a donné lieu à d'importantes manipulations de numéraire. Cet argent a été fourni par les parents des nanamse, et pour une part par les nanamse elles-mêmes(1). Il s'agit là d'un phénomène récent, qui est déploré par les personnes âgées. Les échanges de présents ont existé autrefois : on offrait des cadeaux en nature et des habits (car "sans habits neufs, pas de naam!"); mais ces cadeaux n'atteignaient pas une valeur excessive. Aujourd'hui par contre, le naam est utilisé par certains pour parader et affirmer leur richesse personnelle; les accords qui interviennent pour normaliser les échanges de cadeaux ne sont pas respectés, et ainsi cette association finit par susciter des jalousies au lieu de créer l'unanimité. La pratique actuelle du naam reflète la situation socio-économique générale : les coutumes communautaires dégèrent et peu à peu disparaissent sous l'influence des individus qui tentent de les utiliser pour leur bénéfice personnel. "Pour participer à un naam, il faut revenir de Côte d'Ivoire!", disent les jeunes gens; c'est-à-dire que chacun envisage sa participation au naam en fonction du prestige qu'il compte en retirer, l'aspect communautaire de l'association étant de plus en plus méconnu. Conçu d'après la structure de la société traditionnelle, le naam est condamné à disparaître : il n'est pas possible d'exprimer à travers une formule communautaire la situation actuelle caractérisée par l'individualisme, et une organisation essentiellement hiérarchisée ne peut pas regrouper des individus qui rejettent avec force l'autorité traditionnelle et contestent en même temps les nouvelles autorités.

(1) De nombreuses filles se procurent de l'argent auprès de leurs amants. Actuellement, un jeune homme ne peut pas se permettre d'offrir à une fille moins de 200 F CFA pour obtenir la faveur de "causer" avec elle durant la nuit (dans la case du jeune homme.)

## 2 - Le naam de Toèssé

Ce naam présente un caractère original du fait de l'interpénétration de deux sociétés d'origines différentes. Par ailleurs, l'examen de ce naam permet de mettre en lumière la capacité de cette sorte de société traditionnelle à se transformer en intégrant des apports nouveaux d'ordre politique et économique.

### a. Historique

En 1945, il existait à Toèssé un naam de structure traditionnelle. Le premier dignitaire en était le Mogo-naaba (1) suivi du tan-soba, chef de la guerre, du Yako-naaba, du Dakola-naaba et des autres chefs de canton de la région. Mais un ancien combattant de la guerre 1939-1945 (Sankara Vouï), eut l'idée de militariser l'association "de façon à préparer les jeunes à bien s'acquitter de leurs obligations militaires". Il organisa une sorte de préparation militaire pour les volontaires du naam. En 1946, il y eut 4 candidats, mais ce chiffre passa à une vingtaine dès l'année suivante. Les membres de cette association s'appliquaient à des exercices d'observation et de marche. Afin de pouvoir réaliser une fête, ils organisèrent également des séances de culture. Au bout de peu d'années, le groupe de préparation militaire et l'ancien naam fusionnèrent, et ainsi une hiérarchie militaire prit place à côté de la hiérarchie traditionnelle : un ministre de l'armée (qui supplanta le Mogo-naaba), un général, un colonel, suivis de tous les autres gradés de la hiérarchie militaire, un soldat de 1ère classe et 34 hommes de troupe (soit une section). Par la suite, les exercices militaires furent abandonnés, et on ne s'adonna plus qu'aux activités classiques du naam (cultures et fête). Depuis l'Indépendance, une hiérarchie administrative moderne s'est ajoutée aux deux hiérarchies précédentes : commandant de cercle, commandant adjoint, docteur, postier, chef des douanes, etc. Il faut noter que tous ces titres sont personnalisés : les nanamse font suivre leurs titres du nom du dignitaire qu'ils représentent, par exemple "commandant Marcel" ou "député Grégoire".

A un moment donné, cette institution a semblé pouvoir être utilisée à des fins politiques. Ainsi vit-on participer à la fête du naam de 1964 un ministre, le secrétaire général de la sous-section de Yako de l'UDV-RDA, le commandant de cercle et de nombreux fonctionnaires. Toutefois, cette orientation ne s'est pas révélée heureuse : des conflits ont surgi et la fête suivante a été très discrète.

### b. Organisation hiérarchique

Comme toutes les sociétés de naam, celle de Toèssé regroupe dans une même association des individus d'appartenance ethnique et de statut social différents. Le chef du naam est un Silmi-mossi, mais de nombreux nakomse se trouvent parmi ses subordonnés. La religion n'est pas davantage prise en considération : animistes, musulmans et chrétiens se retrouvent indifféremment à tous les échelons hiérarchiques.

Voici un relevé des dignitaires du naam de Toèssé :

---

(1) Mogo-naaba : souverain des Mossi, commandant le royaume central dont la capitale est Ouagadougou.

Chefs de la hiérarchie traditionnelle :

Mogo-naaba  
 Tan-soba  
 Yako naaba  
 Batono naaba  
 Gomponsom naaba  
 Samba naaba  
 Sassa naaba  
 Dakola naaba  
 Darigma naaba  
 Kaba naaba  
 La-Titan naaba  
 La Toden naaba  
 Ramessoum naaba  
 Toléha naaba  
 Nanoro naaba  
 Lallé naaba  
 Konkistenga naaba

Chefs de la hiérarchie militaire :

Ministre de l'armée  
 Général  
 Colonel  
 Commandant  
 Capitaine  
 Lieutenant  
 Adjudant de compagnie  
 Sergent-chef  
 Sergent  
 Caporal-chef  
 1 soldat de 1ère classe  
 Secrétaire du ministre

Fonctionnaires de la hiérarchie administrative :

Commandant de cercle  
 Commandant adjoint  
 Députés  
 Secrétaire général de la sous-section UDV-RDA  
 Chef de cabinet du ministre de l'armée  
 Trésorier  
 Directeur d'école  
 Infirmier  
 Agent des postes  
 Chef des douanes  
 4 gendarmes

Ces trois hiérarchies sont parallèles, elles ne sont pas globalement subordonnées les unes aux autres. Le ministre de l'armée jouit d'une prééminence de fait en tant que réformateur et responsable du naam; quant aux anciens militaires, ils doivent leur autorité à leurs qualités propres plutôt qu'aux titres qu'ils portent - et il en est de même pour tous les autres membres de l'association.

L'énumération des dignitaires donne une idée de l'importance du naam de Toèssé, d'autant plus qu'une foule de serviteurs s'ajoute à la liste des chefs traditionnels, une section d'hommes de troupe prolonge la liste des militaires. De plus, beaucoup de dignitaires ont une épouse de naam, et éventuellement des naam-kamba. En 1964, le naam de Toèssé regroupait théoriquement 82 jeunes gens, 26 jeunes filles et une soixantaine d'enfants.

L'âge des nanansa varie de vingt à quarante-cinq ans, les plus âgés étant les anciens militaires.

c. Activités et ressources du naam pendant l'année agricole 1963/1964

.....  
 Sankara Vouï, chef de l'association, a tenu une comptabilité qui a permis

d'établir le tableau de la page suivante (1).

Le naam de Toèssé a effectué 3 sarclages, 3 binages, 2 récoltes et 5 transports de récoltes, plus la récolte des mils du chef du naam. Dans 8 cas sur 13, les cultivateurs bénéficiaires des travaux ont fourni de la bière de mil, et de la nourriture dans 5 cas. D'autre part, le naam a reçu un total de 20 tines de mil et 7 000 F CFA comme rétribution du travail fourni. A cette somme, on doit ajouter les amendes payées par les nanamse pour absence non motivée lors des travaux; le règlement intérieur stipule en effet que toute personne investie d'une fonction honorifique, absente lors d'une séance de culture, doit verser 15 F CFA - sauf en cas de maladie ou si la personne absente a été remplacée. L'argent provenant des amendes est gardé par l'adjudant de compagnie, avant d'être dépensé au fur et à mesure des besoins de l'association; aussi n'a-t-il pas été possible de connaître la somme totale des amendes infligées et payées.

Il faut remarquer l'importance de la rétribution monétaire des travaux de cette société, car le naam traditionnel n'est payé qu'en nature. Cette originalité du naam de Toèssé s'explique sans doute par le fait que cette localité est un centre commercial important et en pleine expansion : on y trouve davantage de monnaie en circulation et les commerçants-cultivateurs emploient de plus en plus souvent l'argent pour rétribuer ceux qui cultivent leurs terres. D'autre part, cela s'explique aussi par la composition particulière de ce naam qui regroupe un grand nombre de personnes adultes, notamment des anciens militaires qui ont pris l'habitude d'utiliser de l'argent durant leur service ou éventuellement depuis leur retraite (en particulier les pensionnés).

---

(1) Nous n'avons pas l'assurance que tous les chiffres cités sont absolument exacts, car il n'a pas toujours été possible de les vérifier. Néanmoins, nous pensons qu'ils peuvent sans inconvénient illustrer notre exposé, car ils rendent à peu près compte de la réalité.

Séance de travail	Durée	Type de travail	Nombre approximatif de participants (1)	Rémunération immédiate (2)	Rémunération différée à la récolte (2)
1	1 matin	Sarclage	80	350 F CFA Couscous Lait	350 F CFA
2	1 jour	Sarclage	90	4 canaris de bière de mil Riz avec sauce 100 noix de kola	800 F CFA
3	1 jour	Sarclage	50	4 canaris de bière de mil 2 paniers de gâteau de mil	500 F CFA
4	1 matin	Binage	40	3 paniers de gâteau de mil 1 chèvre 50 noix de kola 350 F CFA	350 F CFA
5	1 après-midi	Binage	40	Bouillie de farine aigre	devait payer 300 F CFA; n'a pas payé
6	1 jour	Binage	50	4 canaris de bière de mil	500 F CFA
7	1 matin	Récolte des mils	150	20 noix de kola 1 000 F CFA	-
8	1 matin	Récolte des mils	80	5 canaris de bière de mil 3 tines de sorgho	-
9	1 matin	Transport de la récolte des mils	120	7 canaris de bière de mil 1 tine de sorgho 2 500 F CFA	-

.../...

- (1) Sont comptés comme participants à ces séances de travaux, non seulement les membres du naam, mais toutes les personnes présentes. Certains chiffres peuvent paraître élevés, notamment pour les transports de récolte : cela s'explique par la participation massive des enfants de l'école à ces travaux et peut-être aussi par des erreurs d'évaluation commises par l'informateur.
- (2) Les rémunérations reportées sur ce tableau ne récapitulent pas l'ensemble des dépenses effectuées par les bénéficiaires des travaux pour l'organisation des séances de culture; il ne s'agit que des produits et de l'argent donnés aux nanamse. Ainsi s'explique que les rémunérations ne sont pas proportionnelles aux volumes de main-d'oeuvre mobilisée.

Séance de travail	Durée	Type de travail	Nombre approximatif de participants	Rémunération immédiate	Rémunération différée à la récolte
10	1 matin	Transport de la récolte des mils	90	2 paniers de gâteau de mil 3 tines de sorgho	-
11	1 jour	Transport de la récolte des mils de 5 cultiv.	300	6 canaris de bière de mil 5 tines de sorgho 300 F CFA	-
12	1 jour	Transport de la récolte des mils de 3 cultiv.	300	8 canaris de bière de mil 6 tines de sorgho	-
13	1 matin	Transport de la récolte des mils	40	5 canaris de bière de mil 2 tines de sorgho	-

P.S. - De plus, les membres du naam ont gratuitement rentré la récolte de mils du ministre de l'armée.

d - Observations sur la tentative de politisation du naam

La conversion du naam traditionnel en une institution politique moderne peut apparaître aux hommes politiques comme une transformation souhaitable : parce qu'elle doit sauver une forme d'organisation traditionnelle de la jeunesse tout en l'adaptant aux exigences actuelles. Ainsi s'agrandirait en brousse la plate-forme du parti politique et des hommes du parti. De plus, cette institution pourrait éventuellement fournir des bras pour les travaux d'utilité publique.

On peut remarquer que le naam a déjà effectué une conversion formelle en intégrant les éléments de la hiérarchie administrative moderne. Toutefois, cette conversion n'est que très superficielle : on attribue aux fonctionnaires les mêmes qualités et les mêmes prérogatives qu'aux dignitaires de la chefferie; la fonction est surtout perçue comme un droit de s'imposer pour accroître le prestige personnel et obtenir des bénéfices, mais non pas vraiment comme un service rendu au corps social. La société politique du naam reste par conséquent dominée par le modèle hérité de l'organisation traditionnelle de la chefferie, et elle ne peut pas se fonder sur un modèle démocratique. D'ailleurs la démocratisation de la vie à la campagne entraîne de fait la dégradation du système communautaire, dont l'abandon du naam n'est qu'une conséquence. Le naam ne peut pas davantage être animé par l'idée de construction

nationale, inexistance dans les campagnes (1).

Des raisons économiques contribuent également à rendre impossible une conversion radicale du naam. Cette institution s'inscrivait en effet dans le cadre d'une économie de subsistance où le travail n'était pas mesuré quantitativement et payé en conséquence d'une façon rigoureuse. Les séances de culture fournissaient des occasions de jouer le jeu de naam et permettaient à cette institution de subsister matériellement. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi : les jeunes ont tendance à considérer que le travail est une activité en soi, qui est pénible et mérite une juste rétribution, c'est pourquoi ils abandonnent la pratique du naam.

### III. LE TRAVAIL AGRICOLE SALARIE (2)

#### a. Définition

Le salaire défini comme prix de location d'une force de travail anonyme, variable selon les fluctuations du marché de l'emploi, est un concept totalement inconnu du cultivateur de la région étudiée. Habituellement le travail n'a pas de prix objectif (valeur marchande), le salaire n'est pas la rémunération de la quantité d'énergie dépensée à l'occasion du travail. Si on impose au terme salariat le sens utilisé par la science économique occidentale, il n'existe pas de salariat à D'kola, ni alentour. D'ailleurs la langue more ne possède pas de terme propre pour désigner le travail salarié. Celui qui travaille pour de l'argent est appelé comme tous les travailleurs tuntumda - nom d'agent du verbe tume qui signifie travailler, oeuvrer, sans impliquer une idée de salaire. Par contre, le terme "manéfré", qui est une déformation du mot manoeuvre, désigne toujours des travailleurs salariés : ce mot est utilisé par les Mossi qui ont séjourné à Ouagadougou ou en Côte-d'Ivoire. Il est intéressant de remarquer que dans la région de Dakola, le terme "manéfré" est utilisé comme injure pour désigner un homme qui a perdu toute indépendance.

Cependant, il n'est pas exceptionnel que de l'argent soit distribué pour obtenir un concours de main-d'oeuvre, particulièrement au moment des grands travaux

- (1) Les hommes politiques qui dans leur région d'origine se conduisent à l'exemple des anciens chefs pour assurer leur prestige, peuvent encore tenter d'utiliser le naam traditionnel pour leur bénéfice sociologique et économique.
- (2) Travail salarié est une expression impropre pour désigner ce que l'on pourrait plus justement appeler : travail récompensé par un don d'argent, ou de façon plus imprécise : travail rémunéré. Nous conservons néanmoins l'expression travail salarié en raison de l'évolution actuelle. Divers indices permettent de deviner l'apparition prochaine des formes modernes de l'échange travail-argent, ces formes nouvelles se dégagent peu à peu des formes traditionnelles.

agricoles. Il existe même un prix normatif, qui est de 100 F CFA par jour. Et dans plusieurs villages, certains individus ont la réputation d'accepter de travailler pour autrui en échange d'une rémunération monétaire.

L'analyse des relations qui s'instaurent et se développent entre un cultivateur qui distribue de l'argent et ceux qui reçoivent cet argent moyennant un certain travail, montre que la fourniture de travail contre de l'argent est considérée par celui qui donne et par ceux qui reçoivent comme un échange de services et non pas comme la location d'une force de travail anonyme appréciée quantitativement. Il n'y a jamais offre ou demande d'emploi; le travail n'est pas marchandé. Le travail rémunéré s'inscrit dans le cadre des relations personnelles qui lient entre eux des cultivateurs ayant conscience d'appartenir à une même communauté. Quand les travailleurs rémunérés sont des proches parents du chef d'exploitation qui les emploie (ce qui se produit fréquemment), le salaire est considéré comme "un cadeau pour secourir et plaire"; les relations qui existent entre ceux-ci et celui-là ne sont nullement altérées par l'échange du travail contre de l'argent, parce que cet échange est assimilé aux autres échanges toujours personnalisés qui interviennent dans une communauté vivant en économie de subsistance. Il en est à peu près de même quand les travailleurs rémunérés ne sont pas parents de celui qui les emploie : ils sont alors généralement amis ou voisins. L'échange travail-argent n'intervient ordinairement qu'entre individus déjà liés par des relations interpersonnelles immédiates; l'argent ne peut pas - par sa valeur propre - unir des personnes par ailleurs étrangères les unes aux autres. C'est pourquoi il n'existe pas de manoeuvres agricoles étrangers. Tout au plus, certains cultivateurs ont-ils la réputation d'être toujours disponibles pour effectuer un travail rémunéré : le sens commun attribue cela à des défauts personnels qui placent les intéressés dans le besoin plus souvent que les autres cultivateurs - ce qui provoque quelque mépris à leur égard. L'idéal de chaque cultivateur mossi est de pouvoir demeurer indépendant, et dans la mesure du possible il ne s'engage vis-à-vis d'autrui que dans le cadre des relations personnelles qui le garantissent de l'aliénation objective.

La plupart des cultivateurs n'envisagent pas pour le moment le travail salarié comme un moyen d'exploiter la force de travail des plus pauvres au bénéfice des plus riches. La distribution de salaires, comme l'organisation des sosose dans certains cas, est une manière de consommer dans le cadre de l'économie de subsistance des revenus monétaires qui pourraient engendrer des disparités économiques et fausser ainsi le jeu des relations sociales traditionnelles. On doit même noter que l'utilisation de l'argent dans le contexte actuel du travail rémunéré s'intègre sans difficultés et sans grandes conséquences dans le cadre des relations traditionnelles, alors que l'irruption de l'argent dans les formes anciennes d'organisation du travail (telles que les sosose ou le naam) entraîne des bouleversements profonds de ces institutions et une transformation rapide des conditions générales de la vie socio-économique.

Le moment et le mode de paiement du travail peuvent être considérés comme des indices révélateurs de la nature même du travail rémunéré. Parfois le salaire est versé après le travail. Mais dans la plupart des cas, le travail n'est qu'un service rendu contre une somme d'argent donnée longtemps à l'avance. Pour satisfaire un besoin imprévu et impérieux (organisation de funérailles, par exemple), un cultivateur peut demander à un parent, à un voisin ou à un ami de lui avancer quelques centaines de francs en lui promettant en contre-partie de venir travailler sur ses champs. Il est évident qu'il ne s'agit pas dans ce cas d'un salaire au sens propre du terme. Dans l'échange travail-argent, ce sont les besoins des personnes qui sont déterminants

plus que la capacité de production qui est impliquée dans l'échange. D'ailleurs, le salaire ne se réduit jamais à une somme d'argent.

Le salaire, qui est habituellement de 100 F CFA pour une journée de travail, est toujours accompagné de dons : cela montre clairement que le salaire n'est pas considéré comme la contre-partie réelle et suffisante d'une certaine quantité de travail. Les travailleurs salariés sont le plus souvent traités comme ceux qui se rendent aux invitations de culture : ils sont nourris, le bénéficiaire du travail leur fournit de la boisson, du tabac et des noix de kola. D'ailleurs les travailleurs estimeraient que leur "employeur" leur ferait une grave injure en pensant se libérer de toute obligation à leur égard par la seule rémunération monétaire. Deux personnes ne peuvent pas être quittes au niveau de l'échange net travail-argent.

#### b. Analyse de cas

Après avoir décrit comment se présente habituellement le travail agricole salarié dans la région de Dakola, nous allons présenter et analyser rapidement quelques cas particuliers. Nous n'avons pas retenu d'exemple recueilli à Dakola même, parce que le travail salarié ne se produit que très exceptionnellement dans ce village et toujours sous une forme banale (c'est-à-dire, travail fourni comme un service en contre-partie d'un don d'argent antérieur).

##### Argent gagné en Côte-d'Ivoire et redistribué sous forme de salaires

Il arrive parfois - notamment dans les grandes localités comme Toëssé, Samba et Pilinpikou - que des cultivateurs qui rentrent de la Côte d'Ivoire avec de l'argent épargné, convient des travailleurs sur leurs champs après leur avoir donné des cadeaux en numéraire. En fait, il s'agit de rechercher du prestige plutôt que du profit. Tout au plus, cette pratique est-elle une manière profitable de distribuer cette part d'argent qui, sous peine de sanctions graves, doit nécessairement être distribuée aux parents et amis par tout individu qui rapporte des richesses de l'extérieur.

##### Travail salarié pour le compte de Sinon Rasmané de Toëssé

Un cultivateur peut se voir contraint à recourir à la main-d'oeuvre salariée quand il lui est impossible de lancer des invitations de culture de type rabense ou sosoaga parce qu'il n'a pas une importance sociale suffisante ou parce qu'il a suscité contre lui l'hostilité de sa famille ou de ses voisins.

Sinon Rasmané de Toëssé, fils aîné de son père, a hérité au décès de celui-ci les meilleurs terres de la famille. Devenu lépreux, il voyagea durant plusieurs années avec l'espoir de trouver un remède contre son mal. Pendant son absence, ses frères ont cultivé ses champs. Mais à son retour, Sinon Rasmané exigea que ses frères lui rendissent ses terres. Il s'ensuivit un grave mécontentement au sein de la famille Sinon et de tout le quartier. C'est pourquoi Sinon Rasmané ne peut plus organiser de sosoaga et doit recourir à la main-d'oeuvre salariée. Comme il dispose de quelques ressources monétaires (1), il arrive souvent que des cultivateurs qui sont dans le

(1) Sa fonction de bagbugda, devin, lui assure quelques revenus en plus des ressources de son exploitation agricole

besoin lui demandent de l'argent en lui promettant de venir cultiver ses champs. Au cours de la saison sèche 1964-1965, il a ainsi distribué 3 350 F CFA à 22 cultivateurs. Ceux-ci se sont regroupés pour effectuer plusieurs séances de culture au profit de Sinon Rasmané, qui a fait préparer de la nourriture et de la bière de mil pour chaque séance.

Au terme de ces travaux, Sinon Rasmané conserve des relations personnelles d'amitié avec ceux qui ont travaillé pour lui. L'argent lui a permis de se constituer une clientèle ou plutôt de la renforcer, et de faire ainsi face à l'hostilité de sa famille et de ses voisins. Il apparaît donc que Sinon Rasmané ne se sert pas de son argent pour exploiter la force de travail de ceux qui sont dans le besoin et pour se promouvoir sur le plan économique. Mais en même temps qu'avec son argent il assure sa subsistance par la culture de ses champs, il renforce sa position dans le contexte traditionnel.

Le travail salarié de Wéminga Paul, à Toèssé  
.....

Le cas de Wéminga Paul est intéressant à étudier parce qu'il présente l'ébauche d'une véritable transaction portant sur une quantité de travail. C'est un cas exceptionnel.

Durant l'hivernage 1965, Wéminga Paul a loué huit fois son âne, sa charrue et ses bras contre rémunération monétaire. Il a labouré huit parcelles destinées à la culture des arachides. Il a fixé à l'avance un prix pour chaque parcelle en tenant compte de la superficie et de la qualité du terrain. Le labour d'une superficie totale de 1,2 ha environ a exigé de lui une vingtaine d'heures de travail et lui a rapporté la somme de 1 825 F CFA, plus une tine de sorgho blanc d'une valeur de 300 F CFA - soit un revenu d'environ 100 F CFA par heure.

L'analyse détaillée des transactions particulières montre que pour fixer le prix du travail, Wéminga Paul n'a pas pris en considération les relations personnelles qui l'unissent à ceux qui ont demandé ses services. Les prix pratiqués sont approximativement identiques pour les voisins et pour ceux qui habitent au loin, pour les animistes, les musulmans et les chrétiens (bien que Wéminga Paul soit catéchiste catholique).

Pour cette affaire, Wéminga Paul s'est délibérément placé en dehors du contexte des relations personnelles. Etranger dans le village (1), il pouvait se permettre de comportement sans risques de sanctions sociales.

---

(1) Wéminga Paul est originaire de Wé, canton de La-Titon. Il a été placé à Toèssé comme catéchiste par la mission catholique de La Toden.



## Chapitre III

### INCIDENCES MAGICO - RELIGIEUSES ET POLITIQUES

#### I. PROCEDES MAGIQUES ET PRODUCTION

##### 1. LES NYONYOSE, GARDES DES MILS

Les Nyonyose de chaque canton sont investis de la charge importante de protéger les sorghos et les mils du canton contre toute entreprise maléfique machinée de l'extérieur. Il arrive souvent en effet, selon les croyances communément admises, que les Nyonyose des cantons voisins ou même de cantons éloignés viennent voler l'âme des mils pour la ramener sur les champs de leur canton d'origine et s'assurer de cette façon d'abondantes récoltes.

Certains cultivateurs placent sur leurs champs des tiise (1), objets magiques ayant le pouvoir d'écarter les Nyonyose voleurs de mil, mais il s'agit là de pratiques individuelles qui présentent certains dangers pour leurs utilisateurs. D'ailleurs, ces tiise ne peuvent protéger que l'âme des mils mais non pas le cultivateur; ils sont surtout utilisés sur les champs de brousse isolés ou éloignés. Par contre, c'est une pratique générale dans la région de Dakola de placer devant la case un arc tendu et deux flèches, tous les soirs à partir du moment où les épis sont formés : ces armes doivent être à la disposition immédiate de l'âme de leur propriétaire pour le cas où les Nyonyose ennemis se seraient introduits dans le champ de case à l'insu des Nyonyose amis. Mais normalement, c'est à ceux-ci qu'incombe la surveillance permanente de l'ensemble des champs de coton.

Les vols de l'âme des mils se commettent généralement à partir de la mi-août, et les tentatives ont le plus souvent lieu durant le jour, entre onze heures et seize heures. Pour surveiller les champs du canton, les âmes des Nyonyose parcourent les

---

(1) Tiise, pluriel de tiiga; la nature et les modes d'utilisation des tiise seront étudiés ci-après.

airs au-dessus des champs aux heures indiquées, prêts à guerroyer contre les Nyonyose étrangers.

Si la récolte s'annonce mauvaise dans le canton, les Nyonyose font des expéditions à l'extérieur pour tenter de ramener des mils comme butin. Les guerres entre Nyonyose peuvent durer plusieurs jours et se manifestent par des coups de vent ou des tornades. Ces guerres sont mortelles : celui dont l'âme a été tuée se trouve condamné à mourir réellement dans un bref délai. Quand un combat fait rage, les Nyonyose en avertissent toujours le chef de canton, qui s'empresse de leur offrir un animal à sacrifier afin d'assurer leur protection et d'encourager leur vaillance.

A propos de ces guerres, l'imagination se donne libre cours. Voici à titre d'exemple, l'information qui a circulé dans le canton de Samba au cours du mois de septembre 1965 :

"Des Nyonyose étrangers sont venus dans le canton de Dakola avec l'intention de voler les mils. Actuellement ils sont encerclés par les Nyonyose de Pilimpikou; mais les adversaires ont parmi eux une très belle femme qui se découvre devant qui l'approche pour la tuer, ainsi peut-elle provoquer de grandes émotions et tuer de nombreux Nyonyose de Pilimpikou ..."

Ces guerres entre Nyonyose ne sont pas seulement redoutables pour les combattants. Elles sont également dangereuses pour quiconque se promène dans les champs aux heures où circulent les Nyonyose. Il peut arriver en effet que ceux-ci confondent l'âme d'un paisible cultivateur avec une âme ennemie et qu'ils la tuent, ce qui entraîne la mort prochaine de la victime. Pour éviter de tels accidents, personne ne doit travailler dans les champs entre la fin de la matinée et la fin de l'après-midi, de la mi-août jusqu'à la récolte. Et pour éviter de troubler les activités d'observation et de combat des Nyonyose, on doit même éviter de faire du bruit aux heures indiquées : pas de cris, pas de tan-tan.

Ceux qui ne tiennent pas compte de ces croyances et travaillent sur leurs champs aux heures interdites, s'exposent à des malheurs (1). Dans un premier temps, les Nyonyose leur infligent des maladies en guise d'avertissement; mais ils peuvent les punir de mort si l'avertissement n'est pas entendu. Au cours de l'hivernage 1965, les Nyonyose de Pilimpikou auraient prévenu une femme nommée Sawadogo Pouspoko, du quartier Kao de Samba, qu'elle tomberait malade si elle continuait à biner son champ de pois de terre durant les heures de la mi-journée; n'ayant pas tenu compte de l'avertissement, elle s'est trouvée couverte de furoncles peu de temps après. Pour recouvrer la santé, elle a dû recourir au médicament magique sebgo tim (2) détenu par les Nyonyose - ce qui lui a coûté deux poulets : le premier au moment de retirer le médicament, le second après guérison. Cette histoire a été répétée dans la région afin de servir d'exemple.

Il a été question jusqu'ici des vols de l'âme des mils, parce que ce sont les vols les plus fréquents. Mais les Nyonyose peuvent voler de la même manière les fruits de tous les autres végétaux.

(1) Parmi les maux qu'infligent fréquemment les Nyonyose, on note les invasions de mouches, de moustiques, ou de criquets, les plaies purulentes, et des maux de tête.

(2) Sebgo : vent; tim : médicament. Les Nyonyose sont considérés comme les "maîtres du vent."

Il est évident que ces croyances attribuent aux Nyonyose des pouvoirs occultes très exceptionnels et impressionnants, qui ont une profonde répercussion sur l'organisation de la production et sur la vie sociale. Les Nyonyose sont craints à cause de leurs pouvoirs maléfiques, mais leur présence est vivement souhaitée dans le canton pour la défense des récoltes contre les Nyonyose étrangers. A ce niveau, leur intégration dans l'ensemble est assurée par leur fonction de surveillance et de protection des récoltes, bien que cette fonction implique une présence dangereuse. Sur le plan des activités de production on doit remarquer qu'à partir de la fin des sarclages, les heures de travail sont considérablement réduites - ce qui est en partie expliqué par ces croyances.

Il est possible que ces croyances aient pour but de limiter l'ampleur des disparités économiques qui pourraient résulter d'une exploitation systématique de la main-d'oeuvre libérée par les sarclages; ce n'est pas sûr. Il faut cependant noter comme un indice révélateur que l'intervention des Nyonyose n'est pas redoutée à l'occasion des rabense, des sosose ou des naam-koobo; car les Nyonyose ne s'attaquent pas à des cultivateurs qui collaborent dans le cadre d'une forme de coopération traditionnelle. Il semble donc que la menace des Nyonyose ne s'adresse qu'aux cultivateurs isolés qui veulent augmenter leurs ressources personnelles par un travail jugé excessif; mais cette menace tombe quand le travail est effectué dans un cadre social qui renforce les valeurs communautaires et l'ordre établi.

Cette croyance présente un obstacle pour ceux qui, tentés de se convertir à une économie de rapport, voudraient exploiter rationnellement la valeur temps : cette croyance serait utilisée contre eux pour les empêcher de sortir de l'ordre traditionnel. D'autre part, il est certain que cette croyance gêne la formation de la notion objective du temps-travail. Le temps reste compris dans une durée globale dominée par les forces cosmiques, religieuses et magiques; le temps n'est pas une donnée quantitative qui entre comme élément déterminant dans l'organisation du travail - sauf au moment des sarclages où, par nécessité biologique, les cultivateurs ont réellement conscience d'une certaine urgence et ne s'embarrassent pas de croyances opposées à leurs intérêts vitaux.

## 2. L'EMPLOI DES KA-TIISE (1)

Le ka-tiiga est une force magique; bénéfique ou maléfique selon ses qualités propres et selon les occasions, qui se présente généralement sous la forme d'un canari ou d'une marmite en terre cuite contenant des racines immergées dans un liquide; le recours au ka-tiiga doit avoir pour conséquence une très abondante récolte de sorghos et de mil. Il existe une grande variété de ka-tiise : une distinction grossière les classe en "bons" et "mauvais" ka-tiise suivant qu'ils servent à augmenter les récoltes sans préjudice pour les autres cultivateurs ou qu'ils sont utilisés pour voler l'âme des mils sur les champs des voisins. On croit que l'utilisation des ka-tiise présente toujours un certain danger. Toutefois, il semble que l'emploi des bons ka-tiise soit

---

(1) Ka-tiise, pluriel de ka-tiiga. Ka, de kafo : épi de mil; tiiga : arbre, ce terme désigne aussi une catégorie particulière d'objets magiques. Ka-tiiga : objet magique servant à protéger ou à augmenter les récoltes de mil.

assez fréquent, et il arrive de temps en temps que des cultivateurs soient accusés d'avoir employé de mauvais ka-tiise. Le plus souvent, le recours aux ka-tiise demeure le secret de ceux qui le pratiquent. Il existe cependant des exceptions.

Sankara Tenga de Toèssé, ancien sous-officier dans l'armée française, pensionné, conseiller rural, membre du bureau du comité local de l'UDV-RDA, assesseur au tribunal de 1er degré, propriétaire d'un bar et cultivateur, affirme posséder un ka-tiiga qui protège ses champs et double l'efficacité du travail fourni pour la culture des mils. Cet exemple montre que le recours aux ka-tiise n'est pas seulement le fait de quelques cultivateurs isolés particulièrement ignorants des conditions objectives de la production agricole. Le ka-tiiga de Sankara Tenga est déposé à même le sol, sous son grenier à mil et il n'est jamais déplacé. Il est surtout considéré puissant pour le petit mil. Au moment des récoltes, on ne doit pas utiliser le petit mil nouveau avant d'avoir fait un sacrifice au ka-tiiga, il faut lui offrir du gâteau, une pintade et un poulet. L'omission de ces sacrifices entraînerait des malheurs pour la famille : maladies, mortalité et mauvaise récolte l'année suivante. Le recours à ce ka-tiiga n'est pas un secret, ce qui s'explique sans doute par le fait qu'il n'entraîne aucun inconvénient pour les tiers. D'ailleurs, ce ka-tiiga ne supprime pas l'effort : "Sous l'effet du ka-tiiga, deux personnes fournissent le même travail que quatre. Mais sans travail, ce ka-tiiga est inopérant". Sankara Tenga est Silmi-mossi; il ne fait aucun sacrifice aux puissances associées à la terre, mais cela ne l'empêche pas de posséder un ka-tiiga.

Le plus souvent on se procure le ka-tiiga en secret, et il est conservé et déplacé à l'insu des autres cultivateurs. Le ka-tiiga est généralement porté au champ dès la première pluie, et il est posé sous l'arbre où la famille a l'habitude de prendre ses repas lors des cultures. Le cultivateur cherche des racines de la même espèce que celles contenues dans le ka-tiiga, il pose dessus le ka-tiiga, puis il fait le sacrifice d'un poulet sur l'objet magique. Ensuite les racines fraîches sont consommées en même temps qu'un morceau de foie du poulet sacrifié. Les racines calcinées et les cendres sont réduites en fine poussière et mêlées au grain à semer afin qu'il lève bien. Ce ka-tiiga est laissé au champ durant toute la saison des pluies, posé à même le sol ou plus souvent enterré. Le bon ka-tiiga doit protéger les plants de mil puis les épis en l'absence du propriétaire, en particulier contre les Nyonyose ennemis. Cet objet magique sera ramené à l'exploitation lors de la récolte, et posé ou enterré sous le grenier.

Les ka-tiise dont l'utilisation est condamnée servent à voler l'âme des mils dans les champs des voisins. Ces ka-tiise, comme les précédents, sont conservés sous les greniers à mil : afin que ceux-ci ne se vident jamais. De préférence, ils sont enterrés pour échapper ainsi à l'attention des voisins. Diverses croyances et plusieurs modes d'emploi de ces ka-tiise ont pu être recueillis. En voici quelques exemples.

Un chien, un poulet et une pintade sont sacrifiés en premier lieu et offerts au ka-tiiga, un lundi matin à l'approche de l'hivernage. Après un second sacrifice effectué durant la nuit d'un lundi suivant, au lendemain des semailles, le propriétaire du ka-tiiga pose cet objet sur sa tête et se promène dans les champs des voisins en murmurant cette invocation :

"Que le mil des champs que je traverse vienne dans mon champ où il sera bien gardé".

Au terme de sa randonnée, il se rend sur son champ pour offrir un troisième sacrifice au ka-tiiga et aux génies kinkirsi de ce champ et des champs qu'il a traversés, en disant :

"Que le ka-tiiga soit capable de prendre beaucoup de mil. Et que les kinkirsi prennent soin du ka-tiiga, qu'ils l'aident à ramasser le mil des champs voisins. Kinkirsi de ce champ et des champs voisins, prenez cette poule et cette pintade. Et si vous obtenez pour moi une bonne moisson, vous recevrez de la nourriture en abondance".

Le ka-tiiga n'est ramené à l'exploitation que deux jours avant la rentrée de la récolte, il est transporté de nuit tandis que celui qui le porte chuchote :

"Que tout le mil qui est dans mon champ rentre dans mon grenier et qu'il se multiplie".

Certains, au lieu de transporter le ka-tiiga à travers les champs des voisins, enduisent les pattes de leur chien d'un onguent préparé avec des racines calcinées extraites du ka-tiiga et avec du beurre de karité. Puis ils chassent le chien, pour qu'il se promène à travers les champs de mil des voisins. Ensuite, le propriétaire du ka-tiiga lave les pattes du chien avec de l'eau qui est aussitôt recueillie dans un récipient. Une partie de cette eau doit être versée dans le ka-tiiga qui sera ensuite enterré dans le champ, tandis qu'avec l'autre partie de l'eau le cultivateur ira asperger ses cultures à l'aide d'un petit balai, en demandant aux génies kinkirsi de son champ et des autres champs de lui apporter les mils dont l'âme est contenue dans l'eau répandue.

Enfin avec un autre ka-tiiga, il suffit qu'au moment des plus abondantes récoltes, le cultivateur s'installe à l'intérieur de son grenier découvert, et qu'il appelle avec d'amples gestes des bras l'âme des mils qui sont en cours de ramassage aux alentours : alors son propre mil "gonfle" jusqu'à remplir son grenier.

Ces quelques exemples d'utilisation de ka-tiiga illustrent une pratique magique assez fréquente et multiforme. Il reste à faire quelques remarques. Le ka-tiiga n'a pas une efficacité mécanique : son efficacité magique peut être subordonnée à des conditions matérielles de production. Tel ka-tiiga par exemple, n'est opérant qu'à la condition qu'aucune mauvaise herbe ne subsiste dans le champ après le premier sarclage; on doit alors se contenter d'un petit champ de manière à pouvoir le sarcler entièrement avec soin, mais le binage et les désherbages ultérieurs ne sont pas nécessaires. D'autre part, le ka-tiiga est le siège d'une force ambiguë et dangereuse ; il peut provoquer des maladies, la stérilité des femmes, la mortalité des enfants et des adultes. Certains cultivateurs se débarrassent de leurs ka-tiiga à la suite d'une succession de malheurs survenus dans leur famille (1).

D'après nos informateurs, l'emploi des ka-tiiga est généralement désapprouvé, car le ka-tiiga cause une perturbation de l'ordre naturel et social. Et l'on peut recueillir sur l'efficacité des ka-tiiga une version officielle et moralisante selon laquelle il n'existe pas de ka-tiiga pour faire fructifier le champ du paresseux ou pour faire produire une terre stérile; ce sont d'abord les bonnes terres, les pluies

---

(1) La même situation peut se présenter avec d'autres objets religieux ou magiques, sièges d'une puissance ambiguë : à Dakola, on raconte l'histoire récente d'un masque malfaisant qui a été la cause d'une succession de malheurs pour la famille du propriétaire du masque.

et la peine des hommes qui causent les abondantes récoltes. Et voici comment ce propos est illustré : un cultivateur demande un ka-tiiga à un vieillard, celui-ci lui commande de prendre une grandealebasse à semer et de la remplir de sueur par le travail aux champs.

Quelle est la portée réelle de cette croyance aux ka-tiise? Cette croyance permet de dénoncer ceux qui par une grosse production agricole pourraient être tentés de créer à leur bénéfice une prééminence économique convertible en prééminence sociale. L'accusation d'utiliser un mauvais ka-tiiga est en effet utilisée comme une arme contre ceux qui risquent d'ébranler l'ordre traditionnel. D'après les vieux de Dakola, les croyances relatives aux ka-tiise ont aujourd'hui une plus grande importance sociale qu'autrefois : il est plus fréquent de voir des cultivateurs soupçonnés de faire usage de mauvais ka-tiise, les pratiques magiques se multiplient. Cela s'explique par la détérioration de l'ordre traditionnel : la disparition progressive des exigences communautaires sous l'influence d'un individualisme croissant entraîne une insécurité sociale qui se manifeste à la fois et contradictoirement par l'exercice et la condamnation des pratiques magiques. L'étude des ka-tiise est donc intéressante pour plusieurs raisons : elle montre que les activités agricoles ne se réduisent pas, pour le cultivateur mossi, à l'utilisation rationnelle des seuls facteurs de production; elle décrit un moyen employé par cette société pour défendre l'ordre traditionnel; mais surtout, une telle étude révèle une situation d'insécurité généralisée très significative.

- 1 et 2 - Masques des Sikoaba de Kollo
- 3 - Libation de zom-koom sur un autel des Sikoaba de Kollo
- 4 - L'autel du Dakola naaba
- 5 - Objet magique efficace contre les voleurs de récoltes, à Dakola



1



2



3



4



5

## II. CONSEQUENCES SOCIO-ECONOMIQUES DE L'EVOLUTION DU SYSTEME POLITIQUE

La production des biens matériels nécessaires à la subsistance constitue une préoccupation fondamentale de la société, puisqu'elle est la condition même de sa survie biologique. Pour cette raison, les formes de l'organisation sociale sont pour une large part déterminées par les contraintes qu'imposent dans une situation donnée les facteurs de production (terre, main-d'oeuvre, outils, etc); et l'étude des activités agricoles présente donc un intérêt considérable pour la compréhension de la vie d'une société rurale. Toutefois, il ne semble pas que la société mossi de la région de Dakola ait été jusqu'à présent essentiellement déterminée dans ses changements par des facteurs technologiques et économiques. Et nous ne pensons pas que la seule étude de ces facteurs permette de définir quels sont les éléments fondamentaux de la dynamique sociale qui anime cette société.

L'organisation de la production suppose et modèle une certaine structure sociale, cela est évident. Mais à ce niveau d'appréhension des phénomènes sociaux, on ne saisit que des déterminismes d'autant plus élémentaires, plus universels et plus stables que les conditions techniques de la production sont simples et archaïques. Or l'agriculture en pays mossi se caractérise par un bas niveau technologique; et on observe une stagnation économique dans le cadre de l'organisation traditionnelle de la subsistance. Par contre, la société mossi a connu une vie politique intense et mouvementée dans le passé et particulièrement depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle; et il apparaît que les transformations politiques ont profondément modelé la dynamique sociale et ont eu une influence importante sur la vie économique. On ne peut passer de la description des activités agricoles à une explication globale des transformations socio-économiques sans intégrer les phénomènes d'ordre politique.

Ce qui apparaît à l'heure actuelle éminemment important dans les relations sociales entre Mossi de la région de Dakola, c'est de s'assurer une position forte pour se protéger contre les exactions de ceux qui dominent et pour s'imposer aux plus faibles. L'organisation politique mossi, initialement fondée sur la puissance guerrière d'une aristocratie peu nombreuse, a remodelé en un système original l'ancienne structure lignagère de tendance égalitaire. Puis sous l'influence coloniale, le pouvoir de la chefferie s'est transformé en force de coercition; et cette évolution a eu des répercussions durables sur l'ensemble des structures sociales. Quant à la vie politique contemporaine, elle est encore commandée par les séquelles de la situation coloniale. Ainsi, tout acte s'inscrit dans un contexte défini par des forces sociales qui ont tendance à s'opposer, hormis les actes proprement religieux qui demeurent sous l'influence des lignages plutôt que de l'organisation politique.

Le principe de cohésion de cette société réside essentiellement dans une certaine structure des rapports de force. C'est l'évolution de l'autorité qui rend le

mieux compte de la dynamique sociale; les déterminations économiques paraissent secondaires. Mais le niveau économique est puissamment influencé par le niveau politique.

Les activités agricoles n'ont pas été jusqu'à présent orientées vers la création d'une puissance économique : il n'était pas utile en effet de produire plus que la part exigée par la consommation familiale, puisque les biens économiques ne pouvaient pas être transformés en puissance politique et n'étaient par conséquent guère valorisés socialement. Il en résulte que pour une bonne compréhension de la signification et de l'évolution des activités agricoles, il est indispensable de situer celles-ci dans l'ensemble de la vie sociale dominée par les structures politiques.

Une autre raison rend également nécessaire de situer les structures de production par rapport aux structures politiques : c'est l'influence immédiate qui fut exercée par les autorités politiques sur les activités de production, dès avant la colonisation et surtout durant l'époque coloniale.

Il apparaît donc qu'il n'est pas possible d'accéder au niveau de l'explication sociologique sans préciser les interactions historiques qui ont existé entre les structures de production et les structures politiques. L'économie de cette société reste dominée par une organisation sociale fondée sur des rapports de puissance. Il serait actuellement encore très difficile pour un cultivateur de se soustraire aux obligations pratiques et psycho-sociologiques inhérentes à la situation socio-économique générale, pour se comporter selon les exigences d'une gestion économique rationnelle de son exploitation. Le domaine économique n'est pas autonome par rapport au domaine politique. Cependant il faut remarquer que l'autorité s'est morcelée et dégradée, entraînant une profonde désintégration sociale. La société traditionnelle surdéterminée par l'ordre politique durant l'époque coloniale est en voie de s'écrouler; et dans la situation nouvelle encore assez informe, on peut prévoir que des innovations économiques modernes deviendront bientôt possibles. Il apparaît donc utile d'étudier comment l'évolution ancienne et récente des formes du pouvoir politique a entraîné une transformation radicale des rapports sociaux et économiques, de l'organisation des activités agricoles, et des motivations à la production.

## 1. LE POUVOIR DES CHEFS

Malheureusement, nous n'avons pas pu recueillir de nombreux renseignements originaux et précis sur l'exercice de l'autorité par les chefs avant la colonisation. Il semble que cette autorité n'ait jamais été inconditionnelle : ses domaines et ses modes d'application étaient définis par la coutume; et les villages, les quartiers et les lignages conservaient une assez grande autonomie pour la plupart de leurs activités. Après s'être souvent imposée par la force brutale et avoir obtenu par le même moyen que certaines prestations deviennent traditionnelles, la chefferie avait laissé une importante marge de liberté politique aux villages et quartiers dont l'organisation sociale restait pour une large part fondée sur le système lignager.

Le pouvoir colonial a tenté de s'imposer dans cette région de la même manière que dans le reste du pays mossi, bien que la situation politique traditionnelle ne fût pas identique. La puissance des chefs était bien moins assise dans la région de Dakola qu'ailleurs. Et les chefs n'étaient par conséquent pas en mesure de répercuter immédiatement et avec efficacité les ordres du pouvoir colonial. Pourtant, l'administration a toujours persisté dans une voie qui postulait cette idée fautive que

l'accroissement du pouvoir des chefs renforçait automatiquement la cohésion interne du système politique global et augmentait l'efficacité des interventions de l'autorité.

L'ambition du pouvoir colonial était de remodeler la société traditionnelle selon un modèle essentiellement occidental, et le recours à la force allait devenir l'un des principaux moyens pour parvenir à ce but. Aucun domaine de la vie économique et sociale ne devait plus échapper au contrôle de l'administration exercé par l'entremise des chefs. Dans ce but, l'autorité coloniale étendit les pouvoirs des chefs à tous les domaines, et tenta de les renforcer en leur assurant la garantie de la couverture administrative et en leur prêtant main forte en cas de nécessité. La relative autonomie politique des groupements locaux devait disparaître au bénéfice d'un pouvoir centralisé de type totalitaire, et un rapport de force brute allait se substituer aux rapports plus nuancés qui se trouvaient antérieurement fondés sur la coutume née d'un compromis tacite entre la chefferie et les lignages. Afin de créer des chefferies importantes et de pouvoir assurer un contrôle plus efficace, l'administration regroupa les petits commandements régionaux et elle laissa aux chefs la liberté de certaines initiatives propres à entretenir ou accroître leur puissance :

"Nous ne commandons en effet efficacement que par l'intermédiaire des naba : si nous voulons contrôler trop strictement les moyens qu'ils emploient pour obtenir les résultats que nous leur assignons... nous risquerons de ne rien obtenir, de saper le droit coutumier et d'ébranler la société indigène" (1)

Cette politique n'eut pas, dans cette région, les effets escomptés. Tandis que pour le reste du pays mossi les rapports administratifs faisaient état d'une "stabilité politique excellente" et vantaient le "loyalisme et la bonne volonté agissante des chefs, la docilité chaque jour plus intelligente de leurs ressortissants" (2), la situation politique était plutôt mauvaise dans la subdivision de Yako. Cela semble devoir être imputé au fait que les chefs de cette région se trouvaient dans une situation particulièrement difficile : théoriquement, ils étaient contraints par le pouvoir colonial à exercer une domination inconditionnelle, mais en réalité ils ne disposaient pas d'une puissance de coercition suffisante pour satisfaire les exigences du pouvoir colonial. Aussi les chefs se contentaient-ils souvent de transmettre les ordres administratifs, puis d'avertir le chef de subdivision de "l'inertie invincible des populations". Cette inertie était une forme de résistance passive et collective opposée au pouvoir colonial; elle s'exprimait le plus souvent à l'occasion du recrutement des prestataires ou de la production forcée :

"Je tiens à signaler le mauvais vouloir apporté par les habitants des villages de Silniougou, Falou, Karéo et Biongo (canton de Dakola) pour la fourniture des prestataires. Quand les envoyés du chef de canton se présentèrent dans les villages ils ne trouvèrent que des femmes et des invalides. Les hommes valides avaient pris la fuite..."

---

(1) Rapport du 1er Bureau, Aff. Pol. et Adm., 12 octobre 1926, ms., Arch. Abidjan, 2 561 A.G.

Quand il y a lieu, nous corrigeons l'orthographe des textes cités, notamment pour les noms de lieux.

(2) Rapport du 1er Bureau, Aff. Pol. et Adm., 24 juin 1926, ms., Arch. Abidjan, 1 793 A.G.

Je n'ai pas puni les chefs de ces villages n'étant rendu compte qu'ils étaient complètement impuissants à combattre et à vaincre la mauvaise volonté des habitants de leurs villages. J'ai essayé de savoir si dans ces villages se trouvaient des meneurs, ce n'en ai pas trouvés". (1).

Dans le bulletin mensuel de mars 1926, le chef de la subdivision de Yako rend compte de prévisions médiocres pour la récolte du kapok, et il incrimine "la stupidité des indigènes qui en certains endroits ont abattu de nombreux kapokiers pour en récolter plus facilement les gousses" (2). En fait, le bon sens des dits indigènes n'était pas en cause, bien au contraire : leurs ancêtres ont de tout temps cueilli les fleurs du kapokier sans abattre les arbres (3); mais leur comportement nouveau exprimait simplement une détermination efficace à s'opposer au pouvoir colonial.

Le leitmotiv des rapports administratifs de cette époque ne change guère :

"Les villages obéissent toujours avec quelque retard aux ordres donnés par les chefs de canton, qui eux-mêmes laissent passer trois ou quatre jours avant de transmettre les miens".(4)

L'intervention coloniale a donc profondément ébranlé l'ordre traditionnel; mais la société n'a pas répondu à l'agression qui lui était faite de l'extérieur par une réponse unique et nette, donnant lieu à une restructuration sociale originale. Il n'y a eu que des réactions partielles et occasionnelles, généralement sous forme de résistance passive. La cohésion interne du système politique coutumier s'est ainsi disloquée.

Les chefs ne conservaient qu'une médiocre marge de manoeuvre politique. D'après un rapport administratif (5), naaba Kone, chef de Yako, serait mort empoisonné par ses sujets parce qu'il avait apporté une collaboration trop empressée au pouvoir colonial; son successeur, naaba Koutou "n'a jamais donné un ordre directement aux habitants" et a opposé à l'administration un comportement passif pour échapper au sort de son prédécesseur; naaba Ouobogo, qui succéda en 1925 à son frère décédé, naaba Koutou, faillit à son tour mourir d'un empoisonnement motivé par son dévouement à l'autorité coloniale. On en vint au point où l'administration se vit dans l'obligation de protéger la vie des chefs contre les tentatives criminelles des populations :

"J'employerai tous les moyens administratifs en mon pouvoir pour protéger ce naba contre les bandits de sa province. La population veut bien un chef, mais de nom seulement, c'est-à-dire qui ne la commanderait pas et la laisserait tranquille. Anarchie!" (5)

- (1) Bulletin politique, Subdivision de Yako, 30 avril 1926, manuscrit, Arch. Abidjan (sans numéro).
- (2) Bulletin mensuel, Subdivision de Yako, mars 1926, ms., Arch. Abidjan (sans numéro).
- (3) La fleur du kapokier entre dans la composition de certaines sauces.
- (4) Bulletin mensuel, Subdivision de Yako, novembre 1926, ms., Arch. Abidjan (sans numéro).
- (5) Bulletin mensuel, Subdivision de Yako, septembre 1925, ms., Arch. Abidjan (sans numéro).

En somme, nous assistons à un phénomène apparemment contradictoire : d'une part l'autorité traditionnelle se trouve renforcée en étant investie d'un pouvoir coercitif étendu et puissant, d'autre part elle se dégrade et provoque de ce fait la décomposition de tout le système politique traditionnel. Avant la colonisation, l'autorité était organiquement intégrée dans un système social fondé sur une entente tacite entre la chefferie et les lignages, elle était plus ou moins intériorisée comme une donnée de la situation traditionnelle. Sous l'influence du pouvoir administratif, l'autorité des chefs s'est transformée en un facteur de la politique coloniale, elle est devenue extérieure à la société traditionnelle. Pour imposer les ordres qu'elle recevait de l'extérieur, la chefferie a eu recours à la force extérieure que lui prêtait l'administration, ainsi s'est accru son pouvoir coercitif. Ce nouveau type de pouvoir qui s'exerçait dans tous les domaines de la vie économique et sociale a engendré chez les populations une attitude durable de profonde aliénation.

Cette aliénation se manifeste aujourd'hui encore dans de nombreux domaines par une obéissance passive, qui exclut l'imagination créatrice et l'initiative et le comportement est quasi exclusivement déterminé par des contraintes extérieures; toute recherche, toute tentative d'innovation sont découragées. Dans le domaine économique, la plupart des cultivateurs ne produisent que les biens strictement indispensables (c'est-à-dire ce qui est nécessaire à la subsistance et au paiement de l'impôt). Et dans le domaine politique, le cultivateur obéit sans chercher à contester le pouvoir qu'il subit. Cette aliénation profonde de la population nous paraît être l'explication de ce que les rapports administratifs désignaient par le "tempérament fataliste de la population (qui) accepte comme inéluctable l'injustice du sort". (1) Cette aliénation explique aussi pourquoi l'administration ne craignait pas dans cette société, le danger des crises politiques graves qui peuvent surgir du mécontentement public occasionné par des difficultés économiques (1).

## 2. LES VICISSITUDES DE L'ADMINISTRATION COLONIALE

L'autorité se définit et se fortifie au fur et à mesure qu'elle s'exerce pratiquement. L'autorité coloniale ne pouvait être perçue et respectée par les populations que si elle se manifestait en permanence avec une constante fermeté. Ce ne fut pas le cas à Yako. Faute de moyens humains et matériels, l'administration de cette subdivision du cercle de Koudougou fut souvent négligée. Des périodes où l'autorité s'exerçait avec une exceptionnelle vigueur alternaient avec des périodes de vacance du pouvoir. Ces variations eurent de graves conséquences sur la vie politique et économique.

L'analyse d'un cas concret peut donner une idée des suites de l'instabilité du pouvoir colonial : "La subdivision de Yako fermée pendant deux mois, du 1er avril au 1er juin 1925, est retombée dans son état d'anarchie habituelle"(2). La brève interruption du commandement européen a eu pour conséquence immédiate un comportement généralisé de désobéissance aux ordres administratifs transmis par les chefs et un retour désordonné à la situation pré-coloniale dans les domaines où le pouvoir avait

---

(1) Rapport du 1er Bureau, Aff. Pol. et Adm., 21 octobre 1926, Arch. Abidjan, 2 617 A.G.

(2) Bulletin mensuel, subdivision de Yako, juin 1925, ms., Arch. Abidjan (sans numéro).

apparemment réussi à imposer par la force des innovations. Ainsi, les habitants des villages de regroupement construits le long des pistes s'étaient empressés de retourner en brousse pour reconstruire leurs anciennes demeures; les travaux avaient cessé dans les villages de regroupement en cours de construction, et aucun nouveau chantier n'avait été ouvert malgré les ordres administratifs. Quant aux nakomse qui avaient été regroupés dans un quartier de Yako pour pouvoir être surveillés plus facilement par l'administration, ils s'étaient également enfuis vers des villages éloignés ou avaient quitté le cercle.

Mais le retour de l'autorité coloniale était généralement d'autant plus brutal que son retrait avait été plus profondément ressenti comme une libération et davantage mis à profit par les populations. Ainsi en 1925, les nakomse qui s'étaient sauvés de Yako ont-ils été recherchés, ramenés au chef-lieu de subdivision et emprisonnés durant quinze jours. Par l'intermédiaire des chefs, il devait être porté à la connaissance de tous les habitants de la subdivision que quiconque donnerait asile à un nakomga (1) en fuite, serait sévèrement puni. De nombreuses peines furent infligées à ceux qui s'étaient rendus coupables de désobéissance; d'ailleurs le chef de subdivision avait reçu de son supérieur hiérarchique des ordres précis à ce sujet :

" Il est absolument indispensable de reprendre en main les indigènes; cette effervescence, cet esprit d'indépendance voulant se soustraire à toute autorité doivent cesser. Les mesures de clémence interviendront par la suite, s'il y a lieu" (2).

En 1939, un chef de subdivision signale que la circonscription se trouve dans une situation critique imputable à une "organisation lamentable... qui ne fait pas honneur à l'administration ... à l'absence de programme défini et au manque d'esprit de continuité dans la politique intéressant la production et ses débouchés" (3). De 1925 à 1939, la subdivision avait été fermée dix fois, soit durant à peu près six ans. Entre 1933 et 1939, on relève quatre fermetures totalisant trente neuf mois. De 1943 à 1947, la subdivision fut de nouveau fermée (4). En somme la subdivision n'a été administrée que la moitié du temps environ, pendant de longues années. En plus il faut noter que les chefs de la subdivision ont souvent manqué des moyens en hommes, en argent et en matériel, qui eussent pourtant été nécessaires à la bonne exécution de leur tâche. Cette inconscience du pouvoir et sa médiocrité matérielle ont entraîné une détérioration profonde et durable de l'ensemble des structures politiques et économiques de cette société.

Il peut paraître surprenant que la vacance du pouvoir colonial ait eu pour conséquence une situation d'anarchie dans une région du pays mossi, et on pourrait être tenté de croire qu'il ne s'agissait dans le rapport cité précédemment que d'un qualificatif hyperbolique sous la plume d'un administrateur pessimiste. Mais en réalité, il est exact - d'autres informations écrites et orales le confirment - que les

---

(1) Nakomga, singulier de nakomse.

(2) Bulletin mensuel, subdivision de Yako, juin 1925, ms., Arch. Abidjan (sans numéro).

(3) Considérations générales sur le développement économique de la subdivision, 1er semestre 1939, Arch. Yako.

(4) Rapport économique 1947, subdivision de Yako, ms., Arch. Yako.

variations de l'autorité administrative ont entraîné maintes fois dans cette région une situation proche de l'anarchie. Par l'exercice de leur pouvoir de coercition, les chefs avaient dénaturé les liens qui les unissaient antérieurement à leurs sujets, mais pour l'exercice de ce pouvoir les chefs étaient entièrement dépendants de la puissance de l'autorité coloniale extérieure à la société traditionnelle. Il s'en suivait qu'une vacance du pouvoir colonial privait les chefs de leur puissance nouvelle sans les replacer dans leur situation d'autorité traditionnelle : la possibilité de gouverner échappait à la chefferie dès que se retirait la puissance extérieure qui l'avait instituée dans sa situation nouvelle et qui l'y soutenait. Les chefs avaient perdu beaucoup de leur autorité traditionnelle et ne pouvaient plus guère commander indépendamment de l'administration qui leur prêtait sa force; du moins ne leur était-il pas possible de reprendre en main du jour au lendemain une situation qu'ils ne contrôlaient plus par leur propre autorité. Cette chute de l'autorité s'est répercutée aussitôt à tous les niveaux de la structure sociale; et l'ordre et la cohésion sociale s'en sont trouvés gravement affectés. L'absence d'autorité incontestée dans cette société traditionnellement hiérarchisée avait pour conséquence automatique un désarroi social, qui engendrait un sentiment d'insécurité généralisé et provoquait un repli sur elles-mêmes des petites unités sociales. Dans ce contexte, la suspicion devait remplacer l'esprit communautaire.

Il faudrait encore analyser en détail quelles furent les conséquences directes de l'instabilité du pouvoir dans le domaine des activités de production. L'absence d'un programme d'intervention suivi, les initiatives parfois intempestives de certains administrateurs; l'alternance de périodes de production forcée et le laisser-aller, et la mauvaise organisation de la commercialisation des produits de traite eurent pour conséquence inévitable la réserve, voire l'opposition des populations. Dès que cela devenait possible, au cours d'une vacance de l'autorité, les populations abandonnaient les obligations qui leur avaient été imposées dans le domaine des productions agricoles (nouvelles espèces ou nouvelles façons culturales), sans toutefois pouvoir retrouver exactement l'organisation traditionnelle de la production parce que la situation sociale s'était entre temps dégradée.

1 - Le Dakola naaba

2 - le commandant du cercle de Samba et le Samba naaba

3 - Salutation du chef



1



2



3



## Chapitre IV

### L'ÉCONOMIE DU COTON COMME SECTEUR - TEST DES TRANSFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES

La culture du coton est dans ce pays une tradition ancienne, bien antérieure à la colonisation. Chaque femme sait filer le coton; et dans presque toutes les concessions, un ou plusieurs hommes ont appris à tisser. Les vêtements sont confectionnés dans le cadre de la concession, le tailleur n'intervenant que pour les vêtements d'apparat. Le surplus de coton a toujours donné lieu à un commerce traditionnel important : sur le marché local, les femmes vendent le coton non égrené par petits tas, ou le coton filé sur des baguettes, et les hommes vendent des bandes de coton tissé par mesures de la main ou du coude, ou bien par rouleaux. Les tisserands habiles en couture et les tailleurs proposent au marché des pagnes, des culottes et des chemises confectionnés avec des bandes de coton. Mais autrefois, les rouleaux de coton étaient souvent revendus au loin par les Yarse, qui faisaient aussi le commerce du sel et des noix de kola avec le Mali et le Ghana.

Durant la campagne agricole 1964-1965, l'ancien cercle de Yako a commercialisé 881 114 kgs de coton (1); la part fournie par le nouveau cercle de Samba était de 339 416 kgs. 23,5% de la population de l'ancien cercle de Yako a donc produit 38,5% de l'ensemble du coton vendu à la CFDT dans ce cercle. Pour l'ancien cercle de Yako, les quantités de coton commercialisées sont passées de 53 121 kgs en 1959-1960 à 881 114 kgs en 1964-1965; et elles sont passées de 40 901 kgs en 1961-1962 à 339 416 kgs en 1964-1965, dans le nouveau cercle de Samba. Cette forte production de coton et le développement de la commercialisation, en progression accélérée depuis plusieurs années, ont été obtenus dans des régions où la densité de la population dépasse souvent 75 habitants au km<sup>2</sup>, et où le problème du manque de terres se pose parfois de manière grave. Au vu de ces résultats, on a pu être tenté de croire que l'agriculture de subsistance était en voie de se convertir rapidement en une agriculture commerciale pour assurer une meilleure utilisation des facteurs de production (terre et main-d'oeuvre) et pour rehausser le niveau de vie.

---

(1) Tous les chiffres relatifs à l'économie cotonnière cités sans référence nous ont été fournis par la Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles, désignée par le sigle CFDT.

## I. SURVOL HISTORIQUE

### 1. TRAVAIL COLLECTIF OBLIGATOIRE SUR CHAMPS DE VILLAGE

Nous n'avons pu trouver aucune indication chiffrée précise sur la production de coton antérieurement à l'application par l'administration coloniale d'une politique de production collective et obligatoire. Certaines estimations permettent de penser que la subdivision de Yako produisait annuellement de 150 à 200 tonnes de coton pour couvrir les besoins locaux et alimenter les circuits commerciaux traditionnels.

En 1925, la subdivision a produit pour l'exportation 192 364 kgs de coton, et ce chiffre est passé à 219 812 kgs l'année suivante (1). Ce coton était commercialisé à l'occasion de grandes foires organisées à plusieurs reprises au cours de la saison sèche, dans le chef-lieu de subdivision ou dans des localités importantes. Ainsi en 1926, une première foire de coton eut lieu le 26 janvier à Yako : 63 800 kgs de coton furent achetés : au prix de 0,90 F CFA le kilog; 35 000 kgs de coton furent achetés au même prix à Bouria, trois jours plus tard (2); le 4 mars, une nouvelle foire eut lieu à Yako : les transactions portèrent sur 51 508 kgs de coton (3); enfin, une troisième foire fut organisée au chef-lieu de la subdivision : 69 492 kgs de coton furent achetés à 0,90 F CFA (1). Ces quelques chiffres donnent une idée de l'importance des quantités de coton commercialisées dès cette époque (4). Pour obtenir ces résultats, l'administration faisait une importante propagande auprès des chefs en leur assurant quelques avantages, et elle envoyait des gardes dans les divers cantons pour surveiller les travaux de culture. Remarquons que le portage du coton depuis les villages jusqu'aux lieux de foire constituait un travail considérable pour les cultivateurs : le pouvoir usait de contrainte pour l'obtenir.

(1) Bulletin politique, subdivision de Yako, avril 1926, ms., Arch. Abidjan (sans numéro).

(2) Bulletin mensuel, subdivision de Yako, janvier 1926, ms., Arch. Abidjan (sans numéro).

(3) Bulletin politique mensuel, subdivision de Yako, mars 1926, ms., Arch. Abidjan (sans numéro).

(4) Quantités de coton commercialisées dans l'ancien cercle de Yako en 1959-1960 : 53 121 kgs; en 1960-1961 : 196 455 kgs; en 1961-1962 : 150 734 kgs. Il faut noter que ces trois campagnes agricoles se distinguent par les résultats médiocres en ce qui concerne l'économie cotonnière.

En 1926, le coton était cultivé obligatoirement sur champs collectifs de village à raison de 4 ha par 100 habitants. Ce mode de production permettait un contrôle administratif relativement facile. Pour plaider en faveur du maintien de cette formule, le chef de subdivision écrivait dans un rapport de 1926 que la production diminuerait certainement de façon importante si on passait de l'exigence du champ collectif au champ individuel (1). Pourtant, les populations supportaient mal les contraintes inhérentes à la culture obligatoire de champs collectifs; et pour cette raison, la présence des gardes n'était pas inutile. Contrairement à ce que pensaient de nombreux administrateurs, il n'était pas possible de passer sans solution de continuité des formes traditionnelles d'organisation du travail communautaire au travail collectif obligatoire sur champs de village. Des différences essentielles et irréductibles existaient entre ces deux formules : à la liberté était substituée l'obligation, l'ambiance de festivité faisait défaut, la fourniture de travail n'impliquait aucun service en retour, les séances de culture obligatoire se trouvaient fréquemment en concurrence avec des travaux de culture urgents sur les champs consacrés à la production des biens vivriers, enfin le profit de ce travail était médiocre voire même inexistant (2). D'ailleurs, les Mossi de la région étudiée sont très jaloux de leur indépendance; et le champ de village était une innovation coloniale qui n'avait aucune assise traditionnelle. C'est pourquoi ces champs étaient négligés aussitôt que la contrainte s'affaiblissait.

## 2. L'ECHEC DE LA PRODUCTION LIBRE

Dès 1930, l'administration dut constater que la politique de production forcée du coton sur champs collectifs avait abouti à un échec : sans une surveillance draconienne, les champs étaient négligés ou même abandonnés, et les populations manifestaient de plus en plus leur mécontentement. Contrairement aux prévisions optimistes de l'administration, la libre initiative des communautés n'avait pas pris la relève de l'obligation imposée par le pouvoir colonial. Il restait alors deux possibilités : ou bien la contrainte devait s'appliquer avec une rigueur croissante, ce qui la rendait d'autant plus pénible à supporter et avait pour conséquence inéluctable une nouvelle baisse de rendements déjà médiocres, ou bien il fallait changer de politique. Le gouverneur de la Haute-Volta lui-même fit l'analyse de l'échec de la politique de production obligatoire sur champs collectifs, et indiqua la nouvelle voie à suivre : (3).

- (1) Bulletin politique, subdivision de Yako, mai 1926, ms., Arch. Abidjan (sans numéro).
- (2) Il n'était pas rare - les rapports administratifs et les jugements des tribunaux en témoignent - que les ressources provenant des champs collectifs de village fussent empochées par les chefs, sans le moindre bénéfice pour les travailleurs. Dans ces cas, les intérêts des chefs et des cultivateurs étaient radicalement opposés : ceux-ci imposaient une contrainte d'autant plus sévère que ceux-là faisaient plus d'efforts pour s'y soustraire.
- (3) Gouverneur p.i. Volta, circulaire, 1930, Mise en valeur de la Haute-Volta et de son plan cultural, Arch. Yako.

"La culture individuelle ou familiale devra être impérativement substituée aux champs collectifs ... Ici, comme partout ailleurs, l'action collective, c'est-à-dire anonyme, se révèle stérile; cette action qui se rapproche davantage de l'inertie ne favorise que la paresse et l'incompétence. La méthode de l'action collective, nécessaire sans doute à la période des expériences et des démonstrations de début, exclut le jeu des facteurs matériels et moraux particuliers, la perspective du bénéfice certain, la satisfaction du succès personnel, les stimulants de tous ordres qui sont les leviers de l'énergie humaine ... L'heure est venue de n'admettre que l'initiative et le travail de l'individu" (souligné dans le texte).

Ce texte illustre bien ce que furent à cette époque les illusions de l'administration coloniale au sujet des motivations à la production des cultivateurs voltaïques. On prêtait au cultivateur mossi les motivations d'un paysan français exerçant ses activités de production dans le cadre d'une économie de rapport. L'esprit d'initiative, le désir individuel du gain et la recherche du succès personnel devaient fournir les bases individuelles pour l'essor d'une libre production de coton. Pourtant une telle vision n'était qu'une utopie dans le contexte traditionnel, où pesait lourdement sur les individus la solidarité qui les unit et un égalitarisme qui les entrave. Dans le cadre de l'économie de subsistance, l'aventure individuelle est condamnée par la communauté qui a la charge de tous les individus : chaque initiative doit être subordonnée à l'approbation du groupe, et une réussite personnelle dans le domaine économique présenterait pour l'intéressé un danger réel pouvant mener à son exclusion du groupe ou même à sa suppression physique (par empoisonnement). Il n'était pas possible de passer avec succès de la production collective à la production individuelle par simple circulaire administrative, car les modalités de la production du coton étaient déterminées par des expériences historiques vécues et interprétées dans le contexte concret et complexe de la société traditionnelle et de la situation coloniale. La culture de coton pour l'exportation était perçue par les cultivateurs comme une activité liée à une contrainte exercée par une force étrangère, mettant en question l'univers traditionnel.

Quelques années plus tard, un administrateur constata que les séquelles de la culture collective obligatoire et les tentatives malheureuses pour fonder une économie cotonnière sur l'initiative individuelle avaient abouti à la quasi disparition des champs de coton destiné à l'exportation.

"Les méthodes de culture obligatoire par champs collectifs (qui ne profitaient en fait qu'aux chefs), l'organisation des marchés où le produit se vendait à des prix dérisoires vu les cours de l'époque, avaient abouti à un fiasco si lamentable qu'il ne peut plus être question actuellement de recommencer l'expérience avant que ne change la mentalité indigène et que l'oubli ne se fasse" (1).

L'abandon du recours à la contrainte pour la production du coton a donc eu pour conséquence immédiate et durable une chute importante de la production. Un rapport de 1938 (2) consigne que les cultivateurs ne s'appliquent qu'aux seules cultures

(1) Considérations générales pour le développement du cercle de Koudougou, janvier 1934, ms., Arch. Yako.

(2) Rapport économique semestriel (2<sup>e</sup> semestre 1938), subdivision de Yako, ms., Arch. Yako.

de subsistance, négligeant l'ensemble des cultures commerciales ainsi que la cueillette des produits de traite.

Au cours de la seconde guerre mondiale, en 1943, la production de coton se relève momentanément pour pallier la rareté des cotonnades importées. Cette hausse est commandée par un besoin ressenti au niveau de l'économie de subsistance : ce coton n'était pas cultivé pour être commercialisé dans un circuit moderne, mais d'abord pour servir au tissage des vêtements indispensables. Le surplus de la production, filé et tissé sur les métiers traditionnels, était vendu à des commerçants Yarse.

En 1947, le chef de subdivision prévoit que la récolte de coton sera probablement insuffisante pour satisfaire les besoins locaux qu'il évalue à environ 150 tonnes par an.

En somme, la politique de libre production poursuivie durant une vingtaine d'années, s'est soldée par un échec. Libéré de la contrainte, le cultivateur s'est replié sur l'univers traditionnel des cultures vivrières assurant sa subsistance. Les revenus provenant de la culture forcée avaient été quantitativement trop faibles et trop dévalorisés du point de vue qualitatif, pour être en mesure d'entraîner une transformation par l'intérieur de la structure globale de l'économie de subsistance; et il n'existait pas d'entrepreneurs agricoles individuels pour lancer une production cotonnière importante. Une telle aventure d'ailleurs eût été impossible à la fois pour des raisons sociologiques et économiques : à cause de la pression communautaire, à cause de la mauvaise organisation des marchés, et à cause des fluctuations du cours du coton.

### 3. RELANCE DE LA PRODUCTION COTONNIERE ET COMMERCIALISATION PAR LA COMPAGNIE FRANCAISE POUR LE DEVELOPPEMENT DES FIBRES TEXTILES

La CFDT a entrepris sa première campagne cotonnière à Yako en 1951, à un moment où la production de coton était en voie de relèvement sous l'effet d'une intense propagande menée par l'administration. On peut en effet lire dans le rapport économique de 1949 ce qui suit :

"... récolte satisfaisante. Il faut escompter une cueillette de 320 tonnes environ. 200 tonnes feront l'objet de transactions sur les marchés locaux. De gros tonnages sont déjà vendus sur les marchés à des acheteurs venus de Ouahigouya et de Kaya" (1).

Et le rapport économique de 1950 prévoyait que 250 tonnes de coton environ seraient livrées pour l'exportation par la subdivision (2).

La CFDT a inauguré son action par la distribution gratuite de graines d'une variété sélectionnée de coton (Allen), par un effort de vulgarisation des méthodes modernes de culture, et par l'organisation de la commercialisation. Pour ce premier

---

(1) Rapport économique, 1949, subdivision de Yako, ms., Arch. Yako.

(2) Rapport économique, 1950, subdivision de Yako, ms., Arch. Yako.

essai, la CFDT a concentré son action sur trois centres : Darigma, Bouré et Pilimpikou. Les progrès de la production et de la commercialisation du coton sous l'impulsion de la CFDT furent relativement rapides.

Le tableau ci-dessous met en valeur quelques éléments de cette progression

(1) :

Années	1951	1952	1953
Graines Allen distribuées gratuitement	3 t.	14 t.	47 t.
Superficies cultivées en Allen	90 ha	464 ha	1148 ha
Superficies cultivées en Punctatum	chiffre non connu	chiffre non connu	450 ha
Nombre de centre de commercialisation	3	6	6
Production totale Allen	33 t.	105 t.	158 t.
Quantités commercialisées par la CFDT	29 t.	55 t.	41 t.

On remarquera que la quantité de coton commercialisée par la CFDT est tombée de 55 tonnes en 1952 à 41 tonnes en 1953, alors que la production a progressé en sens inverse de 105 tonnes de coton Allen à 158 tonnes. Les cultivateurs ont préféré vendre leur coton sur les marchés traditionnels où le cours était supérieur au cours de la CFDT : sur les marchés traditionnels, le kilog de coton était payé 45 F CFA en moyenne, tandis que la CFDT achetait à 27 F CFA seulement le kilog de coton 2<sup>e</sup> choix et à 32 F CFA le 1<sup>er</sup> choix (2).

A cette première raison il faut ajouter que les cultivateurs ont sans doute été déçus par une baisse du cours de la CFDT : en 1951, le "coton tout venant" était payé 30 F CFA le kilog, tandis que le "coton de qualité, non égrené" valait 35 F CFA - une baisse de 3 F CFA par kilog correspondait à peu près à 10% de la valeur du produit (3).

En 1954, le rapport économique de la subdivision fait état d'une production totale de coton Allen de 400 tonnes environ, dont 138 tonnes ont été commercialisées par la CFDT. Le centre de Pilimpikou a produit 70 tonnes et le centre de Bouré 35 tonnes, soit pour ces deux centres un peu plus du quart de la production totale de

(1) Rapport économique, 1953, subdivision de Yako, ms., Arch. Yako.

(2) Rapport économique, subdivision de Yako, 1953, ms., Arch. Yako.

(3) Rapport économique, 1951, subdivision de Yako, ms., Arch. Yako.

la subdivision de Yako. On lit dans le même rapport: "La cause du coton CFDT semble définitivement gagnée ... Les cultures de coton local Punctatum ont considérablement diminué" (1).

Pour parvenir à ces résultats, la propagande auprès des cultivateurs est appuyée par une propagande menée auprès des chefs. Ainsi, le 14 juillet 1956, les chefs des cantons de Samba et de Dakola reçoivent des "médailles-récompenses" offertes par la Chambre de Commerce de Bobo-Dioulasso : pour les encourager à persuader les cultivateurs d'étendre les cultures de coton. On doit noter que les chefs étaient eux-mêmes grands producteurs de coton : ils avaient recours au travail prestataire ou aux formes traditionnelles d'organisation du travail.

Pour les centres de Batono, Bouré et Pilimpikou, la situation était la suivante au cours des campagnes 1955-1956 et 1956-1957 (2) :

Centres	Superficies cultivées (ha)		Quantités commercialisées (kg)	
	1955-1956	1956-1957	1955-1956	1956-1957
Batono	215	348	36 900	57 816
Bouré	200	314	57 400	69 707
Pilimpikou	314	390	96 600	112 016

En 1957, la récolte de coton fut très bonne (environ 900 tonnes) et, d'après le rapport économique la commercialisation aurait rapporté aux cultivateurs du cercle de Yako la somme de 25 000 000 F CFA environ (3). Aussi l'impôt fut-il ramassé facilement.

Au cours de la campagne agricole 1957-1958, la production commercialisée pour l'exportation dépassa 640 tonnes. Puis, survint un subit et notable fléchissement de la production et de la commercialisation : 314 tonnes de coton commercialisées par la CFDT en 1958-1959, et 53 tonnes seulement l'année suivante (ce qui ne rapporta aux cultivateurs que la somme modique de 1 800 000 F CFA environ).

L'analyse des raisons de ce brusque fléchissement de la production et de la commercialisation du coton permet de définir quelle fut à cette époque l'assise socio-économique de la production cotonnière dans cette région (4). Il convient d'indiquer

- (1) Rapport économique 1954, subdivision de Yako, ms., Arch. Yako.
- (2) Rapport économique 1956 et Rapport économique 1957, cercle de Yako, ms., Arch. Yako.
- (3) Rapport économique 1959-1960, cercle de Yako, ms., Arch. Yako. Cette somme comprend sans doute les revenus provenant de la commercialisation du coton sur les marchés traditionnels et sur les marchés de la CFDT.
- (4) Pour cette analyse, nous nous référons à un rapport de la CFDT, Résultats de la campagne cotonnière 1958-1959 en Haute-Volta, CFDT, ms., s.l.n.d. Le chiffre de la production commercialisée pour l'exportation cité dans ce rapport est légèrement supérieur au chiffre qui nous a été fourni par le chef du secteur CFDT de Koudougou (316,4 t. au lieu de 314,7 t.)

d'abord que la baisse de la production et de la commercialisation a été générale sur l'ensemble du territoire de la Haute-Volta : la production commercialisée par la CFDT n'a atteint "que 50% du programme et 82% des résultats de la campagne 1957-1958" (1); cette baisse a été expliquée par de mauvaises conditions climatiques et par une propagande prônant la vente du coton sur les marchés traditionnels. A Yako, une sécheresse précoce a sévi au mois d'octobre, ayant pour conséquence une baisse certaine de la récolte; pourtant, cet accident climatique ne suffit pas pour expliquer la baisse considérable de la commercialisation. Le facteur décisif de cette baisse doit être recherché dans une propagande des hommes politiques locaux :

"C'est dans le cercle de Yako ... que la contre-propagande à l'égard des apports sur les marchés cotonniers organisés par la CFDT a sévi avec le plus d'intensité. Il n'est pas niable que ces marchés ont été systématiquement désertés... Les producteurs ont nettement obéi à des mots d'ordre qui leur laissaient abusivement espérer un relèvement des prix officiels ...

Il est navrant de constater ... que ces mots d'ordre émanaient de personnalités politiques locales qui ont fait passer sans hésitation leurs intérêts électoraux avant les intérêts véritables des cultivateurs et de leur pays" (2).

Comme la culture du coton pour l'exportation était depuis longtemps intimement liée dans l'esprit des cultivateurs à la présence du colonisateur et au souvenir des méthodes de production forcée, la propagande contre l'action de la CFDT représentait à la veille de l'Indépendance, un domaine de choix pour la propagande politique des leaders africains.

L'incitation à refuser de livrer à l'étranger la production du pays, à un prix qualifié dérisoire, devait être considérée comme une preuve de nationalisme, et constituait un argument démagogique très efficace du point de vue électoral.

En somme, l'économie cotonnière n'avait pas d'assise solide, organiquement intégrée dans l'univers socio-économique traditionnel. Elle n'était qu'un secteur marginal de l'économie de subsistance, entièrement déterminé par des facteurs extérieurs, c'est-à-dire sans fondement propre. L'économie du coton était liée à l'évolution historique des rapports de force entre l'administration coloniale, les élites politiques locales et les populations. C'est pourquoi elle était extrêmement sensible à toutes les variations de ces facteurs qui la déterminaient de l'extérieur. Les Mossi de cette région ne cultivaient du coton pour l'exportation que par contrainte : pour payer les impôts ou satisfaire les exigences du chef par exemple; mais cette culture n'avait en soi guère d'importance dans leur univers.

Il nous paraît intéressant de noter que l'intervention technique (même massive) n'avait pas été en mesure de transformer cette situation, car cette intervention était elle aussi perçue comme étrangère (3). La propagande politique par contre, s'appuyant à ce moment là sur des sentiments concrets en rapport avec une situation réelle, avait réussi à détruire sans peine une propagande technique intense mais

(1) CFDT, op. cit. ci-devant, p.2.

(2) Ibid., p. 12

(3) Les méthodes actuelles d'intervention technique devraient être critiquées à la lumière des enseignements du passé.

extérieure à l'univers traditionnel :

"Ces (mauvais) résultats démontrent ... l'inefficacité d'un encadrement technique poussé, comme celui réalisé dans le cercle de Yako, où la densité d'encadrement était bien supérieure à la moyenne. Que les cultivateurs aient pu montrer une perméabilité aussi grande à une propagande purement dénagogique, après de nombreuses années d'action de la CFDT, est à la fois décevant et peu encourageant pour l'avenir (1)."

Dans cette situation, l'unique espoir de la CFDT résidait "dans l'appui efficace des autorités gouvernementales et de toutes les élites locales (1)...". En d'autres termes, l'économie cotonnière allait demeurer pour le cultivateur un secteur agricole étranger déterminé de l'extérieur.

Après l'Indépendance, les quantités produites et commercialisées par la CFDT augmentèrent de nouveau progressivement jusqu'à dépasser les records antérieurs : ces progrès peuvent être interprétés comme un signe de la transformation profonde de la conjoncture socio-économique - transformation lente mais certaine.

Evolution de la commercialisation du coton par la CFDT dans l'ancien cercle de Yako, de 1957 à 1965		
Campagnes	Quantités commercialisées (kg)	Prix d'achat en F CFA
1957-1958	640 292	14 723 716
1958-1959	314 734	10 372 725
1959-1960	53 121	1 800 585
1960-1961	196 455	4 513 465
1961-1962	150 734	4 974 222
1962-1963	502 125	16 570 125
1963-1964	689 546	22 755 018
1964-1965	881 114	29 076 762

(1) CFDT, op. cit., p.12

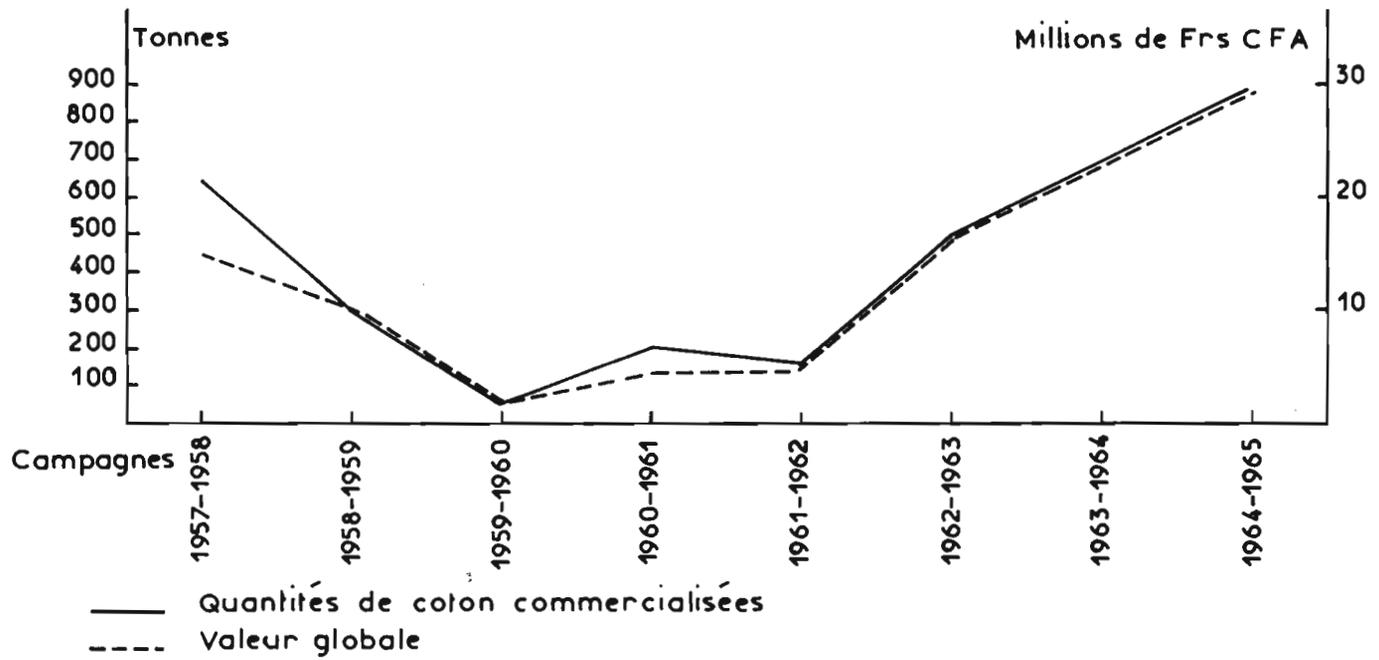
Evolution de la commercialisation du coton par la CFDT  
dans les limites du nouveau cercle de Samba  
de 1960 à 1965

Campagnes	Quantités de coton commercialisées par canton (kg)			Total
	Canton de Samba	Canton de Dakola	Canton de Batono	
1960-1961	20 754	19 072	9 564	49 390
1961-1962	16 493	13 495	10 913	40 901
1962-1963	93 368	79 980	30 486	203 834
1963-1964	142 146	104 883	45 900	292 929
1964-1965	162 868	114 619	61 929	339 416

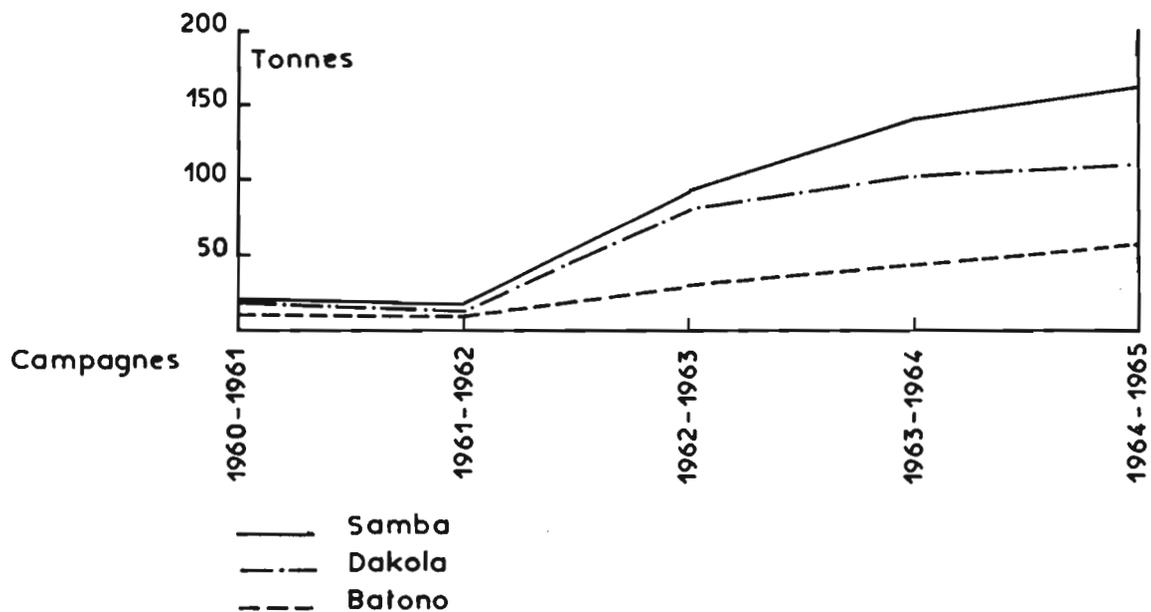
EVOLUTION DE LA COMMERCIALISATION DU COTON PAR LA C.F.D.T.  
 (d'après les chiffres fournis par la C.F.D.T.)

Fig. 10

DANS L'ANCIEN CERCLE DE YAKO DE 1957 à 1965



A SAMBA, DAKOLA ET BATONO DE 1960 à 1965



## II. UN ESSAI DE CONVERSION A

### L' ECONOMIE DE RAPPORT

Konkobo Nouaga et son fils Poussi, habitant à Samba le quartier Segden, ont cessé depuis 1963 de produire du mil pour assurer la subsistance de leurs familles. Au cours des trois dernières campagnes agricoles, ils ont cultivé du coton sur l'ensemble de leurs terres et ils déclarent avoir l'intention de poursuivre dans cette voie en augmentant la production de coton par l'extension des superficies cultivées. C'est avec l'argent gagné par la vente du coton à la CFDT qu'ils se procurent les biens de subsistance.

Ce cas est exceptionnel dans la région étudiée. Toutefois il vaut la peine d'être rapidement examiné parce qu'il représente une tentative intéressante de passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale, et parce que cette entreprise constitue en quelque sorte une violation de l'ordre social et économique traditionnel. Dans une communauté vivant en économie de subsistance, chaque groupe doit d'abord s'occuper de ses cultures vivrières, quels que soient les autres services qu'il peut être amené à rendre; ainsi, tous les artisans cultivent des champs de céréales durant l'hivernage. Et les diverses formes d'entraide ou de solidarité sociale ne peuvent intervenir que dans le cadre d'un effort communautaire partagé par tous, tendant à assurer en premier lieu la subsistance. En supprimant les cultures vivrières, Konkobo Nouaga et son fils prennent des risques individuels que la communauté ne peut pas assumer; en ce sens, ils se placent en dehors de l'ordre social (1).

Konkobo Nouaga et son fils vivent ensemble avec leurs femmes et leurs enfants dans une même unité résidentielle, mais leurs exploitations agricoles et leurs budgets sont distincts. Le fils cultive des terres qui appartiennent à la famille et qui lui ont été cédées par son père. Nous analyserons successivement la gestion des deux exploitations.

---

(1) Le chef de canton de Dakola a affirmé qu'il chasserait de son canton tout individu qui abandonnerait la culture des mils pour ne produire que du coton.

## 1. L'EXPLOITATION DE KONKOBO NOUAGA

### a. Indications biographiques

Konkobo Nouaga est âgé de plus de soixante ans. Avant 1930, il avait effectué divers voyages et séjours hors de la Haute-Volta : il avait travaillé durant un an dans une plantation appartenant à un africain dans la région de Koumasi au Ghana, et à plusieurs reprises il s'était rendu au Mali (à San et à Mopti) pour y vendre des noix de kola et en rapporter des barres de sel destinées à l'écoulement sur les marchés de son canton d'origine. Puis, il s'était définitivement installé à Samba pour y fonder une famille et s'adonner aux cultures. En devenant doyen d'un segment de lignage et prêtre de l'autel des ancêtres, Konkobo Nouaga avait abandonné la religion islamique adoptée au cours de ses voyages antérieurs. Pendant plus de trente ans, Konkobo Nouaga a cultivé le nil sur les terres qui avaient déjà fourni la nourriture quotidienne à ses ancêtres. Sa conversion à l'agriculture commerciale ne semble donc pas avoir été directement préparée par des événements particuliers de sa vie antérieure.

Pour expliquer cette conversion, Konkobo Nouaga n'invoque que des arguments économiques après avoir pris le soin d'écarter les objections relatives aux traditions :

"Les ancêtres ne sont pas opposés à ce qui arrange l'homme... Jusqu'à l'âge de soixante ans j'ai cultivé le nil; mais hormis la nourriture de ma famille, cela ne m'a rien rapporté. L'argent provenant de la vente de petites quantités de nil au marché est aussitôt utilisé. Mais la vente du coton au "lamdo-nasaara" (1) procure en un seul jour une grosse somme d'argent, ainsi peut-on faire des prévisions pour s'enrichir..."

### b. Terre, main-d'oeuvre et façons culturelles

Le champ de coton de Konkobo Nouaga a une superficie d'environ 3,5 ha; cette terre est une possession héritée des ancêtres, située sur l'aire d'extension des champs permanents du village. En passant de la culture des mils à la culture du coton, Konkobo Nouaga a conservé ses conceptions anciennes au sujet de la terre : ses attitudes et ses gestes se répètent identiques. Konkobo Nouaga continue à faire des sacrifices aux génies kinkirsi sur son champ de coton. Avant les semailles, il leur offre du lait, du gâteau de mil et il sacrifie un poulet dont il répand sur la terre le sang et le foie en disant :

"Que les bons kinkirsi de la brousse viennent et mangent, et qu'ils protègent mon champ".

---

(1) Lamdo-nasaara : littéralement, le "Blanc du coton" (lamdo : coton; nasaara : le blanc); cette expression désigne le chef de secteur de la CFDT ou un de ses employés (même s'il s'agit d'un africain). La CFDT est perçue comme une entreprise des européens.

En brisant une aile et une patte du poulet, il dit :

"Je brise le bras et la jambe de mon ennemi qui souhaite pour moi une mauvaise récolte de coton".

A proximité de sa concession, Konkobo Nouaga cultive en commun avec son fils aîné un petit champ de sorgho (environ 500 m<sup>2</sup>), emprunté à un voisin. La production de ce champ est destinée à des usages coutumiers : offrandes aux ancêtres, en particulier à l'occasion de la fête annuelle de la nouvelle bière de mil; mais la plus grande part des épis est consommée par les enfants au fur et à mesure du mûrissement. La culture du mil en petite quantité reste donc une nécessité : "Les ancêtres ont besoin de mil : ils ne prennent pas le coton; sans mil, comment pourrait-on les contenter?" Tandis que les champs qui doivent procurer des revenus monétaires sont cultivés séparément par le père et le fils, ceux-ci effectuent ensemble la culture du mil qui constitue une obligation coutumière familiale pour assurer la sécurité dans l'ordre religieux traditionnel.

Les femmes de Konkobo Nouaga ont chacune un petit champ d'arachides et une parcelle de pois de terre. Elles cultivent elles-mêmes ces champs qui leur sont prêtés par leur mari. Les produits de ces champs sont la propriété des femmes qui en commercialisent une partie sur les marchés locaux et conservent le reste pour nourrir la famille quand vient à manquer le mil lors de la soudure.

Konkobo Nouaga a trois femmes et onze enfants. Toutefois, ses ressources en main-d'oeuvre agricole sont médiocres : il ne peut compter que sur ses trois femmes et sur un de ses fils âgé de 15 ans. En effet, son premier fils, Konkobo Poussi, âgé de 30 ans, gère une exploitation séparée, son dernier fils n'a que 3 ans, quatre filles sont déjà mariées, et quatre autres filles sont trop jeunes pour prendre une part active au travail agricole.

Pour cultiver son champ de coton, Konkobo Nouaga travaille donc lui-même malgré son âge, aidé par ses femmes et son deuxième fils. Mais pour les travaux importants, il demande le concours de ses voisins et amis en leur donnant de l'argent. Nourriture et boisson sont servies lors des séances de culture organisées avec des travailleurs étrangers à l'exploitation. Konkobo Nouaga prétend ne pas pouvoir organiser de rabense parce qu'il ne trouve pas d'exploitation amie disposant d'une main-d'oeuvre égale à celle de son exploitation. Et il évite le plus possible de faire des sosose ou d'avoir recours au naam, parce qu'il estime que l'incertitude concernant le nombre des travailleurs qui se rendent à ces invitations et les risques de mauvais temps rendent trop aléatoires les résultats de ces séances de culture. Konkobo Nouaga affirme d'ailleurs que des travailleurs rémunérés travaillent plus vite et mieux que les invités des sosose ou les nananse, c'est pourquoi il recourt de préférence à la main-d'oeuvre salariée chaque fois qu'il en a les moyens financiers. Il s'agit là d'un comportement original, où les considérations relatives à la quantité et à la qualité du travail fourni priment l'attention portée aux valeurs sociologiques inhérentes aux formes traditionnelles d'entraide.

Nous analyserons ci-après comment fut organisé le travail pour la culture du champ de coton durant la campagne agricole 1964-1965, et quel fût le coût approximatif de la main-d'oeuvre étrangère à l'exploitation :

Préparation de la terre et semailles : par le chef de l'exploitation, ses trois femmes et son second fils.

Sarclage : par le personnel de l'exploitation et 30 cultivateurs payés 100 F CFA durant 1 jour.

Dépenses (1) :

Rémunération en numéraire .....	3 000 F CFA
10 canaris de bière .....	1 150 F CFA
Gâteau de mil et sauce .....	600 F CFA
Total	4 750 F CFA

1er binage : par le personnel de l'exploitation et 25 cultivateurs payés 100 F CFA durant 1 jour.

Dépenses (1) :

Rémunération en numéraire .....	2 500 F CFA
Gâteau de mil .....	250 F CFA
1 chèvre .....	500 F CFA
Total	3 250 F CFA

2ème binage : par le personnel de l'exploitation

3ème binage : sosoaga de 25 personnes, plus le personnel de l'exploitation.

Dépenses (1) :

10 canaris de bière .....	1 150 F CFA
Gâteau de mil et sauce .....	650 F CFA
Total	1 800 F CFA

Récolte : par le personnel de l'exploitation.

Le coût total de la main-d'oeuvre étrangère à l'exploitation s'éleva donc à 9 800 F CFA, soit plus du quart des ressources provenant de la culture de ce champ (36 250 F CFA). Cette somme a été prélevée pour une part sur l'argent rapporté par la vente du coton de la campagne précédente, l'autre part provenant de la vente d'un mouton (1 200 F CFA).

On remarquera que le sarclage et le 1er binage ont coûté particulièrement cher. Cela s'explique par deux raisons : peu enclin à faire des prévisions financières précises, Konkobo Nouaga a été généreux pour ces deux premières séances de culture (2); par ailleurs, étant occupés sur leurs propres champs, les cultivateurs ne se libèrent pas volontiers au moment de ces façons culturales, il est donc nécessaire de bien les rémunérer. Par contre, à l'époque où sont effectués les derniers binages sur les champs de coton, les cultivateurs se rendent avec plaisir à des séances de culture de type sosoaga.

(1) Chiffres arrondis.

(2) Très critiqué dans le village parce qu'il ne cultive que du coton, Konkobo Nouaga doit se défendre et assurer son renom en prouvant publiquement que les revenus du coton lui permettent d'effectuer de grandes dépenses.

En ce qui concerne les façons culturales, Konkobo Nouaga applique avec soin les méthodes ancestrales et ne se distingue par aucune innovation. Malgré le manque de main-d'oeuvre familiale et le désir exprimé de ne recourir aux formes traditionnelles d'organisation du travail que le moins possible, Konkobo Nouaga exclut la culture attelée. Il allègue qu'il est trop âgé pour se servir d'une houe ou d'une charrue et que son second fils est trop jeune; d'autre part, l'entretien et le gardiennage des animaux de trait obligent à des travaux et à des dépenses qu'il juge excessifs.

Konkobo Nouaga n'utilise pas d'engrais chimiques : il n'a jamais assisté à une démonstration d'épandage d'engrais, et il estime par ailleurs que les engrais seraient emportés par les eaux de ruissellement et ne serviraient qu'aux terres situées en contrebas des siennes. Mais il pratique la fumure organique traditionnelle avec le fumier de son petit bétail et avec les ordures ménagères; de plus, il laisse sur son champ les végétaux coupés au moment de la préparation du sol. Il ne pratique pas les traitements insecticides, n'ayant jamais vu comment sont effectués ces traitements; il se contente d'arracher les feuilles contaminées et de les enterrer. Le défaut d'engrais et de traitement pourrait entraîner des conséquences graves à plus ou moins bref délai : appauvrissement du sol et multiplication des parasites; mais le cultivateur n'en a guère conscience.

Konkobo Nouaga a obtenu en 1964-1965 un rendement moyen d'environ 300 kgs de coton à l'hectare. Ce rendement est sans doute supérieur aux rendements obtenus par la plupart des cultivateurs de Sanba. Cela doit être attribué au soin particulier que Konkobo a sans cesse apporté à la culture de son coton, au fait que les diverses façons culturales ont été effectuées à temps, tandis que le coton des autres cultivateurs n'était soigné qu'après les mils. Le rendement du coton de Konkobo Nouaga pourrait certainement être encore augmenté par l'utilisation d'engrais minéral et l'application de traitements insecticides; mais de telles innovations impliqueraient des risques supplémentaires.

### c. Bilan financier de l'opération

Konkobo Nouaga a vendu à la CFDT 1 068 kgs de coton, ce qui lui a rapporté 36 250 F CFA. Avec 19 000 F CFA, il a acheté du sorgho, soit environ 1 000 kgs au prix moyen de 19 F CFA (1); il a payé son impôt (2 320 F CFA) et l'impôt de son fils (1 160 F CFA), soit environ 3 500 F CFA. Le reste de l'argent devait servir pour les travaux de culture de la suivante campagne, pour l'habillement et les autres besoins de la famille.

Konkobo Nouaga ne sait pas évaluer avec précision l'importance de la production de mil qu'il obtenait autrefois sur le champ qu'il cultive maintenant en coton. Et n'ayant jamais commercialisé le mil, sauf occasionnellement de minimes quantités sur le marché local, il n'a pas fait de calcul pour déterminer quelle était la valeur marchande de sa production de mil. Il n'a donc pas établi de comparaison objective

---

(1) D'après Statistiques de production 1964; cercle de Yako, ns., Arch. service agric. Yako, les prix moyens au kg ont été pour le sorgho blanc : 19,5 F CFA; pour le sorgho rouge : 19,5 F CFA; pour le petit mil : 20 F CFA.

entre la rentabilité (monétaire) de la culture des mils et la rentabilité de la culture du coton. Pour lui, la différence réside dans le fait que le mil ne rapporte pas d'argent parce que normalement il n'est pas vendu : le mil est essentiellement le moyen de la subsistance; tandis que le coton est par nature un végétal destiné au commerce : le coton rapporte de l'argent.

Si Konkobo Nouaga obtenait autrefois environ 500 kgs de sorgho à l'hectare, ce qui semble être un rendement dans cette région (1), son champ de 3,5 ha pouvait lui fournir environ 1 750 kgs de sorgho. Au prix arrondi de 20 F CFA le kg, ce champ cultivé en sorgho pouvait lui rapporter un revenu de peu inférieur au revenu procuré par le coton. Mais si l'on prend en considération les aléas climatiques et économiques qui peuvent affecter la production ou la commercialisation de ces produits, on doit conclure que les revenus monétaires que l'on peut espérer de la culture du sorgho ou de la culture du coton sur le champ de Konkobo Nouaga sont peu différents - les incertitudes étant cependant supérieures avec le coton. Toutefois une différence révolutionnaire réside dans le fait qu'avec la culture du mil ce cultivateur demeurait dans le cadre de l'économie de subsistance, où une faible partie de la production seulement est vendue au fur et à mesure des besoins monétaires, tandis que la culture exclusive du coton l'a introduit dans l'économie de marché où surgissent des risques nouveaux sociologiques et économiques, et où doivent intervenir - tant soit peu - des prévisions financières.

## 2. L'EXPLOITATION DE KONKOBO POUSSI

Comme complément de l'exposé qui précède, nous exposons brièvement ci-dessous les principaux éléments concernant la culture et la commercialisation du coton par Konkobo Poussi au cours de la campagne agricole 1964-1965. Signalons que ce cultivateur a imité son père en abandonnant la culture du mil.

Konkobo Poussi a cultivé un champ de 1,5 ha. Il a obtenu 302 kgs de coton, soit un rendement de 200 Kgs/ha. La vente de ce coton à la CFDT lui a rapporté 10 550 F CFA. Avec 4 000 F CFA, il a acheté du mil; il a acheté une bicyclette d'occasion à 3 000 F CFA, et des pièces détachées au prix de 2 000 F CFA pour achalander son stand de mécanicien-réparateur au marché. Il ne lui restait donc plus d'argent pour payer la main-d'œuvre pour les cultures de l'année suivante; ce qui allait l'empêcher d'agrandir son champ.

On doit remarquer que Konkobo Poussi n'a pas fourni lui-même un gros effort sur son champ. La majeure partie de son temps a été occupée à la réparation des cycles au marché. Comme son père, Konkobo Poussi a distribué des salaires pour faire effectuer les travaux cultureux importants :

Sarclage : par le personnel de l'exploitation (Konkobo Poussi et son épouse) et 12 cultivateurs payés 100 F CFA durant 1 jour.

---

(1) Le rendement de 500 kgs de sorgho à l'hectare est une estimation inférieure aux chiffres publiés dans les rapports du service de l'agriculture

Dépenses (1) :

Rémunération en numéraire .....	1 200 F CFA
3 canaris de bière .....	300 F CFA
Gâteau de mil et sauce .....	<u>200 F CFA</u>
Total	1 700 F CFA

1er binage : par le personnel de l'exploitation et 10 cultivateurs payés 100 F CFA durant 1 jour.

Dépenses (1) :

Rémunération en numéraire .....	1 000 F CFA
2 canaris de bière .....	200 F CFA
Gâteau de mil et sauce .....	<u>200 F CFA</u>
Total	1 400 F CFA

2ème binage : par le personnel de l'exploitation

3ème binage : par le personnel de l'exploitation et 9 cultivateurs payés 100 F CFA durant 1 jour.

Dépenses (1) :

Rémunération en numéraire .....	900 F CFA
Gâteau de mil et sauce .....	<u>150 F CFA</u>
Total	1 050 R CFA

Récolte : par le personnel de l'exploitation

Coût total de la main-d'oeuvre étrangère à l'exploitation : 4 150 F CFA, soit environ 40% des ressources provenant de la culture de ce champ.

Si on reprend les éléments du calcul de rentabilité fait précédemment, on se rend compte que Konkobo Poussi aurait pu obtenir sur son champ une récolte de sorgho d'une valeur monétaire supérieure à celle de sa récolte de coton. Mais Konkobo Poussi n'a pas fait ce calcul. Il affirme simplement que le mil ne l'intéresse plus parce qu'il ne rapporte pas d'argent : la comparaison entre le mil et le coton porte sur les modes habituels d'utilisation des récoltes, mais non pas sur la rentabilité économique des deux cultures. Konkobo Poussi a conscience d'être entré dans une nouvelle forme d'économie, et il espère y trouver les moyens d'une promotion économique et sociale.

---

(1) Chiffres arrondis

## C o n c l u s i o n

Dans la région de Dakola, les traditions orales paraissent pauvres en ce qui concerne l'invention ou les progrès de l'agriculture, et cette pauvreté nous semble symptomatique. L'unique histoire que nous avons pu recueillir sur l'origine des techniques agricoles, rapporte que c'est un chien qui - par hasard - a appris aux hommes à cultiver le mil. A l'époque où les hommes se contentaient de semer le mil à la volée en brousse et attendaient la récolte sans sarcler ni biner, un homme s'aperçut qu'une tige de mil au pied de laquelle son chien avait gratté le sol pour se mettre au frais, avait grandi plus que toutes les autres tiges et portait un épi magnifique; au cours de l'hivernage suivant, cet homme sarcla la terre autour des plants de mil, puis au vu de sa récolte abondante tous les hommes se mirent à l'imiter. Cette histoire ne rapporte pas le nom du premier agriculteur, ni le nom de son chien, ni le lieu ni le moment de l'invention des techniques agricoles; d'ailleurs cette invention est présentée comme accidentelle. Nos informateurs ne nous ont rapporté aucun mythe original et important au sujet de l'agriculture, quelques histoires anecdotiques seulement. Cette pauvreté est un indice qui révèle combien le secteur des activités agricoles est peu valorisé au niveau de la conscience sociale.

Pour annoncer au chef de son lignage la naissance de son premier fils, tout homme de la région de Dakola doit attacher une flèche sur le dos d'un poulet qu'il ira jeter dans la cour du chef de son lignage; quand le premier enfant est une fille, c'est un fuseau à filer le coton qui est attaché sur le dos du poulet. Cette coutume rappelle peut-être le passé guerrier des Mossi, elle symbolise la force qui est la clef de voûte des valeurs de cette société. L'opinion commune place la bravoure au combat au-dessus de l'ardeur au travail, et l'homme qui vit des ressources d'une activité guerrière doit être supérieur au simple cultivateur. Au sommet de la hiérarchie sociale se trouvent les chefs et les dignitaires de cour, qui commandent mais ne travaillent pas. Le plus fort désir du plus modeste cultivateur est d'accéder à un statut lui permettant de remplacer sa peine de cultiver par la satisfaction de commander ses fils et d'autres dépendants. L'agriculture est considérée comme un pis-aller : sont obligés de s'y résoudre tous ceux qui n'ont pas d'autre possibilité pour assurer leur subsistance, soit la grande majorité des habitants du pays. Mais ceux qui peuvent user de la force pour se procurer leur nourriture se dispensent volontiers de cultiver. Autrefois, les parents des chefs vivaient surtout de rapines - le quartier des nabisi de Dakola était réputé pour les vols commis par ses habitants. Le but des cultures est d'assurer la survie; mais l'agriculture n'introduit pas dans les domaines les plus valorisés de la vie sociale.

Dans la situation traditionnelle, la puissance sociale ne pouvait en aucun cas résulter directement d'une supériorité économique acquise (individuellement ou en groupe) par le moyen de l'agriculture, et toute tentative de ce genre aurait présenté les pires dangers pour l'individu qui s'en serait rendu coupable. Or la situation actuelle demeure largement déterminée par des modèles sociaux traditionnels.

Cependant, l'organisation des activités de production s'inscrit dans un contexte social; et il existe une influence réciproque et permanente entre les phénomènes de la vie économique et l'évolution des structures sociales. C'est pourquoi il nous est apparu qu'une explication des transformations des formes d'organisation du travail doit se fonder nécessairement sur une perception de devenir social global.

Il nous semble que l'évolution de la société mossi étudiée a été essentiellement déterminée - au cours des cinquante dernières années - par des facteurs politiques. Les divers domaines de la vie économique ont été profondément marqués par les transformations politiques, mais ils n'ont pas connu de développement notable sous l'influence prépondérante de facteurs techniques ou économiques nouveaux. L'évolution des formes d'organisation du travail ne peut pas trouver son explication dans des innovations techniques, puisque les techniques de production n'ont guère varié; ni dans un bouleversement spécifiquement économique, car les principes traditionnels de l'économie de subsistance commandent encore aujourd'hui la vie économique (même les quelques secteurs marginaux qui ont les apparences d'une économie commerciale). Les transformations des formes d'organisation du travail ont surtout résulté d'une évolution des rapports de force à l'intérieur de cette société, en sorte que c'est seulement l'analyse des avatars de l'autorité et de la conscience politique concrète qui peut introduire une explication des transformations socio-économiques. Dans ce mémoire, nous avons montré que l'accroissement du pouvoir des chefs par l'administration coloniale a inauguré une crise profonde et généralisée de l'autorité, qui a eu pour conséquence un processus d'éclatement social et l'apparition sous de multiples formes d'une grave insécurité psychologique. A un système d'autorité intégré, intériorisé par les populations, s'est substitué un système d'autorité incohérent du fait que des déterminations extérieures (étrangères) heurtaient des déterminations intérieures opposées (traditionnelles). Dans la vie concrète, à la base, la voie suivie pour résoudre ces contradictions s'est caractérisée en même temps par un repli des populations sur leur univers traditionnel menacé (sur l'économie de subsistance par exemple) et par un comportement collectif radicalement aliéné dans les domaines où la force étrangère s'imposait inexorablement (ainsi en était-il pour les travaux forcés). Mais cette double démarche ne pouvait pas sauvegarder l'unité sociale progressivement minée par la lente décomposition du système d'autorité qui fondait l'ordre traditionnel. Car au sommet, il n'était guère possible pour les chefs de concilier les exigences de l'administration avec celles de l'ordre social dont ils devaient être les garants traditionnels. Et c'est ainsi que la distorsion subie au niveau le plus élevé et le plus efficace de la hiérarchie sociale a été progressivement transmise à l'ensemble de la société. Il nous semble possible d'expliquer de cette manière des phénomènes sociologiques apparemment contradictoires, comme les processus d'éclatement social dans le cadre de cette société vivant en économie de subsistance, la dissolution de l'autorité à tous les échelons de la hiérarchie dans une société essentiellement fondée sur des rapports de force, un repli farouche sur les valeurs traditionnelles et une aliénation profonde sous l'influence puissante de déterminations étrangères. Nous pensons que l'intérêt d'une étude des activités agricoles dans une société qui ne porte traditionnellement qu'une attention secondaire

au domaine socialement peu valorisé de l'agriculture, réside dans le fait que l'organisation de ces activités et son évolution peuvent néanmoins refléter la dialectique du devenir social profond.

L'analyse de la situation politique et économique de la société de Dakola conduit à conclure que dans les conditions actuelles, cette société semble avoir épuisé la plupart des ressources valables de son équipement sociologique traditionnel; les tensions et les conflits qui entretiennent un climat social de suspicion permanente en fournissent une preuve. Reste à définir à partir de quel embryon social et selon quelles modalités s'effectuera la restructuration de cette société.

Les séquelles du passé font peser sur la situation présente une hypothèque qui ne peut être levée par aucun discours, qu'il s'agisse de discours politiques ou techniques. Ce n'est pas d'abord la "mentalité" des Mossi qui doit et peut être changée, mais c'est le système socio-économique qui détermine les comportements. Le recours à la notion vague de "mentalité" pour rendre compte des situations socio-économiques recouvre des préjugés d'ordre moral mais n'exprime pas une analyse rigoureuse. Il est exact que les Mossi de la région de Dakola travaillent relativement peu durant la majeure partie de l'année, mais cela n'est pas imputable à ce défaut qui s'appelle la paresse; et il ne sert à rien de les exhorter, car au-delà des contraintes climatiques, c'est l'ensemble de leur univers traditionnel qui se trouve fondamentalement en cause. Seule la transformation profonde des structures sociales et économiques, sous l'influence de facteurs politiques et économiques concrets et réels (par opposition aux discours), entraînera les changements souhaités par le gouvernement : le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale, l'éclosion de l'esprit démocratique sur les ruines de l'ancien système politique altéré par la colonisation et par les premières séquences post-coloniales. D'une certaine manière, cette transformation est amorcée sur un double plan : à celui des activités menées par les nouvelles élites politiques et à celui des initiatives prises par les hommes jeunes qui reviennent dans leur pays après des migrations de travail.

Au fur et à mesure que le processus inéluctable de dégradation des structures traditionnelles se poursuivra, les nouvelles élites se trouveront de plus en plus libres pour innover dans les divers domaines de la vie sociale et économique avec les moyens sociologiques et matériels que leur confère leur position privilégiée. Nous avons montré que jusqu'à présent, ces élites ont investi leurs moyens dans l'univers traditionnel, selon des modes traditionnels; et il nous est apparu que ce comportement entraînait une accélération du mouvement de décomposition de l'ordre traditionnel. Conscients de cette situation, quelques hommes politiques et certains fonctionnaires commencent timidement à explorer une voie nouvelle : l'organisation rationnelle des activités de production et de commercialisation. Ainsi, l'aménagement du terroir (création de vergers ou de cuvettes rizicoles par exemple) est un phénomène relativement nouveau en pays mossi, d'une importance considérable en tant que facteur de révolution de l'agriculture. Mais ces innovations techniques ne pourront se propager qu'au fur et à mesure de l'évolution politique qui libèrera cette société des contradictions existant actuellement au niveau des rapports de force entre les structures traditionnelles et les structures modernes. La puissance des chefs traditionnels demeure; et pour le moment, les nouvelles élites ne se posent qu'en s'opposant aux chefs; elle n'ont pas encore acquis une force politique autonome leur permettant d'agir efficacement de leur propre vouloir et avec des moyens propres. D'une certaine façon, ces élites tirent leur autorité du combat qu'elles mènent contre

les chefs et leur existence politique ne s'affirme et ne se développe en réalité qu'en fonction de la chefferie : leur position est par conséquent inconfortable et place dans l'embarras ceux qui les suivent. C'est pourquoi l'influence de ces élites ne pourra concrètement déboucher sur le plan social et économique que lorsque sera résolue la contradiction fondamentale de leur position actuelle dans le système d'autorité mossi.

L'influence des jeunes hommes qui ont voyagé et loué leur force de travail à l'étranger est d'une certaine façon plus immédiate et plus efficace que l'influence des élites. Ces hommes reviennent chez eux avec des besoins nouveaux; ils désirent gagner de l'argent pour parader en vue de consolider leur indépendance conquise à l'étranger et pour se procurer des biens de consommation importés. Ils sont amenés à produire plus que le volume simplement exigé pour la subsistance et l'impôt, afin de pouvoir commercialiser une partie de leurs récoltes. Il apparaît donc probable que la production de coton se dégagera peu à peu, au cours des années à venir, des déterminations de l'économie traditionnelle et amorcera ainsi une agriculture commerciale.

En somme, les activités agricoles dans la région de Dakola demeurent globalement déterminées par les valeurs et les structures d'un univers traditionnel en décomposition, qui n'a jamais accordé à l'agriculture une valeur primordiale. Il est certes possible de deviner les amorces d'une restructuration sociale et économique qui changera le statut de cette agriculture, mais les contradictions non résolues de la situation politique maintiennent pour le moment cette société dans une impasse dominée par les séquelles du passé.

DEUXIEME PARTIE  
LE SYSTEME DE PRODUCTION ET LE REGIME FONCIER

## A v e r t i s s e m e n t

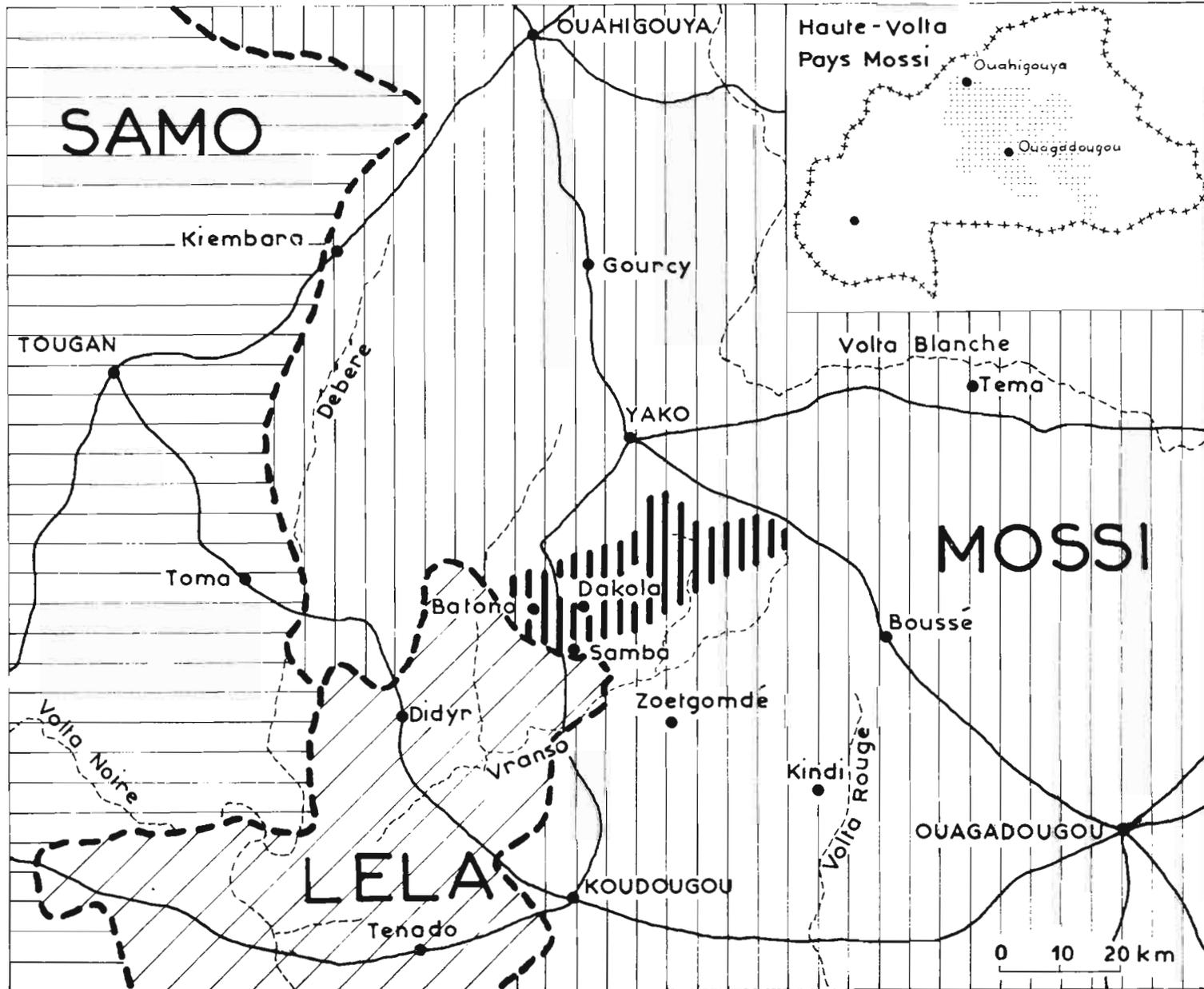
L'étude du système de production et du régime foncier, effectuée dans la localité de Dakola et ses environs en 1966 et 1967, doit être replacée dans le contexte d'une recherche plus vaste, commencée dès 1964. Un premier fascicule, rédigé en 1965, a eu pour objet une ébauche du cadre général de la société étudiée, suivie d'une analyse des principales formes d'organisation du travail agricole et de leur évolution en rapport avec la transformation globale de la société.

Le texte de ce mémoire ne constitue qu'une étape, un état provisoire des recherches relatives au système de production et au régime foncier. De nouvelles enquêtes s'avèrent nécessaires, portant sur les échantillons numériquement plus importants et dispersés dans l'espace. Comme l'ensemble des recherches sur l'ouest du pays mossi s'étale sur plusieurs années, il sera de toute manière indispensable de procéder, au terme des enquêtes, à une refonte totale des divers documents de travail parus.

Fig. 11

# Croquis de SITUATION DE LA REGION DE DAKOLA

Cantons de Dakola, Batono, Samba





## I n t r o d u c t i o n

Les qualités d'agriculteurs des Mossi et l'importance relative des valeurs agraires dans leur univers culturel ont souvent fait l'objet de jugements contradictoires. Après une étude assez détaillée des activités agricoles pratiquées par eux, L. TAUXIER a conclu qu'ils doivent être comptés parmi les moins bons cultivateurs du groupe des populations voltaïques; et pour cet auteur, l'infériorité technique des Mossi dans le domaine agricole n'apparaît pas comme une situation fortuite, mais représente un aspect déterminé d'une civilisation où les valeurs guerrières l'emportent sur les valeurs agraires :

"Le Mossi n'est pas un très bon cultivateur et sur ce point je crois qu'il faut le mettre au-dessous du Bobo, du Gourounsi, du Habé, du Bambara, etc. [...]. On sent chez lui l'hérédité, au moins partielle, de gens qui ont connu jadis une manière plus facile et plus fructueuse de se procurer leur nourriture (ainsi la guerre et le pillage qui en résulte), ou, pour nous exprimer autrement, la rencontre de deux races dont l'une à vrai dire était bonne cultivatrice mais l'autre l'était moins" (1).

Ce jugement de L.TAUXIER a été infirmé par maints auteurs ultérieurs. Aussi, F. IZARD-HERITIER et M. IZARD ont pu écrire que "les Mossi sont connus pour être de bons agriculteurs" (2). Il a été de plus en plus admis, en effet, que les cultures assez intensives pratiquées par les Mossi sur les terres généralement médiocres de leur pays surpeuplé, prouvaient l'existence d'un système agraire techniquement évolué. Et comme l'agriculture constitue de fait la principale activité des Mossi et l'unique source de leur subsistance depuis que la colonisation a imposé son ordre, on a été amené à penser que leur univers mental et social se trouvait pour une large part organisé en fonction de cette occupation. Pour ces raisons, il a semblé que l'étude des phénomènes matériels et culturels liés à l'agriculture plaçait l'observateur dans une position privilégiée pour la compréhension des principaux facteurs qui déterminent la vie de cette société. Dans cette optique,

---

(1) TAUXIER L., op. cit. 35, p. 486

(2) IZARD-HERITIER F. et IZARD M., op. cit. 12, p. 38

la civilisation mossi est apparue fondée sur une valorisation systématique des phénomènes liés à l'agriculture; au terme d'une série de déductions portant principalement sur la densité et les formes apparentes de l'occupation du sol et sur l'importance primordiale accordée aux cultures durant la saison des pluies, certains auteurs ont conclu que les Mossi étaient de bons agriculteurs formant une société paysanne profondément enracinée dans ses terroirs :

"Les terroirs de type voltaïque se distribuent bien sur la portion du continent africain où ce que J. GALLAIS appelle la "religion géographique", le culte des puissances liées au sol et à son exploitation, atteint le plus de force et rend le plus étroitement solidaires les hommes et les lieux." (1)

L'incertitude qui se dégage de ces jugements contradictoires est encore accrue quand on prend en considération les particularités des différentes régions du Mossi (2). C'est pourquoi une description du paysage agraire, des techniques d'exploitation du sol et du régime foncier est une étape nécessaire pour fonder une recherche sociologique. Cette étude visera d'abord à définir les significations sociologiques inhérentes au choix d'un modèle d'agencement de l'espace, dans la mesure où un tel choix comporte nécessairement des options concernant les relations sociales, les représentations et les valeurs communes. D'autre part, il est évident que l'étude des conditions matérielles et sociales de la production est de première importance pour l'explication de toute réalité sociologique. Il ne sera toutefois pas procédé ici à un exposé exhaustif concernant les activités agricoles pratiquées par les Mossi - pour cela on se reportera toujours utilement aux travaux de L. TAUXIER (3) et à diverses études particulières plus récentes (4). Dans la présente étude, seules les principales cultures et quelques cultures nouvelles sont prises en considération : celles qui déterminent les grands traits du système agraire, qui ont une réelle importance économique et des implications sociales notables, et celles qui font l'objet d'innovations techniques.

---

(1) SAUTTER G., op. cit. 31, p. 64

(2) A l'étude du terroir de Yaoghin (près de Ouagadougou) effectuée par T.P. ROUAMBA, op. cit. 30, s'ajouteront bientôt des études semblables faites dans la région de Manga et de Koupéla par des géographes de l'ORSTOM - MM. G. REMY et J.P. LAHUEC. Ces travaux apporteront certainement les meilleures informations sur les systèmes agraires mossi.

(3) La plupart des observations de L. TAUXIER restent valables. On doit cependant noter que certaines généralisations ont abouti à des affirmations erronées - par exemple quand il est question d'une "arboriculture" du rônier et que l'auteur ajoute : "Dans tous les villages, les Mossi ont des rôniers [...]". TAUXIER L., op.cit., p.

(4) Les services administratifs et techniques, notamment le service de l'agriculture, ont fait réaliser un certain nombre d'études concernant les activités agricoles en pays mossi; il s'agit généralement d'études techniques portant sur des sujets particuliers.

La plupart des informations chiffrées dont il sera fait état dans cette étude ont été recueillies au cours d'une enquête portant sur l'ensemble des superficies cultivées en 1964 par trente-cinq unités de production de Dakola, mobilisant cent vingt-deux travailleurs de cette localité. Deux cent soixante-quatorze parcelles ont été mesurées et ont fait l'objet d'une enquête concernant la tenure de la terre et les aspects techniques de sa mise en valeur. Le choix des unités de production retenues pour cette enquête a été opéré en fonction de leur volume, de la répartition par sexe et par âge de leurs membres actifs, en fonction des statuts personnels des travailleurs qui les composent et compte tenu de l'éventail de production de chaque unité; par ailleurs, il a été tenu compte de l'implantation des exploitations dans les divers quartiers et de l'appartenance lignagère des exploitants. Ainsi, l'étude a porté sur environ 124 ha de terres mises en culture par 52% des unités de production de Dakola (1), mobilisant 53% des travailleurs, représentatifs de l'ensemble de la population laborieuse installée en ce lieu. Ces exploitations ont surtout produit des céréales, de l'arachide et des pois de terre pour la subsistance, et un peu de coton (sur la moitié environ de l'ensemble des champs de coton communs et individuels recensés à Dakola en 1964.) Placé dans son cadre géographique, l'échantillon semble également représentatif : les exploitations concernées par l'enquête ont été choisies dans les quatre quartiers de Dakola en fonction de l'importance de chaque quartier (avec un léger excédent pour le quartier Widi). Par rapport aux structures de parenté, on note que les membres des unités de production étudiées appartiennent à neuf lignages mineurs, alors que Dakola en compte dix.

Les cartes du milieu naturel et de l'habitat ont été réalisées en 1967. Durant la même année, il a été procédé à de nombreuses observations qui furent confrontées avec les observations des années précédentes, et à divers sondages ayant pour but de contrôler la valeur des renseignements recueillis antérieurement.

Une enquête sur l'emploi du temps de huit personnes (appartenant à deux unités de production) et portant sur tous les jours d'une année complète, a été terminée avant l'hivernage 1967. Au même moment, une nouvelle enquête sur l'utilisation du temps a été entreprise avec un échantillon plus large : chacune des cent vingt-deux personnes actives appartenant aux trente-cinq unités de production qui ont fait l'objet de l'enquête agricole fournit son emploi du temps un jour sur sept (2). Bien que l'échantillon de la première enquête sur l'emploi du temps fût faible, les renseignements collectés fournissent la matière d'une analyse intéressante : des contraintes identiques pèsent sur des individus qui ont approximativement les mêmes besoins et disposent à peu près des mêmes moyens pour les

(1) Ce pourcentage ne tient pas compte des unités de production qui, bien que se trouvant implantées sur le territoire de Dakola, se prétendent étrangères à cette localité et membres d'une localité proche - Bouré, Tyè ou Toèssé.

(2) Cet échantillon a subi quelques variations en cours d'enquête du fait de décès et de départs en migration; il en a été tenu compte lors du dépouillement.

satisfaisant. En ce qui concerne les temps de travaux, il n'existe pas de notable disparité entre unités de production disposant de forces de travail égales : la menace des mauvaises herbes est liée au régime des pluies, le goulot d'étranglement de la production au moment des premiers sarclages est identique pour toutes les unités de production qui fonctionnent à peu près au maximum de leurs possibilités (1). L'étude de l'utilisation du temps à partir d'un échantillon réduit et permanent présente l'avantage d'une plus grande précision, d'une finesse supérieure. Portant sur un échantillon important, cette étude permet d'aboutir à des résultats ayant une certaine valeur statistique, ce qui rend possible une critique des conclusions de l'enquête ayant eu pour objet un échantillon réduit (2).

Les remarques qui précèdent, relatives aux enquêtes quantitatives effectuées à Dakola, permettent d'estimer que les résultats de ces enquêtes sont valables pour tout Dakola (3). Par ailleurs, les sondages effectués au cours d'enquêtes extensives donnent à penser que des situations analogues à celles analysées se présentent en maintes localités des environs, notamment dans les localités sises entre les collines birrimiennes. Toutefois, il serait imprudent d'extrapoler systématiquement l'ensemble des conclusions quantitatives. L'organisation sociologique de la production, les problèmes fonciers et même les techniques agricoles sont en effet déterminés par une multitude de variables : les modes d'utilisation du sol peuvent changer en fonction de la densité de la population et dépendent pour une large part de la qualité des sols; et on ne doit pas sous-estimer a priori l'importance des comportements sociaux, économiques et culturels particuliers des différents groupes socio-ethniques qui peuplent cette région (4). Mais les conclusions qualitatives ont une valeur

- 
- (1) Dans la partie de ce mémoire consacrée à l'étude de la main-d'oeuvre comme facteur de production, il apparaît que - pour l'ensemble de l'échantillon - les superficies mises en culture par chaque unité de production sont à peu près proportionnelles aux forces de travail disponibles.
  - (2) La seconde enquête sur l'emploi du temps n'est que partiellement dépouillée au moment de la rédaction de ce mémoire : les résultats connus portent sur les travaux de préparation des sols, les semences et les sarclages.
  - (3) Les résultats quantitatifs des diverses enquêtes ont été transcrits tels quels dans cette étude, sans manipulation critique : leur précision est donc relative. Ces résultats sont de toute manière marqués par la contingence des situations (particulières dans le temps et dans l'espace) qui ont fait l'objet des enquêtes.
  - (4) Dans l'ouest du Mossi, on rencontre des Mossi nakomse (membres des lignages de chefs) et talse (gens du commun), des Mowando, des Ninisi, des Sikoaba, des Nyonyose, des Yarse, des Peul, des Silni-Mossi et des Gourounsi; pour quelques détails sur ces divers groupes socio-ethniques, cf KOHLER J.M., op.cit. Chacun de ces groupes devrait faire l'objet d'études particulières, car les généralisations faites à propos des Mossi conduisent presque toujours à méconnaître des aspects originaux de cet

plus générale; chaque fois que cela s'est avéré utile, il a été fait mention dans cette étude des observations originales faites ailleurs qu'à Dakola. On peut donc accorder à ce travail une portée régionale.

Enfin, il semble utile de prévenir le lecteur que cette étude n'a aucune prétention dans le domaine géographique ou agronomique, quoiqu'elle traite de faits que le géographe et l'agronome ont l'habitude d'appréhender le mieux grâce aux techniques de leurs spécialités. Il est certain que les problèmes traités dans ce mémoire auraient pu être abordés de manière plus efficace sur la base d'un cadastre complet du terroir de Dakola; l'exploitation systématique de photographies aériennes aurait apporté des renseignements intéressants (1); et de précieuses informations auraient sans nul doute résulté d'une étude précise de la répartition quantitative de la fumure, des variétés végétales cultivées, des densités de semis ou des rendements par exemple. La principale raison de certaines lacunes et imprécisions réside dans le fait que l'objectif de cette recherche n'était pas d'aboutir à un exposé exhaustif sur le système agraire, mais seulement de fournir une base sûre à des études sociologiques. D'autres défauts s'expliquent par les mauvaises conditions dans lesquelles se sont déroulées ces enquêtes - moyens insuffisants - et par l'inexpérience de l'auteur de cette étude en géographie et en agronomie.

---

ensemble hétérogène. Ainsi est-il certain qu'une étude faite à Dakola reflète davantage le point de vue des Mossi liés au pouvoir que celui des Ninisi par exemple. Et il est possible qu'une étude faite à Pèlla, auprès des descendants des anciens occupants du sol qui forment en cet endroit une communauté, ninisi et sikoaba, importante, dévoilerait des éléments de civilisation agraire plus valorisés et plus nombreux.

- (1) La couverture aérienne au 1/50.000, de cette région, Mission ND - 30 - IV, réalisée par l'Institut Géographique National, est de qualité médiocre; l'agrandissement au 1/15.000 de la photographie n°359, comprenant le terroir de Dakola, est quasi inutilisable.



## C h a p i t r e V

### H A B I T A T E T P A Y S A G E A G R A I R E

#### I. LE MILIEU NATUREL

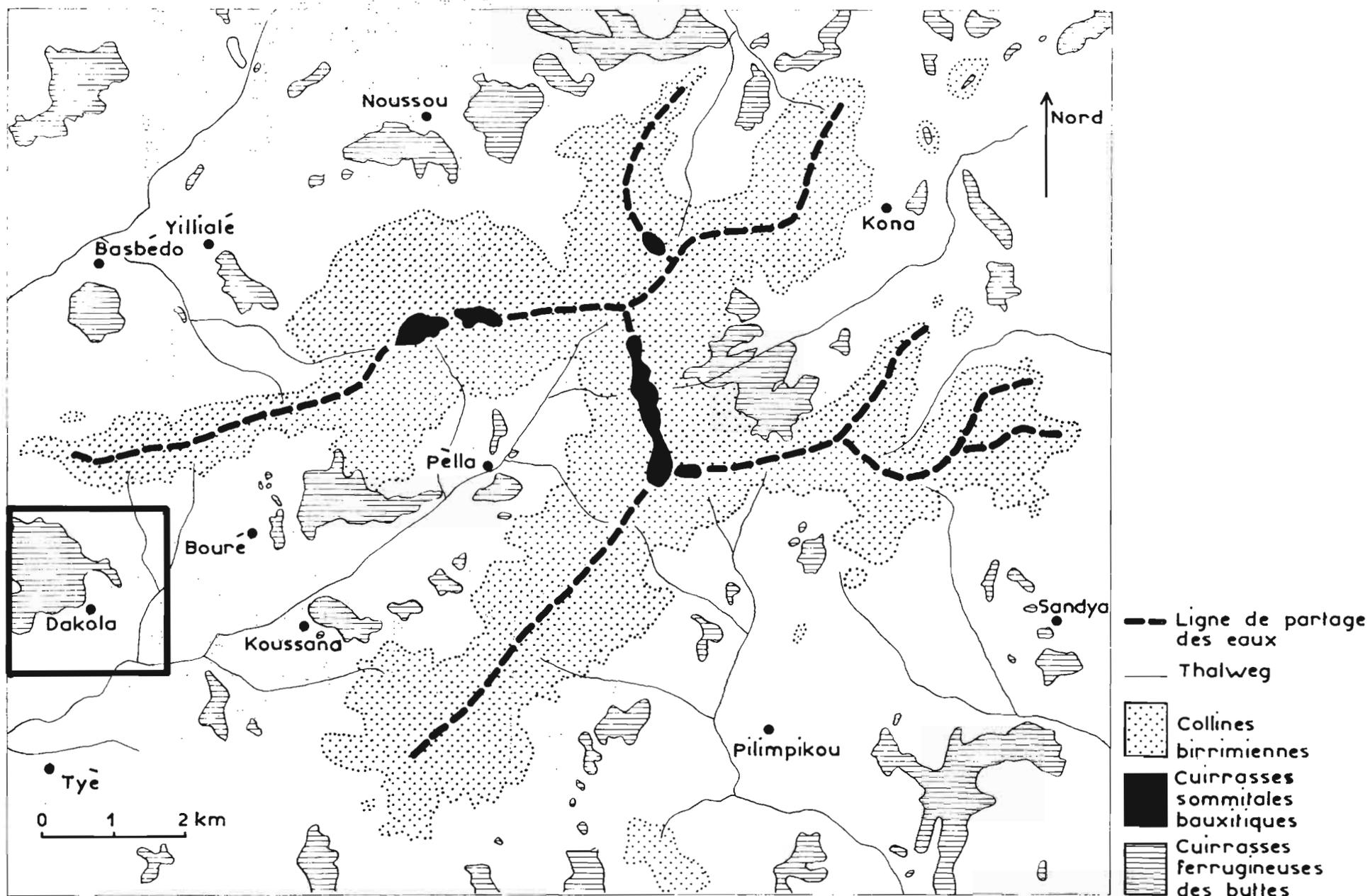
Tandis que l'implantation humaine sur le vaste et morne plateau peu différencié du Mossi central apparaît généralement assez quelconque, les localités (1) situées aux abords des collines du Birrimien ou dans les massifs présentent des originalités remarquables commandées par des contraintes géographiques et une grande variété pédologique.

Le site de Dakola est essentiellement tributaire des formations birrimiennes qui, à 8 km à l'est-nord-est, culminent au mont Tang'kyemde (2) - 549 m d'altitude - dont les derniers mouvements importants à l'ouest

- (1) Le terme localité sera employé dans cette étude pour désigner les groupements humains mossi communément et improprement appelés villages; et il ne sera fait usage du mot village que dans l'acception administrative de ce terme; quand il s'agit des unités définies par l'administration, souvent composées de quartiers qui furent largement autonomes à l'époque pré-coloniale. Nombre de ces villages ont été créés par le pouvoir colonial dans l'unique but de faciliter le contrôle des populations - les opérations de recensement et la collecte de l'impôt. D'ailleurs la langue more ne comporte pas de terme propre pour désigner une communauté villageoise ou communale; une telle réalité ne semble pas exister au-delà de ses formes les plus élémentaires chez les Mossi de l'ouest. Une étude plus approfondie sera consacrée à ce problème dans le fascicule qui traitera du système social.
- (2) Tang'kyemde (de tanga, montagne, et kyemde, grand) désigne la montagne la plus élevée du massif; sa position ne s'identifie pas exactement avec la ligne de crête appelée Tanyengé sur la carte de l'Afrique de l'ouest au 1/200.000.

Fig. 12

CROQUIS PHYSIQUE DE LA REGION DE DAKOLA



D'après la carte établie par S. Daveau, M. Lamotte, G. Rougerie (1962, p. 468)

s'achèvent sous forme de collines d'une altitude de 400 m environ, à 1 km au nord de la localité. Par ailleurs, le paysage tire ses caractéristiques de ce qui subsiste d'une cuirasse intermédiaire entre les collines et la plaine, et de l'existence d'une cuirasse inférieure à faible profondeur sous la plaine.

Des collines birrimiennes, tense (1), se déploient d'ouest en est au nord du territoire de Dakola, en une chaîne continue qui rejoint le massif principal. Leurs sommets dépourvus de cuirasses sont arrondis, et leurs flancs très ravinés présentent des pentes de 12 à 25°. Elles sont constituées de roches vertes d'origine volcanique, par endroits associées à des schistes, et on y remarque la présence de quartzites. Ces collines portent des sols fertiles, reconstitués en permanence par décomposition de la roche-mère : ce sont des sols assez profonds, bien drainés et relativement meubles. De couleur rougeâtre, ces sols présentent généralement une texture argileuse, ils comportent en outre des éléments sableux à grains variables. Ces collines sont couvertes de graminées et portent un peuplement clairsemé d'arbres appartenant aux espèces communément sélectionnées dans la région.

Une dépression, présentant quelques affleurements granitiques du socle et par ailleurs couverte de sols sablo-argileux, sépare les collines birrimiennes d'une vaste étendue tabulaire de terrains latéritiques situés au nord des habitations de Dakola. Dans cette dépression, la végétation est surtout composée d'épineux (des mimosés en grand nombre).

Le plateau, qui marque une légère pente en progression vers l'est, (vers le centre du massif birrimien), se rompt brusquement en formant un promontoire qui en maints endroits se relie par des escarpements à la partie basse du terroir (2). Sur ce plateau, la cuirasse ferrugineuse se montre à nu en de nombreux endroits et offre un paysage de bowal (3). Ailleurs, le sol est essentiellement composé de gravillons latéritiques, zengdga, et il se trouve souvent encombré de débris de cuirasse. Un tapis de graminées couvre les maigres sols de ce plateau, et on y trouve des arbres assez espacés - surtout des raisiniers (Lannea microcarpia).

---

(1) Tanga, pl. tense : montagne.

(2) Au-delà de la dépression de Dakola, à environ 3 km à l'est, près de Bouré, et jusque vers Pèlla, on remarque l'existence de buttes couvertes de cuirasses sommitales ferrugineuses; ces cuirasses sont vraisemblablement des lambeaux d'une même cuirasse qui se trouvait autrefois en prolongement avec celle qui subsiste sur le plateau de Dakola.  
cf. DAVEAU S., LAMOTTE M., ROUGERIE G., op. cit.

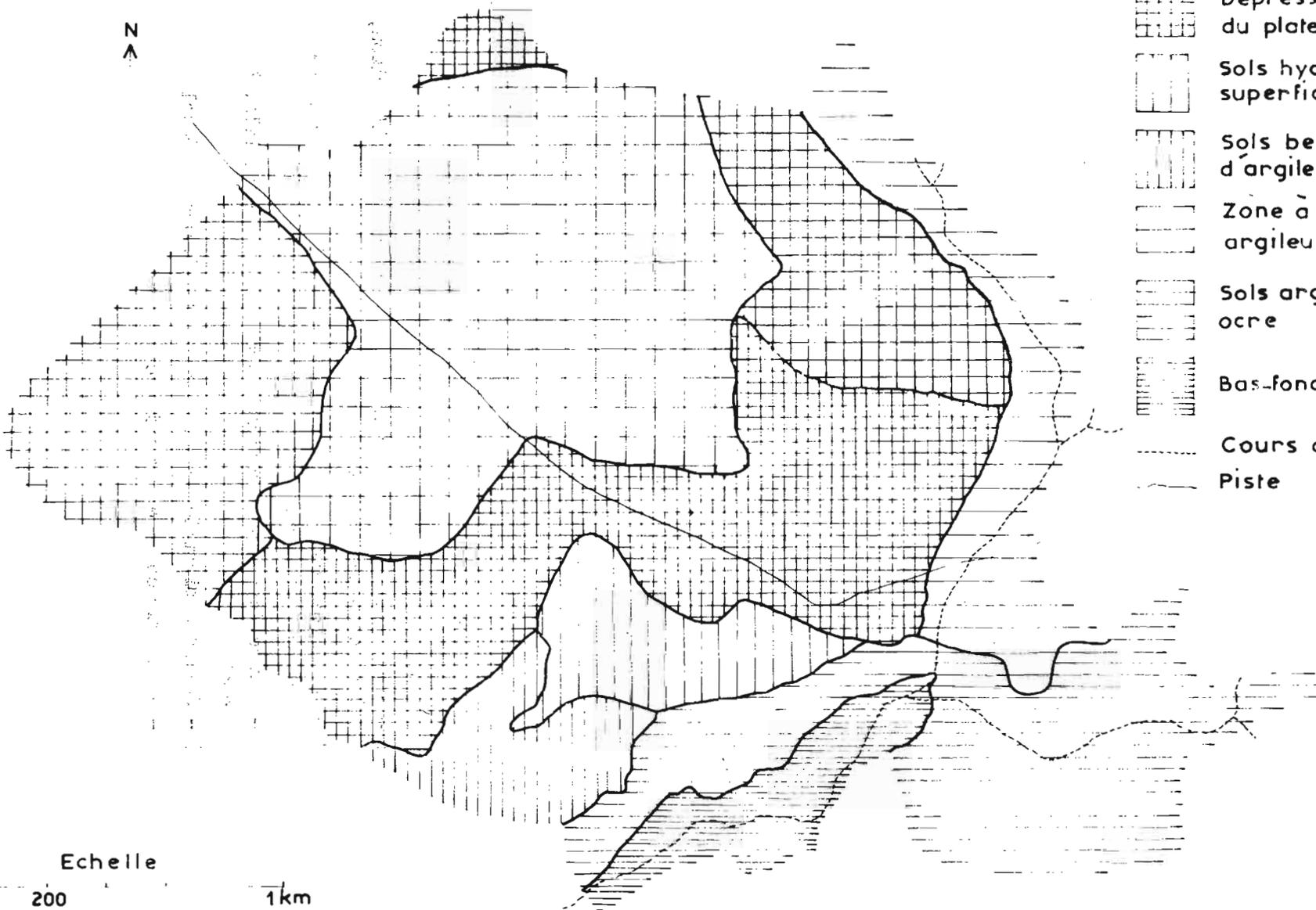
(3) Bowal, pl. bowe : terme peul du Fouta-Djallon, désignant des étendues cuirassées ferrugineuses ou bauxitiques stériles.

CROQUIS DU MILIEU NATUREL  
DU TERRITOIRE DE DAKOLA

Légende

-  Plateau cuirasse
-  Versants est et ouest du plateau
-  Dépression au nord du plateau et glacis
-  Sols hydromorphes superficiels
-  Sols beiges d'argile et de sable
-  Zone à colluvions argileuses
-  Sols argilo-sableux ocre
-  Bas-fond
-  Cours d'eau
-  Piste

N  
↑



Echelle

0 200

1km

- 1 - Champs permanents de l'aire habitée à Dakola; à l'horizon, les montagnes de Pilimpikou
- 2 - Le plateau cuirassé de Dakola; au premier plan, séchage des pois de terre
- 3 - Savane édaphique sur sols hydromorphes superficiels, à Dakola
- 4 - Collines birrimiennes au nord du territoire de Dakola
- 5 - Champ sur colline birrimienne



1



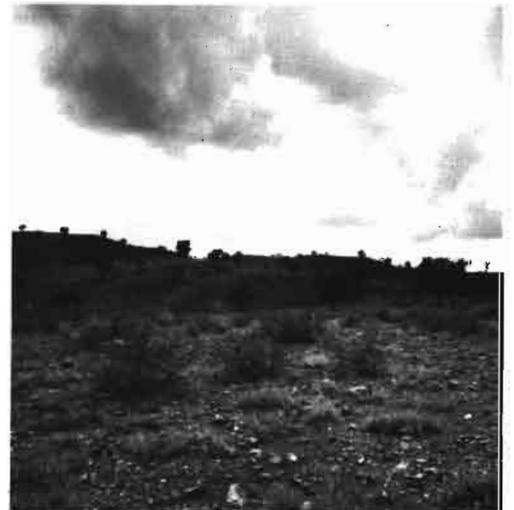
2



3



5



4

Au pied du promontoire latéritique s'étend un glacis constitué de sols meubles, qui sont composés de cailloux ferrugineux et d'éléments sableux et argileux en proportion variable. Cette bande de terrain forme un parc à balanzans (Faidherbia albida) ou à karités (Butyrospermum parkii), où les cultures ne cèdent la place qu'à de rares jachères, peu étendues, et toujours récentes.

Au sud du territoire de Dakola coule un cours d'eau provenant du cirque de Pèlla et qui se dirige vers Samba. Ce cours d'eau sépare Dakola de Tyè (1). Des terres de bas-fond, baogo, se trouvent réparties le long du cours d'eau, constituées par des sols argileux gris-brun, compacts, hydromorphes. Ces sols font l'objet d'une culture intensive. On y trouve quelques très grands arbres, en particulier des tamariniers (Tamaris indica) et des caillcédrats (Kaya senegalensis). Les terrains non cultivés sont envahis par de hautes herbes. En divers endroits du lit du cours d'eau, la cuirasse inférieure est apparente. Un affluent de ce cours d'eau coule à l'est du territoire de Dakola.

Les terres situées à l'est sont constituées par des colluvions provenant des collines birrimiennes : ce sont des sols surtout argileux de coloration brune, relativement fertiles, assez bien drainés dans leur partie supérieure, jonchés de cailloux de plus en plus nombreux à l'approche des bas de versant des collines, mais engorgés d'eau au moment des pluies dans leur partie sud. Ces terres sont appelées bole (2). Elles portent dans les zones les moins cultivées un important peuplement d'arbustes épineux et des cesalpinacées (Bauhinia reticulata).

La partie centre-sud de Dakola forme une cuvette, où une cuirasse peu profonde supporte des sols gris-clair de structure massive, argileux et hydromorphes, sols compacts, mal drainés et lessivés. Ces terrains réputés incultes reçoivent l'appellation dasem-pwego (3); ils ne portent que des graminées, aucun arbre.

Au sud s'étend une bande de sols de coloration ocre-rouge, orangée ou beige, sols argilo-sableux, à grains fins, bien drainés et assez meubles. Ces terres, appelées zimiugu, sont légèrement surélevées par rapport aux terrains environnants.

---

(1) La localité de Tyè se trouve en majeure partie située au sud du cours d'eau. Elle n'est donc pas correctement placée sur la carte de l'Afrique de l'ouest au 1/200.000. Le site désigné comme étant Tyè sur cette carte est en réalité le quartier Segden de Dakola; toutefois, il faut noter que Tyè comporte près de Segden, au nord du cours d'eau, un quartier isolé appelé Goudry.

(2) Bole : "Rendre lisse au moyen d'un enduit", ALEXANDRE (P.G.), op. cit. I, p.54. Allusion à la couche d'argile qui recouvre le sol.

(3) Dasem-pwego, pl. dasem-pwese : terrain stérile.

Enfin, un dernier type de sol, appelé zinare, constitue au sud-ouest une zone intermédiaire entre le zengda, le dasem-pwego et le zimiugu. Il s'agit d'un sol gris-beige à composition variable d'argile et de sable, à grains assez fins, sol relativement meuble mais lessivé en maints endroits par les eaux de ruissellement. La végétation de cette zone se caractérise par un envahissement de combrétacées (Guiera senegalensis).

En conclusion, il apparaît que Dakola présente un milieu naturel fort différencié. L'implantation résidentielle et agraire s'en trouve a priori déterminée dans une large mesure. Le glacis situé au pied du plateau latéritique et ses prolongements constituent en fait l'unique zone du terroir propice à l'habitat selon les normes habituellement retenues : à l'abri de l'eau, proche des puits, et pouvant supporter des champs quasi permanents. Du point de vue pédologique, Dakola comporte une variété de sols qui, dans l'ensemble, ont une bonne valeur agronomique, produits d'altération, sols basiques à texture argileuse, relativement riches en matières organiques et en éléments minéraux, notamment en calcium (1).

## II. L'IMPLANTATION DE L'HABITAT (2)

### 1. FORMATION ET EXTENSION DES AIRELS HABITEES

La tradition orale rapporte que naaba Kebgo, fondateur du commandement régional (3) de Dakola, a créé la localité du même nom au lieu où se

(1) cf. MALCOIFFE, JENNY, GILG, op. cit. 19

(2) Pour l'étude des aspects strictement sociologiques de la formation et des mouvements de l'habitat, on se reportera au fascicule traitant du système social. cf. aussi KOHLER, J.M., op. cit. 16, p. 69-70

(3) L'expression commandement régional semble préférable au terme canton pour désigner l'ensemble des localités reconnaissant l'autorité d'un même chef mossi avant l'époque coloniale. Le terme canton, qui désigne normalement une circonscription territoriale intermédiaire entre la commune et une unité plus vaste, implique l'existence d'une organisation administrative globale strictement hiérarchisée, comportant une distribution précise du territoire et des attributions politiques propres à chaque niveau de l'autorité. Or l'organisation politique traditionnelle dans l'ouest du Mossi n'a jamais correspondu à un tel schéma. Le point de vue formel qui a souvent inspiré les descriptions du système politique mossi traditionnel est à l'origine de l'erreur consistant à concevoir les commandements régionaux comme des cantons, entités intermédiaires entre les "villages" et les "provinces" de "l'Etat mossi". On pourra se reporter à une discussion plus approfondie de ce problème dans l'étude consacrée à l'histoire de la

trouve implanté depuis lors le quartier Loungo (1) : sur la zone de gravillons latéritiques qui fait suite au plateau cuirassé à l'est. D'après cette tradition, l'endroit n'était pas habité quand le chef mossi s'y installa avec sa suite. Naaba Kobgo demeura en ce lieu jusqu'à sa mort; il fut enterré à Loungo - où sa tombe reste visible. Son successeur, naaba Gnanga, quitta Dakola pour Bouré, accompagné par la majeure partie de ses compagnons et serviteurs. Mais une des familles de tambourinaires du chef resta à Dakola, à l'emplacement même où elle s'était établie avec naaba Kobgo. Sa fonction donna son nom au quartier - Loungo. Ce quartier, situé au nord de la piste qui traverse actuellement Dakola, semble donc dater de l'époque où les Mossi sont arrivés dans cette région : selon la tradition, l'habitat de ce quartier serait toujours resté implanté dans la même aire, vraisemblablement depuis le XV<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

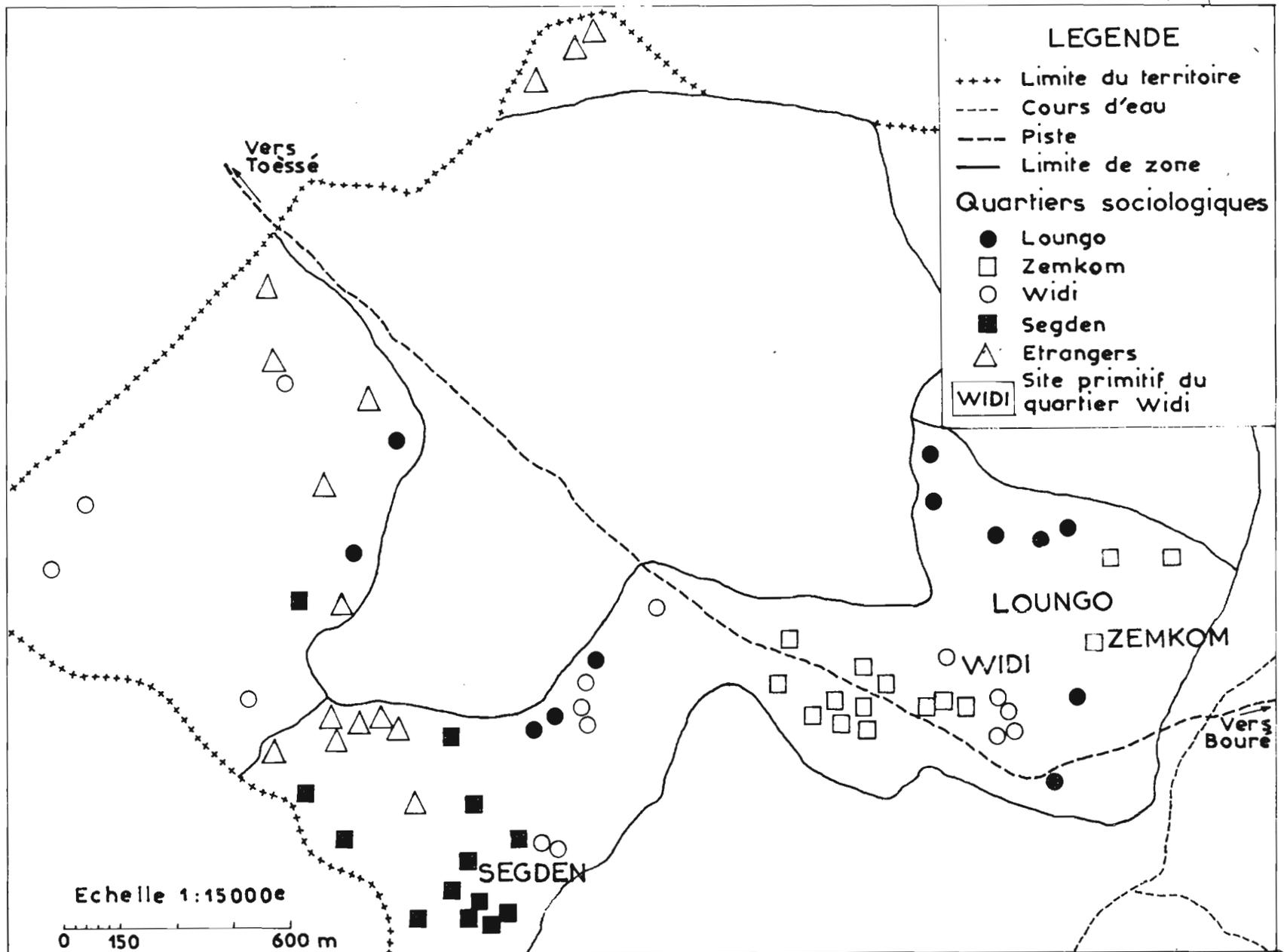
Le second lignage qui s'est installé à Dakola, et qui est à l'origine du quartier Widi (2) a construit ses enclos (3) à proximité immédiate de Loungo, en continuité avec l'aire d'implantation de ce quartier. Widi a été créé quelques décennies seulement après Loungo, par un fils de naaba Kobgo (4).

Le fondateur du quartier Segden (5) installa ses enclos en un lieu constitution des unités politiques dans l'ouest du pays mossi. Le terme canton sera utilisé dans cette étude pour désigner la circonscription territoriale créée par l'administration.

- (1) Loungo, de lungo ; l'homme qui frappe le tambour lunga (pl. luense) - tambour allongé, évasé aux extrémités, en forme de sablier. Quartier habité par des tambourinaires.
- (2) Widi, de widi, pl. de weefo : cheval. Le chef du quartier Widi est traditionnellement investi de la dignité de widi-naaba dans la cour du chef du commandement régional de Dakola; une des attributions coutumières de ce dignitaire était de veiller à ce que les chevaux tenus à la disposition du chef fussent toujours en nombre suffisant et bien entretenus.
- (3) La langue mossi emploie deux termes pour désigner l'unité de résidence mossi. Yiiri, pl. viya : désigne la maison proprement dite ou un ensemble de constructions formant la demeure d'une famille - ce qui peut se traduire par le mot maison. Zaka, pl. zage : désigne les cours clôturées situées devant la plupart des cases à l'intérieur d'une unité de résidence ou la cour intérieure formée par l'ensemble des cases reliées par des murs extérieurs; par extension, zaka désigne aussi l'ensemble des constructions qui ouvrent sur une cour intérieure. Le terme concession, impropre pour désigner un yiiri mossi, sera évité; on emploiera de préférence les termes maison ou enclos - ce dernier terme étant la traduction littérale de zaka.
- (4) Se reporter à l'historique du peuplement de Dakola, dans KOHLER J.M., op. cit. 15,
- (5) Segden, de segma : être exigü; terme employé pour désigner les petites paillottes construites par les étrangers aussitôt après leur arrivée à Dakola, comme demeures provisoires.

Fig. 14

# Quartiers sociologiques de Dakola en 1967



plus proche de Tyè que de Loungo et de Widi, séparé de ces deux quartiers par une zone de cultures temporaires. Segden fut établi sur les gravillons latéritiques qui s'étendent au sud-ouest du plateau cuirassé, à l'emplacement même du quartier actuel. Divers regroupements permettent de penser que Segden a été créé vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le quartier Zenkom (1) a été fondé peu après Segden par des nakomse, membres du lignage des chefs du commandement régional. Zenkom s'implanta d'abord à l'est de Loungo, en continuité avec ce quartier; mais l'endroit ne fut pas propice aux nouveaux venus, et la plupart d'entre eux déplacèrent leur habitat sur les sols beige d'argile et de sable qui s'étendent au sud de la cuvette. L'éloignement géographique des quartiers Segden et Zenkom (transféré) par rapport à Loungo et Widi constitue un indice du médiocre degré d'intégration des étrangers et des nobles dans le groupement local.

Au nord du plateau, le périmètre habité du quartier Zengdga de Toèssé s'est prolongé sur le territoire de Dakola. Par ailleurs, un groupe assez important d'habitants de Tyè s'est installé entre Segden et le plateau.

Il y a un peu plus d'un demi-siècle, la place venant à manquer dans le premier périmètre habité de Dakola (Loungo et Widi), une partie des enclos de Widi amorcèrent une lente migration vers les terres qui s'étendent au bas des escarpements situés au sud de la piste actuelle. Ainsi se créa le nouveau quartier Widi, entre Loungo et Segden - ces trois quartiers formant un même espace d'occupation continue du sol, l'aire privilégiée de l'habitat (qui, en outre, comprend actuellement le plus récent quartier Zenkom). Par la suite, des habitants de Loungo ont rejoint le nouveau quartier Widi.

Depuis trente ans environ, un nouveau quartier - Zengdga zugu (2) - tente de se constituer sur les terres de gravillons latéritiques situées à l'ouest du plateau cuirassé. Mais en raison de la qualité médiocre des sols, cette partie du terroir n'a pas été occupée de manière fort dense jusqu'à présent. Cette zone sera désignée par l'expression aire secondaire de l'habitat, pour la distinguer de l'aire privilégiée de l'habitat.

Enfin les nakomse se sont encore déplacés en 1953, quittant leur second lieu de résidence en vue d'échapper de nouveau à l'action de puissances surnaturelles néfastes causant maladies et décès. Sur le conseil d'un devin, ils se sont installés entre le quartier Loungo et la cuvette : ainsi fut fondé l'actuel quartier Zenkom.

Autrefois, les unités lignagères formaient des groupements résidentiels distincts - des quartiers géographiques. Mais ces quartiers ont éclaté, les segments de lignages se sont dispersés dans l'espace; et actuellement le

- (1) Zenkom, de koom, inf. de kyè : se placer dans une situation stable; et de zema : convenir. Zenkom signifie : cet endroit est convenable pour une installation définitive.
- (2) Zengdga-zugu, de zengdga : sol composé de gravillons latéritiques; et de zugu : sur, dessus, en haut. Zengdga-zugu désigne le versant ouest du plateau.

terme quartier désigne plutôt un ensemble sociologique qu'une réalité géographique.

Au terme de ce rapide survol historique, on doit remarquer que les aires d'implantation de l'habitat ont été relativement stables. Tandis que l'expansion démographique s'est transcrite dans l'espace par une extension des anciennes aires habitées, les arrivées successives de population extérieure ont généralement donné lieu à la création de nouvelles aires d'implantation de l'habitat. Mis à part le cas du quartier Zemkom qui doit être examiné séparément (parce qu'il concerne un groupe de statut social supérieur et moins lié que les autres groupes par les contraintes de l'agriculture), les aires d'implantation de l'habitat n'ont guère varié : elles se sont simplement étendues au fur et à mesure de l'accroissement de la population. Le plus ancien quartier est facilement reconnaissable à un peuplement dense de balanzans; cet arbre est peu répandu à Segden, et on ne le trouve pratiquement pas dans le récent quartier (1).

Cette relative stabilité des aires habitées peut être partiellement expliquée par une fertilité supérieure des sols du Birrimien, qui a permis d'éviter la pratique de l'agriculture itinérante à vaste rayon (2). Par ailleurs, cet enracinement relatif sur le terroir a rendu possible le développement de quelques techniques élémentaires d'aménagement et d'entretien des sols, ce qui a eu pour effet de maintenir ou même d'augmenter la fertilité de la terre et d'accentuer l'attachement au lieu. Ainsi s'explique que le quartier Loungo ne s'est pas déplacé pendant des siècles, cependant que des terres neuves de qualité convenable se trouvaient libres à proximité - là où sont maintenant installés les quartiers Widi et Segden. Pour l'époque actuelle, l'exiguité des zones propres à l'implantation humaine et agraires selon les normes traditionnelles, constitue une raison nouvelle et contraignante de stabilité : ces zones sont saturées, ce qui rend impossible les rotations ou les lentes migrations d'ensemble qui peuvent s'observer sur des terroirs du Mossi central. Il semble d'ailleurs que la densité d'occupation est telle que, dans l'état actuel des habitudes résidentielles et agricoles, un accroissement du nombre des installations sur le terroir est presque impossible. Depuis assez longtemps déjà, on assiste à une migration vers l'ouest : des habitants de Dakola se sont installés à Raotenga, localité située à 13 km au sud-est de Toma, à la limite du pays samo, sur le cours d'eau Dérébé qui est un affluent de la Volta noire.

- (1) Les informations recueillies sur l'association balanzan - agriculture sont rapportées dans le chapitre VI.
- (2) La relative stabilité de la localité de Dakola ne constitue pas un phénomène exceptionnel dans cette région : de nombreuses localités se trouvent jusqu'à présent implantées sur les lieux de leur fondation ou à proximité. Il n'en est pas de même partout en pays mossi. cf. par exemple SKINNER E.P., op. cit. 34, p.24 : "The number of villages and hamlets in Nobere district apparently fluctuated. Villages were occasionally abandoned, while small hamlets grew into prominent settlements".

## 2. MOBILITE DE L'HABITAT A L'INTERIEUR DES AIRES HABITEES (1)

A l'intérieur des aires habitées, dont les contours sont relativement fixes, les enclos se déplacent fréquemment, laissant sur le terrain des ruines qui permettent de suivre leurs migrations. Quand un individu acquiert une certaine importance sociale, il cherche généralement à assurer son autonomie en créant un enclos séparé pour lui et ses propres dépendants (2). Un enclos sur dix seulement est demeuré établi sur le lieu de son installation originelle à Dakola; mais la plupart des enclos restés fixes n'existent que depuis moins de deux siècles. Environ 15% des enclos ont été fondés à leur emplacement actuel, il y a cinquante ans et plus. Mais les trois-quarts des enclos se sont déplacés une ou plusieurs fois au cours du demi-siècle passé : 27% des enclos ont été fondés à leur emplacement actuel depuis moins de dix ans; le dernier déplacement de 17% remonte à dix ans et plus, mais à moins de vingt ans; et environ le tiers des enclos ont été fondés à leur emplacement actuel, il y a vingt ans et plus, mais moins de cinquante ans. Une partie de ces déplacements datent du dernier transfert du quartier Zemkon, d'autres ont été effectués dans le cadre de l'extension des anciens quartiers devenus trop exigus, mais la plupart de ces mouvements de l'habitat se sont effectués sans ordre à la faveur de circonstances contingentes.

La transcription cartographique de ces déplacements fournit un graphique embrouillé; et pour dénêler l'écheveau de ces migrations, il faudrait connaître leurs dates précises et leurs causes successives - ce qui est tout juste possible pour l'époque récente. L'examen de la répartition actuelle de l'habitat, rapportée à l'ancienneté des installations, révèle l'existence de deux zones où l'habitat est plus dense et relativement ancien : près du site primitif de Widi et à Segden. D'autre part on observe une nette tendance à l'occupation des terres situées le long de la piste Bouré-Toèssé dans la direction de l'ouest. Enfin, d'assez nombreuses ruines sous le parc à balanzans et la rareté des installations récentes dans cette zone indiquent que l'ancien Loungo traverse une période de moindre occupation du sol.

Les motifs allégués pour rendre compte du dernier déplacement de chaque enclos de Dakola se partagent de la manière suivante. Ils ont trait au manque de terre dans le tiers des cas, à l'action de puissances surnaturelles néfastes une fois sur quatre, à la mésentente avec des membres de la famille ou des voisins dans 13% des cas, et au désir d'indépendance dans un cas sur dix; les autres déplacements de l'habitat sont expliqués par des causes diverses telles que la nécessité de fonder un enclos nouveau après une longue absence, le tarissement des puits,

---

(1) L'enquête sur la mobilité de l'habitat, effectuée en 1967, a porté sur les soixante-dix enclos situés sur le territoire de Dakola.

(2) L'éclatement de l'habitat est souvent lié à l'éclatement des unités de production. cf. KOHLER, J.M., op. cit.15

l'obligation de céder l'enclos comprenant l'autel des ancêtres au nouveau doyen de lignage au moment d'une succession, ou la contrainte sociale s'exprimant à la suite d'une faute grave. Ces motifs ne sont parfois que prétextes pour cacher les causes réelles, notamment lorsque celles-ci concernent des phénomènes de tension sociale. D'autre part, ces motifs ne rendent pas toujours compte de l'ensemble des motivations qui poussent les individus à déplacer leur habitat. Les conflits qui aboutissent à un transfert de l'habitat peuvent avoir pour cause effective non explicite une pénurie de terre ou l'épuisement des sols; il arrive aussi que le manque de terre ne constitue qu'une cause secondaire mise en avant afin de justifier un transfert opéré pour des motifs sociologiques inavouables. Quelles que soient les raisons avancées pour expliquer les déplacements de l'habitat, ceux-ci permettent généralement d'augmenter les possibilités agricoles des exploitations qui migrent; les transferts à conséquences défavorables sont évités.

Le manque de terre peut survenir de deux façons : à la suite d'un accroissement démographique ou par l'épuisement progressif des sols. Lorsqu'un enclos est déplacé pour une de ces raisons, le transfert peut être réalisé en une fois ou s'échelonner dans le temps par le départ successif des unités de production antérieurement réunies dans l'enclos - ou d'une partie de ces unités. Dans ce dernier cas, on assiste souvent à l'abandon complet de l'ancienne habitation et à la construction d'un nouvel enclos à proximité du précédent, car ceux qui restent finissent par se sentir mal à l'aise dans l'ancien enclos dont les parties abandonnées s'en vont en ruine.

L'extinction d'un segment de lignage se traduit presque toujours sur le terrain par la présence d'une ruine. Mais sauf exception, ruine ne signifie pas lieu abandonné : des héritiers de la famille disparue utilisent le terrain pour les cultures ou même choisissent de s'y installer. De tels déplacements, assez fréquents, sont souvent motivés par des raisons agricoles - récupération de terres faciles à travailler et pouvant supporter des champs permanents.

De multiples déplacements sont expliqués par des raisons magiques ou religieuses. Nombreux sont en effet ceux qui abandonnent leur enclos sur le conseil d'un devin, afin de conjurer un mauvais sort. Quelquefois les nouveaux enclos sont reconstruits à quelques dizaines de mètres seulement des anciennes installations, ce qui n'entraîne alors aucune modification sur le plan agraire - hormis le déplacement du champ d'enclos. Mais le plus souvent, le nouvel emplacement résidentiel est choisi en collaboration avec le devin loin du lieu que l'on quitte. Zongo Koudébo donne comme raison de son dernier déplacement la présence d'un serpent dans le sol de son ancien lieu d'habitation : ce reptile aurait provoqué la mort de tous ses enfants en buvant leur sang. Guiguemdé Sidlaziri a quitté son ancien enclos pour s'installer auprès d'une plante magique qui lui a procuré une femme. Ouédraogo Raga s'est déplacé parce que l'emplacement occupé était hanté par des puissances néfastes qui rendaient inopérants les moyens magiques mis en oeuvre pour l'acquisition d'une femme.

Enfin, des enclos sont fréquemment abandonnés en partie ou en totalité pour des raisons sociologiques, notamment à la suite de conflits entre parents à l'intérieur de l'enclos ou avec des voisins. Les tensions entre parents peuvent avoir des causes multiples. Elles sont généralement attisées par les femmes qui espèrent pour elles une situation meilleure dans un enclos autonome et séparé (1). Ces tensions surgissent parfois à propos de l'organisation de la production : distribution injuste des droits de culture entre unités de production différentes dans le cadre d'un même enclos ou entre individus lorsqu'il s'agit de champs individuels, mauvaise répartition des travaux au détriment d'un groupe ou d'une personne, gestion critiquable du bien commun - particulièrement en ce qui concerne la distribution des céréales. L'éclatement d'une unité de production ou d'un enclos intervient souvent au moment du décès du chef d'exploitation ou du chef d'enclos.

Le caractère assez rudimentaire de l'habitat mossi facilite la mobilité. Le déplacement d'un enclos pose en effet peu de problèmes : c'est une opération qui se conçoit aisément et dont l'exécution matérielle est rapide et facile. Les plus grandes cases rondes mesurent rarement plus de 3 m de diamètre, et à Dakola on compte en moyenne 6,5 cases par enclos - y compris les cases à bétail. Dans un premier temps, un nombre réduit de cases est généralement suffisant pour une nouvelle installation, d'autant que les déplacements ne concernent souvent qu'une partie des habitants d'un enclos. Quand les perches de bois qui supportent la toiture de l'ancienne habitation n'ont pas été minées par les termites, elles sont récupérées pour la nouvelle construction. Des nattes de paille tressée peuvent tenir lieu de clôture en attendant la construction d'un mur d'enceinte en terre. Et si la main-d'oeuvre de la famille qui se déplace ne suffit pas pour construire son habitation dans un délai convenable, les parents, les amis et voisins fournissent leur aide bénévole. Ces remarques s'appliquent à l'habitat traditionnel qui est représenté par la grande majorité des enclos, mais elles ne sont pas valables pour les habitations rectangulaires à toit plat qui vont se multiplier. La construction de telles maisons est d'un coût relativement élevé : elle nécessite la présence d'un maçon qui exige habituellement une rémunération en espèces; et pour supporter la terrasse, il faut des poutres épaisses en bois dur, rare et cher. Comme de telles constructions sont plus massives et plus durables que les cases traditionnelles et parce qu'elles représentent un investissement important, elles constituent sans doute un facteur déterminant de l'enracinement progressif de l'habitat. L'intensification de l'agriculture jouera un rôle complémentaire dans la stabilisation de l'habitat.

Les déplacements de l'habitat mettent en évidence à la fois la souplesse et l'instabilité du système agraire. Ils entraînent souvent une

---

(1) Les conflits entre membres d'un même enclos peuvent aboutir à la division matérielle de l'enclos en deux unités juxtaposées et autonomes : un mur sans passage est dressé en travers de la cour intérieure, tandis qu'une issue supplémentaire est ouverte dans le mur d'enceinte.

modification plus ou moins notable de l'organisation de la production : distribution différente de la main-d'oeuvre quand il y a éclatement d'une exploitation ou dans le cas plus rare de la fusion de deux exploitations, changement de la physionomie agraire par l'abandon ou la création de nouveaux champs dans des zones différentes, variation de la répartition des espèces végétales à la suite de l'acquisition ou de la perte de terres à vocation particulière. On peut admettre que les motivations de ces déplacements sont assez souvent, en dernière analyse, d'ordre agricole : le cultivateur cherche à agrandir la superficie de ses champs, ou à se procurer de meilleures terres, plus fertiles ou plus faciles à travailler. Toutefois, ces déterminations agricoles de la mobilité de l'habitat ne relèvent pas d'une stratégie agraire globale au niveau du groupe, elles ne se conforment pas aux exigences d'une rationalité qui présiderait à l'exploitation du terroir dans son ensemble. Ces déplacements résultent toujours d'initiatives individuelles contingentes et désordonnées; les modifications qu'ils entraînent dans le paysage agraire sont locales et aléatoires.

### 3. DENSITE DE L'HABITAT

L'aire privilégiée de l'habitat mesure 155 ha (1) et comprend cinquante-six enclos. La superficie moyenne disponible par enclos est donc de 2,75 ha dans cette zone; la densité est de 36 enclos au km<sup>2</sup> (2).

L'aire secondaire de l'habitat mesure 92 ha et comprend onze enclos. La superficie moyenne disponible par enclos est donc de 8,40 ha dans cette zone; la densité est de 12 enclos au km<sup>2</sup>.

L'ensemble du territoire de Dakola mesure 785 ha environ. La densité est de 9 enclos ou 86 habitants au km<sup>2</sup>.

---

(1) Chiffre arrondi - il en est de même pour les autres indications de superficie contenues dans ce mémoire.

(2) Ces chiffres fournissent une indication concernant le taux d'occupation de la zone agraire correspondante, plutôt qu'ils ne mettent en valeur des éléments directement liés à l'habitat.

### III. OCCUPATION DU SOL ET REPARTITION DES CULTURES

#### 1. LE PAYSAGE AGRAIRE

##### a. Les principales aires du terroir

La description du site de Dakola a fait apparaître que la différenciation de ce terroir résulte essentiellement de la variété des sols, en relation avec leur situation topographique. D'autre part, il a été noté que la répartition de l'habitat est intimement liée à ces deux facteurs, notamment à la nécessité de disposer à proximité immédiate de l'habitat de terres fertiles et meubles, pouvant supporter des cultures quasi permanentes moyennant une fumure systématique.

Pour le choix des terrains de culture, les critères habituellement retenus sont les suivants : la valeur des sols qui détermine la durée pendant laquelle il est possible de les exploiter de façon rentable avec ou sans apport de fumure, la distinction entre sols lourds et compacts difficiles à travailler et sols meubles et légers, entre sols engorgés d'eau au moment des pluies et sols bien drainés, l'éloignement des champs, et l'éventuelle nécessité d'effectuer des aménagements pour diminuer les phénomènes d'érosion ou libérer la terre des cailloux qui l'encombrent. C'est en fonction de ces critères d'ordre essentiellement agronomique que s'est organisé le terroir de Dakola.

Dans cette région, il n'existe pas de nomenclature rigoureuse des types de sols en langue more : tantôt c'est leur apparence qui sert à les définir, tantôt c'est leur situation topographique, ou encore leur fertilité relative, leur consistance ou enfin plus rarement et de façon imprécise leur composition en sable ou en argile. Un sol zengdga est caractérisé par la présence de nombreux cailloux; mais il n'existe pas de termes propres pour distinguer les sols superficiels encombrés de cailloux de grosse taille, situés sur une cuirasse latéritique qui affleure en maints endroits rapprochés, et les sols gravillonnaires des bas de versants, sols assez fertiles et profonds qui peuvent contenir une part notable d'argile. De même, le mot zinare peut s'appliquer à des sols de qualité fort différente, mais présentant en commun une surface plane dépourvue de cailloux - en ce sens, zinare s'oppose à zengdga.

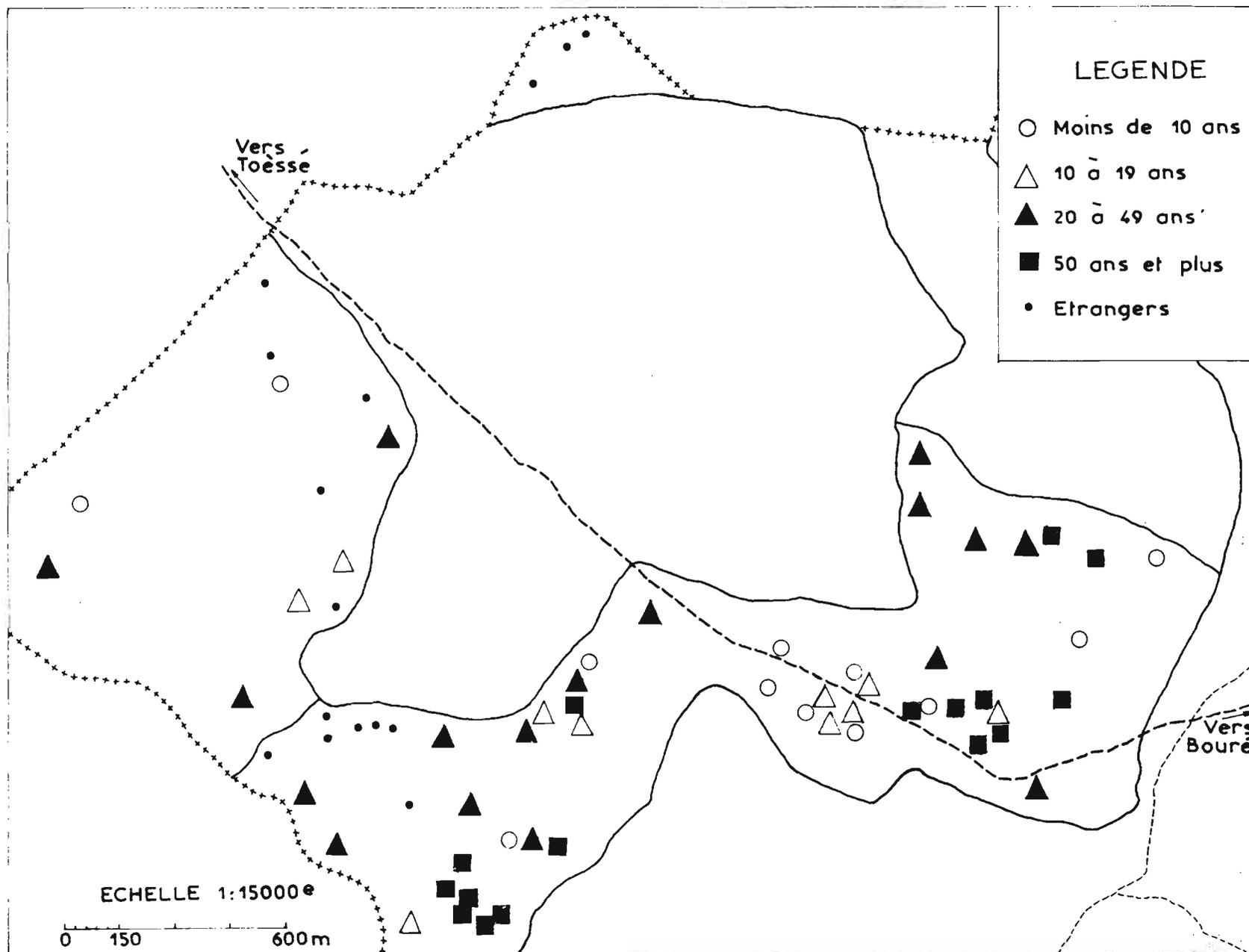
A première vue, le paysage agraire se divise en une aire de champs permanents ou quasi permanents, qui coïncide avec l'aire habitée (1), une bande de bas-fonds supportant des champs qui sont pareillement cultivés en quasi permanence, et diverses zones de champs temporaires. Les champs permanents de l'aire habitée représentent 39% de l'ensemble des superficies mises en culture, les champs semi-permanents 7%; quant aux champs de bas-fond et aux champs temporaires, ils représentent respectivement 28% et le quart des superficies cultivées.

Les champs qui s'étendent à proximité des habitations sont appelés kankato (sg. kankaogo); l'espace défini par cette catégorie de champs sera désigné dans cette étude par l'expression champs de l'aire habitée, pour le distinguer des terres de bas-fonds et des champs temporaires. A l'intérieur de l'aire habitée, on doit encore séparer trois types de champs : les champs d'enclos qui jouxtent immédiatement les murs d'enceinte des habitations, parcelles appelées kamanse (sg. kamanga) parce que consacrées à la culture du maïs (kamaana) (2), les champs permanents habituellement situés dans le prolongement des champs d'enclos ou à faible distance, et les champs semi-permanents souvent éloignés des enclos des exploitants. La présence fréquente de ruines sur les champs semi-permanents de l'aire habitée suggère qu'une partie importante de ces terres ont été autrefois exploitées de manière intensive et se sont appauvries jusqu'à provoquer la migration des exploitants. Le terme baogo désigne les terres de bas-fond à proximité desquelles s'étendent les sols argilo-sableux ocre pareillement cultivés de façon intensive (3). Ces terres et les secteurs de champs temporaires sont regroupés sous l'appellation commune weogo, brousse, par opposition avec l'aire habitée. En fait, il n'existe pas de véritable brousse sur le territoire de Dakola : toutes les terres sont défrichées depuis longtemps; toutefois les terres situées à la périphérie du terroir ne sont cultivées que de façon intermittente, hormis le bas-fond et les sols ocre. La zone des champs temporaires se subdivise en trois secteurs principaux ; le plateau cuirassé et son versant est, la zone à colluvions argileuses, et l'aire des sols hydromorphes superficiels prolongée au sud-ouest par des étendues de sols beige d'argile et de sable.

Les superficies cultivées à l'intérieur de l'aire privilégiée de l'habitat représentent presque les trois quarts de la superficie totale de cette aire; mais ce taux n'est que d'un quart pour l'aire secondaire de l'habitat (4). Environ 75% des terres de bas-fond et des sols argilo-sableux

- (1) L'expression champs de l'aire habitée semble préférable à champs de village, puisqu'il n'existe pas de village au sens propre.
- (2) D'après ROUAMBA P., op. cit. 30, p.12: "Lorsque le paysan parle de son "kamanga", il faut sous-entendre la totalité des parcelles du secteur de cultures permanentes". Dans la région de Dakola, le terme kamanga n'a pas cette acception large.
- (3) Au cours de l'enquête agricole, de nombreux champs permanents situés le long du cours d'eau dans la zone des sols ocre, ont été classés dans la catégorie des champs de bas-fond, selon leur dénomination locale. Les champs temporaires de cette zone sont généralement situés aux endroits les moins fertiles, notamment sur des éminences.
- (4) Les taux d'occupation du sol ont pu être calculés pour les diverses zones agraires par extrapolation des résultats de l'enquête agricole.

Fig. 15 - Ancienneté de l'habitat - Dakola 1967



ocre sont cultivés. Le taux d'occupation du sol est de 40% environ pour la zone à colluvions argileuses, mais ce taux tombe à 5% pour les autres secteurs de champs temporaires. Plus du tiers du territoire de Dakola est mis en culture, ce qui est considérable étant donné l'importance des étendues stériles. Ces chiffres sont par eux-mêmes significatifs; il est cependant utile de les éclairer par des informations sur la dynamique du système agraire.

L'aire privilégiée de l'habitat est une zone traditionnelle d'occupation continue du sol : l'expansion démographique et l'appauvrissement des terres ont simplement contribué à l'extension des zones d'occupation initiales. Par contre, l'exploitation intensive des terres de bas-fond et des sols ocre semble être un phénomène assez récent. Aussi longtemps que les terres légères et meubles étaient suffisantes autour des habitations, le bas-fond et ses alentours n'avaient qu'une fonction secondaire dans le système agraire; ces zones n'ont pris leur importance actuelle que sous la pression du manque de terre. La zone à colluvions argileuses subit à l'heure présente une évolution comparable : maints cultivateurs commencent à y effectuer des cultures périodiques ou même quasi permanentes - quelques champs sont aménagés et on y observe parfois l'ébauche d'un système d'assolement. Dans la zone à sols hydromorphes superficiels, on assiste aussi à une véritable révolution des habitudes agricoles, à un changement d'une importance considérable bien qu'il n'apparaisse pas encore au niveau des résultats chiffrés des enquêtes : des sols réputés stériles sont drainés et mis en culture par billonnage. La création de l'aire secondaire de l'habitat a constitué une autre tentative pour résoudre le manque de terre, mais il ne semble pas que cette zone agraire puisse évoluer de façon importante dans l'état actuel des techniques. Quant aux terres situées sur le plateau, elles n'ont jamais été beaucoup cultivées. Le noyau du terroir de Dakola est donc demeuré relativement fixe, ainsi que cela a déjà été suggéré par l'étude des aires d'implantation de l'habitat. Et l'évolution récente du système agraire s'est essentiellement caractérisée par une intensification des cultures à l'intérieur de l'aire habitée et dans les zones fertiles mais difficiles à travailler, plutôt que par le développement de la culture extensive sur sols légers médiocres.

On ne peut donc pas définir le système agraire de Dakola comme un "système de culture binaire" caractérisé par une complémentarité fonctionnelle notable entre un "infield" et un "outfield". Néanmoins ce système, parfaitement adapté aux conditions très originales du milieu naturel, présente les caractéristiques générales des terroirs du pays mossi : une ceinture de "cultures de case" autour de chaque enclos, une aire de champs soumis à une exploitation intensive, et des champs temporaires à la périphérie du terroir.

Il existe dans la région étudiée, sur des emplacements géographiquement moins diversifiés que celui de Dakola, des terroirs dont le "dispositif à auréoles concentriques" est régulier et nettement marqué. Sur certains de ces terroirs vivent, comme à Dakola, des groupements locaux hétérogènes, ne formant pas de véritables communautés rurales; et plusieurs de ces terroirs sont de création relativement récente. Ces observations ne

concordent pas avec celles de G. SAUTTER (1), qui relève "la coïncidence qui existe partout semble-t-il, entre les terroirs en couronnes, et la vigueur, la solidité, l'ancienneté des communautés rurales, leur relative indépendance, comme principe d'organisation vis-à-vis des liens du sang"; les observations de cet auteur ne s'appliquent sans doute qu'à des terroirs où le dispositif en couronnes implique des liens organiques et fonctionnels très importants entre les différentes couronnes de culture - ce qui ne semble guère être le cas dans la région de Dakola.

b. Les formes et les  
dimensions des champs et  
des parcelles (2)

Les relevés topographiques des champs de Dakola mettent en évidence un remarquable désordre : en général, les champs ont les formes les plus inattendues, les plus irrégulières, et apparemment les moins rationnelles. Il est courant que les côtés d'un champ ayant une superficie même inférieure à un hectare comptent une vingtaine ou une trentaine de changements de direction notables. Sur le terrain, il est souvent malaisé de se représenter les formes de ces champs tout en excroissances et en étranglements.

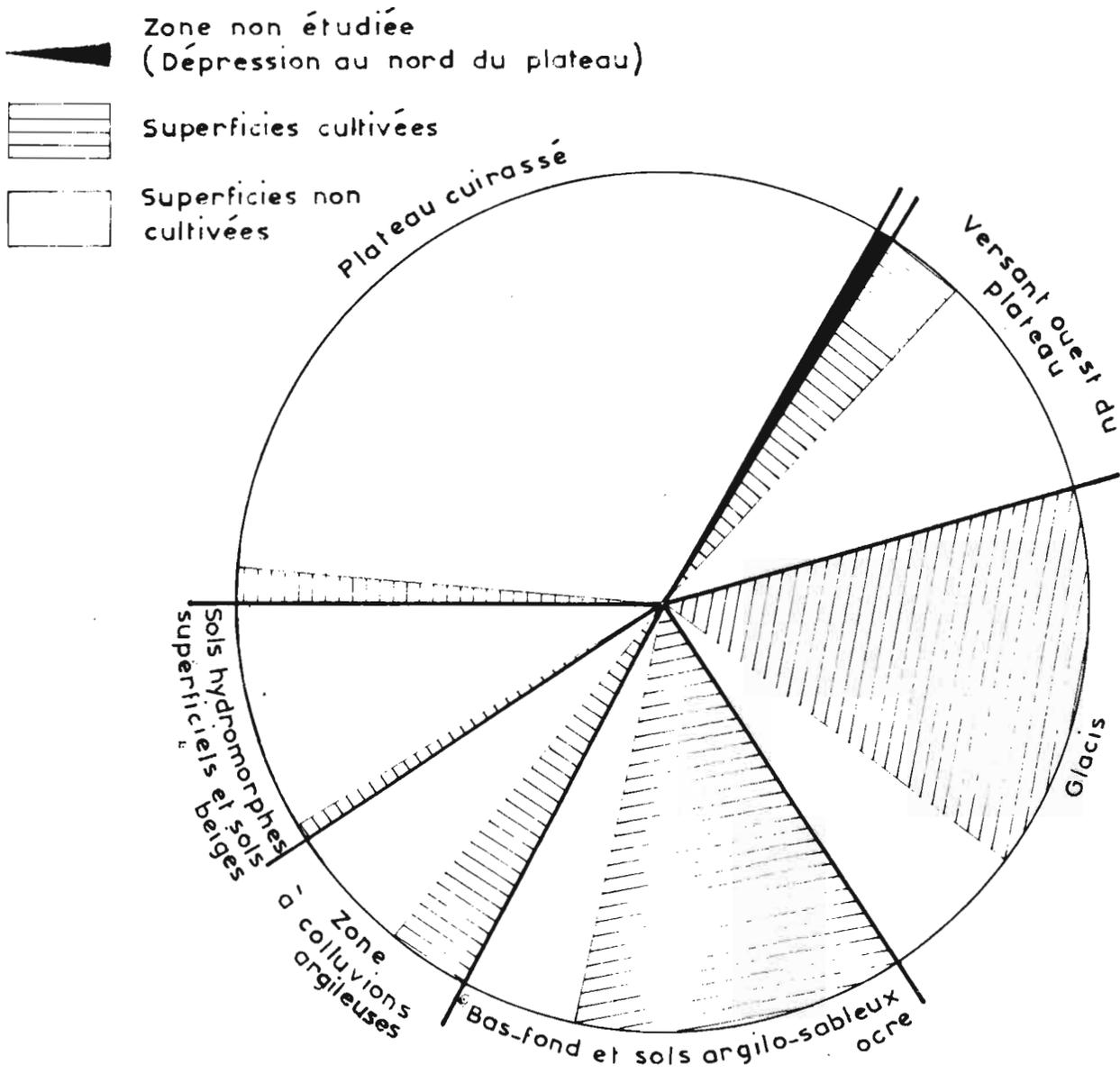
Les contraintes de la structure foncière ne suffisent pas pour expliquer cette configuration des champs. Le même désordre se retrouve fréquemment à l'intérieur d'une terre d'un seul tenant appartenant à un même individu et exploitée par lui seul. Par contre, l'absence d'aménagements cause certaines irrégularités dans les formes des champs : les emplacements caillouteux, les endroits où l'eau stagne ou passe en un fort courant, les places envahies par les épineux sont évités et peuvent ainsi former des îlots incultes en n'importe quel endroit d'un champ. Mais les irrégularités ont d'habitude des causes plus aléatoires. Souvent, elles résultent d'un abandon partiel du champ par un cultivateur surpris par la croissance rapide des mauvaises herbes à la suite de pluies trop rapprochées. Pour sauver la majeure partie possible de ses cultures menacées, le cultivateur travaille alors d'arrache-pied et, s'il en a les moyens, il organise des séances de travail communautaire (3). Mais chaque année, une partie parfois importante

(1) SAUTTER G., op. cit. 31, p. 63

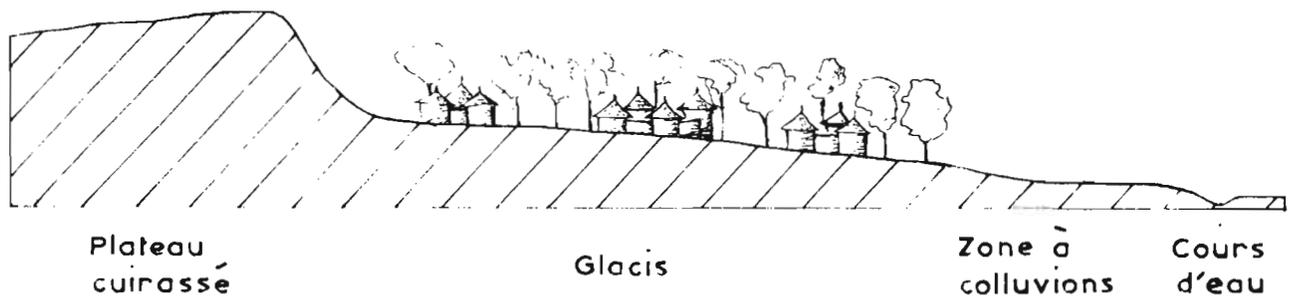
(2) Le terme champ désigne une étendue de terre d'un seul tenant, exploitée par une même unité de production. Le terme parcelle est réservé aux parties d'un champ consacrées à des cultures particulières, ou exploitées par des groupes ou des membres particuliers d'une même unité de production. Les champs d'enclos ne constituent en fait que des parcelles des champs permanents plus vastes qui s'étendent à proximité immédiate des enclos.

(3) On observe que les séances de travail communautaires ne sont pas très fréquentes au moment où des pluies rapprochées resserrent au maximum le goulot d'étranglement que représente l'opération des premiers sarclages : chaque cultivateur tente de sauver en priorité ses propres cultures.

Fig.16 DISTRIBUTION DES SUPERFICIES CULTIVÉES  
SELON LES PRINCIPALES AIRES GÉOGRAPHIQUES DU TERRITOIRE  
DE DAKOLA



PROFIL SCHÉMATIQUE DU PAYSAGE (Loungo, est-ouest)



des champs ensemencés est abandonnée parce que les sarclages n'ont pas pu être effectués à temps. Or, comme le travail n'est pas organisé dans l'espace d'une manière méthodique, les lopins délaissés ont des formes quelconques et les contours des champs deviennent par conséquent irréguliers. Certaines parties d'un champ peuvent aussi être abandonnées parce que les cultures qui y ont été commencées ne promettent pas d'être bonnes, en raison par exemple d'un excès ou d'une insuffisance d'eau. Mais la cause fondamentale de l'irrégularité des formes des champs réside dans le fait que les cultivateurs n'ont qu'un sens peu développé de l'organisation de l'espace agraire; cette même cause rend également compte de la manière assez désordonnée dont sont menés les travaux culturaux.

L'étude des dimensions des champs et des parcelles est utile dans la mesure où elle révèle d'une manière particulière les formes d'organisation de l'espace, permettant de mieux comprendre ainsi le système agraire. Pour l'ensemble de l'aire habitée, la superficie moyenne des champs est de 80 a, et celle des parcelles est légèrement supérieure à 30 a. Mais la différence est sensible entre l'aire privilégiée de l'habitat et l'aire secondaire : tandis que la superficie moyenne des champs est de 70 a et celle des parcelles de 30 a dans la première zone, on relève les moyennes respectives de 140 et 40 dans la seconde. Ces différences s'expliquent par la moindre densité d'occupation du sol à l'intérieur de la zone secondaire de l'habitat, où des terres de moindre qualité n'ont attiré que récemment des cultivateurs en nombre relativement peu élevé. Ceux-ci ont tendance à regrouper autour de leurs enclos l'ensemble de leurs champs, et ils créent souvent des champs plus vastes afin de pouvoir assurer leur subsistance sur des sols médiocres - ces pratiques sont possibles parce que les contraintes foncières sont moindres dans cette zone peu convoitée. Inversement, la superficie restreinte des champs à l'intérieur de l'aire privilégiée de l'habitat trouve sa principale explication dans un morcellement foncier causé par le manque de terre.

A l'intérieur des aires de l'habitat, la superficie moyenne varie selon les types de champs. Celle des champs d'enclos est de 7,5 a - mais vingt et un champs sur trente cinq champs mesurés ont une superficie inférieure à 5 a. Tandis que les champs permanents de l'aire habitée mesurent en moyenne 85 a et comportent des parcelles de 40 a, les champs semi-permanents mesurent 40 a et leurs parcelles 25 a seulement. Mais ces moyennes masquent des disparités importantes : près de la moitié des champs permanents mesurent moins de 50 a et un peu plus de la moitié des champs semi-permanents ont des superficies inférieures à 25 a. Il apparaît donc que ces derniers sont dans l'ensemble nettement plus petits que les champs permanents : les jachères y sont plus nombreuses et plus étendues tandis que les contraintes foncières sont à peu près identiques quand il s'agit de champs jadis occupés par un enclos. Au fur et à mesure que les terres autrefois abandonnées retrouvent une certaine fertilité, elles font souvent l'objet de prêts aux unités de production installées à proximité; celles-ci en font alors de nouveaux champs permanents, ce qui réduit d'autant la superficie des champs semi-permanents cultivés par l'ancien exploitant qui s'est installé ailleurs (ou par ses héritiers). Bien qu'ils constituent un élément constant du paysage agraire, les champs semi-permanents de l'aire habitée n'en représentent qu'un élément secondaire, imparfaitement intégré à l'ensemble du système de production.

Les champs de bas-fond ont une superficie moyenne de 120 a, avec des parcelles de 90 a : ce sont les plus vastes champs et les plus grandes parcelles du terroir de Dakola. La répartition de ces champs selon leurs superficies est

assez régulière depuis les champs de moins de 70 a aux champs de plus de 170 a, avec une prédominance de la catégorie des champs de 70 à 120 a.

La superficie moyenne des champs temporaires est de 90 a, et les parcelles qui constituent ces champs mesurent 75 a. Les superficies de ces champs varient légèrement en fonction de la zone géographique dans laquelle ils se trouvent. Hormis quelques champs de dimensions exceptionnelles, les plus grands champs temporaires sont situés dans la zone des sols ocre, à peu de distance du bas-fond : ils mesurent en moyenne 95 a, Le plateau porte des champs d'une superficie moyenne de 80 a. Ceux de la zone à colluvions mesurent 70 a. Dans la catégorie des champs temporaires, ceux situés dans la zone des sols ocre sont donc les plus grands : les terres y sont relativement faciles à travailler, moyennement fertiles, et font l'objet d'un contrôle foncier assez strict de la part des aînés. Les champs de plateau sont les moins fertiles. Et les champs de la zone à colluvions sont les plus petits parce qu'ils exigent beaucoup de travail : les sols sont lourds et compacts, et les mauvaises herbes poussent plus vite qu'ailleurs sur ces terres souvent engorgées au moment des pluies - ce qui a pour effet de resserrer le goulot d'étranglement que représente la période des sarclages.

En conclusion, les champs de l'aire habitée sont en moyenne les plus petits et comportent les plus petites parcelles, tandis que les champs temporaires se situent par leurs superficies entre les champs de l'aire habitée et les champs de bas-fond. Comme les exploitations comptent en moyenne quatre champs seulement, répartis dans les diverses zones géographiques du terroir, on peut penser que les dimensions des champs s'expliquent par la mise en rapport des contraintes foncières avec l'étendue et la qualité des sols disponibles. Les champs de l'aire habitée sont les plus morcelés parce qu'ils ont fait l'objet de nombreux partages : chaque fois qu'une exploitation se scinde, ces champs sont répartis en premier lieu entre les nouveaux chefs d'exploitation - à moins que, de l'avis unanime, le patrimoine disponible ne soit déjà trop petit pour pouvoir être partagé (1). L'importance primordiale accordée aux champs de l'aire habitée est surtout d'ordre agraire, et secondairement d'ordre religieux : ces champs sont les plus faciles à cultiver, à surveiller et à récolter, ce sont ceux qui rapportent le plus au prix d'un moindre effort; de plus, ils renferment les tombes des ancêtres et portent le sorgho rouge dont les prémices servent au principal rituel du culte ancestral, la fête annuelle de la nouvelle bière de mil offerte aux ancêtres, rapaalem (2). Sans doute, cette catégorie de champs

(1) Cf. BOUTILLIER J.L., op. cit. 3, p. 59: "Il y a d'ailleurs, chez les cultivateurs Mossi, comme un assentiment général sur la taille que doit avoir une parcelle - taille différente pour le champ de village et le champ de brousse - en rapport avec l'effectif de l'exploitation. C'est ce qui explique qu'on ne rencontre pas de très petites parcelles et qu'il n'y ait pas véritablement de tendance à un morcellement excessif."

(2) Rapaalem, de ram : bière de mil; et paalem : nouveau.

fournissait-elle autrefois la quasi totalité des biens de subsistance, mais il n'en est plus ainsi. Les champs de bas-fond sont les plus vastes, mais plus d'un tiers des unités de production n'y ont pas accès : il est fréquent que lors d'une succession ou de l'éclatement d'une exploitation, l'aîné se réserve l'ensemble des terres de bas-fond du patrimoine. Mais ce ne sont pas les contraintes foncières qui limitent les dimensions des champs temporaires, c'est plutôt la qualité des sols qui en fait des champs d'importance secondaire - soit qu'il s'agisse de terres peu fertiles ou au contraire de terres fertiles mais exigeant l'investissement d'un travail considérable au moment le plus critique de la saison agricole (1). Quant aux dimensions des parcelles, elles sont à mettre en rapport avec la distribution des cultures.

## 2. DISTRIBUTION DES CULTURES

### a. Importance relative des cultures

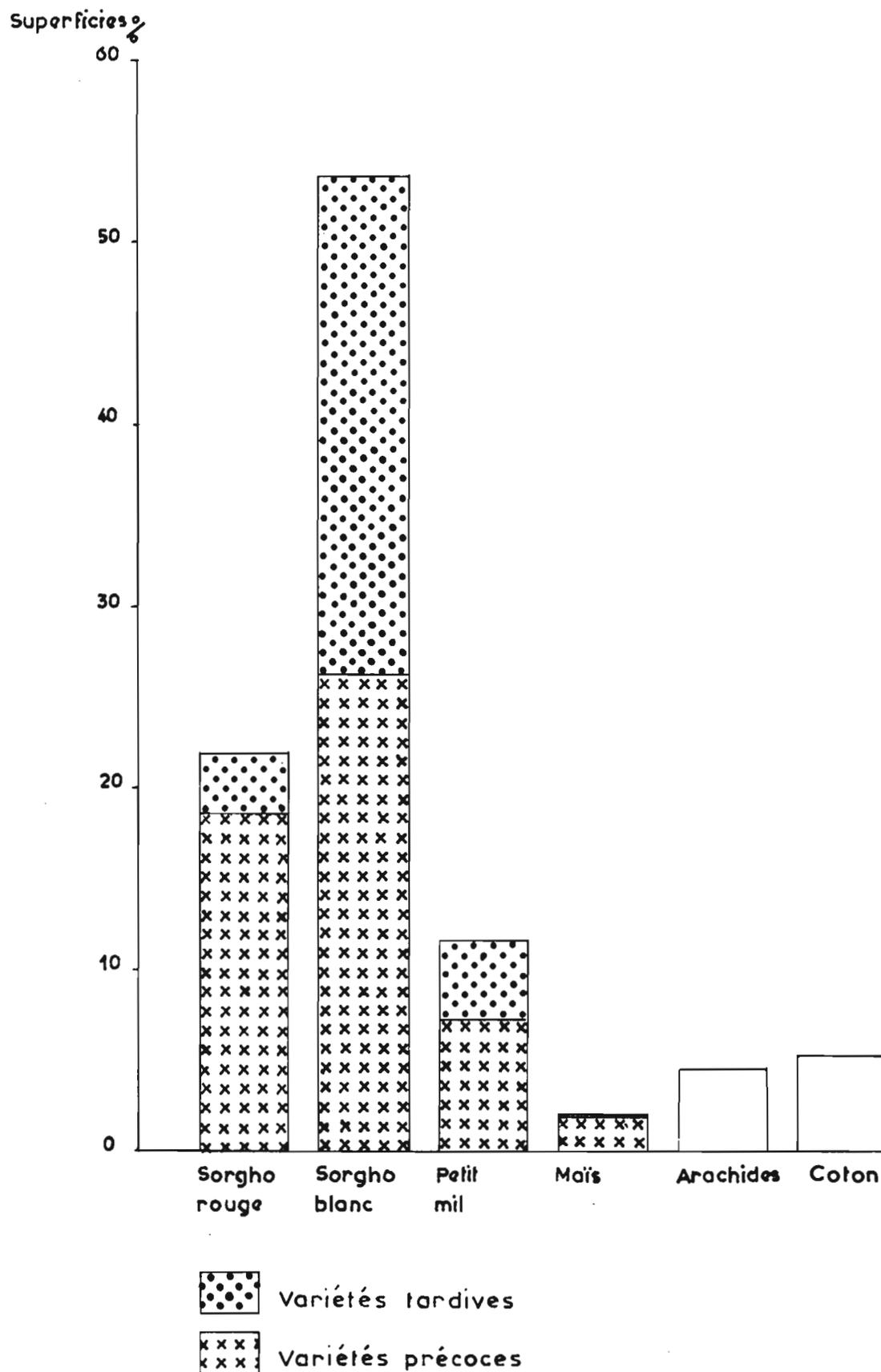
Les cultures céréalières représentent les neuf dixièmes des superficies mises en culture à Dakola. Le sorgho blanc est la céréale la plus communément et la plus volontiers employée pour la préparation quotidienne du gâteau de mil, et il peut également servir à fabriquer la bière en cas de nécessité; le sorgho blanc couvre plus de la moitié des superficies cultivées - 54%. Un peu moins du quart de ces superficies est consacré à la culture du sorgho rouge, surtout utilisé pour la fabrication de la bière, et secondairement pour la préparation du gâteau. Le petit mil, réputé moins nourrissant que le sorgho blanc mais plus riche que le sorgho rouge, couvre 12% des superficies cultivées, tandis que 2% de ces superficies sont réservées au maïs en grande partie consommé grillé dès sa maturation, mais qui peut aussi être utilisé pour la préparation du gâteau.

La distribution des diverses céréales n'est pas identique tous les ans. Il arrive que le petit mil remplace le sorgho sur de nombreux champs quand la sécheresse a détruit les premiers semis; et les espèces sont souvent mélangées sur un même champ, en particulier sur les champs ensemencés

---

(1) Il semble que les terres situées sur les bas de versant des collines birrimiennes soient plus productrices que celles situées plus haut : les premières sont plus profondes et mieux arrosées. Toutefois, de nombreux cultivateurs préfèrent ouvrir des champs sur les terres hautes : la végétation est plus lente que sur les bas de versants, ce qui leur laisse la liberté de sarcler leurs champs de l'aire habitée avant de sarcler les champs de colline. Cette option met bien en évidence l'importance agraire primordiale de l'aire habitée; la zone la plus fertile n'est pas exploitée parce que sa mise en culture contrarie les habitudes agricoles.

Fig. 17 -- IMPORTANCE RELATIVE DES CULTURES



à plusieurs reprises : soit que le cultivateur désire par ce moyen multiplier ses chances de production, soit qu'il se voit contraint à semer successivement des espèces à cycle végétal de plus en plus court, soit tout simplement qu'il ne dispose pas de quantités suffisantes de graines d'une même espèce (1). Environ 60% des superficies cultivées en céréales portant sur des variétés précoces : la quasi totalité du maïs est précoce - 89% -, pour le sorgho rouge la proportion est de 85%, elle est de 63% pour le petit mil et de la moitié pour le sorgho blanc.

L'arachide et le coton couvrent un dixième des superficies cultivées, le partage entre ces deux cultures étant approximativement égal. Les pois de terre ne sont cultivés qu'en faible quantité. Le tabac est repiqué après la récolte du maïs, sur les parcelles consacrées à cette céréale. Les haricots sont cultivés dans les champs de sorgho et de mil : ils peuvent être semés en même temps que ces céréales dans les mêmes poquets, ou bien à la volée avant le sarclage. Le gombo (2), l'oseille et le chanvre sont souvent semés en bordure des champs. Par ailleurs, il existe à Dakola plusieurs petits jardins auprès des puits; et depuis quelques années, on observe l'essor de la culture de diverses tubercules sur billons. La culture du riz n'est actuellement pas pratiquée à Dakola, hormis un timide essai en 1967.

#### b. Distribution des cultures selon les zones agraires

La répartition des espèces cultivées selon les zones agraires semble assez peu variable dans le temps. La spécialisation culturelle des diverses zones est déterminée par des facteurs topographiques et pédologiques. Il n'existe pas de système généralisé et rationnel d'assolement. Les rotations observées n'ont qu'une portée limitée, et sont le plus souvent occasionnelles.

Au seuil de chaque campagne agricole, le cultivateur s'adresse au devin pour déterminer les terrains à ensemencher, les cultures à y pratiquer et quels sont les jours fastes pour débiter les travaux. Mais il semble que ces consultations n'aient pratiquement pas d'influence notable sur le système agraire, car le devin se contente généralement de prescrire quelques

---

(1) Pour déterminer les superficies consacrées aux diverses céréales, c'est l'espèce prédominante sur chaque parcelle qui a été retenue; il était évidemment impossible d'apprécier avec précision l'importance relative de chaque céréale quand plusieurs espèces se trouvaient mélangées sur un même champ.

(2) Gombo : maande, pl. maana en more - Hibiscus esculentus.

conduites symboliques, à efficience magique, laissant à chaque cultivateur la liberté des options agricoles (1).

Le sorgho blanc (54% de la superficie totale cultivée) se répartit de la manière suivante : 42% sur champs de bas-fond, le tiers sur champs temporaires, et le quart sur champs de l'aire habitée.

Le sorgho rouge (22% de la superficie totale cultivée) est surtout cultivé sur les champs de l'aire habitée - 84% -, 9% sur champs de bas-fond, et 7% sur champs temporaires.

Le petit mil (12% de la superficie totale cultivée) est cultivé de préférence sur champs de l'aire habitée - 72% -, un cinquième sur champs temporaires, et 8% sur champs de bas-fond.

Le maïs couvre les champs d'enclos. On trouve également quelques petites parcelles de maïs dans le bas-fond et dans la cuvette.

Les arachides (5% de la superficie totale cultivée) sont presque exclusivement cultivées sur les champs de l'aire habitée - 98% -; le reste sur champs temporaires.

Les pois de terre sont uniquement cultivés sur champs de l'aire habitée.

Le coton (5% de la superficie totale cultivée) se répartit ainsi : 56% sur champs temporaires, 42% sur champs de bas-fond, et le reste sur champs de l'aire habitée.

Cette distribution des cultures détermine la physionomie propre de chaque type de champs et de chaque zone agraire. A l'intérieur de l'aire habitée, les superficies consacrées à la culture du maïs constituent des parcelles nettement distinctes, situées directement contre les murs d'enceinte des enclos; le tabac remplace le maïs sur ces parcelles aussitôt après la récolte de la céréale. Par ailleurs, les champs permanents de l'aire habitée se caractérisent par la prépondérance du sorgho rouge - 43% - des superficies; puis par ordre décroissant d'importance, on y trouve le sorgho blanc - un peu moins du tiers -, le petit mil - environ un cinquième -, l'arachide - moins de 10% -, et les pois de terre; le coton n'est presque pas cultivé sur ce type de champs. Aux variétés précoces de maïs et de

(1) Ainsi, le devin dira par exemple : "Tel jour, dès le lever du soleil, qu'une jeune femme de la famille ensemence tel champ en progressant dans telle direction, avec telle variété de sorgho"; cela ne signifie pas que tout le champ doive être ensemencé ce jour là, avec des graines de la variété indiqué, par la personne désignée. Cf. DELOBSOM A.A.D., op. cit. 6, p. 241 : "Le Moaga confie au devin le soin de lui indiquer son terrain de cultures. En réalité il le choisit lui-même, mais le devin doit lui indiquer d'une part, si le lieu n'est pas hanté par des esprits, d'autre part, les sacrifices qu'il devra faire pour conjurer le mauvais sort".

Fig. 18

RÉPARTITION DES CULTURES SUR CHAMPS  
PERMANENTS DE L'AIRE HABITÉE  
Exploitation de Guiguemdé Panebsamdo

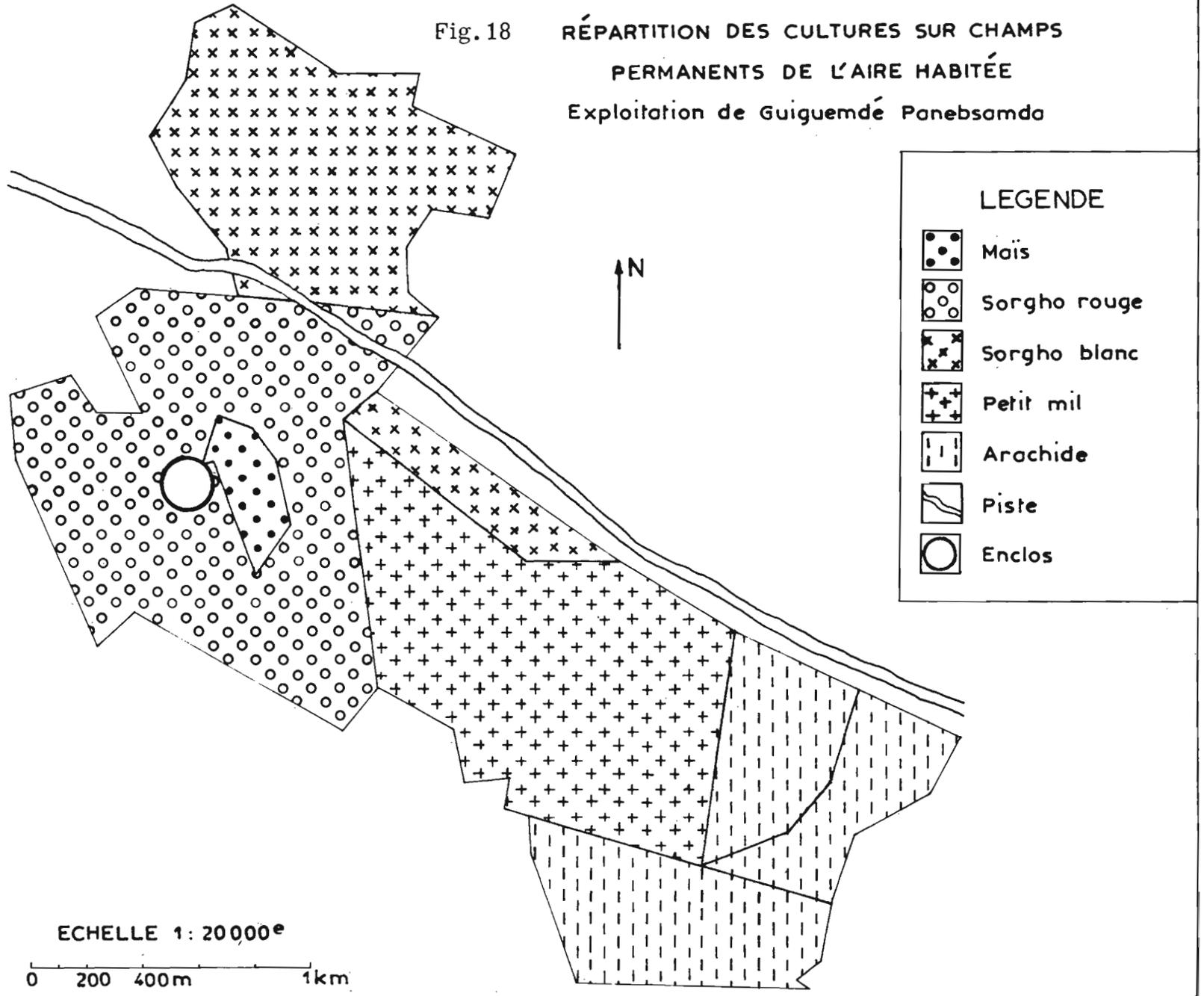
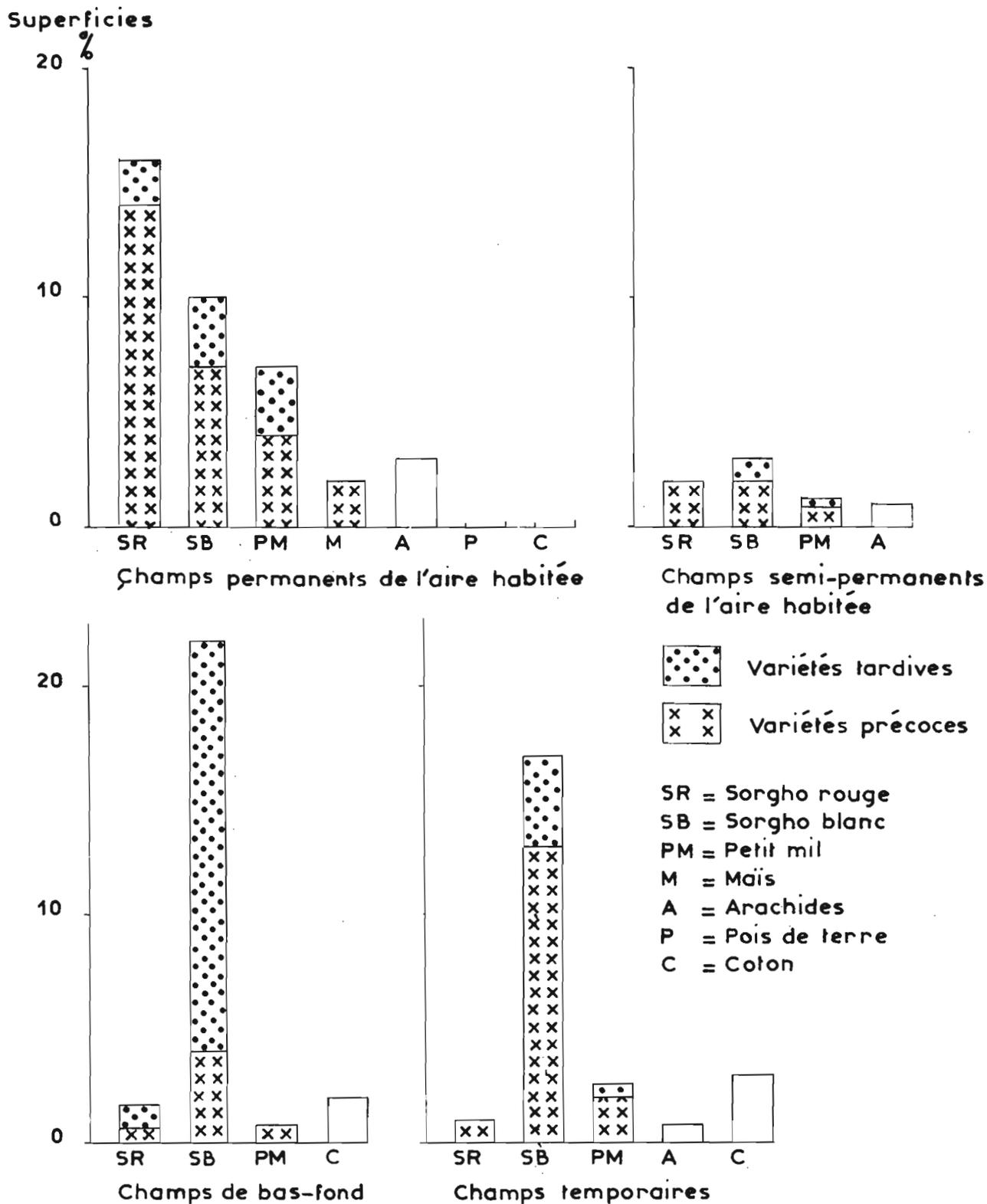


Fig. 19

**DISTRIBUTION DES CULTURES SELON LES TYPES DE CHAMPS**  
 Pourcentages calculés par rapport à l'ensemble  
 des superficies cultivées



sorgho rouge, cultures relativement exigeantes, sont réservées les terres les mieux fumées, autour des enclos; les parcelles plus éloignées, au sol appauvri, portent du sorgho blanc ou du petit mil ou des arachides. L'importance relative du petit mil (par rapport à cette même culture à l'intérieur des autres zones agraires) est caractéristique des champs permanents de l'aire habitée : elle résulte sans doute du fait que les sols sont plus légers dans cette zone.

Les champs semi-permanents de l'aire habitée se différencient des champs précédents par la diminution d'environ 10% de la culture du sorgho rouge au bénéfice du sorgho blanc; cette céréale couvre presque 40% des superficies et devient ainsi la principale culture pour ce type de champs - ce qui, par ailleurs, constitue la caractéristique essentielle des champs temporaires. Le petit mil représente environ un dixième des superficies, et l'arachide un cinquième - soit le plus fort pourcentage atteint par cette culture à l'intérieur des diverses zones agraires.

L'originalité des champs de bas-fond est d'être très cultivés en sorgho blanc sur plus de 80% des superficies, et on notera qu'il s'agit surtout de variétés tardives (les quatre cinquièmes des superficies consacrées au sorgho blanc sur champs de bas-fond.) Le sorgho rouge - 8% - et le petit mil - 3% - apparaissent très secondaires dans cette catégorie de champs, tandis que le coton - 8% - y prend une place caractéristique compte tenu de la faible extension de la culture du coton.

Les champs temporaires ressemblent aux champs de bas-fond par l'importance primordiale de la culture du sorgho blanc - 72% des superficies - et l'importance relative du coton - 12%. Mais les sorghos blancs des champs temporaires se différencient de ceux cultivés sur champs de bas-fond : la proportion entre variétés précoces et variétés tardives est inversée - les premières couvrent les trois quarts des superficies consacrées aux sorghos blancs dans cette catégorie de champs. Le sorgho rouge précoce couvre 6% des superficies de champs temporaires.



## Chapitre VI

### LES CONDITIONS DE LA PRODUCTION

#### I. DESCRIPTION TECHNOLOGIQUE

##### 1. AMENAGEMENT DES TERRES

Sur la plus vaste étendue de leur territoire, les populations mossi se contentent depuis toujours d'exploiter les terres sans les aménager - du moins, leur effort sur ce plan a-t-il été minime et ne s'est guère exprimé jusqu'à ce jour par une transformation importante du paysage. Pour étendre leurs champs ou mettre en culture des terres nouvelles, ils se contentent de recourir au feu, puis de nettoyer le terrain au sabre d'abattis. Mais l'épierrage des champs n'est pas pratiqué systématiquement, rares sont les banquettes anti-érosives, et l'existence d'aménagements hydrauliques est plus exceptionnelle encore. T.P. ROUAMBA note à ce sujet :

"Les tentatives d'aménagement du sol ne se situent qu'au niveau d'astuces provisoires et localisées [...] qui sont dues à l'ingéniosité de quelques rares paysans." (1)

F. IZARD-HERITIER et M. IZARD ont fait au Yatenga les observations suivantes :

"Les paysans mossi ne possèdent aucune technique anti-érosive, si ce n'est, en certains endroits, l'installation de barrages de pierres ou branchages dans les terrains en pente, barrages qui retiennent la terre et finissent par créer des sortes de terrasses peu marquées" (2).

---

(1) ROUAMBA T.P., op. cit. 30, p. 33

(2) IZARD-HERITIER F. et IZARD M., op. cit. 13, p. 72

L'administration coloniale avait autrefois effectué quelques aménagements hydrauliques en recourant au travail prestataire, et ultérieurement en utilisant des machines. Souvent exigés par l'entretien des pistes, ces travaux présentaient parfois l'avantage de mettre à l'abri des inondations des terrains qui devenaient de ce fait propres à la culture. Mais en certains endroits, l'administration avait aussi tenté de faire drainer des bas-fonds de façon à rendre moins aléatoires les cultures qui y étaient traditionnellement effectuées. En maintes localités, les cultivateurs sont unanimes à reconnaître que ces aménagements leur ont été profitables en augmentant les superficies des terres de culture et en instaurant une certaine maîtrise de l'eau. Pourtant, dans la plupart des cas, ils n'ont pas été entretenus : les digues se sont rompues et n'ont pas été réparées, les canaux se sont obstrués; et les cultivateurs se contentent de le regretter. Ce peu d'empressement à créer sur le terroir les conditions matérielles permanentes d'une production régulière et proportionnelle à l'effort fourni lors des travaux cultureux, d'incriminer "le régime de la force" - c'est-à-dire le mauvais souvenir laissé par le travail prestataire de l'époque coloniale; car un grand nombre de ces aménagements ont contribué directement à améliorer les conditions de subsistance des cultivateurs durant de longues années, même après le "régime de force". Il ne suffit pas non plus d'avancer que les aménagements hydrauliques ne sauraient être pratiqués que par des riziculteurs, tandis que les Mossi se seraient spécialisés dans la culture des mils sur terres sèches, abandonnant leurs rares rizières à la volonté capricieuse des génies maîtres des marigots. Et le recours aux moyens mécaniques n'apparaît pas davantage indispensable. Des aménagements même sommaires suffiraient souvent pour rendre à la culture des terres propices au sorgho ou au coton. Mais c'est un fait de civilisation que le Mossi exploite la terre sans l'aménager, c'est un signe de bas niveau technologique de son système agraire. Et on peut noter que les structures sociales mossi ne facilitaient pas l'organisation des groupements permanents de travail collectif que les grands aménagements auraient rendu nécessaires : les tensions fréquentes entre lignages et un individualisme prononcé rendaient quasi impossible l'organisation de tels groupements par la base; quant au pouvoir politique central, il n'a jamais contrôlé avec rigueur et continuité l'organisation de la production ni les conditions techniques de cette production (1).

Les aménagements du terroir de Dakla sont une exception par rapport à la plupart des terroirs mossi; mais cette localité est à ce point de vue

---

(1) Un texte séparé sera consacré à l'étude des interférences entre le système économique traditionnel et le système politique traditionnel. Une partie du terroir de Toëssé ne peut plus être cultivée depuis quelques années parce qu'elle se trouve régulièrement inondée pendant l'hivernage : le canal qui longe la piste menant à Yako est à moitié comblé; la situation ainsi créée sera analysée à propos de l'action des partis politiques (qui préconisent le recours à d'importants moyens mécaniques pour le nettoyage du canal).

représentative de quelques autres terroirs situés aux environs, entre les collines birrimiennes. Quoique frustes, les aménagements de Dakola méritent d'être signalés : ils sont de plusieurs types, adaptés aux différentes zones du terroir.

Dans le paysage mossi, ces aménagements paraissent importants, bien qu'ils soient modestes en comparaison des réalisations que l'on rencontre dans plusieurs régions du sud-ouest de la Haute-Volta (1).

A Dakola, on observe en maints endroits du plateau des champs épierés. Habituellement, l'épierrement est effectué au fur et à mesure des travaux culturels et des années, et se traduit par de nombreux tas de cailloux assez rapprochés. L'importance médiocre de ces amoncellements de cailloux donne la mesure du projet d'aménagement : il s'agit surtout de faciliter les opérations culturales et secondairement d'accroître la superficie cultivable. L'épierrage est alors conçu comme une tâche accessoire des travaux culturels et non pas comme une opération préalable de mise en valeur des sols. Ce type d'aménagement embryonnaire se rencontre même sur des sols ingrats.

On a déjà noté que les aménagements les plus importants ont été effectués sur les champs de l'aire habitée, c'est-à-dire sur les versants de cuirasse et le glacis qui les prolonge en direction des cours d'eau. Les cailloux ont été rassemblés de manière à former de petites murettes qui courent le long des pentes parallèlement aux courbes de niveau. Les eaux de ruissellement accumulent de la terre au-dessus de ces murettes et, par endroits, il se forme ainsi des banquettes. Mais le cultivateur ne crée jamais de véritables terrasses, de façon délibérée et en une opération unique, avec de la terre rapportée derrière des murs de soutènement construits en pierres sèches - ce stade technique n'a pas été atteint. Dans la majorité des cas, d'ailleurs, le but poursuivi par le cultivateur est simplement d'empêcher les eaux de ruissellement d'emporter le fumier répandu sur le champ. Parfois, le cultivateur édifie des murettes secondaires qui coupent perpendiculairement celles construites en travers des pentes, de façon à former un quadrillage : ces murettes secondaires servent à délimiter des parcelles, mais il ne semble pas qu'elles aient une utilité technique. L'existence de ces murettes secondaires pourrait même constituer une indication sur la portée limitée de tout ce système d'aménagement : sans doute ont-elles fréquemment pour seule cause une surabondance de cailloux et l'incapacité ou le refus de concevoir des aménagements plus importants avec véritables terrasses sur pierres sèches (2).

---

(1) On se reportera par exemple à la description des aménagements réalisés par les Bwaba de la région de Houndé : SAVONNET G., op. cit. 32.

(2) Une étude comparative des systèmes de culture sur terrasses pratiqués en Afrique de l'ouest permettrait d'apprécier le niveau technique des différents systèmes. Il paraît vraisemblable que le degré d'évolution technologique de certains de ces systèmes de culture a été surévalué.

- 1 - Sur colline birrimienne, à Pèlla
- 2 - Sur le plateau, à Dakola
- 3 - Sur versant du plateau, à Dakola
- 4 et 5 - Sur le glacis, à Dakola



1



3



2



4

Les terres de bas-fond ne sont pas aménagées à Dakola : on n'y rencontre aucun système stable d'irrigation ou de drainage. Mais depuis quelques années, un effort est tenté pour la mise en culture par drainage de la cuvette au sud de l'aire habitée (1).

Hormis quelques bas de versants proches des enclos (2), les collines birrimiennes de la région de Dakola n'ont pas été aménagées : elles sont considérées par les cultivateurs comme une zone de champs périphériques, et malgré l'excellente qualité de leurs sols, elles n'ont qu'une importance secondaire dans le système agraire. Ces collines sont profondément ravinées par les eaux de ruissellement, et les masses de terre arrachées à leurs flancs forment plus loin des nappes de colluvions argileuses riches. Malgré cette érosion intense et l'absence d'aménagements, les collines demeurent fertiles grâce à un processus de formation constante et relativement rapide de sols nouveaux à partir de la roche-mère.

Les facteurs qui sont à l'origine de la réalisation de ces aménagements sont difficiles à définir avec précision; mais une évolution récente dans le sens d'une extension et d'un perfectionnement des aménagements permet d'émettre des hypothèses. Il semble que la densité de l'occupation du sol et le manque de terre qui en résulte a poussé les cultivateurs à essayer de récupérer des terres en les aménageant et à les protéger contre l'érosion. L'étroitesse de la zone propre à l'habitat et aux champs permanents alentour, mise en rapport avec l'importance traditionnelle des champs de l'aire habitée dans le système agraire mossi, explique que les plus importants aménagements ont été effectués sur ces champs. En raison de leur situation topographique, ces champs sont soumis à une érosion importante, et il n'aurait sans doute pas été possible de les cultiver longtemps de façon quasi permanente sans les aménager. En somme, la qualité supérieure des terres a contribué à créer d'importantes concentrations de population et par voie de conséquence un manque de terre; l'une des solutions apportées à cette insuffisance des terres a donc consisté dans leur aménagement, les migrations dans le cadre du terroir n'étant plus guère possibles. Ces aménagements sont relativement récents à Dakola : ils ont coïncidé avec l'expansion démographique, qui a d'abord entraîné l'extension des zones cultivées. Dans les localités où les terres de culture restent abondantes, on n'observe généralement pas d'aménagements : la mobilité des exploitations permet de résoudre les problèmes posés par l'épuisement des sols ou leur pénurie en un lieu particulier. En d'autres termes, tant que la mobilité reste possible, les aménagements apparaissent inutiles dans l'optique de l'agriculture traditionnelle. Ce n'est pas le régime foncier qui crée des obstacles aux aménagements dans le cadre du système agraire traditionnel, mais l'instabilité : la plupart des droits de culture sont quasi permanents mais une relative abondance des terres permet la migration périodique des exploitations. A Dakola, où les

---

(1) Les essais de culture entrepris dans cette cuvette seront décrits dans la partie de cette étude consacrée aux façons culturales.

(2) De nombreux enclos de Pèlla sont installés au bas des versants des collines.

terres sont maintenant insuffisantes, divers signes indiquent que le régime foncier constituera de plus en plus un obstacle à la réalisation d'aménagements : le possesseur de la terre veut éviter que l'usager ne puisse fonder de nouvelles prétentions sur les terres que celui-ci aménagerait, et l'usager n'est pas enclin à investir ses efforts sur une terre dont il n'est pas assuré de pouvoir conserver l'usage.

## 2. LE PARC

Dans l'ensemble de la région, le paysage végétal apparaît très humanisé : les arbres ont fait l'objet d'une sélection rigoureuse. Les zones d'occupation dense du sol se distinguent par l'existence de parcs homogènes à karités ou à balanzans. Mais, tandis que le karité est assez uniformément répandu sur les terroirs, les peuplements de balanzans se rencontrent plus particulièrement dans les quartiers les plus anciens - ce qui constitue un argument en faveur de l'hypothèse selon laquelle les parcs à balanzans auraient été créés par les Minisi antérieurement à l'arrivée des Mossi (1).

A Dakola, l'actuel quartier Loungo, qui formait jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle le centre de l'aire habitée de la localité, se caractérise par l'existence d'un beau parc à balanzans comprenant des arbres de grande taille, assez serrés. Les autres quartiers portent surtout des karités et les balanzans y sont rares. Mais dans le quartier Segden, plusieurs cultivateurs tentent de constituer un parc à balanzans : les jeunes arbres sont protégés et taillés.

Les karités sont sélectionnés à cause de leurs fruits qui sont consommés frais et dont l'amande fournit le "beurre de karité". Mais les cultivateurs reconnaissent aux balanzans une grande utilité pour l'élevage et des vertus exceptionnelles sur le plan agronomique; ils prétendent qu'ils seraient satisfaits d'en voir pousser sur toute l'étendue de leur terroir. Le balanzan sert à nourrir les chèvres, les moutons et occasionnellement le gros bétail durant la saison sèche, quand l'herbe devient rare. Le bétail consomme alors les gousses de balanzan et les feuilles de cet arbre à rythme foliaire inversé; les gousses sont parfois ramassées et transportées à l'enclos dans des paniers, pour servir ultérieurement à l'alimentation du bétail.

---

(1) F. IZARD-HERITIER et M. IZARD notent qu'au Yatenga, les parcs à balanzans semblent remonter aux populations dogon et samo qui peuplaient le pays avant la conquête mossi; et les Mossi auraient par la suite introduit le karité, le néré et le tamarinier. Puis ces auteurs ajoutent qu' "au balanzan, les Mossi préfèrent le karité dont on mange les fruits". A Dakola toutefois, on remarque plutôt une tendance à remplacer les karités par des balanzans dans les nouveaux quartiers, et il ne semble pas qu'il s'agisse d'une tendance récente; quoiqu'il en soit, on observe que les parcs à balanzans ont toujours été entretenus et ces arbres n'ont jamais été remplacés par des karités. cf. IZARD-HERITIER F. et IZARD M., op. cit. 13, p. 71

Cependant, le balanzan a surtout la réputation d'enrichir le sol d'une double manière : en fournissant de l'engrais vert au moment de la défeuillaison qui correspond au début de l'hivernage, et en favorisant la fumure du champ par les déjections des chèvres et des moutons qui stationnent à son ombre durant la saison sèche. De plus, il est vraisemblable que des peuplements serrés de balanzans jouent un rôle bénéfique contre l'action érosive des vents durant la saison chaude, quand les terres nues sont particulièrement vulnérables (1). Enfin, le balanzan a sur le karité l'énorme avantage de ne créer aucune gêne pour l'ensoleillement des cultures, puisque sa défoliation est achevée au moment où croissent les mils.

Bien que le balanzan soit ainsi apprécié, il n'est jamais planté : les cultivateurs laissent aux animaux le soin du semis et ils ne transplantent pas les jeunes arbres mais se contentent de les tailler là où ils poussent spontanément. Les cultivateurs de Dakola établissent explicitement une relation entre la présence habituelle du petit bétail dans le périmètre de l'aire habitée durant la période de fructification du balanzan, et la diffusion de cet arbre à l'intérieur de ce périmètre; ce jugement apporte une confirmation aux remarques de P. PELISSIER à propos du pays sérère :

" Il nous semble inexact de suggérer qu'une simple chance fasse coïncider ainsi le peuplement de Faidherbia albida avec la présence du troupeau. Un certain nombre d'observations nous laisse pressentir qu'il y a lien de causalité entre la diffusion de cet arbre et les bovins; nous ne saurions affirmer que ceux-ci sont indispensables à la naissance et au bon développement des Kad; mais nous pensons que le troupeau constitue au moins un agent de diffusion et que, aidé par l'action sélective de l'homme, il est un facteur déterminant de la composition du parc sérère".(2)

- 
- (1) T.P.ROUAMBA, dans op. cit. 30, p. 17, énumère encore d'autres avantages du peuplement arboré des zones cultivées : "L'arbre joue un rôle protecteur vis-à-vis du feu par son aspect d'éteignoir, vis-à-vis du soleil par sa frondaison; l'arbre contrarie également la tendance à l'évacuation des sels minéraux et à leur concentration en profondeur, favorisant ainsi leur "remontée" (leur "répartition") à la surface du sol".
- (2) PELISSIER P., op. cit. 27, p. 121. La thèse de doctorat de P.PELISSIER, publiée en 1966, est malheureusement introuvable à Ouagadougou au moment de la rédaction de ce mémoire. cf. Annexe : Notes techniques sur le Faidherbia, sur le paillage et le parcage.

### 3. RESTAURATION DE LA FERTILITE DES SOLS

#### a. Les jachères

La manière la plus simple et la moins onéreuse de rendre quelque fertilité à des terres appauvries par une culture intensive, pratiquée sans entretien du sol, consiste à laisser ces terres au repos - puug'koom (1). Ainsi, de vastes étendues du pays mossi sont en jachère depuis plus ou moins longtemps - la durée des jachères étant principalement déterminée par la densité d'occupation des terroirs, la qualité agronomique des sols et les techniques agricoles employées.

Des informations recueillies auprès des vieillards de Dakola permettent d'affirmer qu'il y a une cinquantaine d'années, les cultivateurs pratiquaient plus fréquemment qu'aujourd'hui une mise en jachère périodique de leurs terres. Néanmoins, cette pratique n'a jamais donné lieu à un système global de rotation des cultures et des jachères dans le cadre du terroir, et il semble que - même au niveau des exploitations - l'improvisation tenait lieu de règle. Mais les champs étaient abandonnés pour un temps avant d'avoir atteint un degré d'épuisement irréversible - ce qui maintenant n'est plus toujours le cas.

La forte expansion démographique de la population de Dakola au cours du XX<sup>e</sup> siècle, sur un territoire utile relativement réduit et non extensible, a entraîné un accroissement considérable de la densité d'occupation du sol et corrélativement son exploitation plus intensive. Une pratique régulière de la jachère devient presque impossible dans les zones du terroir où les sols sont le plus appréciés en raison de leur maniabilité ou de leur fertilité. Par contre, les terres médiocres ou difficiles à travailler, qui n'ont qu'une importance secondaire dans le système agraire, sont laissées en jachère dès que leur rendement est estimé trop faible par rapport à l'effort requis pour les cultures.

Les taux d'occupation du terroir selon les principales aires géographiques constituent des indices qui, éclairés par l'observation directe, permettent une approche quantitative du problème des jachères; mais pour des estimations précises, des photographies aériennes échelonnées dans le temps et un cadastre complet auraient été nécessaires. Une enquête sur l'utilisation diachronique des champs et des parcelles n'a donné aucun résultat quantitatif utilisable, parce qu'il n'existe pas à proprement parler de système des jachères : on n'observe pas de périodicité fixe ni un découpage spatial stable, ce sont des morceaux irréguliers de parcelles et

---

(1) Puug'koom, de puugo : champ; et de koom, inf. de kyè: se placer dans une situation stable, retrouver un état initial ou habituel.

de champs qui sont abandonnés quand les rendements tombent trop bas (1), la durée des jachères n'est pas fixée à l'avance, et le manque de terre oblige souvent le cultivateur à remettre en culture un sol qui n'a pas eu le temps de se régénérer. Dans les zones d'occupation dense en particulier, les jachères - quand elles existent - sont novantes et informes, délimitées par des champs irréguliers sur lesquels ne pèse la contrainte d'aucun plan de culture rigoureux.

A l'intérieur de l'aire privilégiée de l'habitat et dans la zone des champs de bas-fond et des sols argilo-sableux ocre, les taux d'occupation du sol sont proches de 75% (2). Les jachères sont donc rares dans ces zones dont dépend essentiellement la subsistance, et elles ne forment jamais de grandes étendues d'un seul tenant. Souvent, il s'agit de jachères plus ou moins accidentelles : abandon partiel de champs pour cause de maladie ou à la suite du départ d'un ou plusieurs travailleurs, abandon de parcelles infestées de chenilles, inondées, ou au contraire insuffisamment humides.

Les champs de l'aire habitée, qui se trouvent éloignés des enclos des exploitants sont plus souvent laissés en jachère que les champs proches, notamment quand il s'agit de terres épuisées ou trop éloignées.

Dans l'aire secondaire d'habitation, où le taux d'occupation du sol est environ de 25% seulement, les jachères définissent des étendues plus vastes et mieux dessinées. Ces caractères, qui se retrouvent également dans les zones périphériques où se situent les champs temporaires, sont les signes d'une moindre pénurie ou d'une relative abondance de terres dans ces zones, où d'ailleurs les jachères sont rendues plus nécessaires par la médiocre qualité des sols, et en raison de techniques d'entretien plus frustes.

Dans la zone à colluvions, le taux d'occupation du sol est proche de 40%, mais tombe à moins de 10% pour les autres zones de champs temporaires; les jachères y sont étendues et de longue durée.

---

(1) L'aspect d'improvisation qui caractérise l'évolution des jachères semble assez général en pays mossi - cf. par exemple ROUAMBA T.P., op. cit. 30, p. 22 : "Les durées respectives des périodes de culture et de repos sont assez difficiles à préciser, car elles affectent rarement la totalité du champ [...]. [Elles] sont d'autant plus difficiles à évaluer que les champs se déplacent par abandons successifs de portions importantes et défrichements de nouveaux espaces en contiguïté [...]. On a l'impression d'un glissement lent et progressif du domaine exploité à travers l'étendue de la brousse ...".

(2) Les jachères ne couvrent pas l'ensemble des superficies non cultivées; la superficie exacte des étendues stériles n'est pas connue.

## b. La fumure

Dans leur ensemble, les cultures offrent un aspect peu homogène. On observe fréquemment sur un même champ des différences frappantes de hauteur des mils : à proximité de tiges ne mesurant après quelques semaines d'hivernage que 20 cm de hauteur, on trouve des tiges de 1,50 m. Ces différences peuvent avoir plusieurs causes : modelé du relief, qualité des sols, inégale préparation du champ, échelonnement des semis et des premiers sarclages, diversité des variétés végétales, mais la cause principale doit être généralement recherchée dans une pratique irrégulière de la fumure. Tous les cultivateurs savent qu'ils peuvent compter sur une production plus rapide et de volume considérablement supérieur sur les champs qu'ils engraisent, et le problème de la fumure leur cause un réel souci. Néanmoins, ils ne pratiquent pas une association systématique élevage-agriculture, ils n'intègrent pas de gros bétail dans le système de production; et ils n'ont par conséquent pas réussi à trouver une solution globale satisfaisante du problème de la fumure.

A Dakola, presque toutes les unités de production élèvent des chèvres et quelques moutons : ce menu bétail est destiné à être utilisé pour des cadeaux - notamment à l'occasion des alliances matrimoniales - il sert à des sacrifices rituels, représente un capital facile à convertir en argent en cas de nécessité, et il est producteur de fumier - mais cette dernière fonction apparaît accessoire (1). L'élevage du porc, encore peu répandu, est en net progrès. Par contre, peu nombreux sont les cultivateurs qui possèdent des bovins - à peine un chef d'exploitation sur dix; et ces boeufs sont toujours confiés à des Peul. Ce sont des habitants du quartier Zemkom, membres du lignage détenteur du pouvoir dans le commandement régional, qui possèdent le plus grand nombre de boeufs - deux exploitants ont chacun une vingtaine de têtes de bétail, ce qui semble constituer un chiffre exceptionnellement élevé pour cette région. Mais il est quasi impossible de faire un recensement exact des bovins, car les gens du commun craignent de faire état du nombre de têtes de bétail qu'ils possèdent.

T.P. ROUAMBA note que dans la région de Ouagadougou, "les rares privilégiés qui possèdent entre 5 et 25 têtes de bétail en tirent un bénéfice substantiel et un prestige social certain" (2). L'auteur ne précise pas le statut social de ces "rares privilégiés", mais on peut supposer qu'il s'agit de personnes jouissant d'un statut éminent dans la société traditionnelle ou d'individus que leur profession ou leurs ressources situent hors de l'ordre ancien. Dans l'ouest du Mossi, ceux qui n'ont pas un statut social élevé ne peuvent guère espérer retirer du prestige de la possession d'un troupeau ou d'un quelconque bien matériel. Au contraire, leurs richesses

---

(1) Les animaux couchent dans des cases séparées, à même le sol couvert de leurs déjections; la litière est inconnue du Mossi, bien que des graminées partout abondantes permettraient d'en réaliser sans grand peine.

(2) ROUAMBA T.P., op. cit. 30, p. 10

constituent pour eux la source de divers dangers, car un rigoureux contrôle social est en permanence exercé pour empêcher quiconque de se prévaloir d'une richesse matérielle pour prétendre à une promotion sociale. Aussi, chacun tient-il à garder secret le nombre de boeufs qu'il possède, ce qui impose nécessairement d'étroites limites à l'utilité pratique de ce bétail. Dans la région de Koupéla, E. MANGIN a fait la même observation :

"Il était impossible à un indigène de s'enrichir. Trop de biens auraient excité la cupidité du naba, qui aurait trouvé un prétexte quelconque pour imposer plus que d'autres cet administré trop entreprenant. Et c'est pourquoi ceux qui avaient quelques vaches, avaient bien soin de les cacher en les confiant à des Peuls." (1).

Avant d'entreprendre la description des différents modes de fumure qui impliquent un transport de l'engrais ou un parcage systématique du bétail, il faut noter que la vaine pâture régulièrement pratiquée durant la saison sèche contribue à enrichir les sols. Pendant cette saison, les troupeaux paissent les chaumes épars sur les champs de l'aire habitée; et le parc à balanzans - comme cela a déjà été noté - constitue un endroit privilégié pour l'alimentation et le repos du bétail. Mais les troupeaux sont emmenés dans les zones périphériques du terroir pendant le temps des cultures, cependant que quelques cultivateurs gardent leurs chèvres et leurs moutons près des enclos, attachés à des piquets. Le passage des troupeaux à travers les zones cultivées durant l'hivernage est la cause de nombreuses querelles, parce que les champs ne sont pas clôturés. Pour éviter que les chèvres et les moutons ne se laissent tenter par les mils en herbe, les petits bergers poussent les troupeaux en courant à travers les zones cultivées, matin et soir. Mais au début de l'hivernage les lents déplacements des bovins sur les sentiers qui mènent aux puits sont parfois l'occasion de graves dégâts.

Le procédé de fumure le plus courant, et le moins efficace, consiste à brûler sur les champs ce qui reste des tiges de mil de la récolte précédente, ainsi que les arbustes qui ont poussé durant la saison sèche, et éventuellement à en répandre les cendres. La quantité d'engrais ainsi produite est faible, car les femmes ont antérieurement ramassé une bonne partie de ce qui restait après le passage des animaux : elles se servent des chaumes comme combustible pour faire la cuisine et cuire la bière de mil.

---

(1) MANGIN Père E., op. cit. 20, p. 41

DUBOURG J., op. cit. 7, p. 314 : "Pour un chef de zaka, de quartier ou de village, le fait de posséder un boeuf est un titre honorifique, un signe de richesse, une sorte de promotion sociale. Cette transaction (achat d'un boeuf) se fait en secret[...] pour ne pas susciter l'envie de ses voisins plus pauvres"; et HOFFMAN M., dans op. cit. 9, p. 44, précise que le cultivateur "n'aime pas mettre sa famille ou ses voisins au courant de sa richesse". A ce propos, on peut également rappeler une exclamation de A.A.D. DELOBSON, exclamation sans doute exagérée mais néanmoins significative, dans op. cit. 6, p. 56 : "Combien de personnes ont été mises à mort [par les détenteurs de l'autorité politique] uniquement parce qu'elles étaient fortunées!"

Toutefois, ce procédé de fumure est plus efficace quand c'est une ancienne jachère qui est ainsi nettoyée (1).

L'enfouissement des mauvaises herbes lors des sarclages successifs est un procédé commun d'enrichissement des sols. Mais plusieurs cultivateurs engraisent certains de leurs champs par apport systématique de fumure végétale. Au moment de la préparation des terres, ils cherchent de l'herbe dans la cuvette au centre-sud de Dakola, puis ils l'étalent sur leurs champs; cette herbe est enfouie à l'occasion des sarclages et se décompose alors dans la terre humide (2). Ce procédé est employé pour enrichir en matières organiques les sols gravillonnaires du glacis, mais aussi pour ameublir les sols compacts hydromorphes. Il s'agit d'une pratique traditionnelle reconnue très efficace, mais qui est néanmoins exceptionnelle et ne s'applique qu'à de faibles superficies. Depuis 1965, année qui marque le début d'une mise en culture relativement importante de la cuvette, la préparation des sols hydromorphes de cette zone, intervenant vers la fin de l'hivernage, s'accompagne d'un enfouissement d'engrais vert. Cette opération a été facilitée en 1966 et 1967 par le recours à une charrue à traction bovine. Les cultivateurs ont pleine conscience de la valeur de ce nouveau procédé : ceux qui en 1967 avaient préparé leurs champs au moyen d'une houe traditionnelle, en ignorant qu'il leur serait possible de faire effectuer un labour par un attelage de Kona (localité située à plus de 15km au nord-est de Dakola), ont par la suite demandé que la charrue repasse sur leur champ. Mais il faut noter qu'il s'agit dans ce cas d'une véritable révolution dans l'utilisation des techniques culturales.

Une autre manière d'enrichir le sol consiste à répartir sur un champ les vieux chaumes qui ont été enlevés des toits des cases ou des greniers restaurés ou détruits. Les nattes de paille détériorées (provenant pareillement des greniers et des habitations, ou ayant servi d'enclos) ont la même utilité agricole : elles sont étendues sur les champs et les semis sont effectués dans des interstices pratiqués entre les tresses; ces nattes gardent l'humidité du sol tandis que les pluies sont encore rares au début de la saison agricole, puis elles sont enfouies et se décomposent. On peut également observer depuis 1965 le paillage des semis d'ignames.

Les déjections des chauve-souris sont considérées par les cultivateurs comme un engrais d'une qualité exceptionnelle qui, en raison de sa rareté, est réservé pour la fumure des parcelles de tabac et de légumes indigènes. Dans plusieurs localités des environs de Dakola, ces déjections sont recherchées dans des cavernes situées sous les cuirasses.

Pour une estimation quantitative des pratiques traditionnelles de fumure, on ne peut prendre en considération que les superficies traitées

- 
- (1) T.P.ROUAMBA dans op. cit. 30, p.12, rapporte que les cendres obtenues par les feux de défrichement sur les champs de brousse sont rapportées à l'enclos par les femmes, pour fumer les champs de l'aire habitée. Cette pratique n'a pas été observée dans la région de Dakola.
  - (2) cf. Annexe : Notes techniques sur le Faidherbia, sur le paillage et le parcage.

par fumure domestique ou fumure de parc à bétail (1); les autres procédés décrits sont de pratique courante ou, au contraire, ne concernent que des étendues réduites. Mais autant la variation des rendements en fonction de la fumure est évidente, autant il est difficile d'apprécier quantitativement et même qualitativement la pratique de la fumure. La composition et la valeur chimique des engrais organiques utilisés sont fort diverses, on ignore les quantités d'engrais théoriquement nécessaires selon les types de sols (2), et les quantités moyennes d'engrais réellement employées par les cultivateurs. De plus, il existe des différences considérables dans l'emploi de la fumure : une même quantité d'un fumier de composition identique peut être utilisée pour fumer des superficies variant du simple au quadruple, selon qu'il s'agit d'une unité de production riche ou pauvre en bétail, en terres ou en main d'oeuvre. Pour toutes ces raisons, l'enquête quantitative menée sur ce problème dans le cadre de cette étude ne permet pas des conclusions agronomiques précises. Mais elle met en lumière la façon dont les cultivateurs tentent de résoudre le problème de la fumure et elle montre combien ce problème représente pour eux une préoccupation importante.

Le fumier domestique est de composition très variable et de qualité inégale : il comprend les déjections des moutons, des chèvres et des porcs, la fiente des volailles, les balayures et tous les déchets domestiques. Ce fumier est généralement rassemblé en un tas à l'extérieur de l'enclos, sans autre aménagement de l'endroit où il est conservé. Au moment de la préparation des sols, un peu avant les premières pluies, ce fumier est transporté sur les champs dans des paniers : il est soit répandu - cette opération s'appelle birigen - soit enfoui dans des trous - gyendo. Sur les plus vastes étendues, le fumier répandu ne sera enterré qu'à l'occasion du premier sarclage, mais sur les champs d'enclos il est habituellement enfoui avant les semailles. Pour la pratique du gyendo, les cultivateurs creusent des trous peu profonds à l'aide d'une houe à lame épaisse et étroite et ils y déposent une pincée de fumier qu'ils recouvrent aussitôt. Les semences seront ultérieurement mises en terre aux places ainsi fumées.

- 
- (1) T.P.ROUAMBA, op. cit. 30, p. 12 : "Il revient aux jeunes de la famille de silloner la nature avec de grands paniers pour rapporter l'indispensable fumier animal." Cette pratique n'est pas habituelle dans la région de Dakola. On recherche seulement en petite quantité du fumier destiné à appâter des termites pour l'alimentation des poussins - ce fumier rentre ensuite dans la composition de la fumure domestique.
- (2) Il est seulement question dans ce paragraphe des engrais traditionnellement employés par les cultivateurs mossi.  
A l'instigation d'un ancien combattant conseillé par des agents de la SATEC (Société d'Aide Technique et de Coopération), quelques cultivateurs ont employé en 1967 de l'engrais chimique pour expérimentation sur petites parcelles. Ces comportements novateurs seront étudiés séparément.

La fumure animale par parcage de boeufs résulte d'un accord conclu avec des bergers Peul. Relativement rares sont les cultivateurs qui ont les moyens nécessaires pour recourir à ce procédé de fumure, qu'ils considèrent comme le plus efficace (1). Les termes des contrats de fumure varient selon les relations des partenaires, l'époque de la fumure et son importance. Les cultivateurs qui possèdent quelques animaux confiés aux Peul obtiennent plus facilement, à prix avantageux et à meilleure époque, le parcage d'un troupeau sur leurs champs. Mais la fumure par parcage de gros bétail est dans tous les cas onéreuse. Généralement, le berger et sa famille doivent être nourris durant tout le temps qu'ils passent avec le troupeau sur un champ à fumer, et le cultivateur intéressé leur doit en plus divers cadeaux - noix de kola, une chèvre, éventuellement de l'argent.

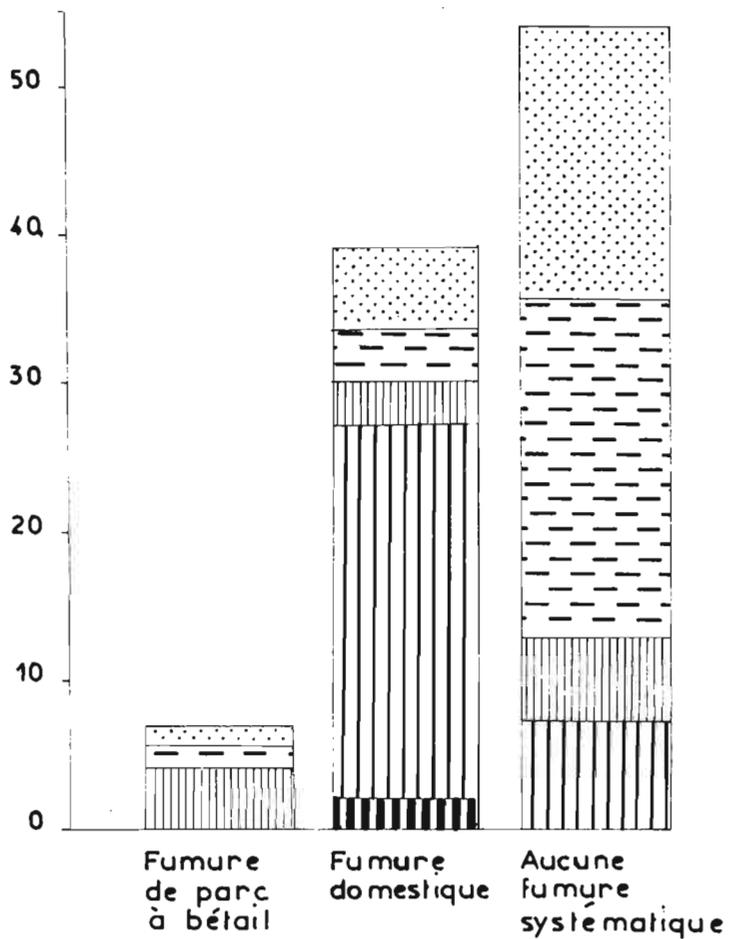
Au cours de l'année agricole 1964, près de la moitié des superficies cultivées à Dakola ont bénéficié d'une fumaison systématique : 39% de fumure domestique, et 7% de fumure de parc à bétail (2). Environ 54% des terres mises en culture n'ont fait l'objet d'aucune fumure particulière. Il semble que la proportion des champs fumés soit relativement élevée à Dakola par rapport à d'autres régions du pays nousi.

L'étude de la répartition de la fumure selon les types de champs conduit aux constatations suivantes. Tous les champs d'enclos ont été fumés - 96% des superficies par fumure domestique et le reste par fumure de parc à bétail. Un cinquième seulement des superficies des champs permanents de l'aire habitée n'a fait l'objet d'aucune fumure systématique, mais les deux tiers environ ont été engraisés par fumure domestique, et 12% par fumure de parc. Deux sur trois des champs semi-permanents de l'aire habitée - 68% des superficies - n'ont fait l'objet d'aucune fumure systématique, tandis que les autres ont été engraisés par fumure domestique. Quatre champs de bas-fond sur cinq n'ont pas été fumés, mais 14% des superficies de catégorie de champs ont été engraisés par fumure domestique et 5% par fumure de parc. Enfin, les trois quarts des superficies des champs temporaires n'ont fait l'objet d'aucune fumure systématique, le reste ayant été engraisé par fumure domestique - 21% - et par fumure de parc - 5%. En somme, les champs qui reçoivent le plus d'engrais et le meilleur engrais sont ceux qui s'étendent à proximité des enclos : ce sont les champs qui tiennent la première place dans le système agraire traditionnel, et c'est pour cette catégorie de champs que le problème du transport du fumier est résolu le plus facilement. Les champs permanents de l'aire habitée qui n'ont reçu aucune fumure sont le plus souvent des champs individuels. Les champs semi-permanents de l'aire habitée sont relativement peu fumés, de même que les champs de bas-fond et les champs

- 
- (1) cf. Annexe : Notes techniques sur le Faidherbia, sur le paillage et le parcage.
  - (2) Comme cela a été suggéré plus haut, l'enquête sur la fumure n'a pas appréhendé des réalités quantitatives homogènes. C'est le stationnement prolongé d'un troupeau de bovins sur un champ ou le geste matériel d'y apporter du fumier qui ont servi de critères pour définir la "fumure systématique".

Fig. 20 - FUMURE DES DIFFERENTS TYPES DE CHAMPS

Superficies %



- Champs de l'aire habitée 
- Champs d'enclos 
- Champs permanents 
- Champs semi-permanents 
- Champs de bas-fond 
- Champs temporaires 

- 1 - Parc à balanzans, à Pèlla
- 2 - Zébus dans la retenue d'eau de Samba
- 3 - Ramassage de déjections de chauves-souris ,  
dans une caverne près de Koulouéogo
- 4 - Petit pâtre avec son troupeau, à Dakola



1



2



3



4

temporaires des zones périphériques; les terres fumées dans ces trois catégories de champs appartiennent en majorité à des exploitants qui n'ont pas l'usage de superficies suffisantes à l'intérieur de l'aire habitée, et à quelques exploitants qui disposent de quantités supérieures de fumier parce qu'ils ont un élevage plus important ou s'adonnent à la boucherie (1). Mais on considère généralement que les bas-fonds sont naturellement fertiles, qu'il n'est donc pas nécessaire de les fumer. Et c'est aux jachères qu'est laissé le soin de restaurer la fertilité des champs temporaires.

L'analyse de la répartition de la fumure selon les cultures recoupe les éléments mis en évidence par l'étude de la répartition de la fumure selon les zones agraires : la plus grande partie des cultures de sorgho rouge (situées sur champs permanents de l'aire habitée) est fumée, tandis que les cultures de sorgho blanc (qui se trouvent en majorité sur des terres de bas-fond et sur champs temporaires) ne bénéficient pas de fumure. Un peu plus d'un tiers seulement des parcelles d'arachide, mais quatre parcelles de pois de terre sur cinq sont fumées : les pois de terre sont toujours cultivés sur les champs permanents de l'aire habitée, mais plus du tiers des arachides est cultivé sur champs semi-permanents et champs temporaires. Par contre, le coton ne reçoit presque jamais d'engrais (86% des superficies); les cultivateurs estiment que priorité doit être donnée aux cultures de subsistance - "le coton ne se mange pas"; de plus, il est cultivé sur les champs de bas-fond et les champs temporaires qui ne reçoivent pas de fumure dans le système agraire traditionnel.

#### 4. SELECTION DES VARIETES VEGETALES

La diversité des qualités pédologiques des sols de Dakola et la variété des situations topographiques des terrains de culture sont des facteurs que les cultivateurs prennent en considération pour opérer une sélection des variétés végétales. L'étude de la répartition des cultures selon les zones agraires a mis en évidence certains choix. Mais les cultivateurs retiennent encore d'autres critères de sélection. La rapidité du cycle végétal des variétés, mise en rapport avec leur rendement, est pour eux d'une importance primordiale : les variétés hâtives doivent permettre de faire la soudure et elles représentent un volume de production assuré en cas de cessation précoce des pluies; mais les variétés tardives ont souvent un rendement meilleur, à condition que la pluviométrie soit normale ou que ces variétés soient cultivées sur des terrains qui gardent l'humidité quand les pluies viennent à manquer trop tôt. D'autre part, une judicieuse répartition

---

(1) Guiguemdé Yemdaogo et Ouédraogo Raga, tous deux bouchers, disposent de fumier en quantité suffisante pour engraisser leurs champs de bas-fond après avoir fumé leurs champs de l'aire habitée : chacun ajoute au fumier de son propre élevage celui des bêtes à abattre, et le second a pris l'habitude d'emprunter auprès d'un parent ou d'un ami un cheval qu'il soigne et nourrit en contrepartie du crottin. Guiguemdé Ouammoaga a fumé son champ de bas-fond par fumure domestique après avoir engraisé son champ d'enclos par fumure de parc à bétail.

des variétés hâtives et tardives selon les zones agraires assure un très utile échelonnement des travaux culturaux. Enfin, les préférences alimentaires interviennent aussi pour le choix des variétés.

Nombreuses sont à Dakola les variétés de chaque espèce végétale. Les critères qui servent à les définir sont multiples : ils concernent aussi bien la hauteur ou la forme des plantes que la grosseur, la couleur ou le goût des grains, l'origine de la semence, ou toute autre circonstance liée à la culture ou à l'utilisation du produit. Il est apparu au cours de l'enquête que chaque cultivateur raisonne le problème de la sélection des variétés et justifie ses choix par un ensemble d'arguments pratiques (1). Toutefois, il arrive assez souvent que les cultivateurs ne soient pas d'accord entre eux sur les mérites respectifs des différentes variétés, ni sur les conditions optimales de leur culture. Ces désaccords ont plusieurs causes : l'imprécision dans la différenciation des variétés par défaut de critères de classification, l'instabilité des variétés par suite de mélanges ou de dégénérescence, la multitude inordonnée des caractéristiques particulières des terrains, les écarts dans l'appréciation des aléas pluviométriques, et l'individualisme des cultivateurs qui entrave l'échange des informations et une recherche commune. Les cultivateurs prétendent tous à un savoir agronomique en matière de sélection des variétés végétales, et leur prétention semble souvent justifiée. Mais il est significatif que ces cultivateurs n'ont pas réussi à élaborer en commun un ensemble de connaissances organisées sur ce sujet. Dans la pratique, on observe de nombreuses convergences; mais elles n'aboutissent pas à des stratégies agronomiques collectives.

On doit également noter que les cultivateurs mélangent souvent les variétés végétales sur un même champ (2). Cela se produit lorsqu'ils effectuent plusieurs semis successifs sur des champs où les mils ne lèvent pas régulièrement faute d'humidité : soit qu'ils ne disposent pas d'un lot suffisant de semences d'une même variété, soit qu'ils remplacent les variétés tardives par des variétés à cycle végétatif plus court en raison du raccourcissement de la saison des pluies. Il arrive même que des cultivateurs mélangent délibérément les semences pour affronter les risques d'une pluviométrie capricieuse.

Les remarques qui précèdent suggèrent pour quelles raisons un

- (1) J. DUBOURG a relevé dans le village de Taghalla l'existence de sept variétés de sorgho blanc et quatre variétés de sorgho rouge, et il ajoute : "A chacune de ces variétés correspond une place dans le calendrier agricole, une qualité de sol ... . Le paysan de Taghalla a une véritable science de la terre". Op. cit. 7, p. 301.
- (2) M. HOFFMAN, dans op. cit. 9, p. 40, a fait la même observation : "En règle générale, l'homogénéité des lots de graines de semence préoccupe peu le Mossi. Il lui suffit que le cycle végétal des variétés mélangées soit le même. "Le cultivateur de Taghalla semble plus exigeant que celui de Dakola.

inventaire complet des variétés végétales cultivées à Dakola ne présenterait qu'un intérêt limité. Un tel inventaire ne pourrait en effet constituer qu'un amas de connaissances disparates. Ce sera donc à titre d'exemples seulement que quelques variétés des principales espèces de céréales seront rapidement présentées ci-dessous.

Le sorgho rouge, kazienga, comprend à Dakola neuf variétés principales. Comme son nom l'indique, le kazienringa (de kazienga, et ringa : hâtif) est une variété précoce. Le luanga (de luanga : grenouille) est une autre variété précoce cultivée en petite quantité à proximité immédiate des enclos : ses grains, qui se comparent par leur grosseur à des oeufs de grenouille, sont croqués frais comme friandises. Une autre variété lui ressemble, qui est consommée de même : le wabatnoogo (de wabe : mâcher, et noogo : bon au goût). Le rigwaongo (de rigi : chasser, et waongo : nom d'une mauvaise herbe qui pousse fréquemment dans les champs de sorgho dont le sol est en voie d'épuisement - Striga senegalensis, de la famille des Scruphulariacées) est un sorgho rouge auquel est attribuée la propriété d'empêcher la mauvaise herbe waongo de se développer : quand cette herbe prolifère dans un champ, on y sème donc du rigwaongo. Le kazienzuwoko (de kazienga, zugu : tête, et woko : haut) est ainsi appelé parce que son épi est plus haut. Le karaaga (de kafo : mil, et raaga : mâle) est un sorgho de taille inférieure à la moyenne. Une autre variété est désignée par le mot bouc, boega. La variété titan porte probablement cette appellation parce qu'elle est surtout cultivée dans la région de La-Titan (localité située à 20 km environ au nord-ouest de Dakola).

Le sorgho blanc, baninga, comprend plus de vingt variétés. Le banidinga (de baninga, et dinga variante de ringa : hâtif) est une variété précoce. Autre variété précoce dont les grains sont consommés crus : le baningzuwoko (de baninga, zugu : tête, et woko : haut). Le pelogo (de pel : blanc) se caractérise par la blancheur de ses grains. Le beloko (de belge : tromper) est ainsi appelé parce que ses grains de couleur très blanche ne donnent qu'un gâteau de mil gris. Le yantaoko (de yam : bon plaisir, et taoko : épais) est une variété à gros épis. La variété gyeteblageseda (de gyeese : regarder, eb : pronom personnel, 3ème pers. pl., et lagse : enlever un par un) porte des épis si blancs et si drus que l'on est tenté de les enlever un par un pour mieux les contempler. Le payaadezoaga (de yaade, employé avec la particule négative pa : ne pas se fatiguer, et zoaga : nouche) est une variété très rustique. Une autre variété porte le nom wanwinga (étymologie inconnue). Le niuuga (de niuuga : chat) est un sorgho de qualité médiocre dont les grains sont prétendus aussi volumineux que des yeux de chat; en temps d'abondance il sert à nourrir les volailles. Le numbri (de numbr : épais - mot peu usité) (1)

(1) Le mot numbri est sans doute à rapprocher de nundi, pl. numa : "Espèce de mil, dont l'épi très ramassé sur lui-même reste droit, et dont la tige est sucrée : on en distingue deux variétés : le numa proprement dit, dont l'épi est d'une blancheur éclatante, tardif, sert à faire du tû, et le wéd-numdi qui sert à faire du dolo (grains roses)". ALEXANDRE (Père G.), op. cit. 1, II, p.282 . Le préfixe wéd dans wéd-numdi donne à penser que ce sorgho sert aussi à nourrir les chevaux (weefo, rad. wed : cheval)

est un sorgho peu apprécié dans cette région et peu cultivé, mais on en disperse quelques plants dans les champs de petit mil afin de stimuler cette céréale à égaler le numbri par la grosseur des grains! Le baogobaninga (de baogo : bas-fond, et baninga) est un sorgho particulièrement adapté aux bas-fonds comme son nom l'indique. Le wadogo est un sorgho rapporté de Ouagadougou. D'autres variétés portent les noms des cultivateurs qui les ont introduites à Dakola : ainsi en est-il par exemple du valembamba et du bilnoaaga.

Le petit mil, kazuï, est moins cultivé que le sorgho parce que les terres de Dakola ne lui conviennent guère : le petit mil préfère des sols plus sablonneux. Il existe une variété précoce, le kazuraaga (de kazuï, et raaga : mâle). Mais la variété la plus communément cultivée est le torogo (belle allure).

On cultive à Dakola quatre variétés communes de maïs, kamaana. Le kamaan'nyanga (de kamaana, et nyanga : fenelle), le kamaan'wobgo (de kamaana, et wogbo : éléphant) dont les grains sont remarquablement gros, le kamaan'peolgo (de kamaana, et pel : blanc), et le konlimnoaaga (de ka : n'être pas, liri : cacher, et noaaga : poule) ainsi appelé parce que ses épis ne sont pas dissimulés aux poules qui s'en régalaient.

## 5. LES INSTRUMENTS DE CULTURE (1)

Les Mossi n'ont pas fait preuve d'une féconde imagination créatrice dans le domaine de la fabrication des outils agricoles. Ils ne se servent que d'une gamme réduite d'outils, peu différenciés, tous à manches relativement courts, exigeant une importante dépense d'énergie pour un rendement médiocre; et l'homme constitue l'unique source d'énergie utilisée pour les travaux culturels. Toutefois, ces outils permettent d'effectuer convenablement - dans une position inconfortable, il est vrai - les façons culturales dont les Mossi ont l'habitude et qui sont d'un niveau technique élémentaire. Il n'existe pas d'instrument permettant d'effectuer un vrai labour : les terres ne sont jamais retournées mais seulement grattées en surface; aucun instrument traditionnel ne fournit la possibilité d'enfouir aisément l'engrais vert.

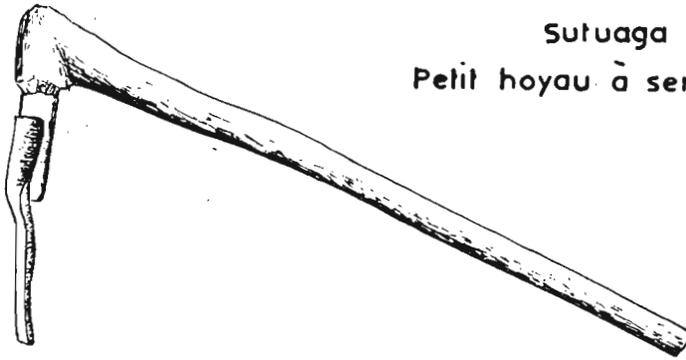
Pour débrousser, les cultivateurs ont d'abord recours au feu; puis ils utilisent la hache, lare, pour abattre les arbres. Le sabre d'abattis, karante, sert à couper les arbustes lors du débroussement ou lors d'un défrichage, les épineux étant écartés et maintenus à distance au moyen d'un bâton fourchu, rayaka, d'une longueur de 1 m environ, tenu à la main gauche.

Pour la préparation des sols, deux instruments peuvent être employés. Une houe à lame épaisse et assez étroite, suanga, pour des sols compacts et lourds - en particulier pour la préparation des rizières; ou une houe à lame moins épaisse mais large, suga, pour les sols meubles et légers.

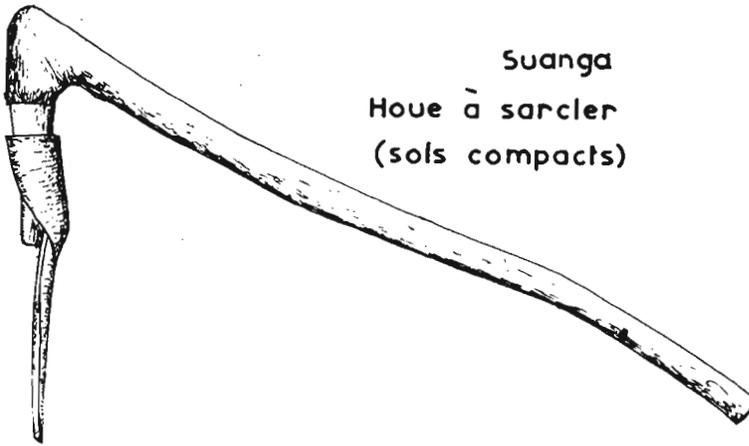
---

(1) Les outils agricoles en usage à Dakola proviennent pour la plupart du Yatenga, réputé pour l'habileté de ses forgerons.

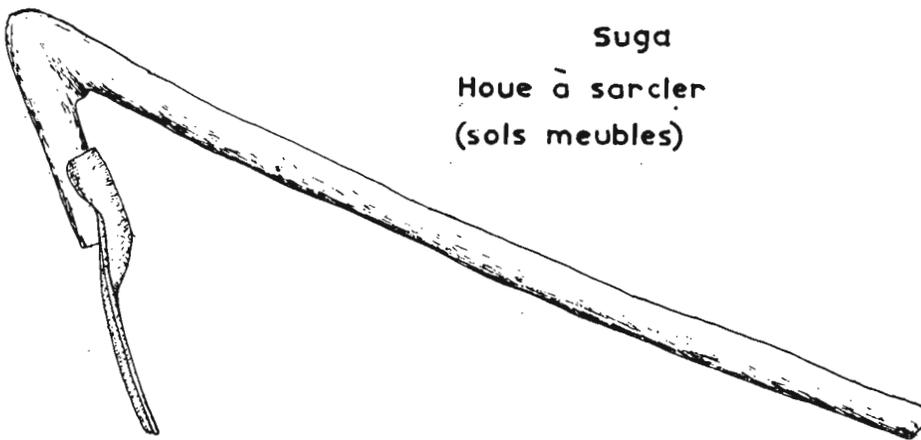
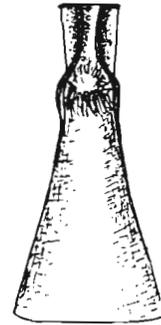
Fig.21 - OUTILS DU CULTIVATEUR MOSSI



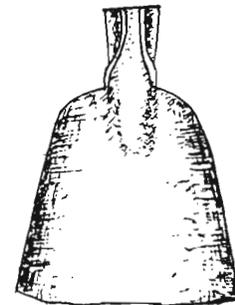
Sutuaga  
Petit hoyau à semer-



Suanga  
Houe à sarcler  
(sols compacts)

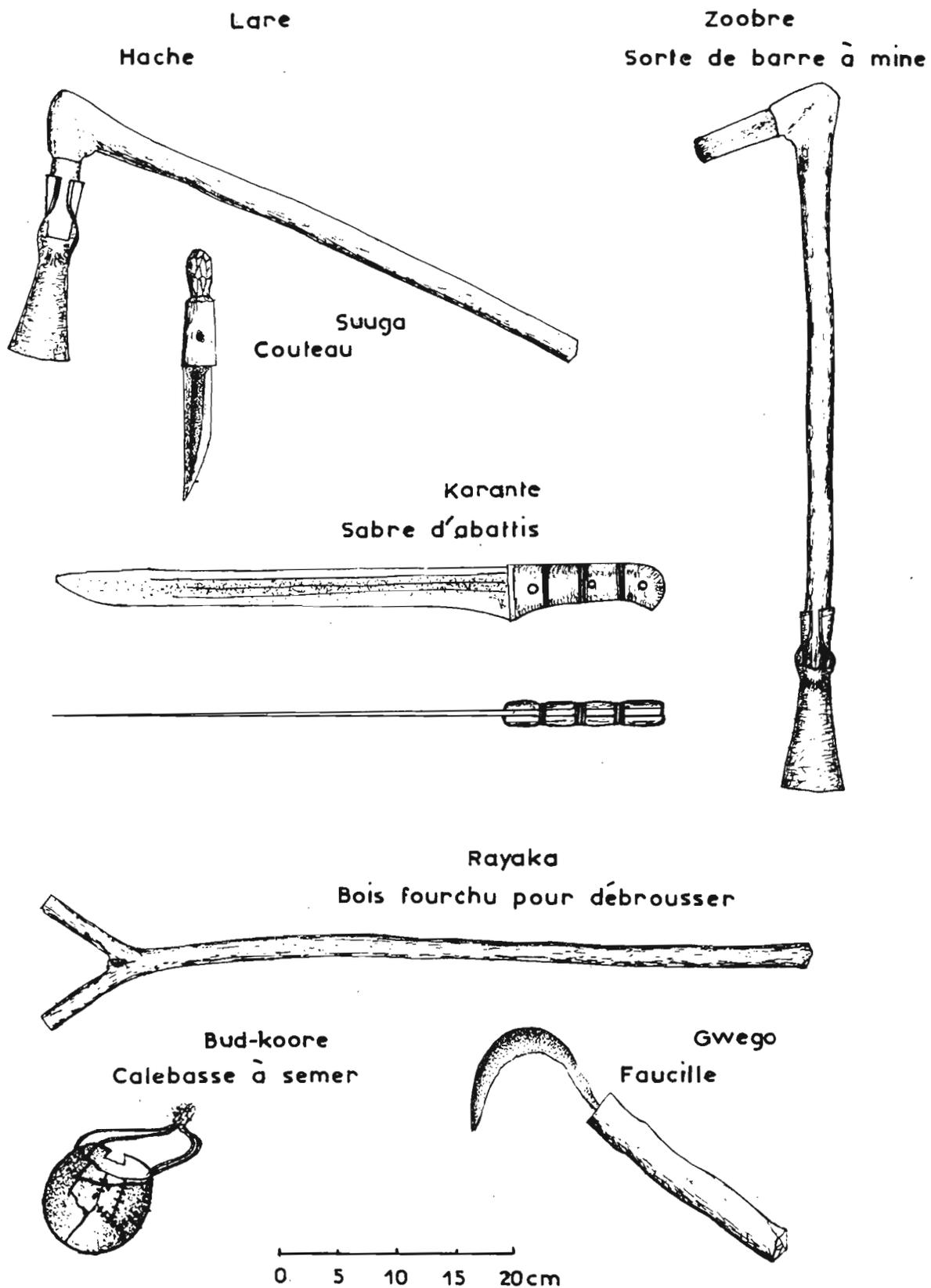


Suga  
Houe à sarcler  
(sols meubles)



0 5 10 15 20 cm

Fig.22 -OUTILS DU CULTIVATEUR MOSSI (10)



La houe à lame épaisse et étroite est également utilisée pour creuser les trous que les cultivateurs remplissent de fumier avant les semis. Pour les semailles proprement dites, il existe un petit hoyau spécial, sutuaga, à lame très étroite; et les graines sont contenues dans une calèbasse réservée à cet usage, bud-koore. On notera que le hoyau à semer peut être transformé en hache : il suffit de faire pivoter sa lame de 45°; quand cette lame est placée au bout inférieur du manche et dans l'axe de celui-ci, l'instrument peut servir de barre à mine.

Les sarclages et les désherbages sont effectués au moyen de l'une ou l'autre houe décrites plus haut, suivant la qualité des sols.

La houe à lame étroite et épaisse est encore utilisée lors des récoltes : pour déterrer les arachides et les pois de terre, et pour couper les tiges de mils. Mais c'est au moyen d'un couteau, suuga, que sont coupés les épis de sorgho et de petit mil, tandis que le riz est récolté à l'aide d'une faucille, gwego. La faucille est également utilisée pour couper l'herbe qui doit servir d'engrais ainsi que la paille destinée à être tressée en nattes ou à couvrir les cases et les greniers.

Grâce à la C.F.D.T. (Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles) et à la SATEC (Société d'Aide Technique et de Coopération), du matériel agricole moderne a fait récemment son apparition dans la région. Dans plusieurs localités proches de Dakola, on observe l'utilisation de houes à traction asine, et il a déjà été noté que des cultivateurs de Dakola ont utilisé en 1966 et 1967 une charrue et un attelage de bovins de Kona. Mais aucun cultivateur de Dakola ne possède en propre du matériel agricole moderne, hormis un ancien combattant qui a fait l'acquisition d'un pulvérisateur pour traiter le coton (1).

## 6. LES FACONS CULTURALES ET LES RECOLTES

On trouvera ci-après une description sommaire des principales opérations de culture, telles qu'elles sont effectuées à Dakola (2). Mais la répartition précise de ces travaux dans le temps et leur importance respective seront étudiées sous le titre suivant (calendrier agricole et temps de travaux).

- 
- (1) Les problèmes que posent l'acquisition et l'utilisation de matériel agricole moderne seront traités séparément, à propos de l'action des services techniques et des sociétés d'intervention.
  - (2) Les habitants de Dakola n'ont pas manifesté grand empressement jusqu'à ce jour à suivre les conseils des agents chargés de la vulgarisation agricole; mais on note quelques transformations récentes des habitudes culturelles dans les localités voisines - notamment la pratique des semis en ligne et la culture attelée. Les problèmes posés par de telles transformations seront analysés dans une étude particulière.

La préparation des champs comprend normalement le débroussaillage et le nettoyage, la fumure et un houage; rares toutefois sont les champs qui bénéficient de toutes ces opérations. Pidma est le terme qui désigne le débroussaillage d'une brousse ou d'une jachère : les arbustes sont coupés et entassés pour être brûlés ainsi que les herbes, à moins que celles-ci ne soient étalées pour servir d'engrais; il est exceptionnel qu'un cultivateur se donne la peine de déterrer les racines des arbustes. Le terme yado est employé pour le nettoyage d'un terrain cultivé l'année précédente : les mauvaises herbes sont arrachées, ainsi que les racines des mils ou les tiges de coton restées sur les champs, et le cultivateur y met le feu. Les procédés de fumure ont déjà été étudiés. Quant au houage de préparation, il est rarement pratiqué et ne consiste qu'à ameublir la couche superficielle du sol. Les champs de sorgho et de mil ne sont pas houés avant les semailles, sauf dans le cas d'un important retard des pluies; mais les parcelles consacrées au maïs le sont toujours, de même que les champs d'arachide et de pois. Quant aux champs de coton, ils font quelquefois l'objet d'un houage de préparation. Les soins les plus attentifs vont aux champs fumés, les autres champs restant souvent sans la moindre préparation : il arrive ainsi que surpris par les premières pluies, le cultivateur effectue les semis entre les racines plus ou moins déchaussées des mils de l'année précédente, et il n'arrachera ces racines qu'au moment des sarclages. Le peu de soins apporté à la préparation des champs est la cause d'une perte de temps certaine en début de saison agricole : faute d'un ameublissement de la couche superficielle du sol, l'eau contenue dans la terre s'évapore par capillarité alors que les pluies sont encore rares, et les jeunes plants des mils en souffrent. Quand, au contraire, des pluies précoces entraînent la croissance d'une abondante végétation adventice, les cultivateurs sont contraints à sarcler leurs champs avant de semer : ils considèrent une telle nécessité comme préjudiciable, car ils estiment que "ce travail avant l'heure constitue un gaspillage d'énergie : la force risquera de manquer au moment des vrais sarclages".

Les semailles, budbo, se pratiquent généralement par poquets, sans souci d'alignement. Pour les mils, le semeur enfouit quatre à cinq grains par poquet, deux à trois graines pour le maïs, quatre à six graines pour le coton, mais les graines d'arachide sont semées une par une, de même que les graines de pois de terre.

Le démariage des plants, wosgo (de wooge : diminuer), et le remplacement des manquants par repiquage, selbo (de sele : repiquer), sont effectués conjointement quand les plants ont atteint une hauteur d'environ 20 cm. Pour les céréales, on laisse généralement deux ou trois pieds groupés, et autant pour le coton. Ces opérations sont parfois exécutées en même temps que le premier sarclage. Quand ce houage est réalisé en séance de travail communautaire, les vieux qui ne parviennent pas à suivre le rythme des travailleurs jeunes s'occupent volontiers du démariage et du repiquage.

Le premier sarclage, koobo (ce terme désigne toutes les opérations de houage et en particulier le sarclage), consiste à ameublir le sol, mais surtout à désherber. Les mauvaises herbes sont coupées au niveau des racines, puis elles restent étalées, plus ou moins recouvertes de terre, en attendant de pourrir. Un second et même un troisième sarclage peuvent s'avérer

nécessaires, mais ils ne présentent jamais le même caractère d'urgence que le premier sarclage et ils sont parfois négligés. Les cultivateurs de Dakola ne pratiquent pas le buttage, estimant cette opération culturale aussi inutile que fatigante (1).

Les récoltes, koolgo (de koole : mettre en tas), exigent attention et travail. Les épis de mil sont coupés au fur et à mesure de leur maturation. Un champ peut être récolté d'une seule traite lorsqu'il porte une même variété végétale ou des variétés à cycle végétatif identique, et si les semis ont été effectués au même moment. Mais le cultivateur se voit souvent contraint d'échelonner la récolte d'un même champ, quand celui-ci a été ensemencé à plusieurs reprises ou porte des variétés végétales différentes. Les hautes tiges de sorgho des champs fumés et des champs de bas-fond sont généralement ramenées à terre pour qu'il soit possible d'atteindre les épis; mais quand le sorgho ou le petit mil offre les épis à portée de la main, le cultivateur se contente souvent de les couper afin de gagner du temps et de se ménager et les tiges restent plantées sur le champ. Sur les champs d'enclos, les tiges sont généralement coupées à 50 cm de hauteur, et servent ainsi à défendre les poussins et les pintadeaux contre les rapaces pendant la saison sèche. Les épis récoltés sont habituellement mis à sécher sur les champs avant d'être portés aux enclos. Les arachides et les pois de terre sont déterrés à l'aide d'une houe et étalés sur place pour séchage. Les capsules de coton sont récoltées à mesure qu'elles mûrissent.

Après l'examen des pratiques agricoles traditionnelles qui caractérisent jusqu'à présent la production des biens de subsistance à Dakola, il reste à décrire rapidement les cultures effectuées dans la cuvette. Autour des deux puits anciens creusés dans cette zone, les cultivateurs de Dakola ont l'habitude immémoriale de faire de minuscules jardins. Enclos de quelques mètres carrés, protégés contre le bétail par une ceinture d'épineux, ces jardins sont soigneusement fumés et arrosés durant la saison sèche aussi longtemps que l'eau des puits reste suffisante pour les hommes et le bétail. Durant l'hivernage, ces jardins portent du maïs, des tomates indigènes (2), des patates et du fabirama (3) sur petites buttes. En saison sèche, on n'y trouve que du tabac et des tomates. Ces jardinets n'ont rien de comparable avec les grands jardins du pays gourounsi proche.

- 
- (1) Les cultivateurs de Dakola affirment que le buttage caractérise les habitudes culturales des Foulse mais n'est pas pratiqué par les Mossi; ce point de vue est inexact. Cf. par exemple DUBOURG J., op. cit. 7, p. 307 : "Pour assurer plus de vigueur aux tiges de mil, le paysan de Taghalla] pratique le buttage en rassemblant autour du pied un peu de terre.
- (2) Kumbre, pl. kumba : "Solanées genre tomates, surtout tomates amères : (Solanum melongena)". ALEXANDRE, Père G., op. cit. 1, p. 200
- (3) Fabirama (appellation dioula) ou peesre, pl. peesa (en more) : "Labiée produisant de petits tubercules ressemblant par la forme et le goût à la pomme de terre (Coleus rotundifolius, var. nigra)". ALEXANDRE, Père G., op. cit. 1, p. 313

Mais depuis 1965, de véritables champs sont créés à proximité des jardins de Dakola, en ce lieu réputé stérile (dasem-pwego). Ayant appris à pratiquer la culture de l'igname sur billons, à Bouboulou (localité située à 25 km environ au nord-est de Dakola), dans la famille de son oncle maternel, Ouédraogo Yanlanéré a lancé cette culture à Dakola quelques années après son retour dans l'enclos de son père. Ouédraogo Yanlanéré, né en 1923, monogame et père de trois enfants, n'est pas lui-même chef d'exploitation, son ménage est membre de l'unité de production dirigée par son père; mais Yanlanéré exploite son champ d'igname à titre individuel, et en vend la production sur les marchés des environs. Les caractéristiques techniques de cette production sont les suivantes : enfouissement de l'engrais vert disponible sur le champ à la fin de l'hivernage au moyen d'une houe ou d'une charrue à traction bovine, et préparation de billons hauts de 50 cm environ; l'ensemencement a lieu en janvier : des tranches de tubercules sont placées en terre sur les billons dont les crêtes sont ensuite garnies de paille retenue par des piquets; puis des tuteurs sont mis en place quand les jeunes plants sortent de terre; au début de l'hivernage, du riz est semé au fond des creux entre les billons et du maïs ou du sorgho sur les pentes. Une parcelle non fumée s'épuise en deux ou trois ans, mais un nombre croissant de parcelles sont fumées; et un cultivateur envisage même l'achat d'engrais chimique pour tenter d'instaurer un système de culture continue. Ces techniques culturales relativement complexes sont nouvelles à Dakola. Elles ne s'appliquent qu'à des cultures destinées à la commercialisation. Autre circonstance remarquable : ces techniques ont été introduites à Dakola par un habitant du quartier Zenkom, et la plupart des cultivateurs qui les ont empruntées par la suite sont du même quartier; or il s'agit du quartier composé par le lignage des parents du chef du commandement régional, c'est-à-dire un lignage qui jusqu'à une époque récente méprisait les tâches agricoles. Il semble que ce groupe social à statut prééminent soit à l'heure actuelle plus entreprenant que les autres parce qu'il échappe plus facilement aux diverses modalités du contrôle social qui pèse sur la production, et parce qu'il se trouve moins englué dans les habitudes du travail agricole qu'il n'a jamais valorisé et traditionnellement assez peu pratiqué.

Dans plusieurs localités proches de Dakola, et en particulier à Samba, on assiste depuis quelques années à la création de nombreux vergers dans les bas-fonds. Ils abritent des jardins aussi longtemps que l'ombre des arbres fruitiers n'est pas trop dense. L'arbre le plus commun dans ces jardins est le manguiier ordinaire, mais on y trouve aussi des manguiers greffés, des bananiers et des goyaviers. Les jardins fréquemment ensemencés en riz durant l'hivernage, portent en saison sèche les cultures de jardin énumérées plus haut, du manioc et quelques légumes d'introduction européenne tels que pommes de terre, choux et tomates. Les jardins sont enclos d'épineux ou de branchages, mais quelques cultivateurs essayent de constituer des haies vives. Durant la saison sèche, ces jardins sont arrosés matin et soir, l'eau étant disponible à faible profondeur dans les puisards (1).

(1) Le terme puisard désigne dans ce cas, selon une acception impropre mais courante, des trous d'une profondeur variant de 1 à 3 m, selon le niveau de la nappe phréatique, creusés à nouveau chaque année, qui présentent généralement une forme évasée en raison des éboulements permanents de leur bordure non aménagée.

L'initiative de la création de ces vergers et jardins revient au service de l'agriculture du cercle de Yako, dont les agents ont trouvé audience auprès de quelques membres du lignage du chef de Samba, auprès de plusieurs anciens combattants et du catéchiste; ceux-ci ont été limités ensuite par d'autres cultivateurs. Mais il est vraisemblable que l'exemple donné en ce domaine par des personnalités politiques et des fonctionnaires originaires de la région a contribué à stimuler l'esprit d'entreprise des individus novateurs et à soutenir leur action. Ces hommes politiques et ces fonctionnaires, extérieurs au milieu traditionnel par leur situation économique et leur comportement, ont tenté d'atteindre un double but en créant des vergers. Premièrement, établir à leur profit et aux moindres frais une source permanente de revenus par l'investissement d'une modeste partie de leurs ressources monétaires, par le recours peu onéreux aux formes traditionnelles d'organisation du travail communautaire ou à l'entraide dans le cadre de la parenté, et en utilisant éventuellement les moyens matériels de l'administration dont ils avaient le contrôle. D'autre part, ces personnes ont pu espérer trouver dans ces entreprises un moyen de restaurer ou de renforcer les liens qui les unissent à leur milieu d'origine : ils se présentent comme les "enfants du pays qui connaissent et font connaître les voies qui mènent vers une société riche et heureuse", et ils distribuent de l'argent ou des biens en contrepartie des travaux réalisés à leur bénéfice, notamment à l'occasion des séances de travail communautaire, ce qui rehausse leur prestige et justifie leur réussite.

- 1 - Labour, dans la cuvette de Dakola
- 2 - Patate douce sur billons, dans la cuvette de Dakola
- 3 - Cultures associées, dans la cuvette de Dakola : igname sur les crêtes garnies de paille, sorgho à mi-pente, riz au fond des creux
- 4 - Billons préparés pour la culture du manioc, à Tyè
- 5 - Coton semé en ligne, à Bouré



1



3



5



2



4

FIG. 27.- CALENDRIER AGRICOLE

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
<u>Feux de brousse</u>												
_____			_____	_____								
<u>Nettoyage et préparation des champs</u>												
Milz _____				_____								
Maïs _____				_____								
Riz _____				_____								
Arachides _____				_____			_____					
Pois de terre _____				_____			_____					
Coton _____				_____			_____					
<u>Semailles et remplacement des manquants</u>												
Milz _____						_____						
Maïs _____						_____						
Riz _____						_____						
Arachides _____						_____	_____					
Pois de terre _____						_____	_____					
Coton _____						_____	_____					
<u>Premier sarclage</u>												
Milz _____							_____					
Maïs _____							_____					
Riz _____							_____					
Arachides _____							_____	_____				
Pois de terre _____							_____	_____				
Coton _____							_____	_____				
<u>Sarclages ultérieurs</u>												
Milz _____								_____	_____			
Maïs _____								_____	_____			
Riz _____								_____	_____			
Arachides _____								_____	_____			
Pois de terre _____								_____	_____			
Coton _____								_____	_____			
<u>Récolte</u>												
Milz _____										_____	_____	_____
Maïs _____										_____	_____	_____
Riz _____										_____	_____	_____
Arachides _____										_____	_____	_____
Pois de terre _____										_____	_____	_____
Coton _____										_____	_____	_____

## II. CALENDRIER AGRICOLE ET TEMPS DE TRAVAUX

Le calendrier agricole est rigoureusement déterminé par les conditions climatiques - en particulier, par le régime pluviométrique (1). Durant la saison sèche, les champs sont abandonnés; les vents chauds et secs issus de l'anticyclone saharien - harnattan et secondairement alizé boréal (2) - provoquent un dépérissement rapide de la végétation. Mais la morte-saison agricole, qui réserve de longues journées de repos au cultivateur fatigué par les travaux de l'hivernage, est une saison de vie sociale intense. A cette époque, les fêtes se succèdent : offrande rituelle de la nouvelle bière de mil aux ancêtres, fête du chef du commandement régional, grande sortie annuelle des masques sikoaba, funérailles solennelles; les marchés sont fréquentés avec assiduité; jeunes et vieux voyagent à leur gré pour nouer ou renforcer des relations d'amitié ou de parenté, arranger des mariages, ou simplement pour se divertir. La nourriture est abondante, et les hommes se rassemblent volontiers pour boire de la bière de mil et converser. Cependant la saison sèche est aussi le temps de certains travaux communautaires ou artisanaux : forage ou réparation des puits, réfection des toits de chaume, tissage et vannerie. Enfin de nombreux hommes quittent leur pays durant cette saison en vue de trouver au loin un travail rémunéré; ils se rendent à Ouagadougou, à Bobo-Dioulasso ou en Côte d'Ivoire.

Depuis quelques années, le maraîchage de saison sèche se développe dans plusieurs localités proches de Dakola, notamment à Samba. Les bas-fonds se couvrent de jardins et les vergers y sont de plus en plus nombreux. L'extension rapide de ces cultures nouvelles aura pour conséquence de transformer profondément le calendrier de saison sèche au cours des prochaines années.

La saison des pluies est relativement courte, variant de cent à cent-vingt jours. Le cultivateur mossi ne s'occupe donc principalement d'agriculture que durant trois mois environ chaque année, mais les travaux importants qu'il doit nécessairement effectuer au moment opportun sont bloqués en quelques semaines seulement. Durant ce court délai imparti au cultivateur par le régime des pluies, et compte tenu du cycle végétatif de chaque espèce cultivée, l'ordre des diverses activités agricoles est soumis à des

---

(1) Cf. KOHLER J.M., op. cit. 15

(2) Cf. BARLET P., op. cit. 2, p. 39 et suiv.

contraintes rigoureuses; le cultivateur ne dispose que d'une faible marge de liberté pour organiser à sa guise les travaux culturaux. Par ailleurs, l'irrégularité interannuelle de la pluviosité et la répartition irrégulière des jours de pluie font peser une lourde hypothèque sur les activités agricoles : le cultivateur a le sentiment que la productivité de son travail dépend surtout de facteurs aléatoires. Quand les premières précipitations sont trop espacées les semences sont à refaire, le manque de pluie peut empêcher la formation et le mûrissement des épis, et les pluies tardives détériorent les récoltes. En septembre 1967, la production de coton s'annonçait importante et d'excellente qualité dans la région de Dakola, mais la cessation brusque et précoce des pluies a gravement compromis la récolte. Les activités agricoles sont ainsi affectées par une incertitude permanente, qui s'oppose à l'instauration d'une agriculture rationnelle en déjouant souvent les prévisions les plus sages. Sachant que faute de pluies suffisantes et bien réparties il peut tout perdre, le cultivateur hésite à s'endetter pour la fumure chimique et les traitements insecticides de son champ de coton. Et il estime que l'outillage moderne, utile s'il n'est pas trop onéreux, ne change pas fondamentalement les conditions de production qui sont principalement dominées par les aléas climatiques. Le cultivateur n'a pas le sentiment d'être en mesure de calculer les risques de ses options en matière de production agricole; il n'est jamais certain de pouvoir amortir ses investissements en un délai raisonnable, et c'est pourquoi il se contente assez volontiers des solutions traditionnelles. Il cultive en priorité les céréales qui doivent assurer sa subsistance, en prenant soin de diversifier les variétés en fonction de la durée de leur cycle végétatif. Pour multiplier ses chances, il enseme souvent des étendues supérieures aux superficies qu'il lui sera possible de sarcler, sur des terrains différents du point de vue pédologique et topographique. Jusqu'à présent, il a préféré utiliser les moyens de production directement à sa disposition, sans frais ou à peu de frais.

Le nettoyage et la préparation des champs destinés aux cultures céréalières sont généralement pratiqués en avril et mai. Les champs d'arachides et de pois de terre, de même que les champs de coton, sont préparés au plus tard, après l'ensemencement des champs de céréales.

Pour les semences, le cultivateur se montre d'habitude pressé et tente de gagner du temps en début de saison agricole : dès qu'une succession de précipitations inaugure l'hivernage, le cultivateur sème. Mais comme cela a déjà été noté, les premières précipitations sont souvent espacées. En 1967, les cultivateurs de Dakola ont commencé à semer leurs céréales en mai et ils ensemaient encore les mêmes champs à la fin du mois de juillet. En somme, les semences se présentent comme un jeu de hasard annuel. Certains agronomes préconisent des semis plus tardifs, après un démarrage certain de la saison des pluies (1); outre que le cultivateur épargnerait ainsi ses semences et

(1) Cf. Périmètre de restauration des sols ..., op. cit. 28, I, p. 5 :

"Il semble... que l'importance de la récolte soit davantage fonction de l'importance et de la régularité des pluies de fin de saison et que la tendance à semer tôt que manifeste le cultivateur de la région ne correspond qu'à une perte de semences et de temps (en raison des levées irrégulières des premiers semis)".

sa peine, il aurait la satisfaction psychologique d'agir plus efficacement en dominant ses activités - un tel état d'esprit étant par ailleurs indispensable pour la formation de l'esprit d'entreprise et pour l'instauration d'une agriculture rationnelle. D'autre part, quelques auteurs rapportent que les cultivateurs mossi se fient aux constellations pour déterminer le moment favorable aux semailles; mais l'enquête dans l'ouest du Mossi a révélé que les cultivateurs de cette région ne s'entendent pas à ce sujet (1) : cela révèle sans doute le peu d'importance pratique qu'ils accordent aux mouvements des astres pour la conduite de leurs activités agricoles.

Les premiers sarclages sont effectués en juin, juillet et début août, c'est la période la plus laborieuse de l'année. Les sarclages ultérieurs ont lieu en août et septembre; et il est fréquent que le coton soit sarclé une dernière fois au mois d'octobre.

Le maïs est récolté en premier lieu, en septembre. La récolte des mils s'étale sur les mois d'octobre et de novembre, de même que la récolte des légumineuses. Mais la récolte du coton, qui débute en décembre, peut durer trois mois.

L'étude de l'emploi du temps fournit d'utiles indications sur l'organisation des travaux agricoles; mais pour aboutir à des conclusions précises et sûres concernant les temps de travaux, il faudrait disposer d'informations portant sur plusieurs années. L'enquête sur l'emploi du temps a permis de déterminer combien de temps le cultivateur passe aux champs pour les cultures; mais le temps ainsi mesuré comprend en plus du temps réellement consacré au travail proprement dit les moments de répit qui courent ordinairement le travail : distractions, courts repos, bavardages, etc - seuls les arrêts de travail importants (trente minutes et plus) ont pu être comptés séparément lors de l'enquête. L'étude de l'emploi du temps ne rend donc pas compte des temps théoriquement nécessaires pour les travaux culturaux dans l'hypothèse d'une productivité optimale du travail, le temps étant utilisé de la façon la plus rationnelle en vue de la production; pour établir ces temps de travaux théoriques, il suffit d'extrapoler les résultats obtenus par la mesure des temps de travaux à chaque culture par des unités de production représentatives, pour les diverses façons culturales, sur des parcelles échantillonnées. Les temps de travaux théoriques, inférieurs

---

(1) Il est peut-être significatif que certaines divergences des connaissances astronomiques des cultivateurs se retrouvent chez les auteurs : LAMBERT G.E., op. cit. 17, p.218-219, identifie "boudoula-koukouri" ("le manche à semer") avec Cassiopée, et "sousi" ("les crins de cheval") avec les Pléiades, tandis que pour R.PAGEARD, dans op. cit. 25, p. 53, "boudoub-koukouri" est le nom des Pléiades. G.E.LAMBERT, ibidem, rapporte un "procédé curieux" : "A l'aube, lorsque les étoiles sont sur le point d'être complètement éclipsées par la lumière du soleil levant, il faut pouvoir regarder les Pléiades avec une pierre sur la tête; si cet astérisme est encore assez bas sur l'horizon pour que l'observateur l'aperçoive sans que la pierre tombe, il sera possible de semer encore avec fruit." Il semble pourtant que le régime des pluies fournisse habituellement aux cultivateurs des signes plus sûrs que la position des Pléiades ...

aux temps que les cultivateurs passent aux champs pour les cultures, représentent souvent les seules informations prises en considération pour l'élaboration des modèles de production. Mais il serait certainement plus important de connaître combien de temps le cultivateur consacre en réalité aux cultures, y compris ces moments de répit qui ne peuvent pas être supprimés dans l'état actuel des habitudes, et compte tenu des pertes de temps imputables à une mauvaise organisation des activités. Les enquêtes menées sur ce sujet à Dakola apportent quelques éléments d'information provisoires, elles ne permettent pas d'aboutir à des conclusions définitives.

Depuis la préparation des champs jusqu'à la rentrée des récoltes incluse, le cultivateur de Dakola est occupé approximativement huit cents heures par an - soit cent jours de huit heures - par les travaux agricoles qu'il effectue pour la mise en culture d'une superficie moyenne de 1 ha, comprenant environ 90 a de céréales, 5 de légumineuses (non compris les haricots cultivés en association avec les céréales), 5 de coton et quelques parcelles de condiments (1). La répartition des temps de travaux selon les mois fait nettement apparaître un démarrage brutal des travaux après les premières pluies, une période de travail intense (de quinze à plus de vingt jours par mois) se répartissant sur trois mois, et trois autres mois de travail à mi-temps (moins de quinze jours par mois); durant le reste de l'année - pendant la saison sèche - le cultivateur ne passe que fort peu de temps sur ses champs.

Les cultivateurs de Dakola consacrent environ quinze jours à la préparation des champs (débroussaillage, nettoyage, fumure, houage) et aux semences; Comme il faut environ trois à quatre jours pour ensemercer un hectare et que les semences sont fréquemment répétées, on doit remarquer que les temps de préparation des champs sont assez brefs. L'enquête a également fait apparaître que la préparation des champs est souvent effectuée en même temps que les semences après les premières pluies; le cultivateur ne s'inquiète guère d'agriculture avant l'hivernage.

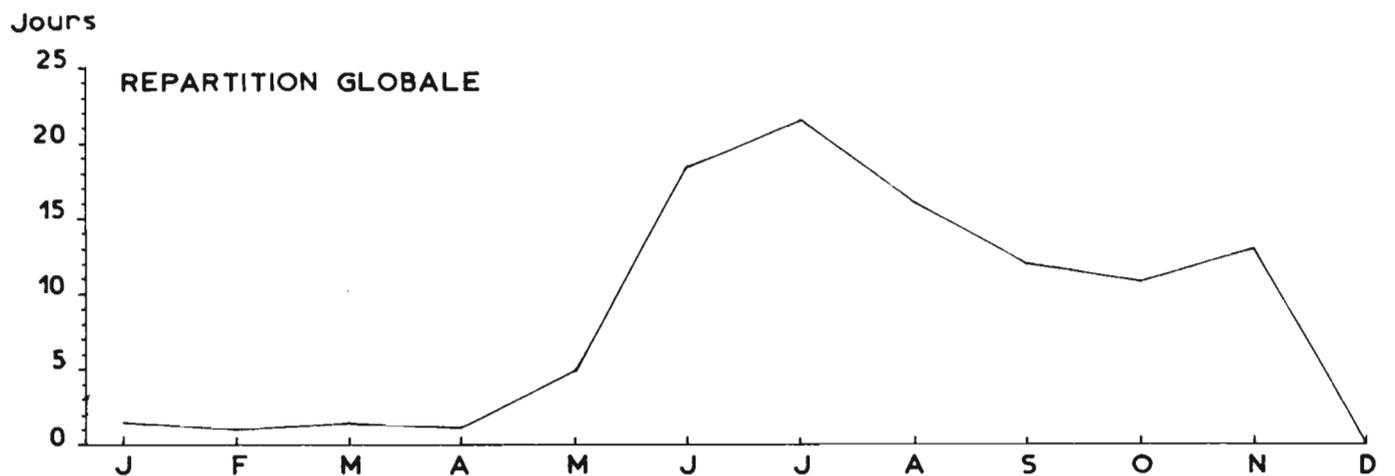
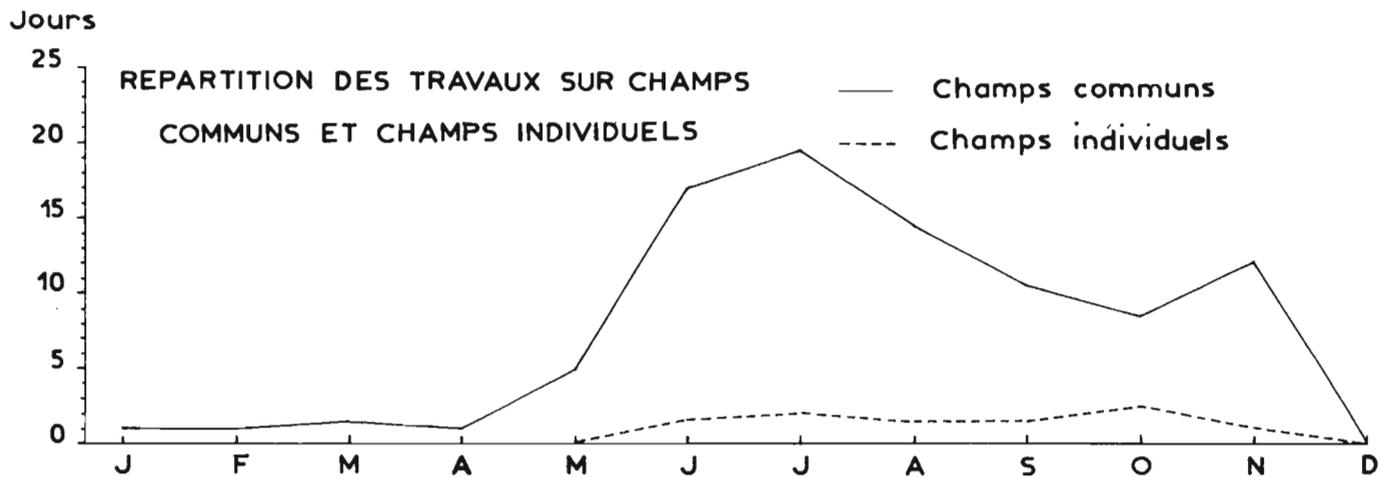
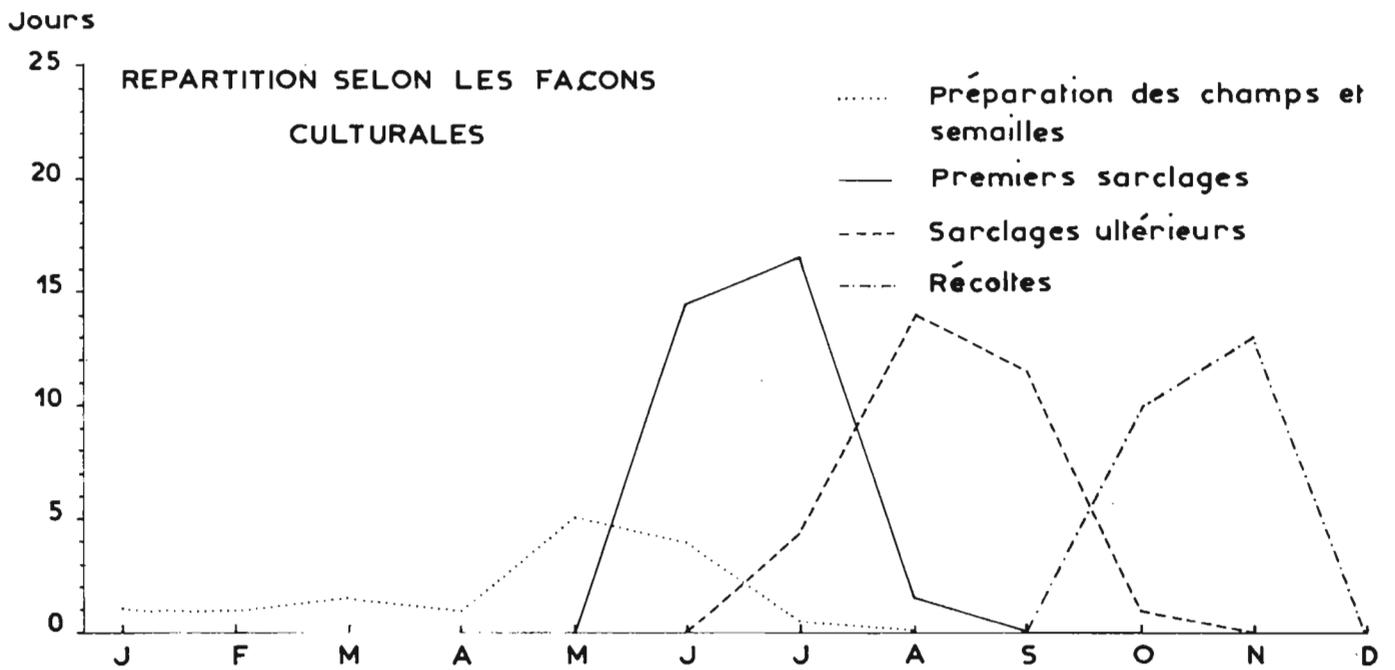
Les premiers sarclages occupent le cultivateur durant plus de trente jours, en moins de deux mois. Les sarclages ultérieurs, à peu près aussi importants, s'étalent sur une période légèrement plus longue. Mais il est souvent nécessaire d'effectuer les seconds sarclages de certains champs avant l'achèvement du premier sarclage de tous les champs : pour cette raison, les cultivateurs se trouvent alors contraints à travailler en moyenne plus de vingt jours de huit heures par mois. Cette moyenne est considérable, puisqu'elle a été établie pour l'ensemble des personnes actives de l'échantillon - y compris les malades temporaires et les personnes momentanément occupées par d'autres tâches que les travaux agricoles (2); les journées de

---

(1) Les haricots étant souvent associés aux céréales, et les superficies consacrées aux arachides, aux pois de terre, au coton et aux condiments étant relativement faibles, il n'a pas été possible de répartir les temps de travaux selon les cultures.

(2) On sait que les travaux domestiques incombant aux femmes exigent journellement beaucoup de temps - soins aux enfants, préparation des aliments, etc.

Fig.24 REPARTITION MENSUELLE DU TRAVAIL AGRICOLE



travail de neuf heures et plus ne sont donc pas exceptionnelles en cette période.

Les récoltes et le transport des produits récoltés des champs aux enclos exigent en moyenne plus de vingt jours de travail de la part des cultivateurs.

Les temps de travaux consacrés aux champs individuels représentent environ le dixième du temps total de travail agricole; il existe donc un rapport direct entre le partage du temps et les étendues exploitées en commun (90%) ou individuellement (10%) : les deux catégories de champs sont cultivées avec un semblable soin. On remarquera que les champs individuels ne font pas l'objet de travaux de préparation avant les pluies, tandis que les champs communs ne requièrent pas encore les travailleurs; et pour le reste, les travaux sur champs individuels se distribuent dans le temps à peu près comme les travaux sur les champs communs, en fonction des contraintes climatiques et agronomiques. Au mois d'octobre cependant, les travaux sur champs individuels marquent un maximum pendant que les travaux sur champs communs se relâchent : la récolte des arachides et des pois de terre est une longue besogne, et les champs de coton individuels sont généralement sarclés une dernière fois avec soin quand les façons culturales sont terminées sur les champs communs.

En conclusion, il apparaît que les cultivateurs de Dakola ont en saison agricole un emploi du temps très chargé. Durant les semaines critiques où la végétation adventice menace les cultures, les cultivateurs valides passent sur les champs de longues journées; et il ne semble guère possible qu'ils puissent fournir un effort supérieur pendant ces semaines. L'organisation plus rationnelle de leur emploi du temps leur permettrait sans doute d'épargner une partie de leur peine. Mais une extension importante des cultures ne pourrait être réalisée que dans le cas d'une transformation des techniques de production - par l'introduction de la culture attelée par exemple. Dans les conditions de production traditionnelles, le développement des cultures commerciales s'effectue nécessairement au détriment des cultures vivrières.

Si on compare les résultats de l'enquête menée à Dakola aux temps de travaux publiés par divers auteurs qui ont étudié des systèmes de production semblables; on constate que la productivité du travail est relativement faible à Dakola - cent jours de travail par hectare, pour un rendement qui semble moyen (1). La dépense d'énergie paraît excessive par rapport aux

---

(1) Dans des conditions climatiques un peu meilleures, les cultivateurs bobo-bwa mettent en culture des superficies en moyenne doubles ou triples grâce à un niveau technologique plus élevé et à une organisation des travaux plus efficace (information orale transmise par J. CAPRON). Les informations recueillies à Dakola peuvent être comparées avec celles recueillies au Yatenga : "60 j/ha de travail pour le sorgho et le mil, 80 j/ha pour les arachides, 95 j/ha pour le coton, 65 j/ha pour le maïs", Cf. Périmètre de restauration, op. cit. 28, t.1, p.25. Mais d'après l'enquête citée, le cultivateur du Yatenga "travaille aux champs en moyenne 250 heures par an" seulement.

résultats : l'explication doit en être recherchée dans une mauvaise organisation du travail et dans le bas niveau technologique - ce dernier facteur revêtant une importance croissante à mesure que le manque de terre détermine une intensification de l'agriculture sur des terroirs fixes.

### III. CHAMPS COMMUNS ET CHAMPS INDIVIDUELS

Les membres actifs de chaque unité de production cultivent en commun un ou plusieurs champs - puugo, pl. puto - dont le produit est destiné à assurer la subsistance du groupe. Les travailleurs sont généralement occupés sur ces champs de neuf heures du matin à cinq heures du soir, tous les jours de la semaine à l'exception du vendredi. Lorsque des pluies importantes rendent urgents les premiers sarclages, le chef d'exploitation peut exiger que les travailleurs se rendent sur les champs communs dès le lever du jour. Mais en dehors du temps obligatoirement consacré à la culture des champs communs, chaque travailleur peut s'adonner à des activités personnelles, et en particulier à la culture d'un champ individuel - beolga, pl. beolse. Le produit des champs individuels appartient aux producteurs qui peuvent en faire l'usage qui leur plaît : une partie de cette production est commercialisée, l'autre sert à améliorer l'ordinaire ou à assurer une nourriture quotidienne quand le mil du grenier commun vient à manquer au moment de la soudure.

A Dakola, les champs communs représentent 89% de l'ensemble des superficies cultivées, et les champs individuels le reste. Toutes les zones

---

Dans IZARD-HERITIER F. et IZARD H., op. cit. II, p. 132, on lit les informations suivantes recueillies dans un village pana : "Il faut compter 3 journées de 8 heures d'un travailleur-homme pour ensemençer un hectare en céréales; 25 journées pour le sarcler; 15 pour désherber; 3 journées sont nécessaires pour couper les tiges de mil au moment de la récolte; 10 journées pour rentrer la récolte au village dans le cas d'un champ de goere, 25 dans le cas d'un champ situé sur lugole ... On prendra le chiffre de 65 pour valeur moyenne du nombre de journées de travailleur-homme nécessaires pour cultiver un hectare ..." Les auteurs signalent que les temps consacrés au défrichage et au nettoyage de la terre ne sont pas compris dans ce décompte. D'autre part, on doit noter qu'en pays nosi les semailles sont souvent répétées et les cultivateurs procèdent à plusieurs désherbages. Enfin, les champs de céréales sont ceux qui exigent le moins de travail.

Cf. aussi MAINET G. et NICOLAS G., op. cit. 18, p. 191; et RAULIN H., op. cit. 29, p. 126

agraines portent des champs individuels (1). Mais l'examen de leur répartition selon les zones met en évidence des inégalités importantes. Les champs individuels couvrent 27% des superficies des champs semi-permanents de l'aire habitée, 14% de la superficie des champs permanents de cette aire, 12% de la superficie des champs temporaires et seulement 3% des superficies cultivées dans le bas-fond. Mais rapportés à l'ensemble des superficies exploitées individuellement, les champs individuels se répartissent selon les types de champs de la manière suivante : 45% sur champs permanents de l'aire habitée et 21% sur champs semi-permanents de cette aire, 27% sur champs temporaires et 7% sur champs de bas-fond. Ces chiffres montrent que les deux-tiers des superficies cultivées individuellement sont situés à l'intérieur de la zone agraire caractérisée par le taux d'occupation du sol le plus élevé, que le quart environ se trouve dans la zone des champs temporaires, et que rares sont les champs individuels dans la zone de bas-fond. En somme les terres les plus fertiles, les bas-fonds, sont en règle générale réservés aux champs communs par ceux qui contrôlent l'usage de la terre. Mais l'usage des champs permanents de l'aire habitée ne peut pas être refusé à ceux qui veulent établir un champ individuel; on notera toutefois la tendance à réserver pour la culture individuelle des parcelles de champs semi-permanents dont la fertilité est généralement inférieure. La qualité des champs individuels de l'aire habitée n'est comparable aux champs communs de la même aire que dans deux cas : le cultivateur qui en détient les droits d'usage permanents est riche en bonnes terres, ou bien l'individu qui les exploite se trouve par rapport au chef d'exploitation dans une position justifiant ses exigences - fils ou frère marié pouvant menacer le chef d'exploitation de quitter l'unité de production qu'il dirige et d'exiger éventuellement le partage des terres. Mais le plus souvent, les chefs d'exploitation cèdent pour les cultures individuelles des parcelles devenues nonentamment impropres à l'établissement du champ commun par suite d'épuisement. Dans ce cas, la culture de l'arachide ou des pois de terre est considérée comme un changement bénéfique pour le sol - la rotation des parcelles individuelles consacrées à la culture des légumineuses constitue une tentative limitée mais intéressante d'instauration d'un système d'assolement. Les individus qui ne jouissent que d'un statut de bas niveau en raison de leur âge et de leur position dans l'organisation familiale, de même que les individus appartenant à des unités de production qui manquent de bonnes terres de culture, se voient souvent contraints d'établir leurs champs individuels dans la zone des champs temporaires.

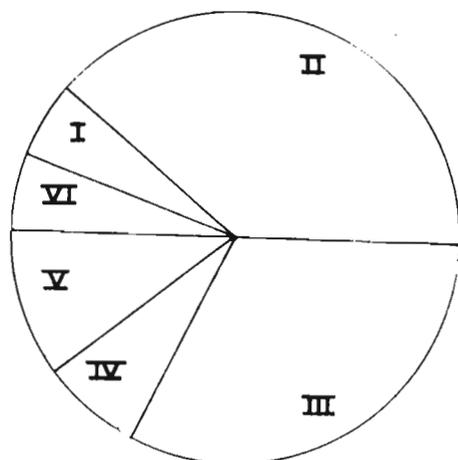
Environ 40% des superficies cultivées individuellement sont exploitées par des frères ou des fils mariés des chefs d'exploitation. Les épouses des chefs d'exploitation en cultivent le tiers. Le dixième de ces superficies est exploité par des veuves qui ne sont pas chefs d'exploitation (par opposition aux veuves isolées qui gèrent elles-mêmes des unités de production). Le reste est cultivé par les chefs d'exploitation eux-mêmes, par les

---

(1) Dans certaines régions du Mosci, les champs individuels se trouveraient toujours situés dans les zones périphériques des terroirs; cf. par exemple IZARD-HERITIER F. et IZARD H., op.cit. 12, p.34 : "Le champ personnel est toujours un champ de brousse."

Fig.25 - CHAMPS INDIVIDUELS

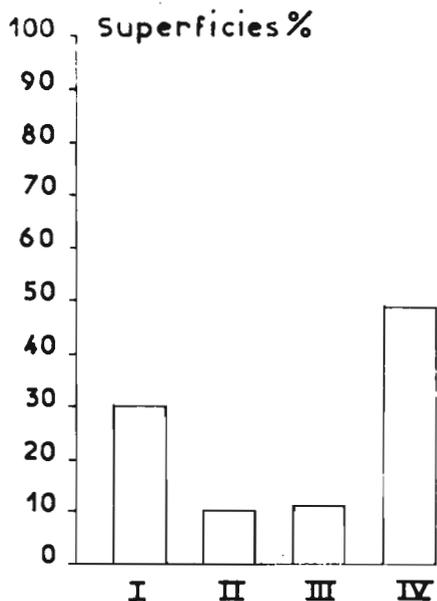
REPARTITION DES SUPERFICIES SELON LES EXPLOITANTS



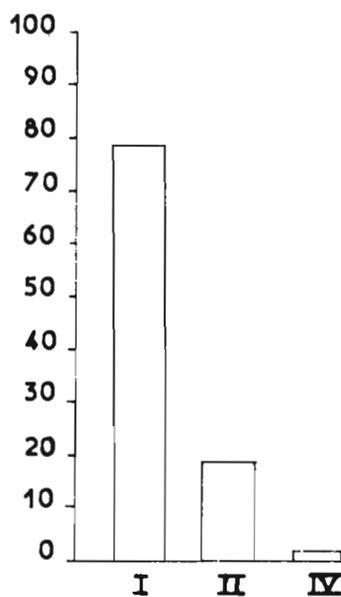
- I Chefs d'exploitation
- II Frères et fils mariés des chefs d'exploitation
- III Epouses des chefs d'exploitation
- IV Epouses des frères et fils des chefs d'exploitation
- V Veuves
- VI Hommes célibataires

REPARTITION DES SUPERFICIES SELON LES TYPES DE CHAMPS

1 Champs individuels des frères et fils mariés des chefs d'exploitation



2 Champs individuels des épouses des chefs d'exploitation



- I Champs permanents de l'aire habitée
- II Champs semi-permanents de l'aire habitée

- III Champs de bas-fond
- IV Champs temporaires

épouses des frères ou des fils des chefs d'exploitation, et par des hommes célibataires. L'existence de plusieurs champs individuels exploités par des jeunes filles fut relevée pour la première fois en 1967 - il s'agit de toute évidence d'une innovation très importante par ses répercussions sociologiques et économiques.

Les champs individuels des frères et fils mariés des chefs d'exploitation constituent souvent ce qu'il serait plus exact d'appeler des champs de ménage, car ces terres sont cultivées par l'ensemble des personnes dépendant de l'homme marié qui exploite le champ. Ces champs se différencient par plusieurs caractères importants des champs individuels des épouses des chefs d'exploitation. D'abord, ils sont en moyenne trois fois plus étendus : 5,42 ha pour dix exploitants, tandis que les vingt-quatre épouses de chefs d'exploitation qui ont des champs individuels ne mettent en culture qu'une superficie totale de 4,47 ha (1). Une autre différence réside dans la répartition de ces champs selon les zones agraires. Les épouses des chefs d'exploitation ont presque tous leurs champs individuels à l'intérieur de l'aire habitée - quatre cinquièmes des superficies sur champs permanents et le reste sur champs semi-permanents; aucun champ individuel d'épouse ne se trouve situé dans le bas-fond; et dans la zone des champs temporaires, ces personnes ne cultivent à titre individuel que des superficies négligeables. Par contre, la moitié environ des superficies cultivées individuellement par des frères et fils mariés des chefs d'exploitation est située dans la zone des champs temporaires, 40% à l'intérieur de l'aire habitée - 30% sur champs permanents et 10% sur champs semi-permanents - le reste sur champs de bas-fond. Les champs individuels des femmes sont si exigus - 18,6 a en moyenne par personne - qu'il est aisé de les situer sur les champs de l'aire habitée - d'autant plus que les cultures de légumineuses sont considérées comme fertilisantes. Mais l'importance des champs individuels des frères et fils mariés des chefs d'exploitation - 54,2 a en moyenne par personne - est telle <sup>pour</sup> que maintes unités de production il n'est pas possible d'ouvrir de tels champs à l'intérieur de l'aire habitée, mais seulement dans la zone des champs temporaires.

L'examen de la répartition des cultures sur les champs communs et individuels à Dakola, met en évidence que l'arachide et les pois de terre ne sont pas produits sur les champs communs mais seulement sur les champs individuels cultivés par des femmes. Par contre, les femmes ne produisent traditionnellement pas de coton sur leurs champs individuels (2). Les champs

- (1) L'échantillon d'enquête comprend onze hommes mariés demeurés membres d'unités de production dirigées par leur père ou par un frère, et quarante-six épouses de chefs d'exploitation.
- (2) Les hommes ne cultivent eux-mêmes des arachides sur leurs champs individuels que dans les régions où cette production est destinée à la commercialisation dans un circuit moderne. D'autre part, au fur et à mesure que la culture du coton est surtout effectuée en vue de procurer un revenu monétaire, les conditions de production se transforment : en 1967, plusieurs jeunes femmes célibataires et quelques veuves de Dakola ont cultivé du coton sur une partie de leurs champs individuels; les femmes mariées, moins libres pour innover, suivront sans doute cet exemple.

individuels qui portent du coton sont cultivés soit par des chefs d'exploitation soit par des frères ou fils mariés des chefs d'exploitation. Tandis que les cultures de mils représentent 46% des superficies cultivées individuellement, l'arachide représente 42% et le coton 12% de ces superficies. Les céréales produites sur champs individuels ne représentent qu'un faible pourcentage de l'ensemble des céréales produites à Dakola - moins de 5%. Mais une part importante du coton - environ le quart - est produite sur champs individuels.

#### IV. MAIN-D'OEUVRE ET PRODUCTION

Les soixante-sept unités de production de Dakola comptent deux cent trente et un travailleurs, hommes et femmes actifs de 15 à 59 ans : soit 3,4 travailleurs par unité. Le tiers des unités de production compte moins de trois travailleurs, plus de trois unités sur quatre comptent moins de cinq travailleurs et regroupent plus de 60% de l'ensemble des travailleurs, et trois unités de production seulement disposent de plus de sept travailleurs (1). L'étude de la distribution des superficies cultivées selon la structure par sexe et par âge de la main-d'oeuvre des trente-cinq unités de production de l'échantillon d'enquête ne permet d'établir aucune corrélation sûre. On note une légère tendance à un accroissement des superficies cultivées parallèlement à l'augmentation numérique de la main-d'oeuvre féminine au détriment de la main-d'oeuvre masculine; mais le faible écart observé compte neuf

---

(1) La structure de la main-d'oeuvre des unités de production de Dakola a été étudiée dans KOHLER J.M., op. cit. 15, 250 personnes âgées de 15 à 59 ans ont été recensées à Dakola; mais 19 d'entre elles ont été exclues du compte des travailleurs agricoles, parce qu'elles ne participent pas aux cultures. Etant donné la faiblesse numérique de l'échantillon, ce décompte a semblé nécessaire pour permettre une plus juste appréciation de la superficie moyenne mise en culture par travailleur agricole. Une marge d'erreur inévitable subsiste en raison du choix des limites d'âge de la catégorie des travailleurs (15 à 59 ans) : quelques enfants de moins de 15 ans travaillent plus que certains adultes, les hommes entourés de nombreux dépendants peuvent être tentés de travailler moins, et des vieillards seuls - surtout des vieilles femmes - sont souvent obligés de subvenir à leurs besoins par leur propre travail jusqu'à la mort. Comme il n'est pas possible de prendre en considération la multiplicité des cas particuliers, on a considéré que les variations individuelles peuvent se compenser dans le cadre de la catégorie définie.

chances sur dix de résulter du simple hasard (1). Rapportée à la structure globale de la main-d'oeuvre des unités de production, l'étude de la distribution des superficies cultivées met en évidence une corrélation assez rigoureuse : les superficies cultivées progressent régulièrement en fonction du nombre de travailleurs des unités de production.

Des vingt unités de production qui comptent trois travailleurs et moins, dix-sept mettent chacune en culture des superficies inférieures à 3,5 ha; et des quinze unités de production qui comptent plus de trois travailleurs, onze cultivent des superficies supérieures à 3,5 ha. Mais pour les unités de production comptant moins de 3 travailleurs, les superficies moyennes cultivées par travailleur sont sensiblement plus élevées que pour les unités de production comptant trois travailleurs et plus. Pour la première catégorie, la superficie cultivée par travailleur est d'environ 1,5 ha, tandis qu'elle n'est que de 0,94 ha pour les unités de production de la seconde catégorie - si l'on excepte les deux unités de six travailleurs dont les moyennes très basses de superficies cultivées par travailleur (0,59 ha) seront expliquées ci-dessous par des raisons particulières. Etant donné la faiblesse numérique de l'échantillon, il ne faut attacher aucune signification au fait que la moyenne des superficies cultivées par travailleur atteint 1,87 ha pour les unités de production ne comptant qu'un travailleur, contre 1,47 ha pour les unités de deux travailleurs : la moyenne a été gonflée par la présence d'un cas aberrant qui sera traité séparément dans la suite de l'analyse; des sondages ont mis en évidence que les moyennes des superficies cultivées par travailleur sont généralement plutôt faibles dans la catégorie des unités de production ne comportant qu'un travailleur, en particulier quand il s'agit d'un vieillard isolé. Toutefois, il paraît vraisemblable que la tendance marquée par la majorité des petites unités de production de cultiver de plus vastes étendues, résulte pour une grande part du sentiment qu'elles ont de leur précarité : le nombre réduit de travailleurs dont elles disposent les oblige à une organisation plus rigoureuse du travail et les incite à réaliser toujours le plus tôt et le plus vite possible les travaux culturaux, afin de ne pas se trouver surprises par la défection éventuelle d'un travailleur. En outre, plusieurs de ces petites unités de production sont de création récente et ne disposent pas des meilleurs terres : cette circonstance a pu contribuer à les inciter à mettre en culture des superficies plus étendues. Mais étant donné l'importance de leur personnel et le volume global de leur production, les unités de production nombreuses sont toujours assurées d'une marge de liberté plus grande que les petites unités : elles ressentent moins le poids des contraintes, et de ce fait elles sont moins portées à utiliser au maximum leurs forces de travail.

---

(1) On n'observe pas de répartition systématique des tâches agricoles en fonction de l'âge ou du sexe. Chacun participe, selon ses forces, à toutes les sortes de travaux (nettoyage des champs, semailles, sarclages et récoltes). Le jardinage de saison sèche et la culture de tubercules sur billons, innovations récentes, sont les seules activités agricoles plutôt réservées aux hommes.

Si l'on examine la distribution des superficies moyennes cultivées par travailleur dans le cadre des différentes unités de production, on s'aperçoit qu'elles sont assez groupées - hormis quelques cas aberrants. Trois unités de production atteignent des moyennes nettement supérieures : dans deux cas, il s'agit d'unités ayant bénéficié d'un apport important de travail extérieur en raison d'une prééminence du statut social traditionnel des chefs d'exploitation (1); la troisième unité de production est celle d'un boucher, maquignon et cordonnier, individu dynamique et novateur, travailleur acharné qui, au népris du contrôle que la collectivité exerce sur la production, n'a pas craint de faire appel à une main-d'oeuvre extérieure (2). Par contre, deux unités de production se caractérisent par des moyennes nettement inférieures : la première est gérée par un homme qui compte partiellement pour la subsistance sur la générosité de ses deux frères cadets, anciens militaires dans l'armée française, tous deux pensionnés (2); la seconde est dirigée par un homme qui semble davantage compter sur ses talents de yuuna, chanteur et musicien, que sur ses capacités d'agriculteur pour assurer la subsistance de sa famille (3). Les moyennes aberrantes étant écartées, les autres moyennes se distribuent statistiquement selon la loi de GAUSS, les valeurs extrêmes étant 0,65 ha et 1,45 ha par travailleur. La représentation graphique de cette distribution s'exprime par une courbe en cloche caractérisée. Environ la moitié des moyennes des superficies cultivées par travailleur sont comprises entre 0,79 ha et 1,15 ha. Cette dispersion relativement faible autour de la moyenne générale - 0,97 ha - peut être considérée comme significative.

Cette distribution de GAUSSE met en évidence l'action d'une même cause principale et d'une multiplicité de causes indépendantes, toutes les valeurs étant déterminées par des combinaisons complexes mais peu variables de ces causes, ce qui se traduit par une répartition aléatoire des valeurs au voisinage de la valeur moyenne. En d'autres termes, les valeurs ne sont guère différenciées parce qu'elles ne sont pas séparément commandées par des causes exceptionnelles. L'étendue des superficies cultivées par unité

- 
- (1) Ouédraogo Raga tente par tous les moyens de s'enrichir, sans tenir compte de la réprobation que suscite son comportement. Les superficies cultivées par son unité de production comportant deux travailleurs, mesurent 5,11 ha - soit une moyenne de 2,55 ha par travailleur.
  - (2) Ouédraogo Ouambi dirige une unité de production de six travailleurs; les superficies cultivées mesurent 3,36 ha - soit 0,56 ha en moyenne par travailleur. Ses frères cadets, Pégueden et Ramak-naba ont des unités de production plus entreprenantes parce qu'ils investissent une partie de leur pension militaire dans l'agriculture.
  - (3) Ouédraogo Zissi gère une unité de production de six travailleurs; les superficies cultivées mesurent 3,72 ha - soit 0,62 ha en moyenne par travailleur.

de production correspond en règle générale d'une façon assez rigoureuse à la capacité de travail disponible (1) - les besoins, les contraintes et les possibilités étant par ailleurs à peu près les mêmes pour tous.

Tous les cultivateurs tentent de produire directement ce qui est nécessaire à leur subsistance, y compris la valeur de l'impôt (celui-ci représentant une contrainte secondaire, intégrée dans l'univers mental et économique commandé par les impératifs élémentaires de la subsistance). Ces biens nécessaires à la subsistance sont très peu variables et forment un minimum rarement dépassé. Les contraintes qui empêchent les producteurs d'aller au-delà de ce minimum vital sont diverses, la principale étant traditionnellement d'ordre sociologique : la collectivité exerce un contrôle permanent sur ses membres, pour s'opposer à ceux qui seraient tentés d'acquiescer par la production agricole une situation économique privilégiée avec l'intention de convertir cet avantage en puissance sociale et de changer ainsi leur statut dans la société. Inversement, on doit constater que l'inégalité des statuts sociaux ne crée pas d'importantes disparités économiques - hormis de rares exceptions. Le caractère homogène du système agraire et l'ignorance technologique constituent d'autres contraintes communes. Enfin, on peut présumer qu'il n'existe pas de problèmes fonciers majeurs puisque les possibilités d'accès pratique à la terre correspondent à peu près aux capacités de production des différents groupes. Cette uniformité des besoins, des contraintes et des possibilités est caractéristique d'une économie dominée par les problèmes de la subsistance, dans une société régie par un certain égalitarisme économique (2).

Bien que la société actuelle apparaisse encore largement dominée par les contraintes uniformes décrites ci-dessus, divers signes laissent prévoir un changement prochain. Le contrôle collectif exercé sur les producteurs se relâche parce que les autorités politiques lignagères qui appuyaient ce contrôle s'estompent, et parce que la prééminence qui résulte de la puissance monétaire se présente d'une façon indépendante des forces sociales traditionnelles. Les encouragements donnés par les services administratifs et techniques aux individus désireux de dépasser le seuil de la subsistance,

---

(1) Cf. l'analyse de C. MEILLASOUX à propos des Gouro de la Côte d'Ivoire, dans op. cit. 22, p. 90 :

"L'homme est la seule force motrice. Producteur total, il occupe dans ces conditions une place écrasante auprès de laquelle les autres facteurs de production, les outils et même la terre n'apparaissent que comme les accessoires seconds de son activité."

(2) Egalitarisme économique ne signifie nullement économie communautaire. Certes, les Mossi pratiquent depuis toujours le travail communautaire de diverses manières, et il existe des formes d'assistance communautaire. Le comportement économique des Mossi est néanmoins depuis longtemps foncièrement individualiste, et il semble même que ce caractère ait contribué à renforcer l'égalitarisme : pour se mieux protéger, l'individu veut être assuré que son voisin ne peut pas le dépasser.

contribuent à accélérer le mouvement (1).

L'introduction de matériel de culture moderne et l'organisation du crédit agricole accroissent les possibilités des individus bénéficiaires, et créent de ce fait des inégalités économiques et sociales. D'une façon générale, l'introduction d'une économie de profit permettra l'exploitation des plus pauvres, grâce à l'argent et à la propriété privée des instruments de production. Déjà, les prix de location des houes, pulvérisateurs et charrettes sont très élevés dans la région étudiée : ils dépassent de beaucoup une valeur raisonnable d'amortissement. Si, d'autre part, le travail salarié proprement dit n'est encore guère pratiqué entre cultivateurs dans la région de Dakola, on note toutefois qu'il a fait son apparition avec l'initiative de quelques fonctionnaires. Ceux-ci distribuent de l'argent en contrepartie de travaux agricoles exécutés à leur profit par des cultivateurs - il s'agit souvent d'investissements à moyen ou long terme, comme la création de vergers. Cet échange argent-travail ne s'est toutefois pas entièrement dégagé de l'univers traditionnel des relations interpersonnelles, et le fonctionnaire entretient souvent à son profit une certaine ambiguïté, surtout quand ses partenaires sont des parents (2). La transformation actuelle du régime foncier, et en particulier le fait que la terre acquiert une valeur marchande, sont d'autres causes génératrices d'inégalité économique.

---

(1) La vulgarisation agricole moderne et les diverses formes d'assistance à la production ne peuvent pas créer par elles-mêmes un mouvement d'évolution : les discours des agents du développement n'ont pas directement pris sur la réalité sociale et économique - de nombreux échecs en ce domaine, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, en témoignent. Le démarrage d'une évolution est tributaire d'une réelle transformation en profondeur de la société, et non pas de l'aspect impératif ou de la cohérence interne d'un discours ou d'une forme d'organisation apportée de l'extérieur. Mais la vulgarisation agricole ainsi que l'assistance technique et économique sont d'une importance primordiale pour étayer et accélérer un mouvement d'évolution né d'une situation sociale et économique objective. Ce point de vue sera développé dans une étude distincte consacrée à l'action des services administratifs et techniques dans l'ouest du Mossi.

(2) Cf. KOHLER J.M., op. cit. 15



## Chapitre VII

### LE REGIME FONCIER

#### I. IMPLICATIONS RELIGIEUSES ET POLITIQUES DES RELATIONS ENTRE LES HOMMES ET LA TERRE

##### 1. LA TERRE, SOURCE DE TOUTE VIE ET CADRE GEOGRAPHIQUE DE L'ORGANISATION SOCIALE

La terre n'est pas perçue par le cultivateur comme un simple facteur de production, comme une entité objective qu'il serait possible de définir de manière adéquate en recourant seulement à des notions économiques. Les relations entre les hommes et la terre déterminent des situations complexes dont les implications religieuses, sociales et économiques sont intimement interdépendantes.

La terre est dite "épouse de Dieu" (1), elle constitue matériellement et spirituellement la puissance femelle fondamentale, principe et symbole de toute fécondité : la terre est donc sacrée. Mais il n'est pas nécessaire pour comprendre les fondements du régime foncier de tenter ici la difficile entreprise de préciser le statut exact de la terre dans la théologie nossi, ou sa place et sa fonction dans la cosmogonie - les formalisations en ces domaines n'aboutissent de toute manière qu'à des résultats toujours relatifs dans la mesure où elles dépassent abstraitement le contenu vécu des consciences, les connaissances partielles et disjointes qui inspirent les comportements concrets de la majorité des individus. Les informations consignées dans ce chapitre résultent de l'observation du comportement quotidien des cultivateurs par rapport à la terre, elles expriment des croyances banales, qui déterminent directement les modes d'utilisation du sol.

---

(1) ILBOUDO P., op. cit. 10, p. 3 : "[La terre] sera dite 'Reine-Terre' (Napagha Tenga) ou épouse du Dieu-Soleil (Wende Pagna Tenga)."

La terre, principale source des biens qui assurent l'existence, est considérée comme dispensatrice ordinaire de toute vie. Lieu de repos des ancêtres qui ont transmis la vie et demeure des génies kinkirsi (1) qui jouent un rôle primordial dans la procréation, la terre constitue en quelque sorte la retraite où les forces surnaturelles des existences passées sont recueillies et conservées actives, et une réserve de principe vital pour chaque incarnation future. Dans le temps présent, la terre produit les récoltes et elle assure la fécondité humaine pour la survie du groupe. Les puissances au sein de la terre, la force de la terre, tenga panga, déterminent les possibilités de toute vie actuelle et sont chargées des promesses d'avenir. Ainsi, la terre est la matrice de toute forme de vie; et l'homme est nécessairement en rapport permanent avec cette terre, car les liens qui l'unissent à elle sont essentiels et fondamentaux. Pour cette raison, l'accès à la terre ne peut en aucun cas être interdit à un homme qui ne s'est pas rendu coupable d'une faute impardonnable (traditionnellement punie de mort), car la terre est la source universelle de vie que personne ne peut accaparer au détriment d'autrui. A tout vivant doit être concédé suffisamment de terre pour les besoins de sa subsistance, et tout cadavre doit être enterré. Si une faute grave a entraîné la rupture irrémédiable entre un individu et la société (qui comprend les vivants et les morts), le coupable est chassé au loin pour subir ainsi son anéantissement social, mais autrefois il était généralement mis à mort, lapidé ou assommé et son cadavre était abandonné sans sépulture sur les lieux du supplice. La terre, les ancêtres et la société des vivants forment un ensemble organisé, fondé sur une réalité surnaturelle homogène; celui qui est rejeté par la société en vertu des traditions ancestrales ne peut pas être recueilli au sein de la terre, mais la terre constitue un lien solide entre ceux qui vivent selon ces traditions. C'est ainsi que pour demeurer unis à la terre de leurs ancêtres et aux parents qui continuent à vivre sur cette terre ancestrale, ceux qui partent au loin fonder un nouveau quartier emportent avec eux un peu de terre de leur localité d'origine (2).

Investie de multiples forces, la terre est objet de culte. En tant que tenga, la terre est l'élément matériel concret (comportant en soi une puissance surnaturelle) auquel sont intimement mêlés les corps et les esprits des ancêtres : "Tout homme naît de la terre tenga, vit par la terre tenga, retourne dans la terre tenga; la terre tenga a nourri et a repris les ancêtres". Le terme tempelem (3) désigne la terre tenga considérée comme l'être

(1) Kinkirga, pl. kinkirsi : esprit, génie.

Une femme qui souhaite se trouver enceinte s'efforce de plaire à ces génies pour que l'un d'eux vienne en elle et devienne son enfant. Chaque homme a donc son kinkirga particulier depuis le moment de sa conception.

(2) F. IZARD-HERITIER et M. IZARD dans op. cit. 13, p. 63, ont fait la même constatation au Yatenga : "Théoriquement, tout groupe qui quitte son village pour s'installer ailleurs emporte avec soi une partie de la terre du tenga; sans terre, on ne peut créer un village".

(3) Tempelem, dé tenga, et peelem : "Nom d'état de rad. pél : blancheur. Pu-pélèm : sincérité, franchise, loyauté, honnêteté. Si-pélèm : pureté ... ." ALEXANDRE (Père G.), op. cit. 1, p. 310

même de la terre, spatialement matérialisé par l'existence d'un territoire particulier; ce concept recouvre donc à la fois une réalité ontologique et une réalité géographique déterminée par une organisation politique. Le tempeelem de Dakola inclut le tenga, le précise et l'idéalise en même temps, en fournissant un support matériel et surnaturel à l'organisation de la vie sociale dans le cadre du groupement local installé en ce lieu.

Le tenga-soba, maître de la terre, est le prêtre du tenga et du tempeelem; par ailleurs il est le témoin autorisé des modalités concrètes de l'usage du sol, et il est habilité à trancher les litiges. Toute discorde à propos de la terre sacrée étant essentiellement impie, le maître de la terre est investi de la charge de prévenir ce genre de discordes et - si nécessaire - de restaurer l'ordre religieux et social. Initialement, les pouvoirs du maître de la terre se reliaient donc davantage à une conception religieuse qu'à des notions strictement juridiques : autrefois, le prêtre de la terre intervenait pour la réconciliation entre les hommes et pour la paix avec les ancêtres et la terre qui les abrite, plutôt que pour le respect d'un droit foncier constitué dont il aurait été légalement le dépositaire et le garant.

Des emplacements réservés, de nombreux autels, tenkuga (1), des bois sacrés, des cavités naturelles sont les lieux où des sacrifices sont offerts à la terre et aux puissances qu'ils l'habitent, pour qu'elles accordent la santé et la force aux individus et aux groupes, la fécondité des femmes, l'entente sociale, des pluies en temps opportun et la reproduction des animaux domestiques et de tout bétail, et pour qu'elles pardonnent aux hommes les fautes dont ils se sont rendus coupables à leur égard par transgression d'un interdit ou parjure. La terre se trouve associée à tous les rituels : elle recueille le sang des animaux égorgés et les diverses libations qui accompagnent les prières adressées à Dieu, aux ancêtres et aux génies. Autrefois, un culte était organisé chaque année pour célébrer solennellement la terre et en même temps l'anniversaire des funérailles de la mère du fondateur de l'empire mossi, naaba Oubri (2). Cette fête, tengana (de tenga),

---

(1) Tenkugri, pl. tenkuga (de tenga, terre et kugri, pierre) : autel dédié à la terre.

(2) E.P. SKINNER, dans op. cit. 34, p.130, propose une interprétation intéressante de l'association du souvenir des funérailles de la mère de naaba Oubri au culte de la terre : "The juxtaposition and association of the earth deity with Oubri's mother has important implications for the Mossi political organization. Mossi traditions hold that a Ninisi woman was the ancestress of the Mossi of Ouagadougou. Her people probably celebrated the Tense as a fertility rite to their earth goddess, Tenga. The Mossi apparently took over the ceremony and used it both as a fertility rite and as a memorial festival, thus symbolically uniting the conquerors and the conquered".

appelée à Ouagadougou tense (pl. de tenga) ou naaba-Oubri-ma-kure (de naaba : chef, ma : mère, kure : funérailles) a été interdite par le pouvoir colonial qui, d'après E.P. SKINNER, voulait ainsi disloquer la cohésion du peuple mossi (1).

Mais la terre, qui est à l'origine de toute abondance, est aussi une puissance dangereuse intervenant directement dans différentes formes du contrôle social. Toute offense faite à la terre entraîne les sanctions les plus graves, c'est-à-dire la dégénérescence des forces vitales : maladie et stérilité, puis mort de l'individu coupable, dépérissement de sa famille et des groupes complices, tension sociale, et calamités naturelles. Ces dangers, qui inspirent les plus sérieuses craintes aux individus et aux groupes, renforcent la cohésion sociale; ils sont souvent invoqués pour résoudre les conflits graves. Dans toute controverse importante, la terre peut être prise à témoin par l'un des interlocuteurs qui veut ainsi prouver sa bonne foi. R. PAGEARD écrit à ce sujet :

"La terre est, avec la foudre, un grand arbitre et, malgré la réprobation que ce procédé inspire aux chefs, les "tinsé" et les "tenkouga" sont quelquefois invoqués pour établir la culpabilité ou l'innocence d'une personne. La mort du suspect dans le délai fixé par l'accusateur est attribué à la justice de la terre et des ancêtres" (2).

La terre, entité sacrée, est en même temps la terre matériellement divisée en territoires et en terroirs qui sont soumis à diverses formes de contrôle d'origine sociale. L'organisation du commandement mossi implique des déterminations d'essence politique sur un territoire, et l'organisation lignagère se transcrit au niveau des terroirs par un ensemble complexe de droits et de devoirs. Ces différentes déterminations sont multiformes et interfèrent : l'ordre politique comprend une dimension religieuse, et les caractéristiques politiques et religieuses des groupes socio-ethniques qui composent cette société lignagère sont variables. Un rapide survol historique peut seul permettre de montrer la multiplicité des situations politico-religieuses relatives au contrôle de la terre, et de dégager quelques schémas d'explication.

---

(1) SKINNER, E.P., op. cit.34, p. 150

(2) PAGEARD R., op. cit.25, p. 51

MANGIN Père E., dans op. cit. 20, p. 43 cite un exemple précis de recours à la terre en vue d'obtenir justice : "Si celui qui est accusé d'avoir une dette envers un individu mort récemment, nie cette dette, l'héritier peut le conduire à la tombe et l'obliger à boire de l'eau dans laquelle a été délayée de la terre du tombeau. C'est une épreuve très redoutée car les Mossi croient que le mort viendra se venger."

Les conséquences d'un parjure sont d'autant plus redoutables qu'elles peuvent porter au-delà de la mort elle-même : d'après Coutumes mossies ..., op. cit. 4, an. p. XVI et XVIII, "la personne supposée tuée par le Tinsé [ la terre ] n'est pleurée par aucun membre de sa famille et n'a même pas de funérailles".

## 2. APERÇU HISTORIQUE DES RELATIONS ENTRE LES HOMMES ET LA TERRE DANS LA RÉGION DE DAKOLA (1)

Les chefs mossi qui se sont installés dans cette région à une époque très ancienne y ont rencontré des Ninisi dont l'organisation sociale était vraisemblablement de type segmentaire, sans pouvoir centralisé. Ces Ninisi étaient des cultivateurs sédentaires, autochtones - ou du moins installés depuis longtemps dans la région.

D'après la tradition qui a principalement cours dans l'entourage des chefs, la plupart de ces Ninisi se seraient enfuis vers le nord-ouest à l'arrivée des chefs mossi, abandonnant parfois dans leurs villages quelques vieillards et des infirmes, mais laissant le pays libre. Dans ces conditions, les chefs mossi se seraient souvent trouvés dans l'obligation d'instaurer des rapports entièrement nouveaux avec la terre. Mais un examen attentif de traditions recueillies auprès de groupes éloignés des détenteurs du pouvoir politique, permet de penser que les événements de la "conquête" mossi ont été en réalité moins simples et marqués par de nombreuses hésitations. Ainsi est-il vraisemblable que les Mossi ont cohabité durant quelque temps avec des communautés ninisi importantes; et ils ont eu occasionnellement recours aux Ninisi en tant que prêtres de la terre. Ce ne fut sans doute que sous l'effet de la mise en place progressive du système politique mossi que de nombreux Ninisi ont quitté le pays tandis que d'autres étaient progressivement assimilés aux Mossi. Alors, les pouvoirs religieux relatifs à la terre ont souvent été transférés entre les nains de Mossi déjà investis de charges administratives, ou bien ils furent confiés à des personnes que les chefs voulaient récompenser. Dans quelques cas cependant, ces pouvoirs religieux sont restés la prérogative des descendants des Ninisi - notamment quand ceux-ci étaient en même temps investis d'un pouvoir politique en tant que doyens de groupes lignagers ninisi installés sur des terroirs séparés. Enfin, il est arrivé que le pouvoir religieux des Ninisi s'est trouvé en concurrence avec les pouvoirs politico-religieux des Mossi. Quelques exemples concrets peuvent illustrer ces diverses situations.

### a. C o m m a n d e m e n t   r é g i o n a l d e   S a m b a

En quittant Ouagadougou, naaba Tinguezondé, fondateur du commandement régional de Samba, avait emmené des prêtres capables d'effectuer les divers rituels qui pouvaient s'avérer nécessaires au cours de sa progression ou pour son installation ultérieure. Il semble que ces prêtres aient été des

---

(1) L'histoire du peuplement des commandements régionaux de Samba, Dakola et Batono, a été esquissée dans KOHLER J.M., op. cit. 16. Un certain nombre d'informations contenues dans le mémoire cité sont reprises ici pour établir quelles relations les habitants de cette région ont entretenu avec la terre, et quelles relations ils ont entretenu entre eux à propos de la terre.

spécialistes de statut particulier - peut-être Nyonyose, ou forgerons. La précaution prise au départ par le chef mossi permet de penser qu'il envisageait d'instaurer éventuellement un ordre nouveau par ses propres moyens : il n'entendait pas se subordonner nécessairement à ceux qu'il allait soumettre - pas même dans le domaine religieux. Les descendants des prêtres qui ont accompagné naaba Tinguezondé sont à l'heure actuelle encore investis de fonctions rituelles : le yiri-soba, dont l'ancêtre était originaire de Rapelogo (près de Ziniaré), enterre les membres du lignage des chefs de Samba (1), garde leurs tombeaux et y effectue des sacrifices; le Segd'naaba, descendant d'un forgeron originaire de Ganzourgou (région de Ouagadougou) est chargé d'effectuer les sacrifices que le chef et les habitants de Samba offrent à la terre tempeelem de la localité, il fait notamment les sacrifices requis pour toute nouvelle installation. Toutefois, naaba Tinguezondé eut occasionnellement recours à la coopération rituelle des Ninisi qu'il rencontra, en les reconnaissant comme intercesseurs légitimes auprès de la terre de leurs ancêtres.

A Pilimpikou, il semble que le chef mossi ait d'abord reconnu comme maître de la terre le vieux Ninisi qu'il surprit en ce lieu à l'ombre d'un jujubier, muguniga (ce terme a par la suite servi à désigner le quartier habité par les descendants de ce Ninisi - Mougounigen); mais ultérieurement et par intervention d'un chef du commandement de Samba, la charge de maître de la terre a été enlevée aux Ninisi de Pilimpikou et confiée à des immigrants venus de Pèlla (localité du Konkistenga, située à 30 km environ au sud-est de Pilimpikou). Une vive controverse oppose jusqu'à présent le lignage des Ninisi de Pilimpikou et le lignage qui détient la charge de maître de la terre par décision du pouvoir politique : les premiers estiment qu'ils sont les seuls prêtres authentiques de la terre du lieu, tandis que les seconds prétendent simplement que les droits de leurs prédécesseurs sont périmés (2). Il semble qu'en pratique, les Ninisi de Pilimpikou continuent à faire des sacrifices à la terre tenga et à leur ancien tempeelem, tandis que les sacrifices solennels - notamment ceux offerts dans le cadre du commandement local - sont toujours effectués par le maître de la terre officiel.

Du chef des Ninisi de Tolo (quartier de Samba), nommé Tibo, naaba Tinguezondé accepta le don d'un bélier, d'un coq blanc et d'un canari de miel; d'après une tradition particulière, il aurait même accepté le don d'une femme. Puis il demanda à Tibo de lui choisir un emplacement où s'établir avec sa troupe, et d'y effectuer les sacrifices requis par les puissances surnaturelles du lieu. Depuis lors, les Ninisi de Tolo sont demeurés les gardiens du plus ancien lieu de sacrifice au tempeelem; et ils prétendent que la présence de leur doyen de lignage est théoriquement nécessaire

- (1) Pour l'inhumation d'un chef, le yiri-soba doit demander au doyen des Ninisi de Koulonéogo de désigner l'emplacement de la tombe.
- (2) La confusion est d'autant plus difficile à dissiper que les deux lignages portent le même nom Sama et habitent le même quartier. Dans KOHLER J.M., op. cit. 16, p.50, la tradition rapportée est celle des Ninisi originaires de Pilimpikou

pour la bonne réalisation des sacrifices offerts à la terre par les prêtres des chefs - toutefois, il apparaît que ceux-ci ne tiennent pas compte des exigences des Ninisi.

A Rokounga, la charge de maître de la terre passa des mains du Mossi nakomga fondateur de la localité, à un forgeron sikoaba, nommé Kafando, originaire de Kaba. Ailleurs, la charge de tenga-soba a été généralement confiée à un membre de la suite de naaba Tinguezondé ou à un de ses parents, avec mission de commander le pays, "hommes et terres".

#### b. Commandement régional de Batono

D'après la version de la cour du chef de Batono, le fondateur de ce commandement, nommé naaba Gnignemdo, aurait trouvé la région de Batono dépeuplée : les Ninisi, qui y avaient habité en grand nombre, se seraient enfuis peu de temps avant son arrivée, à l'occasion du passage d'une première troupe non identifiée de conquérants ou de pillards; naaba Gnignemdo n'aurait rencontré que les vieux et les infirmes incapables de fuir. A Batono même, le chef mossi aurait découvert un vieillard paralytique caché sous une jarre. La tradition rapporte que naaba Gnignemdo a donné une de ses filles à ce vieillard après que celui-ci eut montré au chef où il devait installer son enclos et après qu'il eut accompli un sacrifice à cet endroit - bien que le chef mossi fût accompagné par un prêtre venu avec lui de Ouagadougou (quartier "Kansaden", probablement Kamsaonghin). Les descendants de ce vieillard Ninisi forment actuellement le lignage Tiendrébéogo installé dans le quartier Mansago de Batono, et leur case-sanctuaire des ancêtres, kiim-doogo (1), se trouve jusqu'à ce jour dans le quartier Poussiguin, tout proche de l'enclos du chef actuel.

Le doyen du lignage Tiendrébéogo n'admet pas la version de la cour du chef de Batono, selon laquelle les Ninisi avaient quitté le pays au moment de l'arrivée des Mossi. La tradition de la fuite généralisée des Ninisi devant les Mossi pourrait n'être qu'une version officielle et tardive, élaborée par l'entourage des chefs Mossi pour justifier l'occupation du pays par des étrangers et l'éviction progressive des premiers occupants ou leur assimilation, et pour affirmer ainsi l'unité culturelle de l'ensemble mossi formé par un amalgame de groupes socio-ethniques divers.

Quelle que soit la vérité historique concernant le comportement des Ninisi à l'arrivée des Mossi, il est certain que dans le commandement régional de Batono, les descendants des Ninisi ont gardé jusqu'à présent des prérogatives importantes dans le domaine religieux et même dans l'ordre politique. L'alliance matrimoniale et la coopération rituelle entre le représentant des Ninisi et le chef mossi rappellent l'entente fondée sur des bases analogues

---

(1) Kiim-doogo, de kiima, pl. kiinse : désigne à la fois les mânes des ancêtres et l'autel sur lequel sont effectués les sacrifices à ces mânes, et de doogo, pl. doto : case.

entre Nyonyose et Mossi dans l'Oubritenga, à l'origine de la fondation de l'Etat de Ouagadougou. Il convient toutefois de noter ici une différence importante par ses conséquences sociologiques : dans l'Oubritenga, c'est l'autochtone qui a donné une femme de son lignage au chef mossi, tandis qu'à Batono, c'est le chef mossi qui a donné une de ses filles à l'autochtone - les descendants de naaba Zoungrana sont les neveux utérins, yagense, des Nyonyose, mais la relation est inverse entre Mossi et Ninisi de Batono (1). A condition de ne pas en tirer des conclusions systématiques ayant valeur générale, on peut avec quelque profit se référer à cette analyse de R. VERDIER :

"L'alliance matrimoniale avec l'Autochtone apparaît comme un substitut, sur le plan social, de l'alliance sacrificielle avec la Terre, sur le plan religieux : celle-ci justifie les droits fonciers du premier occupant et fonde la chefferie de terre, celle-là consacre l'installation de l'immigrant et légitime l'implantation de la chefferie politique" (2).

Les membres du lignage Tiendrébéogo sont considérés comme enfants d'une fille de chef, et ils jouissent de tous les privilèges qui s'attachent à ce statut particulier. Mais c'est en tant que descendant des Ninisi, que le doyen du lignage est maître de la terre de Batono et doyen des maîtres de la terre de tout le commandement régional. C'est lui ou son représentant qui accomplit les sacrifices solennels sur les autels de la terre de Batono, qui désigne les emplacements où doivent être enterrés les morts de cette localité, participe symboliquement au creusage des tombes et y dépose les cadavres. Mais sa prérogative la plus originale est sa prééminence dans le collège des "électeurs" du chef, qui comprend par ailleurs le tan-soba, le wiidi-naaba, et le kam-naaba. Au moment d'une succession au commandement régional, c'est le maître de la terre qui désigne le nouveau chef; et il n'est pas bon de contester son choix; il représente le plus parfaitement la population, car il est le plus ancien du peuple et son statut socio-ethnique lui interdit toute ambition politique personnelle.

Dans les autres localités du commandement régional, les maîtres de la terre ne sont pas Ninisi : ce sont les descendants de quelques-uns des compagnons des premiers chefs mossi de Batono, ou des Mossi venus d'ailleurs et nommés par les chefs à cette fonction.

#### c. Commandement régional de Dakola

Le fondateur du commandement régional de Dakola, naaba Kobgo, avait également emmené des prêtres lorsqu'il quitta Ouagadougou en vue de conquérir

(1) Dans l'étude qui sera consacrée aux structures sociales dans l'ouest du Mossi, on trouvera un passage sur les relations sociologiques qui unissent un individu à ses oncles maternels.

(2) VERDIER R., op. cit. 36, p.337

pour son propre compte un territoire à l'ouest. Mais la tradition est assez pauvre au sujet des relations entre ce chef mossi et les Ninisi de la région qu'il soumit. On rapporte qu'un Ninisi, originaire de Boura, s'installa auprès du troisième fils de naaba Kobgo, nommé chef de Karéo, pour l'accomplissement de certains rites religieux. A Pèlla, naaba Kobgo confirma dans la fonction sacrée de tiibo-naaba (1), un Ninisi qu'il avait trouvé sur place; et jusqu'à maintenant le tiibo-naaba, qui est toujours un descendant de ce Ninisi, est prêtre d'un tempeelem particulier. Mais ce fut à un membre de sa suite que naaba Kobgo attribua la charge de maître de la terre du quartier Soa, et celui qu'il nomma chef du quartier Paga était un Yarse (2) compagnon de Moaga, le devin du chef. A Tyè, où des Ninisi avaient pu être retenus, la fonction de maître de la terre fut conservée par leur doyen de lignage qui devint en même temps l'intermédiaire politique entre les populations de cette localité et le chef mossi; par ailleurs, c'est le maître de la terre de Tyè qui a la charge d'indiquer les emplacements des tombes des chefs de Dakola. Dans les autres localités du commandement, la charge de maître de la terre fut le plus souvent attribuée à un parent du chef ou à un membre de sa suite.

Le commandement institué par naaba Kobgo sur la région de Dakola s'appliquait théoriquement aux hommes et aux terres de manière indissociable: tout le pays se trouvait placé sous la puissance du chef. Le territoire qu'il avait soumis à son autorité était devenu son domaine, soolem (3): le chef se présentait comme un maître absolu, affirmant que toute vie et toute chose établies en ce lieu se trouvaient sous sa dépendance. Un proverbe mossi, maintes fois cité à divers sujets par la littérature ethnologique, exprime de façon imagée et convaincante ce pouvoir:

"Le crapaud et le contenu de son ventre appartiennent au serpent".

Mais cette domination était essentiellement d'ordre politique, et elle

- 
- (1) Le tiibo-naaba est le prêtre de l'autel tiibo et des autels secondaires qui y sont associés. La forme, l'origine et la fonction exacte de tiibo de Pèlla ne sont pas connues. On trouve une définition du terme tiibo dans ALEXANDRE Père G., op. cit. 1, p.394: "Phallus stylisé de grandes dimensions, possédé par les devins (baghba), et auquel on fait des sacrifices pour obtenir des enfants." Les fonctions du tiibo de Pèlla sont certainement plus nombreuses et plus variées. Il pourrait être intéressant de rapprocher cet autel ainsi défini et le suku décrit par J. B. MELINE, dans op. cit. 23, étant donné que le tiibo-naaba de Pèlla est ninisi et sikoaba. On notera que la désignation par le terme naaba d'un prêtre d'origine ninisi et sikoaba ne correspond pas au schéma linguistique de séparation des concepts relatifs aux pouvoirs politiques et religieux, naaba-soba.
- (2) Selon d'autres traditions, les Yarse ne seraient venus en pays mossi que longtemps après l'époque de fondation des commandements régionaux de l'ouest. Il se pourrait que la tradition orale ait identifié aux Yarse tous les étrangers d'origine mandingue.
- (3) Soom, de so: "Être maître de, avoir droit sur, posséder". ALEXANDRE Père G., op. cit. 1, p. 326

n'avait que peu de conséquences directes dans le domaine économique. En ce qui concerne plus particulièrement les terres, les chefs n'exerçaient aucun contrôle foncier systématique; leur attention ne s'appliquait normalement qu'aux problèmes posés par la création ou la gestion d'unités territoriales définies sous l'angle politique. En d'autres termes, le pouvoir des chefs n'a traditionnellement pas eu recours à l'appropriation des terres pour établir et maintenir les relations de dépendance qui forment la trame de l'organisation politique de la société mossi (1).

L'analyse plus détaillée du cas particulier de Dakola met en évidence le nouveau type de relation entre les hommes et la terre instauré par les Mossi. Lorsque naaba Kobgo s'installa dans la localité de Dakola, il nomma maître de la terre, tenga-soba, le doyen du lignage formant le quartier Loungo; et il conserva pour lui seul le titre de tenga-naaba, qui peut être traduit par l'expression "chef du pays". Le maître de la terre avait pour fonction d'être le prêtre de la terre de Dakola, et le gardien de l'intégrité du territoire de la localité. Plus tard, quand les chefs du commandement régional s'installèrent à Bouré, un chef dont le nom n'a pas été révélé confia au doyen du quartier Widi la charge de le représenter dans la localité de Dakola. De cette façon, il créa une nouvelle unité administrative et politique par une décision autoritaire, imposée de l'extérieur à la société lignagère établie à Dakola. La fonction de tenga-soba fut retirée au doyen de Loungo, et confiée au doyen de Widi en même temps que sa fonction politique. Ces deux types de fonctions sont depuis lors assumées par une seule personne appelée tenga-soba, qui se porte garant devant le chef et devant les ancêtres de l'ordre social fondé sur la portion de terre qui constitue le territoire de Dakola. Le tenga-soba de Dakola est en effet responsable devant le chef de l'ordre politique instauré par le commandement régional; et en même temps, il est intercesseur officiel auprès de la terre et des ancêtres qui y sont enterrés, en faveur de la collectivité dont il est prêtre parce qu'il commande la terre. Cette terre de Dakola est donc perçue comme un espace déterminé, à la fois territoire soumis à une autorité politique et terre des ancêtres; et c'est une seule personne appelée tenga-soba, qui est gardienne de cette terre considérée sous les deux aspects.

Sur le plan proprement foncier, le tenga-soba de Dakola devait traditionnellement contrôler l'accès aux terres : il donnait aux étrangers l'autorisation de s'installer, les terres vacantes se trouvaient sous sa juridiction, et par sa fonction il était un juge irrécusable pour toutes les questions relatives à la possession et à l'usage des terres. A l'heure actuelle, le rôle foncier du tenga-soba paraît médiocre : toutes les terres de culture disponibles sont depuis longtemps appropriées par les lignages et segments de lignage, et ce sont les doyens de chaque lignage ou les chefs de quartier (lorsqu'un quartier groupe plusieurs lignages, comme à Widi et à Segden) qui règlent les litiges fonciers survenant entre les personnes placées sous leur autorité. Le tenga-soba n'intervient qu'en cas de contestation entre quartiers de Dakola ou entre cette localité et une autre localité à propos de la propriété ou de l'usage de la terre.

(1) Depuis l'époque coloniale, un certain nombre de chefs mossi ont accaparé des terres en vue d'un profit économique en s'appuyant sur leur pouvoir politique. Ce comportement nouveau sera analysé séparément.

Le pouvoir du tenga-soba, d'essence sociale et religieuse, présente des particularités remarquables selon les localités. A Tyè par exemple, où naaba Kobgo a reconnu comme tenga-soba le Ninisi qui détenait cette fonction dans la communauté ninisi, la situation traditionnelle s'est maintenue jusqu'à présent ; l'aspect religieux prime l'aspect politique, le tenga-soba détient son pouvoir de la terre elle-même et des ancêtres qui en furent les premiers occupants, la volonté du chef étranger ne l'a pas institué mais seulement confirmé dans cette fonction. Le tenga-soba de Tyè est l'héritier d'une alliance religieuse primitive, qui n'a pas été essentiellement détériorée et remodelée par le pouvoir politique des chefs mossi. Pour exprimer leur autonomie religieuse par rapport au commandement du chef, les Ninisi sikoaba de Tyè répètent au moyen de leurs sifflets le refrain suivant :

"La poule a pondu de l'argent, elle ne peut le couvrir ... Les Sikoaba ont leur masque, personne ne peut le ravir. Le chef a son commandement, personne ne peut le ravir. Personne ne peut ravir (le masque ou le commandement)";

ce refrain signifie que nul ne peut prendre à autrui ce qui est en son pouvoir propre, sous peine de ressembler à une poule incapable de couvrir de l'argent (1).

En conclusion, on doit d'abord noter que Batono offre l'exemple d'une situation assez conforme au schéma classique du système politico-religieux mossi tel qu'il est habituellement décrit. Mais le plus souvent semble-t-il, après une période caractérisée par diverses formes provisoires et occasionnelles d'alliance et de coopération avec les Ninisi, les chefs mossi de la région étudiée ont instauré un ordre nouveau sur les territoires qu'ils contrôlaient. Sur le plan religieux, cet ordre nouveau devait être géré par ceux qui commandaient le pays ou tout au moins sous leur surveillance immédiate, c'est-à-dire par des personnes nommées par les chefs. Le rôle d'intercesseurs auprès de la terre de leurs ancêtres ne fut normalement conservé par les Ninisi que pour les portions de terre restant sous leur dépendance du fait d'un contrôle politique. Et s'il arrive, comme à Pilimpikou, que les descendants des premiers occupants reviennent périodiquement de loin sur la terre de leurs ancêtres pour y effectuer des sacrifices, leur pratique est considérée comme étrangère à l'ordre religieux mossi : les nouveaux occupants des terres n'accordent généralement pas d'attention à ces rituels, dont ils n'attendent pour eux-mêmes aucun effet bénéfique. Le maître de la terre de Pilimpikou, conscient d'être l'unique prêtre authentique et autorisé de la terre de cette localité, est opposé à ces pratiques :

"S'il nous arrivait de surprendre des étrangers en train de sacrifier sur notre terre, nous les chasserions aussitôt : agir comme eux, c'est commettre un vol!"

---

(1) Les Sikoaba de Tyè sifflent ce refrain en présence du chef en diverses occasions, et en particulier pour obtenir leur congé quand le chef a manifesté l'intention de les retenir contre leur gré.

Quand les chefs mossi de Samba ou de Dakola demandent aux Ninisi d'intervenir auprès de la terre et de leurs ancêtres afin de solliciter fécondité et fertilité pour l'ensemble du commandement, cette démarche est analogue à celles effectuées par ces chefs auprès des Nyonyose de Pilimpikou ou des Yarse de Somyalégoum (tous installés dans la région après l'arrivée de naaba Tinguezondé) ou encore auprès d'un quelconque personnage réputé puissant dans l'ordre religieux (quel que soit son rapport personnel avec la terre). Dans les commandements régionaux de Samba et de Dakola, les Ninisi ne contrôlent efficacement aucun domaine religieux réservé, c'est-à-dire que les Mossi ne se trouvent jamais par rapport à eux en situation de dépendance stricte (1). Ces observations ne concordent pas avec les conclusions trop catégoriques de L. TAUXIER sur la séparation des pouvoirs politiques et des pouvoirs religieux relatifs au culte de la terre :

"Quand les Mossi envahirent et conquièrent le pays; ils mirent, au fur et à mesure de la conquête, à la tête de tous les villages et de tous les cantons, des hommes de leur race, pour s'assurer la soumission de la population vaincue, mais ils ne pensèrent jamais [...] qu'ils fussent qualifiés pour offrir des sacrifices à la terre de l'endroit et aux divinités du lieu." (2).

De telles affirmations ont été souvent reprises et ont conduit différents auteurs à des conceptions schématiques et fausses concernant l'organisation politico-religieuse des Mossi. Dans maints endroits, en fait, les conquérants mossi ont laissé une part du pouvoir politique aux mains des anciens occupants de la terre; et souvent, ils ont imposé un nouveau culte de la terre, célébré par des prêtres venus avec eux de l'extérieur ou même par des Mossi du commun nommés par eux à la charge de prêtre.

Les enquêtes menées à Samba, Dakola et à Batono montrent par conséquent avec évidence que, dans cette région, le rôle de maître de la terre ne revenait pas systématiquement à un même groupe ethnique (3). Par ailleurs,

- (1) E.P. SKINNER, dans op. cit. 34, p.27, expose un point de vue semblable : "The Mossi chiefs insisted on the primacy of the nam over any other power. They employed the tengsoba-damba to intercede with tenga for the welfare of their subjects, but they never allowed the priests to control them....". In fact, the Mossi rulers later used Islam and its adherents in the same manner as they has used the aboriginal religion." G.V. KABORE, dans op. cit. 14, p.113, fait également remarquer que "si le naba ne peut sacrifier, il ne faut pas perdre de vue que le tingsoba ne peut entreprendre de sacrifices sans son autorisation".
- (2) TAUXIER L., op. cit. 35, p.594-595
- (3) Les observations de J.L.BOUTILLIER, dans op. cit. 3, p.41, ne sont pas valables pour les commandements régionaux de Samba, Dakola et Batono. Cet auteur écrit : "Tous les chefs de terre font partie du clan Nioniosé des Sawadogo et, au fur et à mesure de l'expansion mossi causée par les conquêtes, l'expansion démographique et la recherche de nouveaux terrains de culture, aussitôt qu'un groupe de quelque importance s'installait dans une zone préalablement vide de toute occupation humaine, soit un Sawadogo faisant partie du groupe migrant revenait dans son village originel se faire investir de la dignité de tenga-soba, soit le village le plus proche du

l'origine socio-ethnique diverse des maîtres de la terre, et le caractère vague et fluctuant des relations hiérarchiques qui les unissent semblent exclure pour cette région l'hypothèse selon laquelle leur organisation constituerait les "vestiges d'un pouvoir politico-religieux centralisé qui aurait dominé le pays avant la conquête Dagomba, ou même, la réplique du pouvoir centralisé des Nabas (gens du soleil) mais concernant les Nioniosés (gens de la terre)" (1). Les Ninisi du quartier Tolo de Samba, descendants des premiers occupants, qui prétendent être les authentiques maîtres de la terre de leur localité, ne sont en relation ni avec les Ninisi du quartier Mougou-niguen de Pilimpikou, qui sont pareillement les premiers occupants de leur localité et se prétendent authentiques maîtres de la terre, ni avec ceux de Batono, premiers occupants et maîtres de la terre reconnus. Ces trois localités sont à si courte distance que des relations régulières et caractéristiques entre maîtres de la terre se seraient sans doute maintenues à travers le temps, si elles avaient à un moment existé dans le cadre d'une institution politico-religieuse régionale.

Enfin, il reste à esquisser le rôle que continuent à jouer actuellement les maîtres de la terre. Pour l'ensemble de la région de Yako, l'évolution du système foncier s'est principalement caractérisée par un processus d'appropriation des terres par des unités sociales de plus en plus réduites, à la suite d'une occupation du sol sans cesse plus dense en raison d'une forte expansion démographique. Dans ce contexte où les litiges fonciers se sont multipliés, les fonctions juridiques des maîtres de la terre se sont précisées et ont pris une importance remarquable. Les tribunaux coutumiers institués par l'administration coloniale ont renforcé la position des maîtres de la terre en ayant systématiquement recours à leur compétence. On notera cependant que pour justifier leurs fonctions juridiques en matière foncière, les maîtres de la terre invoquent volontiers l'essence religieuse de leur pouvoir (sous la forme d'une référence à l'alliance originelle établie avec le sol par leurs ancêtres ninisi ou mossi, ou par allusion à la valeur intrinsèque de leur témoignage garanti par la terre des ancêtres dont ils sont les prêtres). La détermination proprement politique, même quand elle était historiquement première comme ce fut le cas à Dakola, semble passer au second plan lorsqu'il s'agit de justifier des prérogatives relatives à la terre.

Pour illustrer le rôle foncier que les maîtres de la terre prétendent jouer jusqu'à nos jours, il suffit de citer ces deux témoignages :

"Je suis l'une des personnes les plus âgées de Kona actuellement, je ne dois pas ignorer les formes usitées selon notre coutume dans les dons des terres cultivables. Nous sommes les "Tengsobrambas" de ce village. Ce sont nous autres qui donnons les terres à cultiver à ceux qui en font la demande (...) Nous pouvons disposer de toute la brousse : c'est notre bien"(2).

(1) BOUTILLIER J.L., op. cit. 3, p.41 note 1. L'auteur de la seconde hypothèse, cité par J.L.BOUTILLIER, est D. ZAHAN, op. cit.37.

(2) Audience foraine du 10 janvier 1960, tenue par le Tribunal du 1er degré de Yako, à Kapon, canton de Toléha; Arch. du Tribunal du 1er degré du Cercle de Yako, n°56. La déclaration ci-dessus citée a été faite par Dianda Konouabzanga, tengasoba de Kapon.

"Mes ancêtres sont les premiers à s'installer dans ce village. Toute terre existant dans ce village est leur propriété. Ils la disposent et la distribuent à leur gré" (1).

En dépit de ces affirmations, on observe actuellement un processus de rapide détérioration des pouvoirs des maîtres de la terre. Depuis que la célébration de la fête annuelle appelée tengana a été interdite par l'administration, de même que le recours à la justice de la terre, les maîtres de la terre ont de moins en moins l'occasion d'user publiquement de leurs pouvoirs religieux. Par ailleurs, les failles apparues dans le système des croyances traditionnelles ne font que s'élargir sous l'effet d'un individualisme économique croissant, sous l'influence des changements liés aux migrations et aux progrès des religions importées (islam et christianisme); les communautés religieuses se disloquent, les menaces de sanctions surnaturelles perdent leur efficacité, et le maître de la terre intervient de plus en plus rarement. Son rôle juridique diminue pareillement, dans la mesure où la rareté croissante des terres a pour conséquence l'appropriation individuelle et un système de culture quasi permanente.

## II. LES MODALITES DE L'APPROPRIATION ET DE L'USAGE DE LA TERRE

### 1. REMARQUES PRELIMINAIRES

L'expression ziig'soba (2), qui signifie littéralement "maître du terrain", est employée pour désigner l'individu qui détient en dernier ressort le contrôle foncier sur une portion de terre. Le ziig'soba est en effet seul habilité - dans les limites imposées par la coutume - à permettre l'usage des terres qu'il contrôle. Son droit sur ces terres est généralement rendu en français par les expressions suivantes : droit de possession, droit d'appropriation, ou droit de propriété. Le terrain qui est l'objet de ce droit constitue le soolen du ziig'soba, ce qui est souvent traduit par les termes possession, appropriation ou propriété.

---

(1) Audience foraine du 9 mars 1962, tenue par le Tribunal du 1er degré de Yako, à Kapon, canton de Toléha; Arch. du Tribunal du 1er degré du Cercle de Yako, n°56. La déclaration ci-dessus citée a été faite par Dianda Konouabzanga, tenga-soba de Kapon.

(2) Ziig'soba : de ziiga, terrain et soba, maître.

La notion occidentale de propriété foncière implique une objectivation et une valorisation sociologiquement déterminantes de ce qui est possédé. Ainsi, la propriété constitue par elle-même un facteur qui affecte directement les relations sociales, en ce sens qu'elle intervient comme médiation objective efficace dans les rapports entre les personnes. Elle contribue à déterminer le statut social des individus et des groupes en créant entre eux des relations de domination et de dépendance par l'intermédiaire de l'univers matériel. Mais cette notion de propriété ne peut pas rendre compte des types de relations qui existent traditionnellement entre un ziig'soba et son soolen, ni entre le ziig'soba et ses parents ou voisins à propos de son soolen. Ici, les biens matériels n'ont qu'un rôle secondaire de médiation dans les relations entre les personnes. Dans la situation traditionnelle, ces relations sont essentiellement conditionnées par les statuts sociaux des partenaires - statuts qui ne peuvent en aucun cas résulter directement d'une situation matérielle. C'est à la suite d'une promotion de caractère social qu'un individu peut devenir ziig'soba en héritant un soolen ou en obtenant l'autorisation d'en créer un nouveau, mais ce n'est pas l'acquisition matérielle du soolen qui entraîne un changement du statut social. D'ailleurs, le ziig'soba ne peut user des droits qu'il détient sur son soolen que dans un cadre précisé par la coutume : ainsi, s'il n'a pas lui-même un besoin réel de la terre, il ne peut pas - sans raison grave - refuser à ses parents ou à ses voisins le droit de cultiver sur son soolen une portion de terre suffisante pour assurer leur subsistance; dans les mêmes conditions, il doit accorder un droit d'usage sur sa terre à un étranger qui lui en fait la demande. Sur le plan économique, la terre est avant tout destinée à produire les biens nécessaires à la survie de chaque groupe; mais elle ne rapporte pas de rente foncière, elle ne peut pas être utilisée pour une exploitation du travail d'autrui en-dehors des structures sociales traditionnelles de dépendance qui sont d'origine politique, lignagère ou familiale. Dans la société lignagère ancienne, l'exploitation du travail des dépendants ne résultait pas d'une inégalité définitive des statuts sociaux, mais seulement d'une situation provisoire dans la hiérarchie des statuts; dans ces conditions, l'exploitation du travail d'autrui ne pouvait pas engendrer de disparités économiques (1).

L'évolution récente des relations entre les hommes et la terre tend à instaurer un régime de propriété analogue à la propriété de type occidental. Néanmoins, il apparaît que cette évolution reste elle-même largement dominée par les situations et les conceptions traditionnelles. Ce sera donc en tenant compte des remarques qui précèdent, que - faute de terme français plus adéquat - le mot possession sera employé dans la suite de cette étude.

L'expression puug'soba (2) désigne le "maître d'un champ" c'est-à-dire l'individu qui exploite un champ - qu'il soit lui-même ziig'soba de ce

(1) Sur les terres des chefs, l'exploitation du travail des captifs résultait d'une inégalité permanente des statuts sociaux et maintenait une inégalité économique définitive. Ce cas particulier sera étudié à propos de l'organisation économique des exploitations des chefs.

(2) Puug'soba : de puugo, champ; et soba, maître.

champ ou qu'il détienne seulement un droit d'usage sur cette terre (1).

## 2. ETUDE DIACHRONIQUE SOMMAIRE DES RAPPORTS ENTRE L'ORGANISATION SOCIALE ET LE SYSTEME DE REPARTITION DES DROITS FONCIERS

Traditionnellement, l'appropriation des terres était une prérogative des unités lignagères au niveau des lignages mineurs. Aussi longtemps que des terres demeuraient disponibles à l'intérieur des limites du territoire de Dakola, chaque lignage mineur installé dans la localité constituait son domaine, soolen, au fur et à mesure de l'accroissement démographique du groupe et de l'augmentation correspondante de ses besoins en biens vivriers. Ainsi, les droits de possession sur la terre ont été institués progressivement, mais le terroir de Dakola n'a jamais fait l'objet d'un partage systématique entre les lignages.

Jusqu'à une époque assez récente, les étrangers n'éprouvaient aucune difficulté à obtenir des droits de culture de leurs hôtes, car ils étaient généralement accueillis avec empressement. Chaque groupement local souhaitait en effet pouvoir augmenter son volume et étendre le réseau de ses relations; et chaque chef désirait grouper sous son commandement le plus grand nombre possible de personnes, de façon à augmenter son prestige et à multiplier les potentialités socio-économiques et culturelles de ses sujets en même temps que les siennes propres. Selon une ancienne constatation des Mossi, "ce n'est pas par le nombre des naissances qu'un village ou un pays prend de l'importance, mais plutôt par l'installation de nouveaux venus, d'étrangers" (2). La terre n'avait pas de valeur économique susceptible de faire obstacle à l'installation des étrangers; bien au contraire, le prêt et le don de terre contribuaient à l'instauration de nouvelles relations et à leur maintien. Les droits d'usage temporaire sur les terrains de culture cédés aux étrangers se transformaient généralement en droits d'usage permanent au cours des années ou même en droits de possession lorsque ces champs avaient été créés par les étrangers sur brousse libre ou si les droits des premiers possesseurs étaient tombés dans l'oubli. Mais à présent, le manque de terre est devenu tel qu'il représente parfois une cause contraignante d'émigration : cette nécessité est ressentie avec

---

(1) Il n'y a pas de terme more particulier pour désigner la situation d'un individu qui est à la fois ziig'soba et puug'soba d'un champ. Dans ce cas, le puug'soba dira simplement à propos de sa terre nam soolen, c'est-à-dire "ma possession"; et dans le cas contraire, le puug'soba dira "pa (ou ka) nam soolen ye", "ce n'est pas ma possession". Il n'existe pas non plus de termes more propres pour désigner les différentes sortes de droits d'usage : ces droits décrits par périphrases expriment l'expérience vécue concrètement - soit une expérience fluctuante qui n'a pas été codifiée.

(2) Coutumes mossies ..., op. cit.4, p. 77

regret par les chefs et les communautés locales (1).

Dans l'ancienne société nossi, chaque domaine lignager constituait la possession collective des membres du lignage, et les droits résultant de cette appropriation étaient détenus par le doyen de lignage. Celui-ci devait veiller à l'intégrité de l'espace lignager hérité des ancêtres - particulièrement quand la terre commença à manquer; et c'est lui qui accordait aux membres de son lignage les droits d'usage sur la terre en fonction de leurs besoins. Théoriquement, la terre lignagère pouvait être périodiquement redistribuée entre les membres du lignage pour ajuster les droits aux besoins fluctuants des groupes familiaux. Si l'étendue d'un domaine lignager était trop vaste par rapport à la capacité de travail du lignage qui en était détenteur, le doyen du lignage pouvait accorder des droits d'usage sur des parcelles du domaine à des voisins ou à des étrangers qui lui en faisaient la demande (soit pour s'y installer, soit simplement pour y cultiver). Mais depuis longtemps, semble-t-il, une certaine rigidité dans la transmission des droits d'usage s'est substituée à la possibilité théorique de redistribution périodique des terres lignagères : le lot des terres communes dont l'usage était soumis au contrôle direct et permanent des doyens de lignage a été progressivement partagé en parcelles dont l'usage devenait un droit héréditaire strict à l'intérieur des segments des lignages mineurs. Seul le champ des ancêtres, kiims'puugo, n'a jamais fait l'objet d'un partage : ce champ - qui doit produire le sorgho rouge offert aux ancêtres à l'occasion de la fête annuelle de la nouvelle bière de mil - reste obligatoirement sous le contrôle direct du chef de lignage.

La pratique du partage foncier devait nécessairement susciter des inégalités et des tensions. Lorsqu'une unité sociale restreinte s'estimait lésée dans le partage, ou si elle manquait de terres de culture à la suite d'un accroissement important de son volume démographique, elle pouvait emprunter des terres faisant partie du domaine lignager (mais concédés pour l'usage à d'autres groupes familiaux), ou elle quittait l'espace lignager pour emprunter de la terre à un autre lignage, ou encore elle fondait un domaine propre sur une terre libre ou non strictement appropriée - située au-delà de la zone des champs permanents de l'aire habitée. Les informations certaines font défaut sur les modes d'appropriation des terrains de brousse ayant été seulement cultivés de manière épisodique, mais il semble que ces terrains pouvaient être transformés en soolem par une unité sociale qui s'y installait avec l'accord de celui qui les avait antérieurement exploités - si toutefois le souvenir de l'ancien puug-soba était conservé. D'autre part, on a déjà noté la grande souplesse du régime des droits fonciers et des droits d'usage temporaire pouvaient se convertir en droits d'usage permanent, et finir par se transformer en droits de possession au fil des années - même s'agissant de terres antérieurement appropriées. Mais ces mutations des divers endroits relatifs à la terre sont devenues exceptionnelles à mesure que

(1) E.P. SKINNER, dans op. cit. 34, p.123, note la même observation :  
"A Yirisoba who could not obtain adequate land on which to grow food for his family left the district and sought land elsewhere, especially among his mother's matrilineage. However, village and district chiefs always tried to prevent this because they did not like to lose any of their subjects."

le manque de terre a été ressenti plus vivement : le système foncier est en voie de se figer.

L'évolution du régime foncier peut donc être caractérisée par l'appropriation progressive de l'ensemble des terres de Dakola au fur et à mesure de l'implantation des différents lignages mineurs sur ce territoire et de l'accroissement de leurs besoins, par la création d'un système de plus en plus rigide de transmission des droits de possession et d'usage faisant suite au régime de redistribution périodique des terres à l'intérieur des lignages, et par l'apparition de diverses formes de prêts de terre permettant de répondre aux besoins réels. La dernière étape de cette évolution a été le morcellement des domaines lignagers entre les individus qui étaient reconus détenteurs de droits d'usage hérités sur ces terres; au domaine communautaire du lignage se sont substitués des soulem particuliers détenus par les divers chefs de famille. Ce processus de morcellement des possessions foncières s'est poursuivi à un rythme accéléré en raison du partage des terres comme biens d'héritage.

Les transactions portant sur les terrains de culture constituent un autre signe remarquable de l'évolution du régime foncier. Il est certain que vendre la terre "est en quelque sorte incompatible avec le concept même de terre dans le droit coutumier" (1), car la terre ancestrale est théoriquement inaliénable sous peine de graves sanctions sociales et religieuses. La terre sacrée ne devait pas être source de profit économique pour quelques-uns au détriment des autres. Et personne, à l'intérieur des lignages, n'avait autorité pour vendre une part des terres lignagères. Mais on doit surtout noter que le problème des transactions foncières ne se posait pas vraiment dans la société traditionnelle : personne ne cherchait à acheter des terres aussi longtemps qu'il était facile de trouver de la brousse libre ou d'emprunter gratuitement des terrains de culture (2). C'est seulement de puis que le manque de terre est devenu grave dans certaines localités de la région de Dakola, que la terre s'est transformée en un bien de valeur économique négociable. Il semble que cette nouvelle caractéristique de la terre supplante peu à peu ses particularités traditionnelles. Plusieurs cas de vente de terrains de culture ont en effet été notés au cours de l'enquête, en diverses localités, et les archives du tribunal du 1er degré de Yako contiennent les minutes de quelques procès concernant de telles ventes.

---

(1) BOUTILLIER J.L., op. cit.3, p. 47

(2) J.OUEDRAOGO et A. PROST, dans op. cit. 24, p. 18, notent à ce sujet : "Outre que le caractère collectif de la propriété ne facilite pas ces opérations location ou vente de terrains de culture, dans la plupart des cas on ne trouverait pas d'acquéreur vu la grande étendue de la "brousse" et les multiples chances d'avoir ailleurs ce qu'on vous offrirait ici à prix d'argent. Et puis cela répugne à notre sens mossi. Cependant on signale, dans les régions de Yako, quelques cas de location de terrains exceptionnellement riches."

Une certaine ambiguïté affecte parfois ce genre de transactions : il arrive que le "vendeur" du terrain s'imagine qu'il s'agit d'un prêt à long terme à titre onéreux, tandis que l'acheteur pense qu'il y a transfert des droits de possession. Sans doute les prêts à titre onéreux, également contraires à la coutume, ont-ils été institués avant les ventes et sont-ils jusqu'à présent plus fréquents : ces prêts constituent une étape entre le système traditionnel et un système foncier moderne. Comme le droit coutumier n'a pas entériné la pratique des ventes de terre, la validité de ces ventes est souvent contestée après la mort du vendeur par ses héritiers. Mais les transactions sans équivoque et déjà anciennes sont assez nombreuses pour que la pratique de la vente des terres puisse être considérée dans cette région comme un fait socio-économique important.

Ainsi, aux environs de 1935, Guiguemdé Songainabin, cultivateur à Pilimpikou, a acheté un champ d'environ 4,5 ha, pour agrandir un domaine insuffisant aux besoins de sa famille. Le vendeur, Guiguemdé Tarpéko, de la même localité, s'est trouvé contraint à vendre cette terre pour se procurer immédiatement de quoi nourrir sa famille menacée par la famine. Le prix du terrain a été fixé à 30.000 cauris; la moitié de la somme devait être versée sans délai, et le reste après une année de culture. Les deux versements ont été effectués devant naaba Tigré, chef du commandement régional, en présence de deux témoins; et le chef a précisé que le vendeur perdait définitivement tous ses droits sur le terrain vendu. Il n'y eut depuis lors aucune contestation concernant ce terrain, même pas lorsqu'après la mort du vendeur, ses autres biens furent partagés. En 1945, le même Guiguemdé Songainabin acheta un autre champ auprès de Guiguemdé Zanwouri, qui disposait de plus de terre qu'il n'en pouvait cultiver. Pour ce champ d'une superficie de 3,5 ha environ, situé à Pilimpikou, le prix convenu fut de 1.000 F CFA; cet argent devait être versé tout de suite en présence du chef et de deux témoins comme précédemment. Aucune précaution d'ordre religieux ne fut prise à l'occasion de ces deux transactions (1). Pour les autres cas de vente de terre relevés dans cette région, on note que le prix des terrains comprend fréquemment du gros bétail : cette amorce d'une utilisation du bétail à des fins économiques est aussi une innovation remarquable.

Le droit foncier coutumier était parfaitement adapté à une situation caractérisée par l'abondance des terres et les diverses formes traditionnelles de contrôle social. Le savoir concernant le statut des terres était régulièrement transmis au niveau des chefs de lignage, seuls habilités à gérer le patrimoine foncier; et leurs interventions ainsi que celles des maîtres de la terre étaient respectées. Mais le droit foncier coutumier est de moins en moins efficace dans une situation où la rareté des terres rend chaque jour plus difficile la solution du problème de la subsistance,

---

(1) Les informations concernant les deux ventes de terre rapportées ci-dessus ont été fournies par Guiguemdé Nouaga, fils aîné de naaba Siguiri, actuel chef de canton de Samba.

tandis que les détenteurs des différents droits fonciers se multiplient et que les autorités traditionnelles s'évanouissent peu à peu. De plus, il est dévalorisé par l'application fréquente d'un droit foncier différent par les tribunaux du 1er degré; nombreux sont en effet ceux qui font appel à la justice de l'administration pour contourner la justice coutumière.

L'inadaptation du droit foncier aux réalités actuelles est cause d'une permanente tension sociale qui s'exprime régulièrement en conflits ouverts dans un grand nombre de localités de la région, particulièrement au moment de la préparation des champs ou des semailles. Souvent, les cultivateurs qui s'opposent à propos de leurs droits sur une parcelle, ensemencent cette même parcelle pour affirmer ainsi leurs droits :

"Le terrain [...] est ma propriété par voie d'héritage [...]. Il y a 12 jours, après une abondante pluie, j'avais été pour le semer. En un moment donné, Camille et son père Pazolé après m'avoir salué, s'étaient mis à ensemencer le même terrain en fusionnant ainsi nos semis [...]." (1).

Mais, comme l'exprime la plainte rapportée ci-dessous, les menaces peuvent s'ajouter aux "semailles de contestation"; et les violences physiques interviennent fréquemment dans ces affaires :

"C'est mon père Sidibé qui a prêté [...] à Ouango Sawadogo de Pilimpikou, un terrain de culture. Il y a deux ans, mes enfants devenus nombreux n'ayant plus suffisamment de terrain de culture avaient voulu prendre de ce terrain une parcelle. Gomdefyam et sa famille ont refusé prétextant que le terrain leur appartient.

La famille Gomdefyam au moment des palabres était venue dans le champ toute armée de carquois, de lances et coupe-coupe en criant qu'elle avait besoin de ma bête. Ne voulant pas être décapité par ces gens barbares, j'ai eu recours à la légalité [...]" (2).

Aussi longtemps que les terres de culture étaient suffisantes malgré le caractère archaïque du système agraire (niveau technique médiocre et mobilité des exploitations), le système de répartition des droits fonciers était principalement déterminé par l'évaluation des besoins de subsistance des grands groupes sociaux et par leur capacité à les satisfaire. Les possibilités réelles de production des différentes unités sociales ont joué un

---

(1) Audience foraine du 5 juin 1965, tenue par le Tribunal du 1er degré de Yako, à Moutoulou, canton de Yako. Plainte de Tenkodogo Toungou (de Moutoulou) contre Sawadogo Camille (de Yako) et Sawadogo Pazoté (de Songnaba). Arch. du tribunal du 1er degré de Yako, n°179.

(2) Audience foraine du 10 janvier 1960, tenue par le Tribunal de 1er degré de Yako, à Kona, canton de Dakola. Plainte de Nassé Kiégré (de Kona) contre Sawadogo Gomdefyam (de Pilimpikou). Arch. du Tribunal du 1er degré de Yako, n°22.

rôle primordial dans la constitution du régime foncier. Mais l'expansion démographique, assez récente, a entraîné une pénurie des terres de culture et un épuisement des sols résultant d'une culture plus intensive selon des techniques archaïques inadéquates. D'autre part, la profonde dégradation du système social et culturel traditionnel depuis la colonisation a favorisé une évolution fortement marquée par l'individualisme, qui s'est manifesté dans le domaine foncier par l'accaparement des terres au bénéfice d'unités sociales de plus en plus restreintes et par une profonde transformation des implications sociales et religieuses des rapports entre les hommes et la terre. Les conceptions religieuses traditionnelles relatives à la terre n'ont que peu freiné l'évolution du système foncier, ce qui tend à confirmer l'hypothèse suivante de J.L. BOUTILLIER :

"Plus qu'aux liens sacrés hommes-terre lorsqu'ils existent, il semble qu'il faille lier la structure foncière, d'une part, à l'organisation sociale et politique, d'autre part, au système économique" (1).

### 3. DEFINITION DES DIVERS DROITS FONCIERS ACTUELS ET DES REGLES DE SUCCESSION

Depuis plusieurs générations, toutes les terres de Dakola, qu'elles soient situées à l'intérieur de l'aire des champs permanents ou dans les zones périphériques du terroir, sont appropriées; il n'existe pas une parcelle de terre libre. Même les étendues stériles sont appropriées : elles sont aux possesseurs des terrains cultivables situés alentour, aux descendants de ceux qui les ont jadis exploitées dans le cas de terres devenues stériles par épuisement. La nature du droit de possession a été définie ci-dessus à propos de l'utilisation des soulen. Ce droit est fondamentalement toujours identique, quelles que soient les qualités des détenteurs de ce droit et les terres sur lesquelles ce droit s'applique. Ce sont les différentes sortes de droits de culture superposés aux droits de possession qui confèrent aux problèmes fonciers leur actuelle complexité. Quatre principaux modes de tenure des terres peuvent être actuellement distingués à Dakola, fondés sur quatre types de droits différents.

#### a. E x e r c i c e d i r e c t d u d r o i t d e p o s s e s s i o n

Quand un cultivateur exploite lui-même une terre qu'il possède en propre, son droit d'usage sur cette terre résulte immédiatement de son droit de possession.

Dans les localités où subsiste de la brousse, un cultivateur peut acquérir un droit d'usage permanent résultant directement de l'appropriation lorsqu'il crée un champ sur une terre libre ou sur une ancienne jachère définitivement

---

(1) BOUTILLIER J.L., op. cit. 3, p. 18

abandonnée par l'exploitant précédent.

b. Droit d'usage lié  
à l'installation

Le droit d'usage lié à l'installation est un droit de résidence et de culture sur une terre qui n'est pas possédée par l'exploitant, mais qui a été accordée à celui-ci ou à un de ses ancêtres avec l'autorisation explicite d'y installer une habitation. Ce droit peut être hérité par les descendants du premier bénéficiaire aussi longtemps qu'ils continuent à résider sur la terre qui est l'objet de ce droit, ce qui implique que le champ situé autour de l'habitation est exploité en quasi permanence. Dans ce cas, le possesseur de la terre ne peut pas reprendre le droit d'usage concédé sur son soolam. Par contre, ce droit cesse quand le bénéficiaire du droit quitte cette terre pour installer ailleurs son habitation, même s'il exprime l'intention de continuer à cultiver en permanence cette terre. Ce type de droit ne correspond pas à un don de terre, puisque le possesseur garde le solem et la possibilité de récupérer la terre en cas de changement de résidence du bénéficiaire du droit. Il ne s'agit pas non plus d'un prêt au sens précis de ce terme puisque la notion du temps n'intervient pas au moment où la terre est cédée. Ce droit de résidence et de culture concrétise le droit reconnu à tout homme adulte de jouir tranquillement d'une portion de terre où habiter et qui lui permette d'assurer la subsistance de sa famille.

c. Droit d'usage résultant  
d'un prêt à long terme indéfini

Le droit d'usage résultant d'un prêt à long terme indéfini est un droit de culture sur une terre qui n'est pas possédée par l'usager, mais qui a été accordée à celui-ci ou à un de ses ancêtres pour un laps de temps indéterminé. Il s'agit, en fait, d'une sorte de prêt indéfini tacitement renouvelé chaque année. Ce droit peut être hérité dans la lignée du bénéficiaire, selon les mêmes modalités que les autres types de droits sur la terre. Théoriquement, le possesseur de la terre peut reprendre son bien pour son propre usage, après en avoir averti l'usager un an à l'avance. Mais pratiquement une telle mesure ne peut être prise que dans le cas où le possesseur a un besoin pressant de terre pour lui-même ou pour un membre de sa famille, ou dans le cas où le bénéficiaire du droit s'est rendu coupable d'une faute grave à l'égard du possesseur du sol. Une forte pression sociale s'exercerait en effet sur un possesseur qui reprendrait sans motif valable une terre faisant l'objet d'un tel droit d'usage. Cette forme de prêt correspond par conséquent à un droit d'usage quasi permanent, mais se distingue du droit d'usage lié à l'installation en ce que le caractère quasi permanent du premier type de droit résulte du libre consentement du possesseur ou d'une pression sociale exercée sur lui, tandis que dans le second le même caractère résulte du fait matériel et indiscutable de l'installation du bénéficiaire sur la terre qui

est l'objet du droit. Le droit d'usage lié à l'installation présente une garantie tangible de durée tandis que le simple prêt à long terme indéfini est théoriquement précaire. Ce second type de droit est souvent substitué au droit d'usage lié à l'installation quand le détenteur d'un tel droit change de résidence.

d. Droit d'usage résultant  
d'un prêt à court terme

Pour le droit d'usage résultant d'un prêt à court terme, trois cas peuvent se présenter. Ou bien la durée du prêt est précisée au moment où le prêt est accordé. Ou la durée du prêt est indéterminée, étant entendu qu'il s'agit d'un prêt à court terme. Ou enfin, la durée du prêt n'est pas précisée, mais il s'agit d'un droit d'usage portant sur une terre située dans la zone des champs temporaires - le champ prêté doit donc nécessairement être mis en jachère au terme d'un délai approximativement connu.

Les droits de possession et les droits d'usage sur les terres, hormis les droits d'usage provisoire résultant de prêt à court terme, peuvent être hérités au moment du décès des détenteurs de ces droits. Les droits d'usage provisoire résultant de prêts à court terme cessent avec la mort de leur détenteur; tous les autres droits sont soumis aux mêmes règles coutumières de transmission. Les champs communs sont traditionnellement hérités par le plus âgé des frères mariés du défunt dans le cas d'une exploitation commune, ou par l'aîné des fils mariés du défunt en l'absence d'un oncle paternel membre de l'unité de production; mais ces héritiers sont moralement obligés de pourvoir aux besoins de leurs dépendants si ceux-ci continuent à être membres de l'exploitation commune, ou doivent distribuer une partie des terres héritées dans le cas où leurs dépendants en font la demande pour créer des exploitations autonomes. Au partage traditionnel des seuls droits d'usage se substitue de plus en plus souvent la pratique du partage définitif des droits de possession. De même que les femmes, les jeunes hommes célibataires ne peuvent pas avoir part à l'héritage foncier; mais ceux-ci acquièrent des droits sur la terre au moment de leur mariage. Si un chef d'exploitation meurt sans laisser d'héritier parmi les membres de son exploitation, ses droits fonciers sont hérités par l'aîné de ses frères, ou par un frère cadet en l'absence d'un aîné, ou encore par un autre proche parent de son patrilignage s'il n'a aucun frère marié. En l'absence de tout héritier, les terres vacantes deviennent actuellement possession du chef du commandement régional. Si un chef d'exploitation a réparti de façon satisfaisante entre ses frères ou ses fils les droits d'usage sur les terrains de son soulem tout en restant lui-même détenteur des droits de possession, il arrive souvent qu'à sa mort les droits d'usage deviennent droits de possession au bénéfice de chaque ancien détenteur d'un droit d'usage. Comme de l'avis commun certains champs ne peuvent pas être divisés en raison de leurs dimensions réduites, il arrive que les héritiers se trouvent contraints de se regrouper : par exemple, six fils se répartiront en trois groupes pour se partager l'héritage de leur père, car il n'est pas admis dans ce cas - notamment pour les plus jeunes - que

chacun réclame une part séparée.

### III. ANALYSE DE LA REPARTITION DES TERRES DE DAKOLA ENTRE LES UNITES SOCIALES ET A L'INTERIEUR DE CES UNITES

#### 1. LES DROITS DE POSSESSION

Dans le cadre traditionnel, l'appropriation de la terre et les droits qui en résultaient ne déterminaient pas directement l'organisation des activités de production, car les conditions pratiques de l'exploitation du sol dépendaient en réalité d'autres circonstances. Ainsi, les agriculteurs qui détenaient des droits d'usage à long terme indéfini sur les terres qu'ils cultivaient - et en particulier quand leur habita' s'y trouvait installé - exploitaient librement ces terres et étaient certains d'en conserver l'usage et même de faire hériter leur enfants de ces droits; les détenteurs des droits de possession n'avaient en fait aucun droit de contrôle sur l'usage d'une terre ainsi cédée - à condition toutefois que l'exploitant cultivât réellement la terre dans le seul dessein de subvenir aux besoins de sa famille, et qu'il eût un comportement social convenable à l'égard du lignage prêteur.

Actuellement, la tendance est à subordonner de manière permanente les droits d'usage à ceux de possession. Maints détenteurs de droits de possession essayent de récupérer le libre usage de terres sur lesquelles des droits de culture ont été cédés à des tiers par leurs ancêtres. D'autre part, la durée des prêts et l'étendue des champs prêtés tendent à se réduire. Si ces changements de comportement n'ont pas encore beaucoup modifié la structure foncière, on peut prévoir que les comportements nouveaux transformeront bientôt notablement le régime foncier, ce qui affectera l'organisation de la production agricole et l'ensemble des structures sociales.

#### a. Distribution des droits de possession entre exploitants de Dakola et exploitants des localités voisines

Environ les trois quarts des terres cultivées qui ont fait l'objet de cette enquête appartiennent en propre aux exploitants de l'échantillon. Et 15% de ces terres sont possédées par des cultivateurs de Dakola qui n'ont pas été touchés par l'enquête. Le reste appartient à des cultivateurs établis

dans des localités voisines, ou éventuellement à des cultivateurs habitant Dakola mais qui prétendent ne dépendre que des localités voisines : 5% à des cultivateurs de Tyè, 4% à des personnes de Bouré (dont la moitié au chef de canton), et 2% à des cultivateurs de Toèssé. Ces terres, qui appartiennent à des personnes ne dépendant pas de Dakola, se subdivisent en deux catégories à peu près égales : les unes sont situées sur le territoire de Dakola, les autres s'étendent à l'extérieur du territoire de la localité.

b. Distribution des droits de possession entre quartiers de Dakola

Pour analyser la répartition des droits de possession entre les membres des différents quartiers de Bakola, on a rapporté les superficies faisant l'objet de tels droits au nombre de travailleurs de chaque quartier. Ce nombre constitue un indice du volume démographique, or on sait que l'instauration progressive d'un régime foncier rigoureux et les partages successifs des droits sur la terre ont été principalement déterminés par les besoins des différents groupes et leur capacité de les satisfaire par le travail. Les perturbations récentes du système traditionnel, nettement sensibles au niveau des petites unités, n'ont pas encore atteint les agencements fonciers au niveau des ensembles plus vastes comme les quartiers.

Les informations recueillies lors de l'enquête ne permettent pas de déterminer avec une précision et une certitude absolues les superficies moyennes possédées en propre par les membres actifs des divers quartiers, puisque les superficies totales des terres prêtées ou laissées en jachère ne sont pas connues. Mais ces informations suffisent pour établir la structure de la distribution des droits de possession. Il semble certain que les pourcentages de terres cultivables prêtées ou laissées en jachère (pourcentages établis par rapport aux terres possédées et cultivées par les membres de chaque quartier) varient peu d'un quartier à l'autre : le manque de terre affecte en effet de contraintes multiples et générales les modalités de l'utilisation du sol - en particulier les terres cultivées en quasi permanence qui représentent les trois quarts de l'ensemble des superficies cultivées. Vraisemblablement, la répartition proportionnelle des droits de possession entre quartiers changerait peu si toutes les superficies cultivables prêtées ou laissées en jachère étaient ajoutées aux superficies cultivées qui ont fait l'objet de l'enquête (1); et les variations qu'une telle somme

(1) Ce point de vue sera confirmé ci-après par l'analyse de la répartition des droits d'usage entre les quartiers : ceux qui cultivent le moins sont précisément ceux qui possèdent le moins de terres et qui en empruntent le moins. Il faudra déterminer si c'est une insuffisance en droits de possession qui est la raison d'une moindre extension des cultures dans le quartier Zenkon par exemple, ou si, inversement, le traditionnel manque d'intérêt des nakomse pour les activités agricoles n'explique pas en partie au moins le fait qu'ils ne se sont pas approprié de plus vastes étendues.

provoquerait dans la distribution des droits de possession entre quartiers seraient surtout dues à des disparités de droits sur les zones périphériques du territoire - c'est-à-dire sur des terres de qualités médiocres, n'ayant qu'une importance accessoire dans le système agraire (1).

Prend-on en considération les terres mises en culture à Dakola en 1964, on s'aperçoit que les membres du quartier Loungo, le plus ancien de la localité, contrôlaient au titre des droits de possession des superficies moyennes de 88 a par personne. Les personnes actives du quartier Widi, le second quartier par ordre de fondation, exerçaient des droits de possession sur des superficies moyennes de 121 a par travailleur. Et pour les quartiers Segden et Zemkom, les superficies moyennes possédées par cultivateur mesuraient respectivement 75 et 72 a.

La comparaison entre les superficies moyennes possédées en propre par les personnes actives de chaque quartier ne révèle aucune disparité surprenante entre quartiers en ce qui concerne la répartition des droits de possession, et les différences observées ne s'expliquent ni par l'ordre chronologique de fondation des quartiers, ni par des prééminences de statut social. Les exploitants de Widi possèdent proportionnellement plus de terres que ceux de Loungo, bien que ce quartier soit le plus ancien; et les cultivateurs de Zemkom, membres du lignage qui détient le pouvoir régional, sont les moins favorisés quant aux droits de possession sur la terre.

D'autre part, la distribution entre quartiers des droits de possession selon les zones agraires ne varie guère - ce qui tend à confirmer les hypothèses déjà énoncées concernant le processus de formation de la structure foncière. C'est Loungo, le plus ancien quartier, qui est relativement le plus pauvre en droits de possession sur la zone des champs de bas-fond - un quart seulement des terres cultivées appartenant aux membres de ce quartier; 37% des superficies appropriées par les habitants de Loungo sont situées dans la zone de l'habitat, et un pourcentage identique dans la zone des champs temporaires - ce dernier pourcentage étant le plus élevé enregistré à Dakola pour cette zone de champs. Il est également remarquable que Segden, quartier des étrangers, se distingue par le pourcentage le plus élevé de terres appropriées à l'intérieur de l'aire habitée - 52% - et par le pourcentage le plus faible de terres appropriées dans la zone des champs temporaires - 17% - les terres de bas-fond faisant l'objet de droits de possession représentant presque un tiers de l'ensemble des terres appartenant aux membres de ce quartier. Pour le quartier Widi, les pourcentages sont respectivement de 40, 34 et 26% pour les champs de l'aire habitée, les champs de bas-fond et les champs temporaires; et dans le même ordre, ces valeurs sont de 30, 45 et 25% pour le quartier Zemkom. Les habitants de Zemkom sont donc relativement favorisés en ce qui concerne les terres de bas-fond : c'est que leur ancien habitat se trouvait situé à proximité de cette zone, qu'ils se sont donc appropriés avant les autres de plus vastes étendues de bas-fond et n'ont guère cherché à étendre leur domaine dans les autres zones de champs dont ils se trouvaient géographiquement séparés.

---

(1) Ces remarques sur les conditions d'exploitation des résultats de l'enquête sont valables pour l'ensemble des analyses portant sur la distribution des droits fonciers.

### c. Distribution des droits de possession entre lignages

Etant donné le volume réduit de l'échantillon et le fait que l'enquête n'a pas touché des unités lignagères complètes, l'étude de la distribution des droits de possession entre les lignages n'autorise pas de conclusions très précises pour l'ensemble de chaque groupe lignager. Mais les résultats de l'enquête et de sondages marginaux mettent en évidence un nombre suffisant de phénomènes concordants et significatifs pour autoriser certaines conclusions.

Les quatre cinquièmes des superficies cultivées qui constituent les trente-cinq exploitations étudiées appartiennent en propre aux membres des lignages auxquels se rattachent les exploitants. Pour les lignages Zongo et Ouédraogo, qui forment respectivement les quartiers Loungo et Zemkom sans présence étrangère, la répartition des droits de possession entre lignages coïncide avec la répartition de ces droits entre ces quartiers. Au quartier Widi, les personnes actives du lignage de Guiguemdé Songa - lignage fondateur du quartier, fournissant traditionnellement le maître de la terre et chef de la localité de Dakola - possèdent en moyenne 60 a de terre mise en culture par les exploitations de l'échantillon; pour les autres lignages, on note les valeurs suivantes : 126 a pour les membres du lignage de Guiguemdé Tiliguida - troisième lignage par ordre d'arrivée dans le quartier - 131 a pour ceux du lignage de Guiguemdé Wibila - venu à Widi le quatrième - 91 a pour les cultivateurs du lignage de Guiguemdé Yaguedebzisi - dernier arrivé; mais cette valeur n'est pas connue pour le lignage arrivé à Widi en second lieu et dont le doyen s'appelle Guiguemdé Wibila surnommé Kiébré. Au quartier Segden, les cultivateurs qui appartiennent au lignage le plus ancien, celui de Guiguemdé Ouango, possèdent en moyenne 20 a seulement de terre mise en culture par les exploitations de l'échantillon; pour les lignages de Kabré Kyendabamba et Kafando Lalle, cités par ordre d'arrivée dans le quartier, ces valeurs sont respectivement de 99 a et 78 a (1).

Ces indications chiffrées montrent que l'ordre chronologique d'implantation des lignages dans les quartiers ne peut rendre compte des inégalités entre lignages dans la répartition des droits de possession sur la terre. A Widi, le lignage le plus ancien est le plus pauvre en droits de possession. A Segden, le lignage installé en second détient des droits de possession sur des superficies cinq fois plus étendues que celles possédées par le lignage dont l'ancêtre a fondé le quartier : cet ancêtre s'était contenté de cultiver les bonnes terres sur lesquelles un droit d'usage lui avait été cédé par des habitants de Tyè, alors que l'ancêtre du lignage venu plus tard a fondé un nouveau domaine agricole sur des terres moins bonnes mais demeurées libres à la périphérie du quartier.

L'examen de la distribution des droits de possession entre les lignages selon les zones agraires montre pareillement que la situation foncière actuelle résulte de multiples facteurs contingents. Les lignages les plus anciens à Dakola, ceux de Zongo Somtanaba et Guiguemdé Songa, sont les moins favorisés en ce qui concerne ces droits sur la zone de bas-fond : les

(1) Diallo Kyongo, cultivateur peu sédentaire, ne possède pas de terre en propre.

superficiés qui leur appartiennent dans cette zone ne représentent respectivement que le quart et 15% de l'ensemble de leurs terres; mais la majeure partie des terres cultivées appartenant à Guiguemdé Songa - les deux tiers - se trouvent situés dans la zone des champs temporaires. Par contre, le lignage de Guiguemdé Tiliguida, venu à Dakola bien plus tard, possède de vastes champs de bas-fond - 73% des terres cultivées appropriées par ce lignage. Le lignage de Guiguemdé Orango, fondateur de Segden, n'a pas de droits de possession sur la zone de bas-fond, tandis que celui de Kabré Kyendabamba, du même quartier, exerce des droits relativement importants dans cette zone - ses champs de bas-fond représentent 40% de ses terres cultivées.

Pour expliquer avec précision la formation et le morcellement des domaines lignagers, ainsi que les modalités de l'appropriation des dernières terres disponibles dans les limites du territoire de Dakola, il aurait fallu établir un cadastre et entreprendre une enquête historique minutieuse. Comme on n'a pas procédé ainsi, on ne peut sortir des généralités. On dira que l'ordre d'arrivée des lignages à Dakola n'explique pas la répartition des droits de possession sur la terre, et qu'après l'installation du lignage de Guiguemdé Yaguedebzisi, dernier venu dans la localité, il restait encore à Dakola des terres libres. Les principaux facteurs qui devraient permettre de rendre compte à travers le temps de la répartition des droits de possession entre les unités lignagères concernent surtout l'évolution démographique de ces groupes, leur degré habituel de cohésion sociale et leur propension à innover. L'accès à la terre était autrefois considéré comme un droit commun auquel n'était associée aucune prérogative particulière. D'ailleurs la possession apparaissait moins importante que l'usage : mieux valait avoir des droits d'usage sur de bonnes terres que des droits de possession sur des terres moins bonnes. L'inégalité foncière actuelle a donc son origine dans le jeu complexe et assez aléatoire d'un grand nombre de causes relativement indépendantes. Les variations de volume des lignages ont conduit à l'appropriation de superficies plus ou moins étendues, entièrement utilisées par les lignages momentanément nombreux, partiellement laissées en jachère ou cédées à d'autres pour l'usage par les lignages dont l'importance numérique se trouvait réduite à la suite d'une mortalité accidentellement élevée ou du départ d'une partie des membres du lignage. L'inégalité dans la répartition des droits de possession peut également être mise en rapport avec une cohésion sociale variable selon les groupes lignagers : les groupes fortement unis sous l'autorité de leurs doyens de lignage - les habitants de Loungo ou de Zenkom par exemple - ont été autrefois peu affectés par des tendances centrifuges; par contre, les membres de groupes moins unis ont plus facilement quitté l'espace lignager pour fonder plus loin des domaines nouveaux et autonomes - ce fut le cas pour certains segments de lignage des quartiers Widi et Segden. Enfin, pour résoudre le problème de la subsistance, les groupes sociologiquement forts ont peut-être recouru moins que d'autres à la solution qui consiste à créer des domaines nouveaux loin de l'espace lignager. Par ailleurs, il est certain que les habitants de Zenkom, qui se sont installés à proximité des terres fertiles du bas-fond et qui n'accordaient autrefois à l'agriculture qu'un intérêt minime, ont été moins tentés de s'installer sur des terres nouvelles de qualité médiocre, que des cultivateurs se trouvant à l'étroit sur des

terres médiocres et accordant cependant à l'agriculture plus d'attention.

d. Distribution des droits de  
possession entre les unités  
de production

L'inégalité dans la répartition des droits de possession s'accroît encore davantage au niveau des unités de production. Toutefois, l'accès à la possession foncière est presque général.

Quatre chefs d'exploitation seulement sur trente-cinq ne possèdent aucune terre : Guiguemdé Ouango, doyen du quartier Segden, son parent Guiguemdé Kango, Zoungrana Ouango qui est veuve, et le Peul Diallo Kiongo. Par rapport à l'ensemble des superficies mesurées lors de l'enquête, cinq unités de production disposent en propre de domaines dont la superficie moyenne par travailleur varie entre 0,5 et 1,49 ha; sept unités de production disposent en moyenne de 2,5 à 3,49 ha par travailleur; six unités de production possèdent de 3,5 à 4,49 ha par travailleur; et les domaines de quatre unités de production excèdent 4,5 ha par travailleur - le maximum étant 5,62 ha.

L'analyse de la répartition des droits de possession rapportée à la structure de la main-d'oeuvre des unités de production ne montre aucune corrélation entre l'importance des droits de possession détenus par les chefs d'exploitation et le nombre actuel de travailleurs des différentes unités de production. La moyenne des superficies appropriées par les chefs d'exploitation et cultivées par les exploitants de l'échantillon étant environ de 2,9 ha par chef d'exploitation pour l'ensemble des possesseurs de terre, on compte quinze exploitations de moins de 2,9 ha et seize exploitations de plus de 2,9 ha; or, dans la première catégorie, neuf unités de production comptent moins de quatre travailleurs (nombre moyen de travailleurs par unité de production) et six unités de production comptent quatre travailleurs et plus, tandis que dans la seconde catégorie il y a autant d'unités de production de moins de quatre travailleurs que d'unités de production de quatre travailleurs et plus. Cette dispersion uniforme indique bien qu'aucune répartition récente des droits de possession n'a été effectuée au niveau des unités de production en fonction de leur importance numérique.

La structure foncière a tendance à se figer dans la mesure où les détenteurs des droits de possession commencent à manifester leur intention de maintenir autant que possible les domaines dans leurs dimensions actuelles qu'on estime déjà trop réduites dans bien des cas. Mais cette volonté marquée de freiner le processus de morcellement en cours n'a pu encore se réaliser systématiquement.

## 2. L'EXERCICE DU DROIT DE POSSESSION ET LES DROITS D'USAGE

Avant d'analyser en détail l'application pratique des divers droits fonciers, on indiquera les principales caractéristiques de leur distribution.

Les deux tiers des terres sont directement mis en culture par leurs possesseurs, tandis que le reste est cultivé en vertu des droits d'usage - 7% en vertu des droits d'usage liés à l'installation, 16 en vertu des droits d'usage résultant de prêts à long terme indéfini, et 10 en vertu de droits d'usage résultant de prêts à court terme (1).

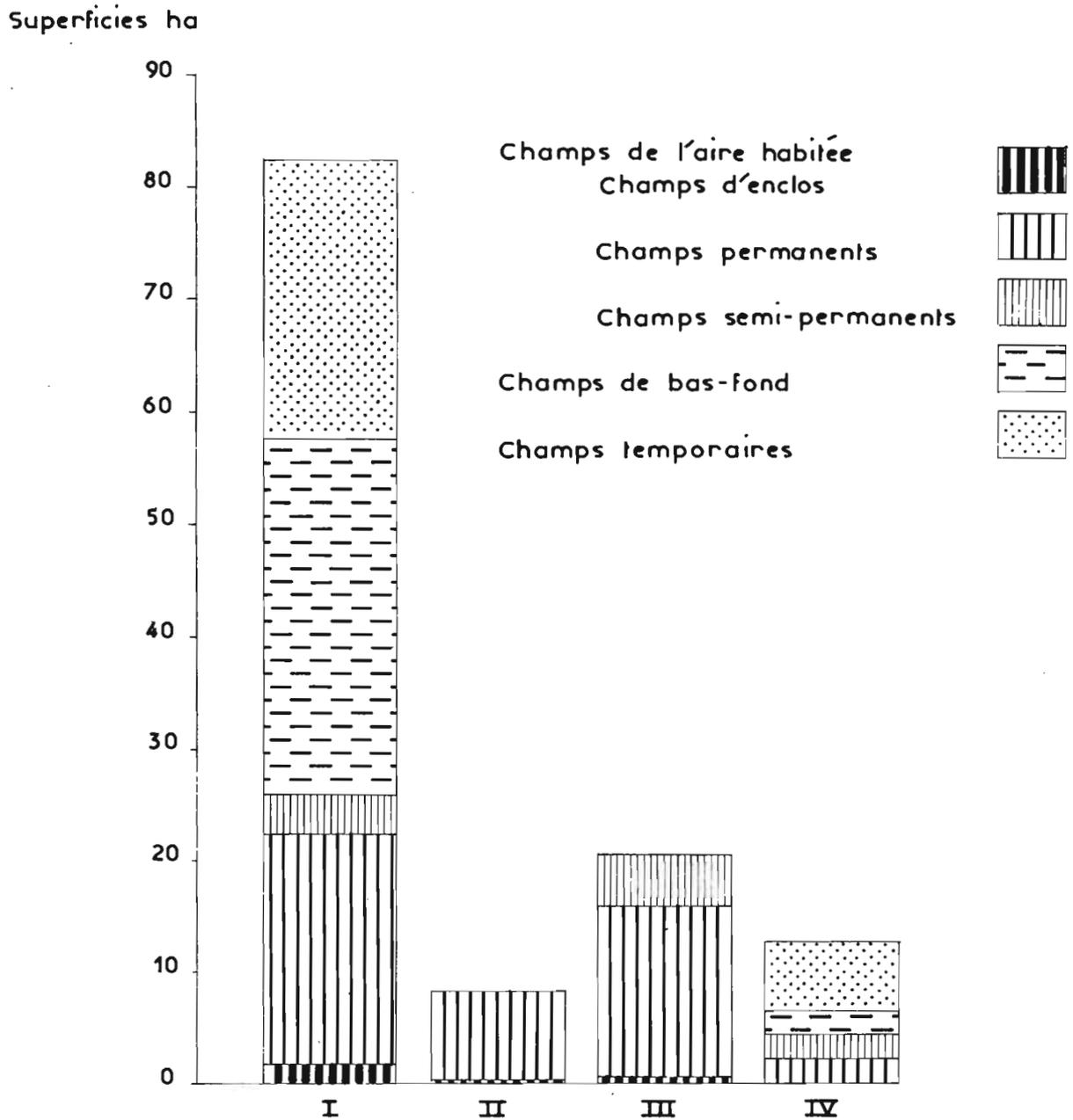
Seulement 45% des superficies des champs permanents de l'aire habitée sont directement cultivées par ceux qui les possèdent, 17 le sont au titre d'un droit d'usage lié à l'installation, un tiers au titre d'un droit d'usage résultant d'un prêt à long terme indéfini, et le reste au titre d'un droit d'usage à court terme. La part des champs semi-permanents de l'aire habitée directement cultivés par les détenteurs des droits de possession est encore plus faible - 35%; les superficies qui font l'objet de droits d'usage résultant de prêts à long terme indéfini représentent 43% des superficies de cette catégorie de champs, et 22% font l'objet de droits d'usage résultant de prêts à court terme. Ces chiffres illustrent la souplesse du système foncier traditionnel : dans la principale zone agraire, les conditions pratiques de l'usage du sol se sont adaptées à la mobilité des exploitations (en rapport avec les besoins fluctuants des groupes).

Les champs de bas-fonds et les champs temporaires sont plus souvent exploités directement par leurs possesseurs : 93% des superficies pour les premiers et les quatre cinquièmes pour les seconds, le reste faisant l'objet de droits d'usage résultant de prêts à court terme.

L'examen des modalités de l'usage de la terre selon les quartiers met en évidence une incontestable homogénéité. Dans le quartier Widi, l'exercice direct du droit de possession a porté sur 76 a en moyenne par

(1) Sur les 91 ha de terres recensées qui font l'objet de droits de possession détenus par les exploitants de l'échantillon, plus de 82 ha sont directement mis en culture par ceux qui en ont la possession. Il serait toutefois erroné de conclure que les terres cédées selon les divers droits d'usage représentent moins de 10% de l'ensemble des terres possédées par les exploitants de l'échantillon. Ce pourcentage ne concerne en effet que les terres que les chefs des trente-cinq exploitations de l'échantillon ont échangé entre eux, mais on peut estimer qu'ils en ont cédé à peu près autant aux chefs des trente-deux exploitations de Dakola qui n'ont pas été étudiées, et autant à des étrangers. Ainsi retrouve-t-on approximativement le pourcentage de terres faisant l'objet des divers droits d'usage au bénéfice des chefs d'exploitation de l'échantillon - soit environ 30%.

Fig.26 - DROITS FONCIERS ET TYPES DE CHAMPS



- I Exercice du droit de possession
- II Droit d'usage lié à l'installation
- III Droit d'usage résultant d'un prêt à long terme indéfini
- IV Droit d'usage résultant d'un prêt à court terme

Fig.27 - POSSESSION ET USAGE DE LA TERRE PAR QUARTIERS

Superficie moyenne  
cultivée par  
travailleur

ha

1,2

1,1

1

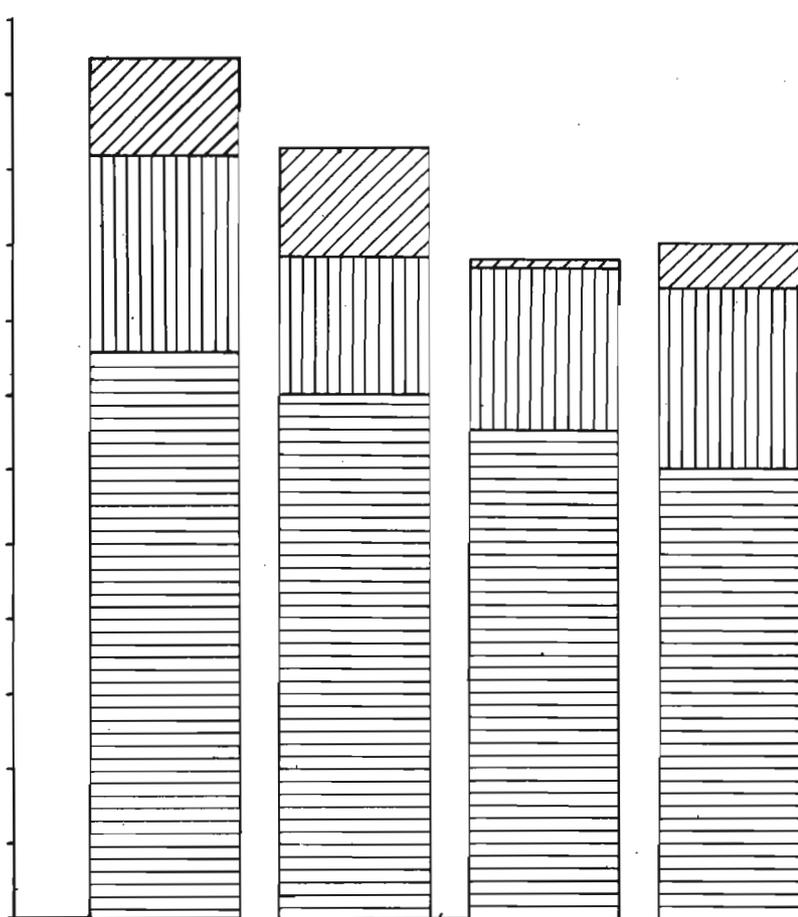
0,9

0,8

0,7

0,6

0,5



Widi

Loungo

Segden

Zemkom



Droit d'usage résultant d'un prêt à court terme



Droit d'usage lié à l'installation ou résultant d'un prêt à long terme indéfini



Exercice du droit de possession

personne active; pour les autres quartiers, les superficies moyennes sont les suivantes : 70 a pour Loungo, 65 a pour Segden et 60 a pour Zenkom. Les superficies moyennes ayant fait l'objet de droits d'usage liés à l'installation ou résultant de prêts à long terme indéfini sont de 26 a par personne active pour Widi, de 18 pour Loungo, de 21 pour Segden et de 24 pour Zenkom. Enfin, les superficies moyennes empruntées à court terme sont de 13 a par personne active pour Widi, de 15 pour Loungo, de 2 pour Segden et de 6 pour Zenkom. Il n'est ni surprenant ni significatif que les plus importantes disparités concernent les prêts à court terme : c'est par définition le niveau le plus fluctuant du système foncier, le plus sensible aux déterminations contingentes. Mais pour le reste, l'uniformité des modalités de l'usage de la terre entre les quartiers manifeste clairement une égalité pratique des grands groupes sociaux en matière foncière, égalité qui résulte de la manière concrète dont se sont progressivement constitués les divers droits sur la terre.

a. L'exercice du droit  
de possession

Sur les trente et un chefs d'exploitation qui possèdent de la terre, cinq seulement ne cultivent que des terres qui leur appartiennent, et les vingt-six autres cultivent en plus d'une partie ou de la totalité de leurs terres propres des terrains sur lesquels ils n'ont qu'un droit d'usage. Pourtant, la plupart des exploitants du second groupe (ou leurs ancêtres) ont cédé des droits d'usage sur une partie des terres en leur possession (1); et ces droits sont actuellement maintenus en vigueur bien que souvent les détenteurs de ces droits ne puissent pas se contenter des terres disponibles qui leur appartiennent pour satisfaire leurs propres besoins. Certains exploitants qui possèdent des superficies nettement supérieures à celles qu'ils mettent en culture, se trouvent néanmoins contraints de cultiver des terres sur lesquelles ils n'ont que des droits d'usage. La majorité des chefs d'exploitation cultivent donc en plus des superficies qui leur appartiennent des terres sur lesquelles ils ne détiennent que des droits d'usage, tandis qu'eux-mêmes ou leurs ancêtres ont cédé des droits d'usage sur une partie des terres en leur possession.

Guiguemdé Panebsamda a une exploitation de 8,27 ha dont 1,6 ha seulement lui appartient, il a néanmoins cédé une parcelle de 15a à Guiguemdé Yemdaogo, un ami qui lui en a fait la demande pour le compte

---

(1) Douze chefs d'exploitation ont cédé des droits d'usage sur des terres qu'ils possèdent à des individus faisant partie de l'échantillon de l'enquête. Ce chiffre serait bien plus élevé s'il était tenu compte des terres cédées pour l'usage aux autres habitants de Dakola et aux étrangers.

de sa femme (1). Kafando Lallé qui cultive 3,87 ha dont 3,14 sont en sa possession, a cédé une parcelle de 31 a à Ouédraogo Ouammouaga qui est son oncle maternel (1).

Une analyse plus précise de la répartition des droits d'usage montrera comment les impératifs liés à l'obligation commune d'assurer la subsistance de chacun, ainsi que les habitudes et obligations sociales, se transcrivent dans le domaine foncier et contribuent à favoriser ou à freiner l'instauration progressive d'un régime foncier fondé sur une notion de la possession qui se rapproche de la notion occidentale de propriété.

#### b. Les droits d'usage liés à l'installation

Huit chef d'exploitation sur trente-cinq ne possèdent pas les terrains où se trouvent établis leurs enclos, mais jouissent d'un droit d'usage quasi permanent sur l'endroit qui porte leur habitation ainsi que sur une ceinture de terre plus ou moins large située tout autour de leur enclos (2).

Les terres de culture qui font ainsi l'objet d'un droit d'usage lié à l'installation représentent 7% de l'ensemble des superficies cultivées. Leur superficie totale étant de 8,21 ha, chaque unité de production concernée dispose à ce titre d'un peu plus d'un hectare en moyenne; mais il y a des différences sensibles entre unités de production : tandis que Ouédraogo Ouammouaga ne dispose au titre de ce droit que de 17 a, Guiguemdé Ouammouaga peut faire valoir ce type de droit sur 1,97 ha.

Aucun rapport exceptionnel n'existe entre les possesseurs de la terre et ceux qui ont reçu d'eux un droit d'usage au titre de l'installation. Dans sept cas sur huit, l'amitié est l'unique rapport invoqué; dans un cas seulement, le possesseur de la terre est parent du bénéficiaire du droit (même patrilignage).

---

(1) Des droits d'usage sur d'autres parcelles ont été cédés par le même cultivateur, mais les superficies concernées ne sont pas connues parce que les exploitants qui en ont bénéficié n'ont pas été touchés par l'enquête.

(2) J.OUEDRAOGO et A. PROST, dans op. cit.24, p.18 , répondent de la manière suivante à la question de savoir si on peut refuser du terrain pour construire une habitation : "En général non, car, dit-on : "Un homme vaut mieux que du terrain". Cependant, on accorde souvent le terrain demandé sans aucun champ attenant à la concession, voire même sans "champ de maïs; ...", si le terrain demandé est excellent pour les cultures. Si on refuse même le terrain nécessaire à la construction des cases seules, c'est qu'il y a inimitié."

A Dakola, chaque enclos est entouré d'un "champ de maïs" prolongé par un champ permanent plus ou moins étendu, à la disposition du maître de l'enclos.

Comme le droit d'usage lié à l'installation constitue selon la coutume un droit presque absolu et permanent aussi longtemps que le détenteur de ce droit demeure établi sur la terre qui en est l'objet; on peut considérer que du point de vue de l'emprise agraire ce genre de droit est analogue à l'exercice du droit de possession. Le détenteur d'un droit d'usage lié à l'installation est en effet libre d'utiliser le terrain comme il lui plaît avec l'assurance de pouvoir le conserver, mais il ne peut céder tout ou partie de ce terrain sans l'assentiment du possesseur. Par ailleurs, le détenteur d'un tel droit d'usage n'a aucune obligation économique envers le possesseur de la terre, et le sentiment de gratitude qu'il est convenable d'exprimer envers le possesseur ne crée pas réellement une situation de dépendance sociale. On peut donc affirmer que les droits d'usage concrets sont quasi absolus et permanents sur environ les trois quarts des superficies mises en culture par les unités de production de l'échantillon d'enquête (1).

c. Droit d'usage résultant de  
prêts à long terme indéfini

Les superficies cultivées qui font l'objet de droits d'usage résultant de prêts à long terme indéfini représentent 16% de l'ensemble des terres exploitées. Environ la moitié des chefs d'exploitation de l'échantillon - dix-sept sur trente-cinq - détiennent des droits de ce type des terres qu'ils cultivent en semi-permanence. Chacune de ces dix-sept exploitations comprend donc en moyenne plus d'un hectare de terres soumises à ce type de droit; mais la répartition de ces terres entre les unités de production est très inégale, variant de 12 a pour l'exploitation de Guiguemdé Wibila à 4,55 ha pour l'exploitation de Guiguemdé Panebsamda.

Dans quatre cas sur dix-sept, les cultivateurs qui bénéficient de droits d'usage résultant de prêts à long terme et les détenteurs des droits de possession sur les terres ainsi cédées appartiennent à un même patrilignage. Dans deux cas, les bénéficiaires de tels droits d'usage ont des liens utérins avec les détenteurs des droits de possession. Des rapports de voisinage ou d'amitié sont seulement évoqués dans tous les autres cas.

Les champs de l'aire habitée forment l'unique catégorie de champs concernée par les droits d'usage résultant de prêts à long terme indéfini. Les champs de bas-fond ne sont plus jamais cédés de cette manière parce que leur insuffisance et leur grande fertilité incitent les possesseurs à l'exercice direct de leurs droits. Mais des raisons inverses rendent compte du fait que les champs temporaires ne font jamais l'objet de tels droits d'usage : la médiocre qualité agronomique des sols contraint les exploitants à l'abandon périodique de ces terres pour de longues durées, ce qui empêche la formation de droits d'usage à long terme.

---

(1) L'exercice direct du droit de possession porte sur 82 ha, et 8 ha font l'objet de droits d'usage liés à l'installation.

d. Les droits d'usage  
résultant de prêts à court terme

Un dixième des terres est cultivé au titre de droits d'usage résultant de prêts à court terme. Trente et un cultivateurs appartenant à vingt-sept exploitations - soit un quart des travailleurs répartis dans la plupart des exploitations - bénéficient ainsi d'un ou plusieurs prêts de terre. Mais les modalités de ces prêts varient selon leur durée (1) et selon qu'il s'agit de champs exploités individuellement ou en commun par les membres des exploitations bénéficiaires.

Il semble que les détenteurs des droits de possession sont moins enclins à prêter des terres pour l'établissement de champs communs que pour la création de champs individuels. Cette réticence s'explique par deux circonstances : les superficies nécessaires pour la création de champs communs sont généralement plus importantes que les superficies des parcelles individuelles, et les prêts sont de plus longue durée. Ainsi, on a enregistré quatorze champs prêtés pour l'exploitation en commun, d'une superficie moyenne de 61 a, contre vingt-sept prêts de champs individuels d'une superficie moyenne de 15 a. Certains champs communs prêtés le sont depuis plus de dix ans, mais les superficies ont tendance à décroître à mesure que la date initiale du prêt se rapproche de l'époque actuelle, ce qui semble indiquer une réserve croissante de la part des prêteurs. Il n'a pas été recensé de champ individuel prêté depuis plus de cinq ans, mais vingt-trois champs individuels prêtés sur un total de vingt-sept sont prêtés depuis un an seulement, et c'est dans cette catégorie que les parcelles sont les plus petites.

L'analyse des types de rapports sociaux qui lient les prêteurs et les emprunteurs de terre conduit à dire que le voisinage ou l'amitié sont les seuls rapports invoqués dans dix-huit cas sur trente-trois, dans douze cas on note l'appartenance à un même patrilignage - qui coïncide avec le voisinage dans dix cas - et dans trois cas les prêts ont été consentis à des parents utérins. Le voisinage et le commerce social qu'il implique sont donc les principaux facteurs qui interviennent pour les prêts à court terme.

On a déjà relevé que les agriculteurs des quartiers Segden et Zemkom ne cultivent que peu de terres faisant l'objet de prêts à court terme. Possédant un peu moins de terre que les membres des deux autres quartiers, les agriculteurs de Segden et Zemkom répugnent sans doute davantage à s'en prêter. A cette cause première s'ajoutent des raisons d'ordre social : Segden est le quartier des étrangers, et Zemkom regroupe les nakomse, or les rapports avec

---

(1) Deux démarches sont théoriquement possibles pour apprécier la durée des prêts de terre : interroger les cultivateurs intéressés sur le terme convenu des prêts, ou ne prendre en considération que la durée effective des prêts recensés. C'est la deuxième démarche qui a été préférée parce qu'elle appréhende mieux la réalité. La plupart des cultivateurs en effet ne consentent à prêter de la terre que pour un an ou deux en se réservant la possibilité de renouveler ensuite le prêt, mais très exceptionnels sont les délais de prêt à long terme précis.

les étrangers sont plus lâches, et le comportement des nakomse inspire jusqu'à présent méfiance et crainte. Il est souvent difficile pour un homme du commun de faire valoir ses droits dans un litige foncier qui l'oppose à un membre d'une famille de chef; celui-ci conserve de multiples moyens de pression traditionnels.

Près de la moitié des superficies prêtées à court terme est située dans la zone des champs temporaires, un tiers dans la zone des champs de l'aire habitée - soit 15% sur champs permanents et 18% sur champs semi-permanents - et le reste dans la zone des champs de bas-fond. Il n'est nullement surprenant que près de la moitié des superficies prêtées à court terme soit dans la zone des champs temporaires où il n'y a pas pénurie de terre. Pour choisir les terrains à céder, les prêteurs utilisent d'ailleurs les mêmes critères que les chefs d'exploitation quand ils attribuent des champs individuels à leurs dépendants : des considérations d'ordre agraire interfèrent avec des considérations d'ordre social, qui sont généralement les plus importantes.

La répartition des cultures est la même sur les champs prêtés et sur les champs individuels : nette prédominance de l'arachide, importance relative du sorgho blanc, faibles superficies consacrées au coton et au petit mil.



## C o n c l u s i o n

A première vue, le système agraire pratiqué par les cultivateurs de Dakola et des environs semble nettement supérieur, par son niveau technologique, à celui de la plupart des agriculteurs de la pénélaine mossi. Les terroirs situés entre les collines birrimiennes sont depuis longtemps relativement fixes, et font l'objet d'une exploitation assez intensive grâce à diverses méthodes élémentaires mais efficaces d'entretien des sols et de restauration de leur fertilité - tels certains procédés d'aménagement des terres, la création et le renouvellement permanent des parcs à l'intérieur de l'aire habitée, et le recours à de multiples procédés de fumure végétale et animale. On pourrait expliquer cette apparente supériorité agricole par la survivance entre ces montagnes de vestiges de l'ancienne civilisation agraire des Ninisi (1). Mais l'évolution récente et actuelle du système agricole de Dakola semble infirmer cette hypothèse : la supériorité relative de cette agriculture s'explique surtout par les possibilités assez exceptionnelles qu'offre le milieu naturel - possibilités plus systématiquement exploitées depuis que l'expansion démographique pose de difficiles problèmes d'espace vital. D'ailleurs, en dépit des apparences, plusieurs des traits qui font la médiocrité du système agraire commun en pays mossi se retrouvent à Dakola : précarité de l'organisation de la production par suite de la mobilité des exploitations à l'intérieur du terroir; insuffisance des aménagements du sol; défaut d'une action systématique en vue d'étendre le parc à balanzans au-delà de l'aire habitée; improvisation individuelle et désordonnée pour les assolements, la distribution des cultures et la mise en jachère des terres appauvries; gaspillage de l'engrais vert et des pailles; divorce entre l'agriculture et l'élevage du gros bétail; mauvaise conservation de la fumure domestique; inefficacité de la sélection des variétés végétales; outillage agricole rudimentaire; façons culturales médiocres; insuffisante organisation de l'espace et du temps. Pour toutes ces raisons, on doit partager les conclusions de MALCOIFFE, JENNY et GILG au sujet du niveau de développement de ce système

(1) Le caractère particulier des habitants des régions montagneuses de l'ouest du Mossi a déjà été relevé par L. MARC en 1909, dans op. cit. 21, p. 132 : "Les indigènes de Pilimpikou [...], protégés par leurs rochers contre les attaques des cavaliers Mossi, ont pu longtemps garder une partie de leur indépendance".

agricole :

"Les monts Dacola et les plaines qui les entourent forment un ensemble d'une grande richesse au point de vue du relief, des roches et du sol... Mais, il apparaît nettement que ces richesses sont sous-exploitées, à savoir que des superficies importantes ne sont pas cultivées et que les techniques culturales employées par les cultivateurs restent sommaires et ne permettent pas au sol de donner un rendement optimum en rapport avec sa fertilité actuelle" (1).

Tout au long de cette étude, le terme terroir a été employé selon la définition qu'en a donné G. SAUTER (2). Dans le cas de Dakola, il était relativement aisé de privilégier le critère de la résidence pour définir l'extension du groupement local exploitant une même portion du territoire, car Dakola est séparé des localités voisines par des limites naturelles. Mais ce critère serait d'un emploi moins facile et moins significatif dans les localités où un habitat très dispersé s'étire sans solution de continuité dans un milieu géographique uniforme. Dans de telles localités, les liens sociaux se nouent parfois de proche en proche entre enclos voisins ou au contraire de loin en loin entre groupes de parentés, mais ne s'inscrivent pas nécessairement dans le cadre d'organisations sociales particulières qui seraient fondées sur des unités géographiques précisément délimitées, importantes par le nombre de leurs habitants, et relativement autonomes par rapport aux unités voisines. La multiplicité des liens de voisinage n'implique pas l'existence d'une communauté rurale. Or, il ne peut y avoir de véritable stratégie agraire délibérée et collective sans l'existence d'une communauté rurale; le système agraire mossi en fournit une preuve : l'organisation globale de la production résulte moins d'une politique agraire concertée, fondée sur des options et sur une discipline communes, que de la juxtaposition de comportements particuliers déterminés par des nécessités impérieuses et identiques pour tous - les contraintes pressantes du milieu naturel et humain, en rapport avec un faible niveau technologique et une profonde aliénation politique. Même à Dakola, l'unité géographique du terroir dissimule mal l'hétérogénéité de l'organisation sociale et des structures économiques. Les liens du sang entre groupes géographiquement séparés priment parfois les liens de résidence entre voisins en ce qui concerne le commerce social et l'organisation de la production, sans que les apparences du terroir en soient affectées. Ainsi, les habitants du quartier Goudry de Tyè, installés sur le terroir de Dakola, forment une sorte d'enclave dans cette localité. La plupart des terres qu'ils cultivent leur appartiennent en

(1) MALCOIFFE, JENNY, GILG, op. cit. 19, p. 15

(2) Cf. SAUTER G., op. cit. 31, p.24 : "Terroir : ... espace dont une communauté agricole, définie par des liens de résidence, tire l'essentiel de sa subsistance : autrement dit, la portion du sol environnant où se localisent les champs et paît le bétail, dans la mesure où celui-ci se trouve associé d'une façon ou d'une autre à la culture".

propre, ils relèvent des autorités politiques et lignagères de Tyè, ils participent aux fêtes religieuses célébrées à Tyè, et ils pratiquent l'entraide pour les travaux agricoles avec les habitants de Tyè plutôt qu'avec ceux de Dakola. Toutefois, l'autonomie sociale et économique des habitants de Goudry par rapport à leurs voisins de Dakola n'apparaît pas dans le paysage agraire, dont l'uniformité se trouve par conséquent commandée davantage par l'identité des contraintes générales que par des formes délibérées de collaboration entre les hommes pour l'exploitation d'un même espace géographique individualisé.

Dans le système agraire de Dakola, les cultures permanentes ou quasi permanentes tiennent la place privilégiée et les cultures temporaires ne jouent qu'un rôle secondaire. Il n'existe pas de véritable "outfield" : les champs temporaires sont pour une part des champs dispersés dans les zones périphériques du terroir, sans lien entre eux et sans relation fonctionnelle avec les zones de champs permanents; mais la plupart des champs temporaires se situent dans des zones proches de l'aire des champs permanents, et sont en voie de devenir à leur tour des zones de culture semi-continue. En somme, les champs temporaires ne constituent pas un "élément stable d'une combinaison agrigole" mais un "terme transitoire sur la voie de l'occupation permanente du sol, [...] la frange pionnière [...] d'un infield en dilatation [...] autour d'une communauté aux effectifs croissants" (1). Le terroir de Dakola ressemble à un type d'organisation agricole décrit par G. SAUTTER :

"Dans différentes régions d'Afrique, il existe des "couronnes de culture", culture continue ou semi-continue aux abords des lieux habités, culture sur défriche à la périphérie, sans lien fonctionnel entre l'espace intérieur et le pourtour. Faute d'une organisation agricole, drainant vers le centre les matières fertilisantes prélevées sur la couronne externe, ce dessin concentrique mime le dispositif infield - outfield." (2).

On a noté que l'extension de l'aire de culture continue est particulièrement nette depuis quelques années dans la zone des terres argileuses de colluvionnement, qui sont relativement riches. Cette intensification de la culture sans "transfert de fertilité" depuis les zones périphériques du terroir est rendue possible grâce à la richesse naturelle de ces terres et moyennant quelques techniques élémentaires d'entretien des sols. Néanmoins, l'équilibre agronomique est de plus en plus compromis, l'expansion démographique mène inéluctablement à la rupture du système traditionnel.

Le passage de l'exploitation des sols meubles et légers à l'exploitation des sols hydromorphes lourds et compacts, puis la mise en culture de plus en plus systématique des sols argileux ont constitué les premières étapes de l'adaptation des cultivateurs de Dakola aux conditions nouvelles déterminées par l'expansion démographique. L'aménagement des terres constitue une autre tentative d'adaptation. Et la culture sur billons dans la zone traditionnellement inculte de la cuvette représente le dernier essai, original

(1) SAUTTER G., op. cit. 31, p. 47

(2) SAUTTER G., op. cit. 31, p. 47, note 1

et audacieux, pour résoudre le problème du manque de terre. Cette évolution du système agraire se trouvera accélérée par l'assistance technique et financière apportée avec une efficacité croissante par les organismes chargés de la vulgarisation agricole, de l'organisation du crédit et de la commercialisation; les localités voisines de Dakola en portent déjà la marque.

En notant la capacité d'adaptation des cultivateurs mossi qui, pendant des siècles, se sont montrés assez peu industriels au point de vue agricole, on doit remarquer que les plus importants artisans des progrès récents sont souvent des individus marginaux par rapport aux groupes sociaux traditionnellement les plus attachés à l'agriculture : les chefs et certains de leurs parents ont parfois joué un rôle de premier plan dans la recherche et l'expérimentation de nouvelles formules de production (1), et de même les anciens combattants, les fonctionnaires, les commerçants, des chrétiens et des musulmans, et d'une façon plus générale de nombreux individus qui échappent au contrôle social traditionnel. Leurs initiatives contribuent à détruire les structures existantes en même temps qu'elles constituent les voies d'avenir de cette société : leur esprit d'entreprise et les moyens techniques et financiers qu'elles mettent en oeuvre sapent l'égalitarisme économique traditionnel et valorisent les comportements individuels inspirés par la recherche du profit et de la puissance. Dans les circonstances actuelles, en l'absence d'une politique concrète de socialisation, le développement agricole engendre l'inégalité économique et sociale, et s'appuie sur elle pour progresser : les plus entreprenants et les plus riches vont accaparer les meilleures terres de culture, exploiter le travail des plus démunis et les dominer par le contrôle qu'ils sont en mesure d'exercer sur les organismes de crédit et sur l'utilisation du matériel agricole moderne.

Le passage d'une économie de subsistance à une économie de profit, dans une région où la terre est de plus en plus valorisée en raison de sa rareté croissante, entraînera nécessairement des transformations profondes du régime foncier (2). Quand la terre vient à manquer par suite de l'expansion démographique et lorsqu'elle sert de moyen efficace pour l'acquisition individuelle d'argent et de biens modernes sans rapport avec les besoins de la subsistance communautaire, elle devient négociable. La terre est alors

---

(1) Sans partager le parti pris de panégyriste de G.V. KABORE, on peut être de son avis lorsqu'il écrit, dans op. cit. 14, p. 120

"Actuellement les nakomse sont de grands travailleurs, cultivateurs et éleveurs. Il y a des naba qui travaillent bien plus que de véritables paysans..."

(2) Cf. PAULME D., op. cit. 26, p. 21 : "L'apparition d'une économie mercantile, entraînant d'une part le désir de s'enrichir sans limites et d'acquérir des biens jusqu'à présent ignorés, d'autre part laissant entrevoir la possibilité de tirer un bénéfice du travail que d'autres exécutent pour vous, ébranle tout le système des tenures foncières et à travers lui l'équilibre des structures sociales."

peu à, peu dépouillée de ses aspects sacrés et elle cesse d'être le bien commun inaliénable qui garantit fondamentalement la survie des communautés locales. Ainsi transformée en simple moyen de production et source de profit, la terre est convoitée puis accaparée par les individus les plus puissants au détriment des autres. Divers indices montrent que ces transformations sont déjà en cours dans la région de Dakola, bien qu'elles n'apparaissent pas encore nettement dans la transcription quantitative de la situation foncière actuelle.

Dans le système traditionnel, les domaines fonciers, qui se trouvaient normalement associés à l'autorité des chefs de lignage (ou de segment de lignage) n'étaient gérés qu'en fonction de l'utilité agricole immédiate de la terre : l'unique but de cette gestion était d'atteindre le niveau de subsistance et de survie des groupes locaux. La terre n'était jamais manipulée à des fins de puissance politique ou économique. Le chef du commandement régional n'intervenait qu'exceptionnellement en matière foncière; et les fonctions du maître de la terre étaient essentiellement religieuses. Un ensemble varié et souple de droits de culture permettait de résoudre les problèmes concrets posés par l'accroissement numérique des différents groupes et par leur mobilité, ainsi que par les conditions techniques de l'exploitation des sols. Par la suite, le régime foncier s'est précisé et affermi à mesure que le manque de terre a été ressenti plus vivement par les populations en expansion à l'intérieur d'un territoire limité; mais l'état actuel du système foncier reflète encore assez bien la situation ancienne. Ainsi, l'importance des superficies présentement cultivées au titre des divers droits d'usage, mise en rapport avec l'égalité relative qui caractérise encore la répartition des droits de possession au niveau des grandes unités sociales, manifeste la remarquable souplesse du régime foncier, et notamment son adaptation à la mobilité des exploitations. Même dans le cas d'une distribution égalitaire des droits de possession sur la terre entre plusieurs unités sociales, une importante partie des terres sont cultivées indépendamment des droits de possession, et seulement au titre de droits d'usage : dans le cadre d'un espace restreint de plus en plus occupé, la mobilité des exploitations aboutit nécessairement à un tel état de fait. Cette situation ne résulte donc pas directement d'une inégalité foncière initiale et permanente mais découle du fait qu'aucun exploitant n'a la jouissance concrète de l'ensemble des terres qui lui appartiennent, et chacun se voit contraint de solliciter des droits de culture à des tiers pour compenser les droits de culture qui s'appliquent à ses propres terres au bénéfice de tiers.

J.L. BOUTILLIER a noté que la proportion des champs prêtés progresse parallèlement à l'accroissement de la densité de la population, en même temps que tendent à diminuer les superficies cédées au titre des divers droits de culture traditionnels (1); il est vraisemblable qu'un tel processus se

---

(1) BOUTILLIER J.L., op. cit. 3, p. 97

Ibidem : "Dans la zone la plus peuplée, soit les trois cinquièmes du pays mossi, les terres prêtées représentent la moitié des champs cultivés".

A Dakola, où la densité est de 86 habitants au km<sup>2</sup>, les champs prêtés représentent environ 40% des champs cultivés (41 champs prêtés sur 106

confirmera pareillement à Dakola, mais il faut noter que les prêts s'appliquent à des parcelles de plus en plus petites et pour des délais de plus en plus courts.

Si le système foncier actuel conserve les principaux traits du système traditionnel, à savoir les multiples possibilités théoriques d'adapter les droits sur la terre aux besoins réels des divers groupes et à leur capacité de production, ces apparences ne rendent pas compte de la dynamique actuelle du système, essentiellement mû par une volonté de plus en plus consciente et délibérée d'accaparement des terres en vue d'une exploitation des inégalités foncières. D'ailleurs la valorisation des terres qui en résulte conduit certains cultivateurs à investir davantage de travail et même de l'argent pour améliorer les terres qui leur appartiennent (1), évolution liée à la transformation profonde et globale des structures sociales et économiques. Il semble que les croyances religieuses traditionnelles, opposées aux conceptions qui inspirent les novateurs, ne constituent pas un obstacle considérable à cette évolution. Les hommes âgés, chefs d'exploitation qui contrôlent souvent les plus vastes étendues des meilleures terres, peuvent

---

champs cultivés - les 35 champs d'enclos n'étant pas séparés des champs de l'aire habitée qui les prolongent); toutefois les superficies faisant l'objet de prêts ne représentent que 10% de l'ensemble des superficies cultivées. Comme les champs prêtés sont très souvent des champs individuels de petite dimension, on peut présumer que pour l'ensemble du pays mossi - et particulièrement dans les zones de forte densité, où les prêteurs de terre se montrent les plus réticents - la proportion des superficies prêtées par rapport à l'ensemble des superficies cultivées est nettement inférieure à la proportion des champs prêtés par rapport au nombre total des champs cultivés.

- (1) Dans Etude sociologique ..., op. cit.8, p. 35-36, on lit les conclusions suivantes concernant le régime foncier en pays mossi : "Le système foncier actuellement en vigueur [...] présente un aspect positif certain : il ménage la redistribution permanente des terres d'une façon simple, en fonction des possibilités de travail (c'est-à-dire de la quantité de main-d'oeuvre) de chacun.

Mais un inconvénient majeur existe : [...] la précarité de la tenure apparaît comme un obstacle de première importance à l'amélioration du bien-fonds et c'est essentiellement en cela que le régime foncier est inadapté aux nécessités du développement".

En fait, "la redistribution permanente des terres" sera de moins en moins bien assurée à l'avenir. Et l'apparition de comportements nouveaux liés à la spéculation foncière contribue à transformer le droit de possession traditionnel en un droit de propriété de type occidental. La terre devenant source de profit, et négociable, elle sera plus fréquemment valorisée par "amélioration du bien-fonds". A l'heure actuelle, les avantages de l'ancien système foncier sont en voie de disparaître, mais les inconvénients liés à la mobilité des exploitations subsistent partiellement pour quelque temps encore.

freiner l'évolution en cours, ils ne sont pas en mesure de l'arrêter; parfois même ils en tirent profit.

L'étude du système de production et du régime foncier à Bakola n'autorise pas des conclusions valables pour l'ensemble du pays mossi, mais permet de poser plus clairement quelques-uns des problèmes concernant le développement actuel de la société mossi; et elle montre comment ces problèmes sont en voie d'être résolus dans les localités situées entre les collines birrimiennes de l'ouest. Le système agricole est peu évolué, mais il semble doué à l'heure actuelle d'une assez remarquable capacité d'adaptation. Grâce à une conjoncture socio-économique favorable, les entreprises novatrices des individus et des groupes marginaux semblent maintenant assurées d'une diffusion relativement rapide. Un nombre croissant de cultivateurs demande l'assistance technique des organismes de vulgarisation et souhaite pouvoir compter sur une politique efficace de crédit agricole. Et parce que sa valeur économique augmente chaque jour, la terre sera de plus en plus souvent cultivée de façon intensive avec le souci de la conservation et même de l'amélioration de ce capital. Ce développement, qui enrichit certainement les individus et le pays, détruit les formes égalitaires qui caractérisaient la vie de cette société en économie de subsistance (1); il provoque des inégalités sociales et économiques qui se traduiront sans doute à moyen terme par un accroissement de l'exode rural.

---

(1) L'apparition de diverses formes de faire-valoir indirect, en particulier l'exploitation de bas-fonds aménagés au profit de fonctionnaires résidant en ville, constituent des signes certains de cette évolution.



## A n n e x e

### NOTES TECHNIQUES SUR LE FAIDHERBIA, SUR LE PAILLAGE ET LE PARCAGE

Ces notes sont tirées d'une étude effectuée par le Groupement Européen de Restauration des Sols, sur le Secteur de restauration des sols de Ouahigouya - cf. op. cit. 32.

#### 1. Le Faidherbia

"Pour le Faidherbia, l'exigence en eau est primordiale, pour les raisons suivantes : la période végétative coïncide avec la saison sèche, l'arbre forme ses feuilles (en partie), ses fleurs et ses fruits en l'absence de toute pluie; à cette époque la consommation en eau du végétal est accrue du fait de la température élevée, de la très forte insolation et de l'action desséchante de l'harmattan. En raison de son mode de vie particulier, le Faidherbia exige des sols profonds, permettant aux racines une descente facile dans les horizons encore pourvus d'eau, pendant une partie de la longue saison sèche.

"La culture est favorable au Faidherbia, surtout si elle est pratiquée plusieurs années. Les plants rescapés sont suffisamment gros pour être épargnés par les façons culturales suivantes. Par contre, une trop longue jachère augmente la concurrence des autres espèces. L'absence de culture, donc l'absence des binages qui supprime l'économie en eau du sol, est défavorable, de même que la culture intensive, qui multiplie les chances de destruction des jeunes semis.

"L'élevage contribue à diffuser les graines, mais aussi, s'il est trop intense, à détruire les semis. L'élevage est un facteur favorable; l'intensification de l'élevage est un facteur défavorable.

"Les rendements [des cultures sous Faidherbia] sont augmentés sensiblement, d'autant plus que le sol est pauvre à l'origine [...]. Dans les vallées, ou bas-fonds, l'augmentation est moins sensible [...]. L'augmentation est moins sensible [...]. L'augmentation moyenne de rendement par rapport au témoin est de 50%."

"Conclusion : ... le Faidherbia protège le sol par son ombre et le défend contre l'érosion éolienne, en saison sèche fournit un abri au bétail; augmente les rendements de 50% sous son couvert (ce couvert étant en moyenne dans un bon peuplement de 20%, les rendements sont augmentés de 10% environ); permet de nourrir 1/10<sup>e</sup> de tête de gros bétail supplémentaire par hectare, par l'apport de ses gousses et le surplus des tiges de mil pâturées en saison sèche; contribue au passage du système de culture itinérante ou avec jachère, à celui de la culture continue" (1).

## 2. Le paillage

Sur plusieurs champs paillés en saison sèche, la quantité de paille utilisée était voisine de 5 tonnes par hectare (2) ... . Une tonne de paille provoque une augmentation de rendement de 1 quintal de grains (hypothèse provisoire) ... . Avec 5 tonnes de paille par hectare, les rendements passeraient de 7 quintaux, moyenne actuelle, à 12 quintaux par hectare cultivé" (3).

## 3. Le parcage

Rendement : "Une tête de gros bétail sur 1 ha pendant six mois de saison sèche] représente la possibilité d'augmenter de 1 quintal la récolte par parcage traditionnel. En définitive, le rendement est augmenté pour 1 ou 2 hectares de 1 quintal, c'est-à-dire qu'il passe de 7 à 7,5 ou 8 quintaux, ce qui est un résultat bien plus médiocre encore que la paillage] ... . Le bétail ne peut améliorer que de 10 à 20% des cultures par ce moyen" (4).

---

(1) Secteur de restauration ..., op. cit. 32, V, non paginé.

(2) Paillage traditionnel avec Berinicetum pedicillatum, Schoenefeldia, Aristida et quelques autres espèces graminées récoltées sur les jachères ou les terrains de parcours durant la saison sèche.

(3) Secteur de restauration ..., op. cit. 32, VI, pp. 9-12

(4) Secteur de restauration ..., op. cit. 32, VI, p. 12

## B i b l i o g r a p h i e

1. ALEXANDRE (G., Rév.p.) - 1953.- La langue more, t.II : Dictionnaire more-français, Mém. I.F.A.N., n°34, Dakar, 506 p.
2. BARLET (P.) - 1962.- La Haute-Volta (Essai de présentation géographique). Et.Voltaïques, 3, pp. 5-77.
3. BOUTILLIER (J.L.) - 1964.- Les structures foncières en Haute-Volta. Et.Voltaïques, 5, pp. 5-181.
4. Coutumes mossi du Cercle de Ouagadougou. Gouvernement Général de l'A.O.F., Colonie de la Côte d'Ivoire, V - 128 p. + XVIII (inédit).
5. DAVEAU (S.) - LAMOTTE (M.) - ROUGERIE (G.) - 1962.- Cuirasses et chaînes birrimiennes en Haute-Volta. Ann. Géogr., 187, pp. 460-482.
6. DELOBSON (A.A.D.) - 1933.- L'empire du Mogho-Naba. Coutumes des Mossi de Haute-Volta. Domat-Montchrestien, Paris, VII - 303 p., ill.
7. DUBOURG (J.) - 1957.- La vie des paysans mossi; le village de Taghalla. Cah. O.M., 40, pp. 285-324.
8. Etude sociologique pour un programme de développement de la zone intégrée de Ouagadougou. 1964, Ministère de l'Economie Nationale, Société d'Aide Technique et de Coopération, 99 p.
9. HOFFMANN (M.) - 1957.- Problèmes d'enseignement en Haute-Volta; monographie de village mossi. Inst. Sci. hum. appl., Bordeaux, 57 p. multigr., ill.
10. ILBOUDO (P.) - 1966.- Croyances et pratiques religieuses traditionnelles des Mossi. Rech. Voltaïques n°3. C.N.R.S., Paris; centre voltaïque de la recherche scientifique, Ouagadougou, 108 p. multigr.

11. IZARD-HERITIER (F.) - IZARD (H.) - 1958.- Bouna, monographie d'un village pana de la vallée du Sourou. Inst. Sci. hum. appl., Bordeaux, multigr.
12. IZARD-HERITIER (F.) - IZARD (H.) - 1958.- Aspects humains de l'aménagement hydro-agricole de la vallée du Sourou. Inst. Sci. hum. appl., Bordeaux, 78 p. multigr.
13. IZARD-HERITIER (F.) - IZARD (H.) - 1959.- Les Mossi du Yatenga; Etude de la vie économique et sociale. Inst. Sci. hum. appl., Bordeaux, (2) - 114 p. multigr., ill.
14. KABORE (G.V.) - 1966.- Organisation politique traditionnelle et évolution politique des Mossi de Ouagadougou. Rech. Voltaïques n°5. C.N.R.S., Paris; centre voltaïque de la recherche scientifique, Ouagadougou, 220 p. multigr.
15. KOHLER (J.M.) - 1966.- Activités agricoles et transformations socio-économiques dans une région de l'ouest Mossi. ORSTOM, Centre Voltaïque de Rech. Scient. (In : Bull. liaison Sci. Hum. ORSTOM-Paris, n°4, pp. 87-93, multigr.)
16. KOHLER (J.M.) - 1967.- Notes historiques et ethnographiques sur quelques commandements régionaux de l'ouest Mossi. ORSTOM-Paris, 80 p. multigr., ill.
17. LAMBERT (G.E., Cap.) - 1907.- Le pays mossi et sa population. Etude historique, économique et géographique suivie d'un essai d'ethnographie comparée. Arch. I.F.A.N., Ouagadougou.
18. MAINET (G.) - NICOLAS (G.) - 1964.- La vallée du Gulbi de Maradi; Enquête socio-économique. Et. Nigériennes, 16, Paris, 315 p. + bibliogr. + tabl. mat.
19. MALCOIFFE (C.) - JENNY (F.) - GILG - 1964.- Rapport de tournée dans la région de Pilimpikou (Cercle de Yako). I.R.A.T. - C.F.D.T., 17 p. (inédit)
20. MANGIN (E., Rév.p.) - 1960.- Les Mossi. Essai sur les us et coutumes du peuple mossi au Soudan occidental, Maison Carrée (1).

(1) L'ouvrage cité ci-dessus est une copie "pro-manuscripto" d'une série d'articles parus sous le même titre dans *Anthropos*, 9, 1-2, janvier-avril 1914, pp. 98-124; 3-4, mai-août 1914, pp. 477-493; 5-6, sept.-déc. 1914, pp. 705-736; 10-11, 1-2, janv.-avril 1915-1916, pp. 187-217; 3-4, mai-août 1915-1916, pp. 323-331, ill.

La revue *Anthropos*, 1914-1916, ne se trouve pas à Ouagadougou; les citations de l'étude du Rév.p. MANGIN ont par conséquent dû être faites d'après la copie "pro manuscripto".

21. MARC (L., Lt) - 1909.- Le pays mossi. Larose, Paris, 186 p., ill.
22. MEILLASSOUX (C.) - 1964.- Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire. De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale, Mouton & C<sup>o</sup>, Paris-La Haye, 382 p.
23. MELINE (J.B.) - 1937-1938.- "Les Sukomse". Grands Lacs, 54, pp. 191-194.
24. OUEDRAOGO (J.) - PROST (A., Rév.p.) - 1948.- La propriété foncière chez les Mossi. Notes afr., 38, pp. 16-18.
25. PAGEARD (R.) - 1963.- Recherches sur les Nioniossé. Et. Voltaïques, 4, pp. 5-71.
26. PAULME (D.) - 1963.- Régimes fonciers traditionnels en Afrique noire. Présence africaine, 48, pp.108-132.
27. PELISSIER (P.) - 1953.- Les paysans sérères; essai sur la formation d'un terroir du Sénégal. Cah. O.M., 22, pp. 105-127.
28. Périmètre de restauration des sols de Ouahigouya; projet d'aménagement et de mise en valeur agricole. République de Haute-Volta, Communauté Economique Européenne, Groupement Européen de Restauration des Sols; étude effectuée par CARBON, du Bureau pour le Développement de la Production Agricole. S.l.n.d., 3 t., 4 rapports d'études, 1 jeu de cart., 60 p., 101 p. + ann., 51 p., 85 p., 68 p., 38 p., 15 p.
29. RAULIN (H.) - 1963.- Enquête socio-économique rurale 1961-1963. Et. Nigériennes, 14, 142 p. + Ann.
30. ROUAMBA (T.P.) - inéd.- Yaoghin : étude d'un terroir mossi. Doc. I.F.A.N. - Ouagadougou, n°236, 59 p.
31. SAUTTER (G.) - 1962.- A propos de quelques terroirs d'Afrique occidentale. Essai comparatif. Et. rurales, 4, pp. 24-36.
32. SAVONNET (G.) - 1960.- Un système de culture perfectionnée, pratiqué par les Bwaba - Bobo-Oulé de la région de Houndé (Haute-Volta). Et. Voltaïques, 1, pp. 19-52.
33. Secteur de restauration des sols de Ouahigouya - 1965.- République de Haute-Volta, F.E.D.O.M., Groupement Européen de Restauration des Sols, s.l. I. Livret de la carte morpho-pédologique, Rapport, 64 p. II. Livret de la carte morpho-pédologique, Annexes, non paginé. III. Livret de la carte de végétation, non paginé. IV. Fiches botaniques, 54 p. V. Le Faidherbia albida, non paginé. VI. Résumés et conclusions, 19 p.

34. SKINNER (E.P.) - 1964.- The Mossi of the Upper Volta. The political Development of a Sudanese people. Stanford University Press, Stanford, California, 236 p.
35. TAUXIER (L.) - 1912.- Le Noir du Soudan; pays mossi et gourounsi. Larose, Paris, (8) - 793 p.
36. VERDIER (R.) - "Chef de terre" et "Terre du lignage"; contribution à l'étude des systèmes de droit foncier négro-africains. Coll. Etudes de droit africain et malgache. Lugas, Paris, pp. 334-359.
37. ZAHAN (D.) - 1961.- Pour une histoire des Mossi du Yatenga. L'Homme, 1, 2, pp. 5 - 22.

Mémoire de fin de stage pratique  
d' élève chercheur